

L'utilisation des sols urbains et péri urbains pour le développement humain durable des villes : une alternative au modèle pavillonnaire

Louiza BOUKHARAEVA
Marcel MARLOIE
*Fondation Maison des Sciences de l'Homme
190-198 avenue de France 75013 Paris*

15 avril 2013

Numéro de contrat Ministère/ADEME : **Référencée CON – année 2009 – n° S.2-0006074**

MERCI

à Marion Bardy, Chargée de mission recherche au MEDDTL pour nous avoir encouragés à proposer ce programme de recherche au Programme GESSOL ;

aux membres du Comité de suivi du Programme GESSOL, Claire Chenu Professeur responsable de l'UFR BISE de AgroParisTech, Philippe Billet Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Antonio Bispo Ingénieur à l'ADEME, Yves Coquet Professeur responsable de l'UFR DMOS de AgroParisTech, Isabelle Feix Expert national Sol à l'ADEME, Camille Guellier Animatrice scientifique à l'ADEME, Murièle Millot Chef de la mission biodiversité du MEDDTL, Christophe Schwartz Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires de Nancy, Luc Thiébaud Professeur émérite AgroSup Dijon, pour leurs conseils productifs et bienveillants ;

à Riaz Minzaripov, Vice-recteur de l'Université fédérale de Kazan pour son appui à la conduite de la recherche en Russie et l'accueil des chercheurs français, à Simboul A. Akhmetova Professeur au département de sociologie de l'Université fédérale de Kazan pour son appui à l'organisation des séminaires et à la conduite des enquêtes, à Vladimir Deïnekin Président de l'Association des collectifs de jardins de Kazan pour sa participation à l'organisation et à la conduite des enquêtes ;

à Gustavo K. Chianca Chargé des programmes au Bureau de la FAO à Brasilia pour son appui à l'organisation des enquêtes au Brésil.

RESUME

Le rapport présente les résultats du programme de recherche intitulé *L'utilisation des sols urbains et périurbains pour le développement durable des villes*. Ce programme fait suite à un projet présenté par Louiza Boukharaeva et Marcel Marloie suite à l'appel à propositions *GESSOL 3 Sols et développement durable* du 25/09/2008. Il a fait l'objet d'une convention signée en septembre 2009 par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM), et la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH).

La recherche vise à *élaborer des propositions d'utilisation des sols urbains et périurbains qui soient plus durables sur le plan social et environnemental que les pratiques actuellement dominantes en France, en particulier le modèle pavillonnaire*.

Elle porte centralement sur l'étude des collectifs de jardinage urbain de Russie et de France, et dans une moindre mesure d'autres pays de l'Union européenne et du Brésil. Ce secteur d'activité est abordé à partir de la théorie de l'agriculture urbaine. Il est contextualisé historiquement et mis en rapport avec les problèmes de l'inégalité d'accès des urbains aux sols et à la nature, de l'environnement, de la pauvreté et de la violence urbaine. Il est traité de manière à évaluer sa dimension et ses fonctions. L'exemple russe sert de miroir pour lire la réalité française et ouest européenne. Il incite à réfléchir sur les limites de l'injonction actuelle : « construire la ville sur la ville », qui vise à lutter contre l'étalement urbain, mais risque d'accroître les problèmes d'inégalité, de pauvreté et de violence urbaine.

Les recherches en Russie montrent que ce secteur y touche entre la moitié et les deux tiers des urbains, et remplit de multiples fonctions : alimentaire, de villégiature, d'extension de l'habitat urbain, d'amortisseur des crises et de renforcement de la résilience sociale. Ce n'est pas un héritage du passé rural ni une singularité du régime soviétique, condamnée à disparaître avec lui, mais une conquête sociale et l'invention d'un modèle spécifique de rapport entre l'urbain et la nature.

Au regard de ce phénomène, la France apparaît marquée par une profonde inégalité dans l'accès des urbains aux sols et à la nature. Les collectifs de jardins familiaux issus des jardins ouvriers sont de petite taille, handicapés par la précarité dans l'usage des sols, par une symbolique de traitement à la marge de la pauvreté, et par l'interdiction de faire évoluer les abris vers des maisonnettes où il serait possible de séjourner les week-ends et les vacances.

Les jardins partagés, d'insertion, pédagogiques, thérapeutiques et la nouvelle génération de jardins familiaux constituent un laboratoire à ciel ouvert où s'inventent de nouveaux modèles qui n'atteindront leur pleine signification que par un changement d'échelle. Du point de vue des objectifs du programme GESSOL, il s'agit d'une alternative au modèle pavillonnaire qui aurait le double avantage de contribuer à stopper l'étalement urbain destructeur de sols, et à favoriser une activité jardinière qui, bien conduite, améliore leur fertilité.

Nous sommes donc dans une période où la politique publique doit voir loin et grand. Il ne s'agit pas de copier ce qui se fait ailleurs mais d'inventer à partir des expériences du laboratoire à ciel ouvert et des références étrangères. La recherche apporte des éléments montrant qu'il est possible de changer d'échelle quantitative, de reconverter des sols agricoles au jardinage urbain. Elle recense les informations et propose des orientations pour poursuivre l'institutionnalisation de ce secteur d'activités en surmontant les points aveugles de l'appareil statistique, en créant un nouveau statut des sols jardiniers actuels et potentiels, en encourageant la structuration des acteurs et de nouvelles solidarités entre l'urbain et le rural, en modifiant les calculs économiques de manière à prendre en compte les services non marchands (notamment en termes d'économie de la santé et des loisirs) pour évaluer l'importance potentielle de ce secteur d'activité dans l'économie nationale.

Mots clés : Agriculture urbaine – Brésil – Défi urbain - France - Jardins – Multifonctionnalité - Russie

SOMMAIRE

Remerciements	Page 1
Résumé	2
Introduction	6
Partie I. La méthode de la recherche	22
I.1. Etat de l'art	22
I.1.1. Les fondements du dialogue entre sciences du sol et sciences sociales	22
I.1.2. Les processus historiques	24
I.1.3. Les fonctions économiques, sociales et culturelles des sols jardiniers	29
I.2. Choix de méthode	30
I.2.1. Réfutabilité	30
I.2.2. Démarche comparative	30
I.2.3. Transdisciplinarité	31
I.2.4. Dialogue, approche intersectorielle	31
I.2.5. Collecte de récits de vie	32
I.3. La ville de Kazan : représentativité, choix des terrains	32
I.4. Les enquêtes, les partenariats en Russie	34
I.4.1. Les enseignements des recherches sur la pollution des sols par l'accident de Tchernobyl	34
I.4.2. Le choix de la démarche méthodologique, des partenariats	35
I.4.3. Les contributions russes aux séances du séminaire en Russie et en France	35
I.4.4. Les enquêtes en Russie	35
I.5. Les enquêtes, les partenariats, les terrains dans les autres pays	38
I.5.1. Au Brésil	38
I.5.2. En France et dans l'Union européenne	38
Partie II. Les collectifs de jardins urbains en Russie	41
II.1. Un long processus historique	41
II.1.1. Antécédents : la datcha, les cités jardins et leurs symboles qualitatifs	41
II.1.2. Années 1920-1930 : les immeubles avec cour, les sanatoriums et quelques collectifs de datchas	42
II.1.3. Années 1940 à 1990 : développement des collectifs de potagers et de jardins	45
II.1.4. La crise des années 1990	46

II.1.5. Etat actuel et évolutions en cours	47
II.2. Une construction socio-politique et culturelle	55
II.2.1. La politique publique	55
II.2.2. La perception des sols et des jardins	63
II.2.3. Un acteur urbain de travail des sols	65
II.3. La fabrication des sols et les pratiques culturelles	66
II.3.1. La transformation de sols inutilisés par les entreprises agricoles	66
II.3.2. Pratiques culturelles : prédominance de l'agrobiologie	66
II.4. Les fonctions étudiées et leurs effets synergétiques	71
II.4.1. Une production alimentaire qui fluctue selon les périodes et la situation des familles	72
II.4.2. La santé et la thérapie	73
II.4.3. L'extension de l'habitat urbain	76
II.4.4. Les loisirs et le repos	76
II.4.5. La liberté et l'expression de soi-même	76
II.4.6. L'éducation des enfants et le maintien des liens intergénérationnels	79
II.4.7. Les effets synergétiques	79
II.5. Synthèse des résultats sur la situation russe	80
II.5.1. Enseignements théoriques	80
II.5.2. Enseignements pratiques	81
 PARTIE III. Les collectifs de jardins urbains en France	 83
III.1. Les collectifs de jardins familiaux insuffisants par rapport aux besoins	83
III.1.1. Pour tous les urbains, les jardins et espaces verts publics	83
III.1.2. La double habitation et le pavillon	89
III.1.3. L'habitat collectif, ses insatisfaction, ses palliatifs	90
III.1.4. L'héritage imparfait des collectifs de jardins ouvriers	91
III.1.5. Hypothèses pour le développement des collectifs de jardins	99
III.2. La création de références pour de nouveaux modèles	104
III.2.1. Deux dynamiques transformatrices	104
III.2.2. Un laboratoire d'expérimentation à ciel ouvert : une nouvelle génération de collectifs	106
III.2.3. Les fonctions expérimentées ou identifiées	113
III.3. L'enjeu des perceptions culturelles des sols	122
III.3.1. Dépasser l'héritage du clivage rural/urbain	122
III.3.2. Ecarter les fausses perceptions du rapport entre les urbains et les sols	123
III.3.3. Mieux connaître et valoriser les perceptions positives porteuses d'avenir	125
III.4. Synthèse des résultats sur la situation française	130
III.4.1. Enseignements théoriques	130
III.4.2. Enseignements pratiques	130

Partie IV. Synthèse générale des résultats, propositions pour les pouvoirs publics	133
IV.1. Synthèse des enseignements théoriques	133
IV.1.1. Les pratiques agrobiologiques de traitement des sols par les urbains sont un apprentissage contemporain	133
IV.1.2. L'urbain, un nouvel acteur de l'amélioration des sols	133
IV.1.3. Une agriculture urbaine familiale	133
IV.1.4. Un secteur non marchand et multifonctionnel	133
IV.1.5. Le potentiel socio-compensateur, socio-stabilisateur et thérapeutique des sols	134
IV.2. Enseignements pratiques et propositions	134
IV.2.1. Institutionnaliser et renforcer les collectifs de jardins en tant que secteur distinct d'activité	134
IV.2.2. Commencer à mettre en œuvre l'alternative au modèle pavillonnaire	135
IV.2.3. Appuyer l'émergence de nouveaux modèles de collectifs	136
	137
Références bibliographiques	148
Annexes	
Sommaire détaillé	

Introduction

Nous présentons ici les résultats de la recherche conduite sur *l'utilisation des sols urbains et péri urbains pour le développement durable des villes*. Cette recherche est centrée sur l'étude des collectifs de jardins urbains en partant de l'hypothèse que les expériences actuelles dont ils font l'objet peuvent contribuer à l'élaboration d'une alternative au modèle pavillonnaire, lequel est aujourd'hui fortement critiqué pour sa participation à l'étalement urbain.

➤ L'étalement urbain et la nécessité d'une alternative plus égalitaire au modèle pavillonnaire

L'étalement urbain représente le phénomène d'expansion géographique des aires urbaines par l'implantation en périphérie, au détriment de larges zones principalement agricoles, de types d'habitat peu denses (banlieues pavillonnaires, maisons individuelles). Cette dilatation de l'espace urbain se traduit par une diminution de la densité des zones urbanisées du fait d'une extension géographique plus rapide que la croissance démographique. En d'autres termes, l'étalement urbain décrit le fait que les villes croissent en surface et que le territoire s'artificialise à un rythme beaucoup plus important que ne l'imposerait le seul facteur démographique (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-problemes-que-pose-l-etatement.html>).

Il existe un large consensus international et national pour lutter contre cet étalement, notamment à cause de ses conséquences sur le réchauffement climatique, la destruction des sols¹, la réduction de la biodiversité, la pollution et les coûts énergétiques. Chevery et Gascuel (2009) insistent pour leur part sur les problèmes de l'imperméabilisation des sols urbains et sur leur contamination.

L'une des composantes de l'étalement urbain est le *modèle pavillonnaire*, à savoir la maison individuelle et son jardin. Ce modèle est donc particulièrement décrié, notamment lors des travaux du *Grenelle de l'Environnement* qui ont conclu en la nécessité de nouvelles dispositions législatives pour lutter contre son extension (travaux du Groupe 1 sur la lutte contre les changements climatiques et la maîtrise de l'énergie). La conclusion en matière d'habitat est qu'il faut « construire la ville sur la ville ».

Mais les politiques mises en œuvre n'ont pas réussi jusqu'à présent à juguler l'expansion de ce modèle (Berger 2008 - Djellouli, Emelianoff, Bennasr, Chevalier, 2010). Ainsi, Martine Berger expliquait en 2008 qu'un *francilien sur trois habite aujourd'hui un pavillon. En trente ans, de 1968 à 1999, plus de 600 000 maisons individuelles ont été construites, le parc pavillonnaire francilien a été multiplié par deux. Dans les quatre départements de la grande couronne, les pavillons constituent désormais la moitié des résidences principales, et un sur deux date de moins de trente ans* (Berger, 2008).

Car le pavillon individuel avec un jardinet sur le devant et un espace de terre sur les côtés et à l'arrière présente un attrait considérable. Il est considéré comme le logement idéal par 82% des français. Selon Marie-Christine Jailliet Roman², il répond à une demande d'environnement (un espace ouvert par rapport à l'artificialisation de la ville), de tranquillité sociale (être entre soi, préservé de

¹ 32 000 ha de surfaces agricoles ou naturelles ont été vendus en 2010 à destination de l'urbanisation. Ils correspondent aux ventes de terres qui sont destinées à être urbanisées dans les prochaines années pour créer des logements individuels ou collectifs, des zones d'activités commerciales, industrielles, artisanales, et des infrastructures. Ils ne correspondent pas à la surface effectivement urbanisée mesurée par l'enquête Teruti-Lucas du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire. Selon cette enquête, 78 000 ha par an ont été urbanisés entre 2006 et 2010. En effet, cette estimation prend en compte la totalité des surfaces ayant changé de destination vers l'urbanisation, que celles-ci aient fait l'objet d'une vente au préalable ou non. Source : FNSafer – Safer – Terres d'Europe-Scafr : Le marché immobilier rural en 2010, page 4.

² Directrice du CIRUS-CIEU, Université de Toulouse II. Intervention dans une journée d'étude organisée par l'UMR Innovation (Sup'Agro-INRA-CIRAD) sur l'état des recherches françaises sur et autour de l'agriculture périurbaine le 24 octobre 2007, Montpellier.

confrontations trop abruptes avec l'altérité), de maîtrise de la distance à l'autre, (la maison dont on peut faire le tour).

Aussi, le discours volontariste qui condamne ce modèle pavillonnaire au nom de la préservation des sols et de l'environnement doit proposer une alternative qui satisfasse les besoins qui expliquent l'attrait dont il est l'objet. Jean-Pierre Lévy explique cette exigence de la manière suivante : *Quel sens aurait un utopique blocage des constructions urbaines, si la société est incapable de proposer une alternative résidentielle équivalente en surface, en confort, en qualité d'environnement et en coût dans des zones plus denses ? A bien des égards, les politiques environnementales, en intégrant les questions de santé et d'inégalités écologiques, rejoignent alors les politiques sociales, celles de l'habitat, du transport et de l'aménagement du territoire entre autres*³.

Il convient en fait de penser ensemble le mode d'habitat et le rapport aux sols et aux autres éléments de la nature. Cette vision intégrale de l'habitat humain se retrouve dans nombre de modèles qui ont fonctionné et qui sont abordés dans la présente recherche : en Russie le modèle ancestral de la datcha, celui des années 1930 dans lequel les immeubles d'habitation entouraient des cours végétalisées, puis les compléments apportées à partir des années 1940 par les collectifs de jardins ; en France la double habitation, le modèle pavillonnaire et celui de l'habitat collectif qui devait être complété dans l'esprit de certains de ses initiateurs par l'accès à des collectifs de jardins.

Dans une perspective de développement humain durable, il ne s'agit pas seulement aujourd'hui de satisfaire la demande sociale des urbains ayant les moyens financiers d'accéder à un pavillon de banlieue. Tous ceux qui n'en ont pas la possibilité constituent une proportion importante des populations urbaines. C'est notamment le cas en France pour une partie des populations issues de l'immigration, et peut-être demain pour une part croissante des personnes âgées et de la classe moyenne en voie d'appauvrissement. Il s'agit de trouver remède à cette profonde inégalité.

Cette question croît en importance avec l'augmentation de la population et le développement de l'urbanisation. La population mondiale est passée d'environ un milliard en 1800 à sept milliards aujourd'hui pour atteindre probablement les dix milliards en 2100⁴. En même temps, le mouvement d'urbanisation s'est étendu au monde entier, quels que soient les régimes politiques, les particularités religieuses ou culturelles. Selon les estimations, la proportion de la population mondiale vivant en ville variait de 3 et 8 % en 1800. Elle est passée à environ 16% en 1900, à 26% en 1950 (Bairoch, 1985, p. 634), à 50 % actuellement. Cette moyenne recouvre des différences qui montrent que le processus n'est pas terminé : 26 % dans les pays du Pacifique Sud, 38 % en Afrique, 67 % en Amérique centrale, 77 % en Amérique du Nord, 75 % en Europe, 80 % en Amérique du Sud, 85 % en Australie et en Nouvelle-Zélande (ONU). Chaque semaine, la population des villes s'accroît d'un million de personnes.

Ce monde urbain où vivent aujourd'hui 3,5 milliards d'êtres humains se structure en de multiples configurations. Les grandes villes occupent une place croissante. Près de 500 comptent plus d'un million d'habitants, parmi lesquelles trente dépassent les dix millions. Dans ce monde nouveau, l'organisation de la vie et le rapport à la nature sont en totale recomposition⁵. C'est par rapport à ce phénomène que notre recherche est centrée sur les grandes villes. Avec leurs agglomérations, les villes ayant servi de référence à la présente recherche dépassent toutes le million d'habitants : Moscou 14 837 510, Londres 12 448 448, Paris 12 161 542, Rio de Janeiro 12 140 906, Detroit 5 207 434, Saint-Pétersbourg, 4 798 526, Brasilia 3 455 215, La Havane 2 599 655, Varsovie 2 270 212, Kazan 1 118 623 (année 2013, <http://www.populationdata.net>)

³ Jean-Pierre Lévy. Ville et environnement : pour un changement de paradigme. In Coutard O. et Lévy J-P. 2010, p. 14.

⁴ La projection de la population mondiale de l'Organisation des Nations unies publiée le 3 mai 2011 indique, selon son scénario moyen, que l'humanité pourrait atteindre 9,3 milliards de personnes vers 2050 et 10,1 milliards d'ici 2100.

⁵ Vecteurs de mondialisation, elles se connectent progressivement en un *Archipel mégapolitain mondial*. L'ensemble de la population mondiale est concerné car le mode de vie urbain se diffuse dans le monde rural. En ce sens, c'est l'ensemble de la société mondiale qui devient urbaine (Lévy J. in Wieviorka, 2011).

Cette urbanisation est un défi parce que ses conséquences sont contradictoires. Dans la plupart des régions du monde, la ville moderne favorise l'accès à l'emploi, à une meilleure santé, à l'éducation, aux loisirs, à la culture. Mais c'est aussi un lieu où de multiples problèmes de pauvreté, de violence, d'environnement se cumulent. Ils sont en premier lieu ceux du milliard de personnes, soit près d'un urbain sur trois, formant *La Planète des bidonvilles* selon l'expression de Bernard Granotier (1980). Ils concernent aussi les centres villes ainsi que les périphéries urbaines apparemment plus privilégiées comme l'ont rappelé les émeutes d'octobre 2005 dans plusieurs villes françaises.

Il s'agit donc de formuler une alternative au modèle pavillonnaire qui réponde aux défis environnementaux de ces grandes villes, en remédiant notamment à l'étalement urbain destructeur de sols, et qui traite aussi leurs défis sociaux, en premier lieu la pauvreté et la violence.

➤ Les antécédents du Rapport Brundtland et des recherches sur l'agriculture urbaine

La recherche fait suite aux investigations effectuées sur le jardinage urbain de Russie de 1999 à 2009, lesquelles nous ont conduits à inscrire notre démarche dans le prolongement de la réflexion sur l'utilisation des sols urbains et périurbains ouverte par le Rapport Brundtland « Our Common Future » (*Notre avenir à tous*), rédigé en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies⁶.

Ce rapport préconise en introduction une politique urbaine qui articulerait le logement avec l'accès des habitants à une parcelle de terrain : « On peut faire beaucoup en mettant en œuvre des projets de logement dans lesquels une parcelle de terrain avec services est mise à la disposition des habitants qui reçoivent aussi une aide pour la construction d'une maison de qualité satisfaisante »⁷. Dans son chapitre 9 sur le *Défi urbain*, il propose une meilleure utilisation des sols urbains et périurbains pour résoudre la crise urbaine, en particulier par le développement de l'*agriculture urbaine*. L'utilisation des sols est au cœur de la problématique. Leur fonction de production de biens alimentaire est privilégiée. L'argumentaire est essentiellement inspiré par la problématique de lutte contre la pauvreté, avec quelques références environnementales : « Une agriculture urbaine reconnue et favorisée par les pouvoirs publics pourrait devenir un élément important du développement de la ville et augmenter la quantité d'aliments dont disposent les citoyens pauvres. Une telle initiative devrait avoir pour principaux objectifs d'améliorer la nutrition et la santé des pauvres, d'alléger leurs budgets familiaux (dont 50 à 70 pour cent sont en général absorbés par l'alimentation), leur permettre de se faire des revenus supplémentaires et de trouver des emplois. L'agriculture urbaine peut aussi contribuer à fournir des produits plus frais et meilleur marché, à augmenter les superficies d'espaces verts, à faire disparaître les dépotoirs et à recycler les ordures ménagères. »

Des études sont conduites dans cette période sur l'agriculture urbaine dans plusieurs pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine par plusieurs institutions internationales dont l'Université des Nations Unies⁸, l'UNICEF⁹, le PNUD avec la participation de scientifiques comme Ignacy Sachs et Dana Silk [1987]. En 1996 à la Conférence Habitat 2 d'Istanbul, le PNUD présente un Rapport sur l'agriculture urbaine : *Urban Agriculture. Food, Jobs and Sustainable Cities* (Smit, Ratta, Nasr, 1996). Il s'appuie sur les résultats d'enquêtes conduites par un *Réseau Agriculture urbaine* dans dix-huit pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, de visites dans douze pays d'Europe et d'Amérique du Nord, et de la collecte de références sur toutes les régions du monde. Il brosse un large tableau de cette agriculture

⁶ Les recommandations du Rapport Brundtland concernant les risques écologiques majeurs intéressent l'ensemble de la planète. Celles portant sur la lutte contre la pauvreté s'adressent surtout aux pays dits en développement. Mais elles concernent de plus en plus l'Europe et les autres régions dites développées, du fait des chocs provoqués par les crises économiques, de la montée des nouvelles pauvretés, et des limites budgétaires à l'aide sociale.

⁷ Version française. Introduction : *une terre, un monde*, II.6. Le défi urbain.

⁸ Tricaud P-M. *Urban Agriculture in Ibadan and Freetown*. Paris: United Nations University, Food-Energy Nexus Programme, 1987 – Yue-man Y. *Urban Agriculture in Asia*. Paris : United Nations University, Food-Energy Nexus Programme, 1985. Cité dans le rapport du PNUD.

⁹ Urban Resource Systems. *Urban Agriculture : Meeting Basic Food Needs for the Urban Poor*. Urban Ex. 9. New-York: UNICEF, 1984. Cité dans le rapport du PNUD.

urbaine, estimant que cette activité concerne environ 800 millions de personnes dans le monde, et proposant de la considérer comme un secteur distinct d'industrie (Distinct Industry) reconnu en tant que tel par les politiques publiques. Les sols urbains et périurbains sont là aussi au cœur de la problématique. Leurs fonctions alimentaires, économiques et environnementales sont privilégiées. Les problèmes de leur pollution sont abordés sous l'angle des risques pour la santé humaine.

Les travaux sur l'agriculture urbaine se sont multipliés en s'inscrivant pour la plupart dans le cadre théorique dessiné par ce Rapport. Plusieurs organisations se sont créées pour développer les recherches et actions initiées par ce Rapport, en particulier le *City Farmer*, *Canada's Office of Urban Agriculture*¹⁰, et le RUAF¹¹. Le concept d'agriculture urbaine est aujourd'hui adopté par la Banque mondiale, par la FAO, et fait partie du langage courant dans la plupart des pays d'Amérique du nord, du centre et du sud. Ainsi notamment, avec l'appui du *Centre canadien de Recherches pour le Développement International* (CRDI), les représentants de vingt villes d'Amérique latine et des Caraïbes ont signé en avril 2000 la *Déclaration de Quito* manifestant leur engagement à l'égard de l'agriculture urbaine. Le Brésil a engagé en 2001 une politique volontariste de développement de cette activité pour lutter contre la faim et améliorer les conditions de vie. On constate des évolutions du même ordre en Afrique et en Asie.

La préconisation du Rapport Brundtland d'articuler le logement avec l'accès des habitants à une parcelle de terrain n'a été que partiellement suivie par ces travaux sur l'agriculture urbaine. Il convient de penser ensemble l'habitation et l'accès aux sols ainsi qu'aux autres éléments de la nature. C'est ce qui justifie l'importance accordée au jardinage urbain de Russie et d'autres pays d'Europe du Centre, du Nord et de l'Est, dans lequel la démocratisation de l'accès des urbains aux sols et à la nature s'est accompagnée de la conquête de la double habitation.

➤ L'approche des sols

Dans les travaux sur l'agriculture urbaine, les sols sont abordés sous l'angle de leurs fonctions alimentaires, économiques et environnementales, ainsi que dans la relation entre leurs éventuelles pollutions et la santé humaine.

Notre approche des sols s'est formée à partir de la découverte du rôle joué par les jardins et leurs maisonnettes dans la résilience¹² des urbains russes face à la crise des années 1990 (Boukharaeva 2011). Cette résilience résulte de la possibilité pour plus de la moitié des urbains russes de disposer d'un terrain où il est possible de séjourner, à une distance jugée accessible. C'est un espace de liberté où la personne se sent « Maître chez soi »¹³, où elle peut utiliser les diverses fonctions potentielles du jardin selon ses désirs, à savoir combiner les fonctions productives et environnementales des sols avec les fonctions du jardinage que nous qualifions de villégiature :

¹⁰ Voici comment le *City Farmer*, *Canada's Office of Urban Agriculture* présente cet historique : *In the 1990s, UAN sent senior professionals to more than 30 countries providing advice to local, national, and international organizations. We published more than 20 articles, and authored the seminal, best-selling book, Urban Agriculture: Food, Jobs and Sustainable Cities. Many development, planning and public administration agencies have adopted UA objectives since the founding of UAN. The following have adopted or expanded UA as a program or as an activity: - United Nations agencies such as FAO in Rome, WHO in Copenhagen, UNDP in New York, Habitat in Nairobi; national development assistance programs in Canada, Germany, UK, France, Japan, Sweden, and the Netherlands; - the global agriculture research and assistance organization CGIAR (Consultative Group for International Agricultural Research), with over 100 centers and sub-centers on four continents, which is managing a UA initiative. (www.cityfarmer.com)*

¹¹ Voici comment le RUAF se présente : *The RUAF Foundation is an international network of seven regional resource centers and one global resource center on Urban Agriculture and Food Security. In 1996 the international Support Group on Urban Agriculture (SGUA) took the initiative to set up a Resource Center on Urban Agriculture and Food Security (RUAF), in response to the expressed need of organization's and local governments in the South for effective mechanisms for the documentation and exchange of research data and practical experiences on urban agriculture.*

¹² La résilience est comprise comme la possibilité de garder une autonomie et une qualité de vie en dépit des chocs qui peuvent affecter la société.

¹³ Titre de la revue de jardinage avec laquelle nous avons établi un partenariat.

double habitation, repos, loisirs, récupération de la santé sur les plans physiques, psychologiques et émotionnels. C'est un modèle d'accès aux sols et à la nature différent du modèle pavillonnaire.

A partir de juillet 2000, les enquêtes ont porté sur la perception des problèmes de pollution des sols et sur les méthodes sociologiques d'analyse qualitative. Nous avons ensuite étudié le processus de privatisation dans lequel les urbains de Russie étaient particulièrement actifs, ce qui révélait des valeurs culturelles qu'il était intéressant de comprendre : 1/ l'accès au sol perçu comme une conquête de l'autonomie individuelle et familiale, en rupture avec le servage, dans lequel il appartenait à l'Etat et à la noblesse ; 2/ le droit d'utiliser une partie des parcelles de jardin pour construire une maisonnette, vécu comme une conquête sociale, celle d'accéder à la double habitation jusque-là réservée aux catégories privilégiées de la population.

La signature de la Convention GESSOL en 2009 a permis d'élargir cette perception. L'appel à propositions de recherche *Sols et développement durable* invitait la communauté des chercheurs en Sciences Humaines et Sociales à s'investir dans ce domaine jusque-là surtout travaillé par les chercheurs en sciences de la nature. Cette invitation résultait notamment des analyses exposées dans l'ouvrage sur la gestion durable des sols publié en 2008 et coordonné par Laëticia Citeau, Antonio Bispo, Marion Bardy et Dominique King (Citeau 2008). Nous avons cherché à développer les bases du dialogue entre les sciences du sol et les sciences humaines et sociales en identifiant les références qui pouvaient leur être communes. Le premier résultat de cette partie de la recherche fut de découvrir que la définition des sols, le caractère pluridisciplinaire de la recherche et la manière d'aborder l'étude des sols urbains et péri urbains du fondateur de la pédologie, le savant russe Vassili V. Dokoutchaïev, correspondait bien à la démarche de cette convention GESSOL. En outre, l'approche de Dokoutchaïev était très proche de la sensibilité agrobiologique des nouvelles générations de jardiniers que nous avons rencontrés.

➤ **L'urbain et les sols : l'actualité de Vassiliy Vassilievitch Dokoutchaïev** ¹⁴

Vassili V. Dokoutchaïev prônait une science des sols qui ne se limite pas à l'étude des corps séparés des phénomènes : les minéraux, les roches, les plantes, les animaux, l'eau et l'air (Dobrovol'skii 2004). Il insistait sur les interactions résultant de l'action des plantes, des animaux, des humains dans leur vie quotidienne, et même du monde spirituel (Nauk 1951). Ce faisant, il s'inscrivait dans une perception des sols propre à la cosmogonie russe qui continue d'influencer la culture populaire au travers de dictons et d'histoires recensées dans les almanachs. La relation entre les phénomènes est privilégiée. Les sols et la substance terre sont reliés à divers symboles dont celui de la terre-mère et de l'accès à l'espace. Il en découlait chez lui un plaidoyer pour la pluridisciplinarité qui rejoint la méthode dite de la transdisciplinarité pratiquée dans la présente recherche (cf. Partie I).

¹⁴ Merci à Christian Feller, Président de l'Association française d'étude des sols, pour les travaux en langue française et anglaise qu'il nous a communiqués sur l'histoire de la pédologie. Merci à Boris Aparin, Directeur du Musée Dokoutchaïev des sols de Saint-Petersbourg et Chef du Département des Sciences du sol et des Sciences de l'Ecologie à l'Université de Saint Petersburg pour son accueil, les informations et documents qu'il nous a fournis.

1. VASSILIY V. DOKOUTCHAEV

(01.03.1846 – 08.11.1903)



«... "... la difficulté la plus importante, c'est la nature particulière de notre tâche de recherche : les sols, - étant le résultat d'interactions extrêmement complexes du climat local, des organismes végétaux et animaux, de la composition et de la structure des roches mères, du relief des terrains, enfin, de l'âge des pays, bien sûr, - ils exigent de leur chercheur de voyager continuellement dans les domaines et spécialités très divers...

Vassiliy V. Dokoutchaiev
31 Octobre, 1883

Selon Yves Coquet (2010), professeur de sciences du sol à AgroParisTech, la pédologie et les sciences du sol relèvent de traditions scientifiques différentes : l'une qualifiée de fonctionnelle (ou chimique) et l'autre de naturaliste. Il y eut jusqu'en 1995 deux enseignements de sciences du sol à l'Institut National Agronomique Paris-Grignon : 1/ le cours dit de Sciences du sol de Raoul Calvet qui s'inscrivait dans l'approche fonctionnelle privilégiant la voie chimique issue notamment des recherches de Justus Von Liebig (1803 – 1873) ; 2/ le cours de Pédologie générale de Jean Boulaine qui s'inscrivait dans la voie naturaliste de Dokoutchaiev, de ses collègues et de ses successeurs (Boulaine, 1983)¹⁵.

Il conviendrait d'identifier les filiations entre cette approche naturaliste et les pratiques de travail du sol alternatives à la voie chimique suivie par l'agriculture intensive. Nous avons identifié quelques pistes. Ainsi, au tournant du 19 et du 20^{ème} siècle, l'agronome Ivan Ovsinsky promouvait la culture sans labour et argumentait sur la nécessité de minimiser l'usage des traitements pour respecter l'harmonie des interactions entre le sol, la plante et l'environnement. Par la suite des appellations diverses sont apparues tout en s'inspirant de principes communs, en particulier l'agriculture organique promue par Jerome Irving Rodale (1898-1971) aux Etats-Unis (Cf. Institut Rodale en Pennsylvanie), l'agriculture biodynamique de Rudolf Steiner (1861-1925) dans l'Empire austro-hongrois, l'agriculture biologique de Albert Howard (1873- 1947) en Angleterre (Howard 2010), l'agrobiologie de notre partenaire brésilien *Agricultura Familiar e Agroecologia* (ASPTA), l'agriculture biologique en France.

En Russie plus encore que dans les pays occidentaux, l'approche naturaliste fut considérée avec mépris par les acteurs de l'agriculture industrielle s'inspirant de la voie chimique. Dans les années 1930, la pédologie de Dokoutchaiev fut qualifiée de bourgeoise et incompatible avec les pratiques de travail dans les fermes collectives¹⁶. La voie naturaliste a continué d'être pratiquée dans l'agriculture dite traditionnelle et dans les jardins.

Dokoutchaiev est surtout connu pour sa thèse sur le tchernoziom. Mais il s'est aussi intéressé aux sols urbains et périurbains. C'est ainsi qu'il mit sur pied en 1890 un projet de recherche qui reliait l'état des sols avec le bien-être et la santé des habitants de Saint-Pétersbourg (Dokoutchaiev, Œuvres 1953¹⁷ et Ianin 2007).

Lors de la 8^{ème} réunion des scientifiques russes des sciences de la nature et de la médecine de 1889, en réponse à une sollicitation du Maire de Saint-Pétersbourg, Dokoutchaiev présenta un projet intitulé *Recherche détaillée en histoire naturelle, physique, géographique, agricole de Saint-Pétersbourg et de ses environs* (par la suite, il fut complété en additionnant les aspects hygiéniques et vétérinaires). Il s'en est suivi la création d'une Commission¹⁸ qui a travaillé jusqu'en 1900 sous la présidence de

¹⁵ Ce paragraphe a été soumis pour vérification à Yves Coquet.

¹⁶ Dobrovol'skii G.V. op. cité.

¹⁷ Cf. le Rapport de la 8^{ème} réunion des scientifiques russes des sciences de la nature et de la médecine (1889) et le Rapport de 1890 : *questions sur la recherche détaillée en histoire naturelle, physique, géographique et agricole, hygiénique et vétérinaire*.

¹⁸ Commission de recherche de Saint-Pétersbourg et de ses environs dans les aspects géographiques, physiques, historico-naturels, agricoles vétérinaires et médico-hygiéniques

Dokoutchaïev, avec un financement de la ville pour l'organisation préliminaire de la recherche. Un comité spécial auprès de la Société des Sciences de la Nature de Saint-Pétersbourg fut formé avec des membres représentants de toutes les Sections de cette Société¹⁹, du comité vétérinaire du ministère de l'Intérieur, de l'administration de la capitale et de l'administration des territoires administratifs proches de la capitale. Au total, ce Comité a compté 84 participants. La recherche ne fut pas financée, mais la lecture du projet permet de se rendre compte que Dokoutchaïev peut être considéré comme le fondateur des recherches complexes qui réunissent diverses sciences autour de l'objet *environnement urbain*. Dans la pratique scientifique mondiale, c'est un premier projet/programme très élaboré et détaillé dédié aux sols, à l'environnement, à la nature et à l'économie d'une grande ville.

Toujours motivé par le souci de ne pas se limiter à l'étude des éléments séparés des phénomènes, il concevait les sols dans leur rapport avec les autres éléments, notamment le relief et la circulation des eaux. Il se situait ainsi dans une démarche aujourd'hui conceptualisée en termes de *pédopaysage*²⁰ et de *bassins versants*.

Ce projet s'inscrivait aussi dans une tradition se poursuivant jusqu'à aujourd'hui en Russie, qui considère les territoires périurbains comme des espaces conditionnant la santé des citoyens, devant donc être traités et organisés en conséquence. Cette perception a favorisé le développement de deux types de réalisation : des lieux de vacances et de soins dénommés *sanatoriums*, et les collectifs de jardins.

Les apports de Dokoutchaïev sur la nécessité d'une compréhension globale des phénomènes par une démarche pluridisciplinaire, sa conception des sols en tant qu'organismes vivants, de leur traitement par l'agronomie, de leurs liens avec la santé des populations urbaines sont en phase avec les recherches actuelles sur l'utilisation des sols pour faire face au *Défi urbain*²¹. C'est dans cette perspective que nous avons associé Boris Grigoryan, Chef du Département de pédologie à l'Université fédérale de Kazan au recensement des recherches se situant dans le prolongement de Dokoutchaïev (cf. encadré), et à nos deux programmes « Regards Croisés » et « Les enfants et les sols ».

Encadré 1. Quelques successeurs de Dokoutchaïev en Russie

Parmi les collègues, successeurs et scientifiques russes contemporains guidés par la doctrine de Dokoutchaïev, il faut mentionner Kostychev P.A.²², Vernadsky V.I.²³, Vinogradov A.P., Polynov B.B., Perelman A.I.²⁴, Kowalski V.V.²⁵, Dobrovolsky V.V.²⁶. Dans son ouvrage sur l'écologie des sols, Dobrovolsky exprime bien l'idée contemporaine des paysages. Il ne parle pas seulement de la formation des sols en fonction de l'interaction du climat, de la roche mère, du relief, des plantes, les animaux et des facteurs anthropogènes, mais aussi de l'action des sols sur l'environnement et la biosphère en général.

Aujourd'hui, les travaux fondamentaux consacrés en Russie à l'étude des pollutions des sols sont ceux de Bolshakov V. A.²⁷ et Obuhov A.I.²⁸. Les recherches actuelles dans ces directions sont conduites à Moscou (Stroganova M.N., Prokofeva T.V., Agarkov M.G., Obuhov A.I., Saet J.A.), à Izhevsk (Rylova N.G.), à Novosibirsk (Ilyin V.B.), à Saint-Petersbourg (Goryshina L.N.).

A Kazan, plusieurs chercheurs sont engagés dans l'étude des territoires urbains. Il s'agit de :

¹⁹ La notoriété de certaines de ces Sections (Géographie, Economie libre, Physico-chimie, Médecine, Entomologie) était mondialement reconnue

²⁰ Ce concept repose sur l'idée que le sol conditionne en partie les paysages, à travers les liens, directs et indirects, que les hommes peuvent développer, au cours de leur histoire, avec les sols (Yves Coquet)

²¹ C'est pourquoi nous avons rédigé un article sur *Dokoutchaïev et l'écologie urbaine* pour un numéro spécial "Journées d'Etude des Sols" de la revue Etude et Gestion des Sols.

²² Pavel Andeievitch Kostychev (1845 – 1895) a notamment travaillé sur les capacités de l'humus à fournir de l'azote.

²³ Vladimir Ivanovitch Vernadsky (12 mars 1863 - 6 janvier 1945) a précisé en 1926 la notion de Biosphère dans une optique bio-géologique et écologique. Il fut le premier à envisager l'impact de la déforestation sur le climat.

²⁴ Landscape geochemistry, 1989-1999.

²⁵ Geochemical ecology, 1974

²⁶ Ecology of soils, 2007

²⁷ The estimation of content of heavy metals in the polluted soils, 1998.

²⁸ Biogeochemistry of heavy metals in an urban environment, 1989.

- Ozol A.A. : recherches géochimiques sur les sols du Tatarstan ;
- Scientifiques de VNI Geolnerud : nombreuses recherches sur les sols urbains de la région de la Volga-Oural (1993) ;
- Shlychkov, Gidromet : recherches sur l'eau ;
- Dautov F.F., Khakimova R. F. Tunakova J.A. : recherches sur sols et médecine ;
- Ivanov D.V. Biogéochimie : recherches sur les métaux lourds dans l'eau, les sédiments, les plantes et les sols ;
Aleksandrova A.B. : recherches sur les métaux lourds dans les sols de Kazan ;
Grigoryan B.R. : recherches sur la migration, la transformation et l'accumulation des métaux lourds dans les sols, les plantes, les animaux, les produits alimentaires, les hommes.

Boris Grigoryan, Chef du Département de pédologie à l'Université fédérale de Kazan. Intervention au Séminaire *Recherche scientifique, formation supérieure et politiques publiques pour un développement durable des grandes villes*. Séance du 15 octobre 2009 à Paris.

➤ Développement durable et développement *humain* durable

La présente recherche se réfère au concept de développement durable présenté par le Rapport Brundtland comme matrice de réflexion pour faire face à ce défi. Le sens que nous lui donnons mérite d'être précisé car cette expression recouvre des contenus différents selon les utilisateurs²⁹. Elle synthétise une réflexion amorcée dans la décennie 1970. Plusieurs conceptualisations sont aujourd'hui passées de mode bien qu'ayant marqué les politiques de divers pays³⁰. A partir de 1990, les changements des rapports de force au sein de l'ONU du fait de la fin de l'Union soviétique et de vague dite de révolutions démocratiques (Huntington S. P.)³¹, permettent un redéploiement de la réflexion autour d'une définition du développement marquée par un plus grand humanisme que celle qui se mesurait jusque-là en termes de croissance des PIB³².

Deux démarches furent suivies, l'une au PNUE, l'autre au PNUD. Elles ont débouché sur deux conceptualisations formellement compatibles mais qui correspondent à des logiques institutionnelles et à de traditions culturelles et scientifiques différentes.

Au PNUE, le concept de *développement durable* (Sustainable Development) manifeste la prise en compte des problèmes écologiques majeurs. Il est résumé par la formule : un « *mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». Il vise à réorienter les techniques, les politiques et l'organisation sociale de manière à promouvoir un développement équitable des sociétés, en même temps qu'une meilleure relation de l'Homme à la nature. *En 1992 la Conférence sur l'environnement et le développement* de Rio de Janeiro lui a donné un caractère programmatique (Agenda 21) pour les

²⁹ Cette présentation résulte d'une recherche effectuée en 1993 et 1994 par Marcel Marloie auprès de plusieurs institutions internationales dans le cadre d'une convention avec le ministère Français de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Cf. Coopération internationale pour la Démocratie n° 4 Février 1995, 144 p.

³⁰ Le *développement endogène* proposé par l'UNESCO entre 1977 et 1982, à savoir *l'étude des conditions socioculturelles, des systèmes de valeur, des motivations et des modalités de participation des populations pouvant favoriser des processus de développement endogènes et diversifiés, répondant aux réalités et aux besoins des différentes sociétés* (Cao Trí, H et al. 1984). Le concept de Self Reliance (Sachs, I. and Silk, D. Guest eds., *Urban Agriculture and Self Reliance*, 1987 ; cité dans le rapport du PNUD) promeut la revalorisation des « savoir-faire par soi-même », la recherche de technologies « appropriées » aux besoins prioritaires de la société, le micro crédit aux personnes pauvres, la pluriactivité.

³¹ Entre 1974 et 1990, une trentaine de pays ont adopté des régimes politiques démocratiques.

³² Cette remontée de l'humanisme a produit des effets qui concernent la démarche méthodologique de la présente recherche. Dans le domaine des sciences sociales, la référence à l'humain a fait bouger les frontières entre les disciplines scientifiques. Dans les rapports entre la philosophie et la sociologie, elle a obligé à remettre en question les fondements positivistes du rationalisme des grands fondateurs de la sociologie européenne : Comte, Durkheim, Weber. Elle a revalorisé les méthodes sociologiques qui permettent d'introduire l'expérience individuelle, de mettre en relief la responsabilité et les possibilités de choix de la personne. Un nouveau rationalisme se développe, fondé non pas sur l'individu égoïste et solitaire, mais sur la personne responsable et solidaire. Parmi les multiples apports à ce nouveau rationalisme figurent la phénoménologie de Hursell, la dialogique de Bubber, la transdisciplinarité de Edgar Morin, le personnalisme de Emmanuel Mounier, la philosophie de l'action de Bakhtin (Boukharaeva L. 1997).

pouvoirs publics, les entreprises, la recherche et les acteurs des sociétés civiles. Plusieurs objectifs de cet Agenda 21 sont aujourd'hui repris à leur compte par les promoteurs de l'agriculture urbaine qui expliquent qu'elle peut contribuer à maintenir la diversité biologique, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à résorber le carbone. C'est à cette démarche que se rattachent en France les institutions de recherche, en particulier l'INRA (cf. *Programme fédérateur Agriculture et développement durable*, 2004).

Au PNUD, le concept de *développement humain* élaboré à la fin des années 1980, s'appuie notamment sur les travaux du Prix Nobel d'Economie Amartya Sen (Bendaoud, 2001) et sur la « Pyramide des besoins » du psychologue Abraham Maslow (Maslow 1954) selon lequel les besoins humains se hiérarchisent depuis le physiologique et la sécurité, à l'amour et à l'appartenance, ensuite à l'estime des autres, à l'estime de soi et enfin à l'accomplissement personnel. Ce concept de *développement humain* se matérialise par la publication annuelle depuis 1990 des *Rapports sur le Développement Humain* présentant un *Indicateur du Développement Humain* qui complète l'ancien indicateur du PIB par des données concernant la durée de la vie et l'éducation. Le concept de *développement démocratique* est avancé. La *bonne gouvernance*, la *démocratie participative*, l'*empowerment* deviennent des mots clés des politiques de développement.

Le PNUD proposa à partir de 1990 une unification des deux concepts dans celui de *développement humain durable*. Il est défini comme un mode de développement qui « *cherche à satisfaire les besoins du présent sans compromettre la possibilité des générations futures à répondre aux leurs. Il prend en compte les aspects environnementaux, économiques, sociaux et humains. Il répartit plus équitablement les fruits de la croissance, crée un environnement permettant aux personnes d'accroître leur autonomie et leurs capacités, et de participer aux décisions influençant leur vie* » [PNUD 1994]. Mais c'est le concept de développement durable qui est entré dans le langage courant. Nous l'employons pour notre part en lui donnant le contenu de développement humain durable, qui permet d'introduire en permanence des humanistes, des philosophes, des anthropologues et des sociologues dans la réflexion et dans les processus de décision sur le développement.

➤ Un changement de paradigme dans le rapport de l'urbain à la nature

La prise en compte du Défi urbain, la définition des concepts de développement durable, de développement humain, de développement humain durable, l'idée de réaffecter l'usage des sols urbains, périurbains et agricoles à diverses formes d'agriculture urbaine sont les manifestations d'un véritable changement de paradigme au sens de la représentation du monde, de l'organisation des sciences, de la définition des modèles théoriques et des concepts, de la manière de caractériser les problèmes et de les résoudre (Kuhn, 1962). Au paradigme de la modernité dans lequel l'Homme pourrait totalement maîtriser la nature et artificialiser sans cesse son mode de vie, se substitue depuis les années 1970 un paradigme post moderne dans lequel il fait partie de cette nature.

Dans le paradigme de la modernité, l'inégalité d'accès des urbains à la nature ne faisait pas problème pour les politiques d'aménagement urbain et périurbain. Car le progrès social était censé découler d'une croissance économique fondée sur le développement de l'économie marchande, sur la division du travail combinée avec la professionnalisation des activités et la rationalisation des processus de production (taylorisme), sur la division spatiale des activités. Il en découlait la croyance que l'urbain finirait par être totalement déconnecté des activités sur la nature, lesquelles seraient de plus en plus appropriées par les professionnels des espaces ruraux ou périurbains (agriculteurs, maraîchers, jardiniers professionnels) et au sein des villes par les métiers de l'urbanisme et du paysagisme.

Il s'en est suivi une structuration des politiques publiques. Les ministères de l'Agriculture de la plupart des Etats de la planète ne s'occupent que des acteurs du monde rural et ignorent l'activité agricole des urbains. Le jardinage urbain est ignoré par la statistique de la plupart des états occidentaux et des institutions internationales. Les thématiques des grands instituts nationaux et internationaux de recherche agronomique, les formations dispensées dans les grandes écoles d'agriculture ont jusqu'à présent ignoré la ville et l'urbain pour se dédier aux espaces ruraux, aux agriculteurs et aux entreprises agro-industrielles. Pour leur part, des disciplines propres à la ville telles que l'architecture et l'urbanisme ont cherché à domestiquer la nature pour l'intégrer à leur art. Mais elles ne concevaient

pas que l'urbain puisse durablement être un producteur de biens alimentaires, plus généralement un acteur de la mise en valeur de la nature.

L'activité des urbains sur la nature, notamment leur production agricole, fut ainsi considérée comme appelée à disparaître avec le progrès économique et social, avec le développement de l'économie marchande, de la division du travail et de la rationalisation des processus de production.

En conséquence, les politiques publiques de la plupart des pays industrialisés à économie de marché ont eu tendance à réduire le citoyen aux fonctions de consommateur de biens alimentaires et de plantes d'appartements, d'utilisateur de jardins publics ou d'espaces récréatifs au sein des villes ou à leur périphérie, de client de l'industrie du tourisme pour des séjours éphémères à la campagne, à la mer ou à la montagne.

Ce paradigme de la modernité a façonné les grandes villes de ces pays. Longtemps, les théories du développement ont considéré qu'il constituait le modèle à suivre. Il a fortement influencé les modèles d'urbanisation de la plupart des pays en développement et des nouveaux pays industrialisés tels que le Brésil, l'Inde, la Chine. L'Europe de l'Est et en particulier la Russie fait exception ce qui suffirait à justifier l'attention qui lui est ici portée.

A partir de la décennie 1960, la prise de conscience des dommages causés à l'environnement et de leurs graves conséquences sur la vie des êtres humains commence à provoquer des changements de perception. Des mouvements d'inspiration spirituelle tels que le *New Age* proposent un changement radical des modes de vie par un retour à la nature. Les institutions nationales et internationales entament un processus de réflexion et de dialogue qui modifie profondément le paysage scientifique et institutionnel, ainsi que les politiques des Etats.

L'évènement scientifique qui marque l'avènement de ce nouveau paradigme est le lancement en 1971 du projet MAB (Man and Biosphère) de l'UNESCO. Il accélère la prise de conscience concernant la perte de la diversité biologique, le changement climatique et la nécessité d'établir une relation durable entre l'Homme et la nature (Celecia J. 1997). Ce changement de perspective n'induit pas seulement la prise de conscience qu'il faut respecter cette nature, protéger la biodiversité, lutter contre les risques écologiques majeurs. Il conduit aussi à une réflexion sur l'Homme lui-même, sur le fait que son identité n'est pas seulement sociale et culturelle, qu'elle est aussi biologique et qu'il en découle la nécessité vitale d'un contact physique, personnel, libre avec la nature (Cf. encadré 2). On découvre ainsi que l'artificialisation de l'existence propre à la vie urbaine peut amputer l'Homme d'une partie de son identité. C'est un problème de santé au sens de l'OMS à savoir « un état de complet bien-être physique, mental et social ». L'écologie, discipline scientifique peu connue jusque-là, devient de plus en plus importante. Elle se définit comme la science ayant pour objet les relations des êtres vivants (animaux, végétaux, micro-organismes) entre eux et avec leur environnement.

Encadré 2. Artificialisation de l'existence et nature humaine

Il semble que l'artificialisation totale de l'existence soit incompatible avec la nature humaine. C'est la thèse centrale de l'ouvrage de Peggy .F. Barlett (*Urban Place – Reconnecting with the Natural World*, 2005) et des auteurs auxquels elle se réfère, tel Charles Lewis (page 1) :

Our ties to the green world are often subtle and unexpected. It is not merely that hemoglobin and chlorophyll bear striking similarities in structure, or that plants provide the pleasure of food and flowers. When people who garden find new friendships with neighbors, when a walk in the woods brings relief from pent-up tensions, or when a potted begonia restores vitality to a geriatric patient, we can begin to sense the power of these connections and the importance to physical and psychological well-being Charles Lewis.

Le PNUE est créé pour sa part en 1972 à la suite de la Conférence de Stockholm. Dans les années qui suivent, des ministères et des organismes chargés de l'environnement sont institués dans plus de cent pays (en 1969 pour les Etats-Unis, 1971 en France). A leur création ils envisagent de traiter l'environnement comme une question spécifique, isolée du reste. Mais très vite, les Etats se rendent

compte qu'il convient de modifier l'ensemble des politiques sectorielles (énergétiques, agricoles, industrielles, urbaines) dans le cadre d'un plan d'action mondial concerté.

La vigueur du mouvement est renforcée par l'émergence des organisations des sociétés civiles. La grande ONG internationale, « World Wide Fund for Nature (WWF) », avait été fondée en 1961. En France, le mouvement des « Amis de la terre » qui participe au développement de l'écologie politique date de 1969. Greenpeace naît à Vancouver en 1971. Entre 1970 et 1990, plus de 100 000 organisations environnementales sont créées dans le monde (Engfeldt, 2002).

Ces organisations des sociétés civiles nouent de multiples relations et alliances avec les institutions internationales. La Conférence de Stockholm et le PNUE agissent de manière à leur ouvrir le système des Nations unies. Dans les Grands Sommets de la Terre à la suite de Rio 1992, elles sont de plus en plus associées à la préparation des rencontres internationales, à leur conduite et à la mise en application des décisions prises (Marloie, 1995). Elles sont également associées aux réseaux internationaux et aux multiples initiatives qui aident à concrétiser les nouvelles orientations.

Dès lors, le rapport aux sols et à la nature n'est plus une question annexe. C'est la matrice qui structure les disciplines scientifiques et les concepts servant à inventer les nouvelles politiques urbaines. Les études se multiplient qui montrent l'interdépendance entre les êtres humains et l'environnement naturel, notamment en matière de santé. On conçoit de moins en moins que l'urbain puisse vivre déconnecté de celle-ci, et qu'il puisse vivre dans un environnement dégradé et pollué. Le jardinage des urbains et les autres formes de contact avec les sols urbains et périurbains apparaissent à la fois comme des réponses nécessaires aux problèmes sociaux des populations urbaines, et comme des moyens à mettre en œuvre pour traiter les dangers qui menacent la biodiversité, les climats, l'air, l'eau et les sols.

Les sols ont occupé une place moins centrale que la biodiversité, les climats, l'air, l'eau dans les grands Sommets mondiaux inaugurés par celui de Rio en 1992. C'est qu'ils avaient toujours été l'objet de préoccupations importantes de la part des organismes de recherche agronomique et de la FAO. Ceci tenait en premier lieu à l'angoissante question posée dès la création de la FAO à savoir qu'ils sont le support essentiel d'une production alimentaire qui doit s'accroître considérablement compte-tenu de l'augmentation de la population mondiale. Les risques de leur destruction par des pratiques agricoles inadéquates ont donc toujours fait l'objet d'une grande attention, sinon des Etats et de certaines agro-industries, du moins de la part de scientifiques³³ et des courants de pensée et d'action qui se connectent aujourd'hui dans la mouvance de l'agrobiologie. Le Rapport Brundtland est venu accélérer la prise de conscience des problèmes de pollution de ces sols, et introduire la problématique de la réaffectation de l'utilisation d'une partie d'entre eux pour faire face au Défi urbain. Plus récemment est apparue la prise de conscience des effets néfastes pour ces sols de l'étalement urbain et du modèle pavillonnaire.

➤ **La lutte contre la pauvreté par la conquête d'un élément du mode de vie de la classe moyenne**

Avec la question environnementale, la lutte contre la pauvreté est au cœur du Rapport Brundtland et du Rapport du PNUD. Mais la pauvreté peut être définie de diverses manières, qui ont des implications différentes sur l'utilisation des sols dans l'agriculture urbaine, particulièrement dans le type de jardinage à promouvoir. Il est donc nécessaire de préciser notre définition de cette pauvreté.

La statistique des Etats occidentaux utilise les concepts de pauvreté absolue et relative³⁴. Ils se réfèrent essentiellement à la satisfaction des besoins physiologiques des personnes. On calcule ainsi

³³ On se souvient en France des interventions médiatiques et alarmistes du professeur René Dumont.

³⁴ Selon le Larousse, la *pauvreté relative* concerne les individus qui ne peuvent pas disposer des biens auxquels ils devraient avoir normalement accès, dans une société donnée et à un moment donné. En France par exemple, pour l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) une unité de consommation est dite *pauvre* si son revenu est inférieur à 50% du revenu médian français. Pour Eurostat (le service statistique de la Commission européenne), le seuil est de 60%. La pauvreté absolue est la situation dans laquelle un individu n'est

que 14,1 % de la population française vit sous le seuil de pauvreté absolue en 2009. Cette approche statistique est complétée implicitement ou explicitement par des critères qualitatifs qui dépendent de la conception de la personne humaine et de ses besoins. Les analyses d'inspiration marxiste utilisant le concept d'aliénation ont insisté sur la vulnérabilité des sociétés dans lesquelles l'*Homme unidimensionnel* (Marcuse H. 1964) semble dépendre uniquement des rapports sociaux du capitalisme et de l'économie de marché. Il s'en est suivi ce que le sociologue Alain Caillé qualifie de vision économiste du monde, dans laquelle toute réponse à un besoin est formulée en termes de services rendus par l'économie marchande et non par un accroissement de la capacité des personnes à y répondre donc à accroître leur autonomie et leurs savoir être (Caillé et al., 2008). Le concept de développement humain durable repose pour sa part sur une perception largement inspirée par la hiérarchie des besoins d'Abraham Maslow. En premier lieu, la personne doit satisfaire ses nécessités physiologiques (s'alimenter, se vêtir, se loger) et se sentir en sécurité. Quand ces deux conditions de base sont réunies, elle peut ambitionner de satisfaire les autres besoins, d'abord celui d'amour et d'appartenance, ensuite l'estime des autres, puis l'estime de soi et enfin l'accomplissement personnel.

Dans cette perspective, le concept de pauvreté s'applique à une gamme élargie de besoins. On perçoit alors clairement que les moyens de lutter contre tel aspect de la pauvreté peuvent être contradictoires avec d'autres aspects comme l'illustre le débat bien connu et politiquement sensible des effets pervers d'une aide sociale qui peut développer une mentalité d'assistés faisant obstacle à l'estime de soi et à l'accomplissement de la personne. On comprend aussi que la sortie de l'état de pauvreté est un changement à la fois quantitatif et qualitatif des modes de vie. Cet ensemble de considérations nous conduit dans la présente recherche à porter une attention particulière :

- à la nature qualitative du jardinage, qui peut évoluer depuis le jardin du pauvre répondant au besoin physiologique de se nourrir, au jardin d'Eden qui évoque le rêve de satisfaire tous les besoins humains ;
- à la taille des jardins qui offre la possibilité, soit de traiter la pauvreté à la marge, soit d'en sortir définitivement ;
- aux normes d'utilisation des jardins qui permettent ou non aux personnes d'exercer leur créativité en matière esthétique ;
- à la place de l'économie non marchande et à ses fonctions en matière de satisfaction des nécessités physiologiques, de sécurité (résilience aux crises de l'économie marchande), d'amour et d'appartenance, d'estime des autres et de soi-même, d'accomplissement personnel.

➤ La reconnaissance du jardinage et du potentiel de l'économie non marchande

Du fait de l'importance de l'économie non marchande dans l'agriculture urbaine et plus précisément dans le jardinage urbain, il convient de préciser la place de ce concept dans notre recherche. Fernand Braudel la désignait comme un ensemble très diversifié d'activités formant les *structures du quotidien*, lesquelles constituaient selon lui le socle de la société (Braudel, 1979). Les progrès de la division du travail, de l'économie marchande et de la professionnalisation des activités ont fortement réduit ces activités. Mais elles occupent encore entre le quart et le tiers de la richesse nationale dans les pays d'Europe de l'Ouest. Elles ne sont pas comptabilisées dans les PIB (Produits intérieurs Bruts) qui évaluent la richesse nationale. C'est une des raisons qui pousse à réfléchir sur les indicateurs de performance économique et de progrès social (Stiglitz, J. E., Sen A., Fitoussi J-P., 2009).

Pour ce qui concerne l'agriculture urbaine, le rapport du PNUD de 1996 estime que sur les 800 millions de personnes pratiquant cette activité dans le monde, seulement 200 millions produiraient pour le marché, dont 150 millions à plein temps. La grande majorité des *agriculteurs urbains* serait donc en fait des jardiniers extra professionnels, dont l'activité est dirigée essentiellement vers l'autoconsommation³⁵.

pas capable de subvenir à ses besoins primaires. L'ONU estime qu'un individu est dans une situation de pauvreté absolue quand *il n'a pas les moyens de se procurer un panier de biens relatifs à sa survie*.

³⁵ Le concept d'industrie distincte (*distinct industry*) utilisé dans ce rapport pour qualifier l'agriculture urbaine est mal choisi. Celui d'*activité distincte* (*distinct activity*) est plus adapté.

Cette activité est pratiquement ignorée par les spécialistes de l'agriculture comme en témoignent trois ouvrages récents de personnalités scientifiques reconnues³⁶. Le livre de Marcel Mazoyer (ancien Professeur à l'Institut Agronomique de Paris) et de Laurence Roudart sur *l'Histoire des agricultures du monde* (1997), mentionne les jardins des époques anciennes mais pas ceux d'aujourd'hui. Celui de Michel Griffon (qui fut directeur scientifique du CIRAD) intitulé *Nourrir la planète* (2006) fait l'éloge du maraîchage périurbain mais l'identifie à l'activité professionnelle des agriculteurs spécialisés dans cette activité. Celui des actuels présidents de l'INRA et du CIRAD, Marion Guillou et Gérard Matheron, *9 milliards d'hommes à nourrir* (2011), n'y fait aucune allusion.

La théorie économique permettant de rendre compte de cette réalité pourrait être l'économie politique institutionnaliste qui s'est développée dans la tradition de Karl Polanyi et de Marcel Mauss. Selon le sociologue Alain Caillé (Caillé A. et al, 2007), elle permet de comprendre comment le système de *Marché* interfère avec deux autres formes de circulation des biens et des services : la *Redistribution* étatique et la *Réciprocité* une fonction non marchande du jardinage urbain. La pratique de réciprocité a beaucoup régressé en France mais reste importante dans les pays comme la Russie et le Brésil. Elle désigne tous les échanges, dons et contre dons auxquels la production des jardins donne lieu au niveau local, au sein des familles, entre les familles, vers les écoles, les maternelles. Il reste que plusieurs fonctions non marchandes de l'agriculture urbaine ne relèvent pas de la circulation des biens et services puisqu'il s'agit d'autoproduction et d'autoconsommation.

La présente recherche nous a sans cesse confronté à des questions fondamentales concernant cette économie non marchande : l'évaluation économique des fonctions du jardinage en terme d'économie de l'alimentation, de la santé, des loisirs, de l'éducation des enfants ; la concurrence dans l'utilisation des sols pour le jardinage, pour l'agriculture urbaine professionnelle (maraîchage), pour l'agriculture rurale. Il n'était pas dans l'objet de cette recherche de traiter en profondeur de ces sujets. Nous avons rassemblé les éléments permettant de les problématiser.

➤ **Définition des concepts : sol, sol produit social, sols jardiniers, agriculture urbaine, jardins, jardinage, concepts jardiniers, multifonctionnalité**

Le contexte théorique qui vient d'être présenté induit une définition spécifique des principaux concepts que nous utilisons dans la présente recherche : le sol, les sols jardiniers, l'agriculture urbaine, le jardin, le jardinage, les modèles de jardinage.

Sol

Le sol est à la fois une surface (sol-surface) qui sert de support à la construction des infrastructures, et un volume (sol-volume) qui remplit de multiples fonctions, en premier lieu la production végétale. Pour ce qui concerne le sol en tant que volume, nous nous référons à la définition de Dokoutchaïev : *le sol est un corps vivant de la nature, au même titre que les plantes et les animaux, qui naît, se développe, vit de diverses manières et peut mourir.*

Ce sol-volume est composé de diverses couches, la « terre » étant la couche supérieure enrichie en matières organiques. Cette partie du sol peut être profondément transformée par le travail humain. Les sols agricoles et jardiniers sont donc des produits sociaux au sens où les conditions législatives et réglementaires, les pratiques culturelles et l'éducation peuvent jouer un rôle fondamental dans leur évolution.

Le sol substrat de l'agriculture hydroponique (tel que sable, pouzzolane, billes d'argile, laine de roche) est exclu de l'étude ainsi que les jardins sur les toits, la terre des pots de fleurs et autres récipients dans les terrasses, balcons et appartements.

³⁶ Les thèmes « *nourrir la planète* » et « *la faim dans le monde* » donnent lieu à une production régulière de livres, le dernier étant celui du ministre français de l'Agriculture Bruno Le Maire du 17 novembre 2011 aux éditions du Cherche Midi. Tous reproduisent le même point aveugle à propos du potentiel du jardinage urbain.

Le sol, un produit social

Le sol est un *produit social*, en ce sens que ses qualités résultent pour une très grande partie de l'activité humaine.

La qualité du sol est influencée par la manière de le travailler, retournement par le bêchage ou le labour, ou utilisation de la grelinette et autres outils qui l'aèrent sans le retourner. Enfin, la manière de l'amender et de le fertiliser est déterminante. Le dispositif d'expérimentation des 42 parcelles de l'INRA Versailles en est un parfait exemple.

En 1928, ce dispositif d'expérimentation fut mis en place par Demolon, Burgevin et Hénin. Il s'agissait d'identifier les effets des différents types de fertilisants (N, P, K) et d'amendements (chaulage, apports de fumier ou de scories...) sur l'évolution à long terme de ces sols.

Photographie 2. Le dispositif d'expérimentation de l'INRA à Versailles



©Louiza Boukharaeva. Mars 2012.

Aujourd'hui, soit 84 ans plus tard, les différences se voient à l'œil nu (photo ci-jointe). Dans les parcelles ayant reçu un apport régulier de fumier, la quantité de matière organique a augmenté de 30 % ce qui a stimulé l'activité biologique et amélioré les propriétés physiques et chimiques des sols. Celles-ci se reconnaissent à leur couleur foncée. L'effet inverse le plus spectaculaire est l'acidification accentuée des sols ayant régulièrement reçu des engrais azotés ammoniacaux qui ont conduit à la libération d'aluminium toxique pour les plantes. Il peut être remédié à cette acidification par l'apport périodique de chaux ou de scories.

Sols jardiniers

Les sols des jardins sont l'exemple même d'un produit social, à savoir des sols *socialement et culturellement fabriqués*. Ils sont d'une qualité particulière, qualifiée d'*exceptionnelle fertilité* (Chevery 2009, p. 48 et 171). Céline Pernin, Christophe Schwartz et al en fournissent la description suivante : *ces sols appelés hortisols ou sols anthropiques hortiques selon les auteurs, ont un horizon de surface de 20 à 40 cm d'épaisseur, de couleur sombre, en moyenne 4 % de matière organique (1 à 3% pour*

les sols agricoles), une activité microbienne favorisée et une structure du sol optimisée . En résumé, leurs propriétés physico-chimiques sont fortement modifiées (Synthèse bibliographique du programme SOJA, 2009). Leurs fertilités et leurs contenus en produits polluants varient toutefois très fortement en fonction de leur histoire et des pratiques culturelles.

Agriculture urbaine

L'agriculture urbaine est définie ici comme *l'activité des urbains sur les sols dans l'espace intra urbain et périurbain, et à des distances plus ou moins grandes, y compris dans les maisons de campagne, les jardins, vergers ou potagers avec maisonnettes*. Une partie de cette activité est professionnelle, qualifiée pour l'essentiel de maraîchage, que nous appelons *Agriculture Urbaine Professionnelle*. L'autre partie est non professionnelle et essentiellement non marchande. Elle peut être qualifiée d'*Agriculture Urbaine Familiale* et plus simplement de jardinage urbain.

Jardins

Céline Pernin, Christophe Schwartz et al définissent le jardin comme *un lieu dans lequel des particuliers amateurs produisent en pleine terre des végétaux ornementaux (jardins d'agrément), potagers et/ou vergers (jardins potagers)*. La surface des jardins est variable ainsi que la part relative de cette surface consacrée aux différents usages ornementaux et potagers. La localisation des jardins peut être dans la ville, hors de la ville, à proximité directe ou non de l'habitat en excluant les jardinières de bords de fenêtre, les cultures de terrasses et plus généralement les productions hors sol. Le jardin peut être individuel (privatif, particulier, d'agriculteur), collectif (associatif, familial, ouvrier, partagé, d'insertion ou pédagogique). La production des jardins (fruits, légumes, plantes ornementales) est destinée à l'autoconsommation, à des dons, des échanges ou peut dans certains cas intégrer des filières de consommation limitées et locales. (Synthèse bibliographique du programme SOJA, 2009).

Compte-tenu de l'importance que nous attribuons à la fonction d'extension de l'habitat urbain, nous incluons dans notre définition du jardin la remise à outils et l'éventuelle maisonnette avec dépendances (WC, sauna). Nous obtenons ainsi une définition large, comme celle de la ferme agricole qui inclut les bâtiments et l'habitation de l'agriculteur. Si la maisonnette du jardin devient l'habitation principale, elle prend le nom de pavillon et le jardin désigne alors uniquement la parcelle de sol qui l'entoure.

Les modèles de jardins

Certaines formes de jardinage sont fixées par la pratique, définies par les législations et conceptualisées par l'analyse scientifique. Elles sont ici qualifiées de modèles. Nous avons identifié dans la littérature sept « modèles » que nous avons retenus pour notre analyse :

- 1/ le modèle de la *Cité-jardin* de Ebenezer Howard (Burlen K. 1987) qui combine l'habitat urbain, la production alimentaire et l'accès à la nature ;
- 2/ le modèle des *jardins ouvriers* dans lesquels des parcelles de potagers au sein d'un espace collectif sont cultivées par des ménages habitant le plus souvent dans des appartements au sein d'immeubles collectifs ;
- 3/ le modèle des *jardins partagés*³⁷ potentiellement ouverts à tous les habitants d'un quartier ;
- 4/ le modèle des jardins d'insertion, y compris en France les *Jardins de cocagne* et les *Jardins du cœur*, qui s'adresse à des personnes en grandes difficultés ;
- 5/ le modèle des jardins thématiques (jardins pédagogiques, thérapeutiques ou jardins des *simples*) ;
- 6/ le modèle pavillonnaire (incluant pour simplifier la maison de campagne) dans lequel le jardin entoure la maison d'habitation en totalité ou en partie ;
- 7/ le modèle que nous qualifions de « collectifs de jardins » d'Europe du Centre, du Nord et de l'Est ; ce modèle complète l'habitat en appartement par une parcelle de terrain dans un espace collectif.

³⁷ L'Office international du Coin de terre et des Jardins familiaux a défini (Congrès de Birmingham 1976) trois types de jardins collectifs (Allotment Gardens). Ce sont 1/ les jardins traditionnels de type jardins ouvriers avec de petites parcelles (Small plots), 2/ les jardins de loisirs (Leisure Gardens), 3/ les jardins partagés (Community Gardens).

Les jardins des monastères, les jardins de Curés, les jardins aristocratiques qui matérialisent la culture savante transmise et développée depuis l'antiquité voient leur nombre diminuer. Ils pourraient être eux aussi qualifiés de modèles. Nous les utilisons ici plus comme des références pour la réflexion.

En France, l'appellation *jardins ouvriers*, est aujourd'hui remplacée par celle de jardins familiaux à l'initiative de la *Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs* qui remplace l'ancienne *Fédération Nationale du Coin de Terre et des Jardins Ouvriers*. Nous choisissons de ne pas qualifier ces jardins familiaux de modèle car ils sont actuellement en évolution.

Le Jardin d'Eden est une représentation symbolique, poétique. Le jardin de peine est un qualificatif. Ce ne sont pas des modèles.

Le jardin du pauvre, appelé aussi champ des pauvres ou clos des pauvres fut un modèle au 19^{ème} siècle, mais ne l'est plus. En revanche, il peut servir à qualifier des formes de jardinage dans certains modèles ci-dessus mentionnés.

Jardinage

Le jardinage est l'activité qui s'exerce sur ces jardins, en premier lieu le travail du sol. C'est aussi un ensemble d'activités associées : aménagement et entretien des infrastructures (voies d'accès, eau et électricité, maisonnette et dépendances, remise à outils) ; approvisionnement en semences, plants, produits de traitements, amendements et fertilisants ; préparation des aliments, conservation, transformation familiale.

Multifonctionnalité

La multifonctionnalité des sols est d'abord comprise comme l'ensemble de leurs fonctions économiques, écologiques, sociales et culturelles. Six fonctions sont actuellement définies : 1/ production de biomasse, notamment pour l'agriculture et la foresterie ; 2/ stockage, filtrage et transformation d'éléments nutritifs, de substances et d'eau ; 3/ vivier de la biodiversité, notamment habitats, espèces et gènes ; 4/ environnement physique et culturel de l'homme et des activités humaines ; source de matières premières ; 5/ réservoir de carbone ; 6/ conservation du patrimoine géologique et architectural (Parlement européen, 2004, pp. 15-16).

La présente recherche concerne pour une part la fonction dite de production de biomasse des jardins à savoir la production alimentaire des potagers et jardins. Elle porte par ailleurs sur la fonction dite d'environnement physique et culturel de l'homme et des activités humaines. Il s'agit d'un ensemble diversifié au sein duquel nous avons retenu ce que nous qualifions de *fonctions de villégiature* : la santé et la thérapie, l'extension de l'habitat urbain, les loisirs, la liberté et l'expression de soi-même, l'éducation des enfants et le maintien des liens intergénérationnels.

Les interactions entre ces diverses fonctions produisent des effets synergétiques du point de vue du traitement de la pauvreté, de la violence, de la résilience aux crises et de l'organisation des modes de vie.

Partie I. La méthode de la recherche (cf. schéma fonctionnel page 23)

I.1. L'état de l'art

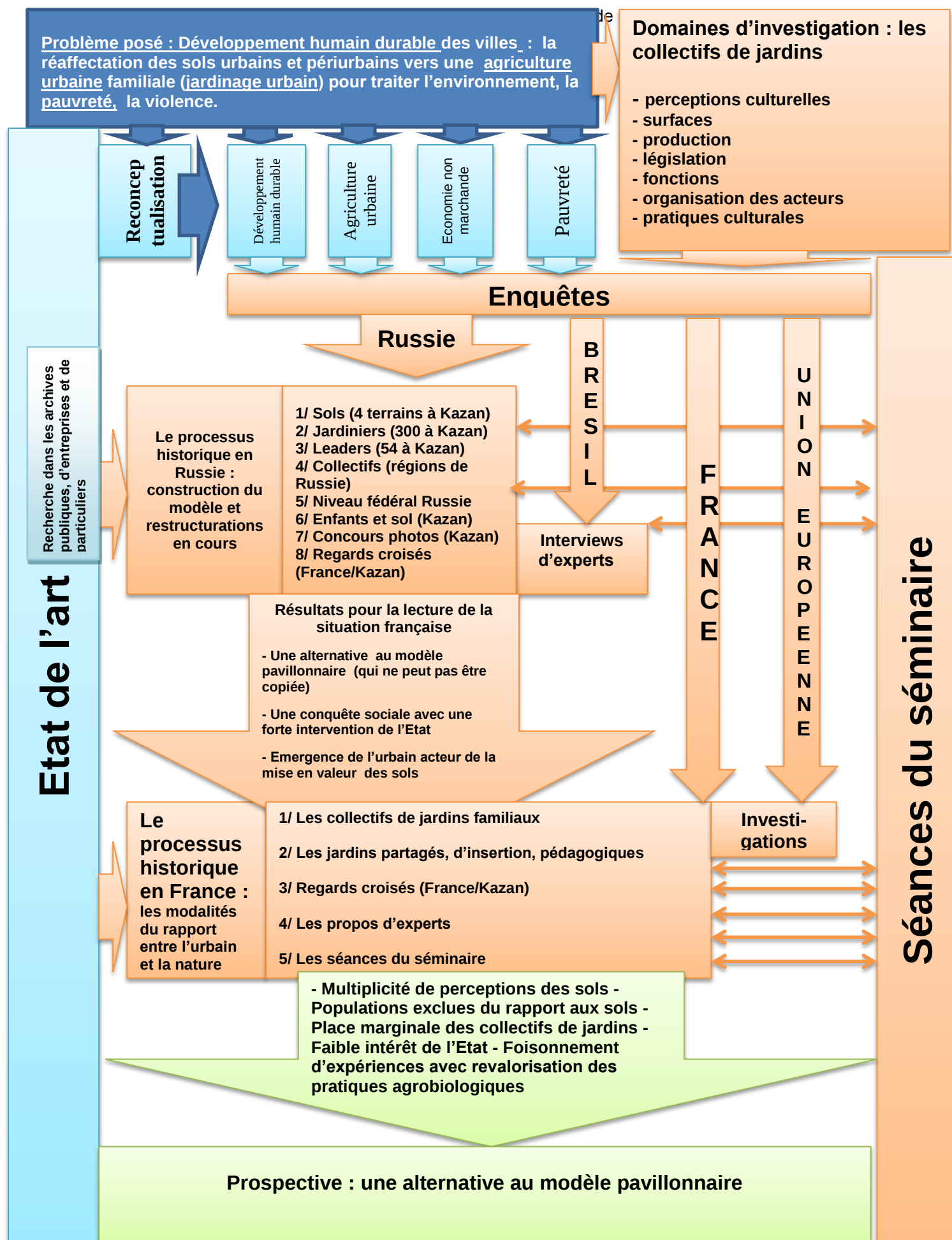
L'analyse de la bibliographie existante et des sources d'information statistiques a été principalement conduite dans trois directions : identifier les fondements du dialogue entre sciences du sol et sciences sociales, reconstituer des processus historiques ; comprendre les fonctions économiques, sociales et culturelles des jardins et des sols jardiniers. Il s'est agi d'identifier les acquis sur lesquels pouvait s'appuyer la recherche, de repérer les questions non traitées au regard de la problématique du projet, et d'indiquer les objectifs à atteindre.

I.1.1. Les fondements du dialogue entre sciences du sol et sciences sociales

L'ouvrage *La gestion durable des sols* publié en 2008 et coordonné par Laëtitia Citeau, Antonio Bispo, Marion Bardy et Dominique King (opus cité) propose d'impulser de nouvelles recherches associant sciences du sol et sciences sociales. Cette proposition s'inscrit dans la démarche pluridisciplinaire de Vassili V. Dokoutchaiev. En conclusion de cet ouvrage, ils se réfèrent à l'économie comportementale qui *démontre que les individus peuvent répondre à des incitations de type moral ou social*. Ils préconisent *des démarches concertées associant plusieurs types d'acteurs dans un espace donné* (page 284). Ils proposent *d'identifier et d'associer les usagers directs et les usagers indirects, tels que la société civile, qui peuvent alors exercer une pression sur les utilisateurs directs* (page 285).

Cette démarche se différencie de tout un courant des sciences sociales (positiviste et structuraliste) qui allait jusqu'à nier l'existence des choix individuels en se centrant sur les déterminismes sociaux, historiques, psychiques au sous-bassement des comportements humains. Elle correspond à celle que nous conduisons en sociologie, qui reconnaît à la personne humaine une part de choix conscients et libres, et qui identifie comment de petits changements de comportements individuels provoquent des *transformations macro sociales*³⁸.

³⁸ Expression de l'un de nos partenaires, Eugène Akimkin, Chercheur au *Centre de sociologie de l'administration* de l'*Institut de sociologie* de l'*Académie des Sciences* de Russie (Moscou). Séance 5 de notre séminaire, 20 mai 2010.



I.1.2. Les processus historiques

➤ L'évolution des théories de l'agriculture urbaine

Le Rapport du PNUD sur l'agriculture urbaine (Smit et al 1996) nous a servi de point de départ. Nous avons d'abord identifié le processus institutionnel en amont de ce Rapport et les publications qui étaient allés de pair : premiers articles sur l'agriculture urbaine dont ceux de Ignacy Sachs dans les années 1970 et 1980 ; travaux de la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement (créée en 1983 au sein du PNUE) qui ont conduit à la présentation du Rapport Brundtland. Nous avons ensuite identifié la production scientifique sur l'agriculture urbaine en aval de ce Rapport en prolongeant une revue de la littérature que nous avons effectuée antérieurement grâce à l'exploitation de la base de données du *Commonwealth Agricultural Bureau* (Boukharaeva, Marloie, 2006).

Les publications sur cette agriculture urbaine ont connu une croissance exponentielle après 1996, dépassant rapidement la centaine par an. Une bibliographie réalisée par l'ETC Urban Agriculture Programme (Pays-Bas) et publiée en 2003 par le *Swedish International Development Agency* compte 804 pages. Comme dans le rapport du PNUD, les sols y sont abordés du point de vue des relations entre leur pollution et la santé humaine (pp. 244-279). Un chapitre spécial est par ailleurs consacré à l'approche territoriale (*Urban Agriculture and Land Use Planning*, pp 554 -616).

La présentation de l'agriculture urbaine dans le chapitre 9 du Rapport Brundtland résulte des travaux d'économie du développement et de l'environnement conduits dans la décennie 1980 par des scientifiques (Sachs, 1981 – Sachs et Silk, 1990), l'Université des Nations Unies³⁹, l'UNICEF⁴⁰. Ces travaux proposent de modifier l'usage des sols urbains et périurbains pour lutter contre la pauvreté et améliorer l'écologie urbaine. Les acteurs sont à la fois les familles urbaines, les producteurs agricoles et les entreprises. Les sols sont considérés principalement comme des volumes, plus ou moins sains ou pollués. Les territoires pris en compte sont les zones intra et périurbaines.

Dans le rapport du PNUD de 1996, Anders Wijkman, directeur du Bureau des politiques et des programmes de cette organisation, propose que l'agriculture urbaine soit reconnue et traitée en tant que « distinct Industry ». Ceci impliquerait qu'elle apparaisse explicitement dans les systèmes statistiques et fasse l'objet de politiques publiques spécifiques au même titre que l'agriculture rurale et les autres branches d'activités.

Sans prétendre donner une définition exhaustive de l'agriculture urbaine, le Rapport la présente comme un phénomène universel dans le temps et dans l'espace. Il rend compte des résultats d'enquêtes conduites en 1991 et 1992 par le *Urban Agricultural Network* dans dix-huit pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, de missions effectuées dans divers autres pays, de la collecte de références sur l'Europe, l'Amérique du Nord, le Moyen-Orient, la Russie, les Caraïbes, les Iles du pacifique.

L'agriculture urbaine est présentée comme *une industrie qui produit, transforme et commercialise de l'alimentation et des combustibles, largement en réponse à la demande quotidienne, largement en réponse aux besoins des consommateurs de l'intérieur des villes, cités ou métropoles, sur des terres ou des eaux dispersées dans les régions urbaines et périurbaines, appliquant des méthodes de production intensive, utilisant et recyclant des ressources naturelles et des déchets urbains, produisant une diversité de produits végétaux et animaux* (page3). Cet important secteur d'activités fournirait plus de 15 % de la valeur de la production alimentaire mondiale.

³⁹ Tricaud P-M. *Urban Agriculture in Ibadan and Freetown*. Paris : United Nations University, Food-Energy Nexus Programme, 1987 – Yue-man Y. *Urban Agriculture in Asia*. Paris : United Nations University, Food-Energy Nexus Programme, 1985. Cité dans le rapport du PNUD.

⁴⁰ Urban Resource Systems. *Urban Agriculture : Meeting Basic Food Needs for the Urban Poor*. Urban Examples 9. New-York: UNICEF, 1984. Cité dans le rapport du PNUD.

Deux évolutions nécessitent d'être mentionnées dans les travaux qui ont succédé à ce rapport.

Au niveau de la prise en compte de l'acteur familles urbaines et du jardinage urbain familial, le contenu du Rapport rend compte de son importance en indiquant que sur les 800 millions de personnes concernées par l'agriculture urbaine dans le monde, 600 millions y travailleraient pour leur propre consommation. Cette importance varie énormément selon les régions du monde : 10 % des familles urbaines dans certaines grandes villes d'Amérique du Nord, 65 % à Moscou, 80 % dans certaines petites cités de Sibérie et d'Asie.

Mais la conceptualisation adoptée mélange à la fois les activités marchandes et non marchandes, professionnelles et familiales :

A Nairobi, une jeune maman trouve un endroit au bord de la route près de sa maison, où des déchets ont été entassés et brûlés pendant des années. Identifiant la meilleure qualité du sol, elle y crée un jardin où elle plante des haricots et du maïs. La récolte lui permet de nourrir sa famille, tout en conservant des haricots secs pour la saison sèche et de vendre des épis de maïs grillés au bord de la route près du jardin.

A Jakarta, une firme transnationale d'agrobusiness installe une grande ferme de production de champignons et une usine de mise en boîtes de conserve pour l'exportation sur les marchés mondiaux. Le terreau produit par la culture des champignons est vendu aux petits agriculteurs qui l'utilisent pour améliorer le sol de leur jardin.

La jeune maman et la firme transnationale sont des agriculteurs urbains. Toutefois, chacun a ses propres besoins existentiels (special support requirements) et contribue de manière différente à l'aménagement (make up) économique, social et environnemental de la ville [P. 53].

En s'inscrivant explicitement ou implicitement dans le cadre théorique dessiné par ce Rapport, plusieurs courants de recherche ont fait totalement disparaître l'acteur *familles urbaines*. Au niveau des définitions, Olanrewaju. B. Smith, Paule Moustier, Luc Mougeot et Abdou Fall en ont recensé et analysé neuf (Smith et autres, 2004). Une seule relève d'une approche sociologique et se réfère centralement à l'acteur urbain⁴¹. Les trois définitions qui ont la préférence des auteurs et qui ont fortement influencé les travaux du CIRAD et de l'INRA⁴² combinent des approches géographiques (localisation au sein et autour de la ville) et économiques : *flux de ressources et de produits entre l'agriculture et la ville* (page 29). Christine Aubry et Jeanne Pourias se réfèrent tout particulièrement à Van Veenhuizen (2006)⁴³, qui propose que soit considérée comme agriculture urbaine *« la culture de plantes et l'élevage d'animaux pour la nourriture et d'autres usages, dans et autour de villes de dimensions variées, et des activités reliées comme la production et la fourniture d'intrants, la transformation et la vente des produits. L'agriculture urbaine est située dans ou aux franges de la ville, et comprend une grande diversité de systèmes de production, depuis ceux d'autosubsistance à l'échelle du ménage jusqu'à des systèmes entièrement dédiés à la commercialisation. »*

La quasi exclusion de l'acteur urbain en privilégiant les agriculteurs de la périphérie des villes s'est effectuée semble-t-il à partir de la conceptualisation adoptée par la FAO [1999] qui effectue une distinction entre deux concepts » :

- l'agriculture urbaine qui est réduite à une activité sur « *de petites surfaces, (par exemple, terrains vagues, jardins, vergers, balcons, récipients divers) utilisées en ville pour cultiver quelques plantes et élever de petits animaux et des vaches laitières en vue de la*

⁴¹ « *L'agriculture urbaine est comprise comme l'ensemble des activités agricoles effectuées dans les zones urbaines ou à leur périphérie, par des gens vivant dans les frontières administratives de la ville* » (Lourenco-Lindell cité par Smith et al, 2004).

⁴² Citant Moustier et Fall, André Torre écrit : *On considère généralement que le terme d'agriculture urbaine ou périurbaine désigne les activités agricoles localisées dans la ville ou à sa périphérie, mais également l'agriculture dont les produits sont majoritairement destinés à la ville et qui se trouve localisée sur des sols ou des terrains pour lesquels existe une alternative entre un usage agricole et un usage non agricole des ressources* (Torre, 2012).

⁴³ Van Veenhuizen R. "Cities Farming for the Future" in *Cities Farming for the Future: Urban Agriculture for Green and Productive Cities*, ed. R. van Veenhuizen (RUAF Foundation, IIRR and IDRC, 2006), p. 2

consommation du ménage ou des ventes de proximité ». L'activité agricole des urbains hors de la ville disparaît ;

- l'agriculture périurbaine qui est effectuée dans le pourtour des villes par les agriculteurs et les entreprises de l'agrobusiness.

Il s'en est suivi en France que le ministère de l'Agriculture et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ont adopté facilement le concept d'agriculture périurbaine pour rejeter de fait celui d'agriculture urbaine. Le concept d'agriculture urbaine était pourtant connu grâce aux publications d'Ignacy Sachs sur la base de ses analyses en termes d'écodéveloppement [Sachs et al, 1981 - Sachs et Silk, 1990], à un ouvrage de Georges Monédiaire au titre particulièrement actuel : *Agricultures urbaines et villes durables européennes* [Monédiaire, 1999] et aux travaux du CIRAD sur plusieurs régions du monde. Aujourd'hui, il semble que le concept va être plus largement accepté. Plusieurs universitaires s'y réfèrent centralement (Consales, 2005 - 2009). Un thème de recherche sur l'agriculture en ville a été ouvert récemment à l'INRA/SAD sous la direction d'André Torre (Torre, 2012). Christine Aubry centre depuis plusieurs années ses travaux sur l'agriculture urbaine en Afrique, au Canada et en France. Le 6 juin 2012, la Mairie de Paris, l'Ecole du Breuil en partenariat avec le *Centre national de la fonction publique territoriale* (CNFPT) organisaient une journée d'étude intitulée *L'agriculture urbaine demain en Ile-de-France*. Mais c'est la combinaison des approches géographiques et économiques qui reste prédominante, avec une sous-utilisation des approches sociologiques.

Au niveau des fonctions, le Rapport met en relief trois fonctions essentielles de cette agriculture : la production alimentaire, l'emploi et l'amélioration de l'environnement. Il aborde les relations entre sols et santé du point de vue des risques, et évoque le meilleur bien-être par l'amélioration de l'esthétique et de la solidarité communautaire, l'amélioration de l'image de soi et de son statut dans la communauté, l'atténuation des chocs dus aux crises civiles et économiques. En cohérence avec le Rapport Brundtland, les sols continuent d'être considérés comme des volumes. Il s'agit également des sols en zones intra et périurbaines.

La conceptualisation de l'agriculture urbaine effectuée par André Fleury et Pierre Donadieu de l'*Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles* se différencie de ces travaux en se situant dans une perspective d'aménagement du territoire et des paysages. Pour eux, l'agriculture urbaine désigne essentiellement *les systèmes agricoles des périphéries urbaines orientées vers les nouveaux besoins urbains* (Fleury, Donadieu, 1997). Le sol est ici considéré principalement sous l'angle esthétique, ce qui apporte une dimension qui n'était pas développée dans le Rapport du PNUD.

Du côté des institutions internationales, la Banque mondiale l'intègre dans ses mots clé alors qu'elle en ignorait autrefois l'existence⁴⁴. La FAO a créé en 1999 un *Groupe de travail interdépartemental sur l'alimentation des villes*, qui englobe les unités techniques chargées de « l'agriculture urbaine et périurbaine » et de « la fourniture et de la distribution des aliments aux villes ».

Ce concept fait aujourd'hui partie du langage courant dans la plupart des pays d'Amérique du Nord, du Centre et du Sud. Aux Etats-Unis, le Département de l'Agriculture commence à l'adopter. Avec l'appui du *Centre canadien de Recherches pour le Développement International* (CRDI), les représentants de vingt villes d'Amérique latine et des Caraïbes ont ratifié en avril 2000 la *Déclaration de Quito* (signée depuis par les responsables de plus de cinquante villes) manifestant leur engagement à l'égard de l'agriculture urbaine. Le Brésil, a engagé depuis l'an 2000 une politique volontariste de développement de cette activité pour lutter contre la faim et améliorer les conditions de vie. De nombreuses villes africaines inversent depuis plusieurs années le point de vue négatif qui prévalait jusque-là. C'est notamment le cas à Dar es Salam (Tanzanie) où le projet de développement durable intègre l'agriculture urbaine.

Du côté des ONG, le relais de l'*Urban Agricultural Network* est pris par un nombre croissant d'organisations et de réseaux mondiaux, continentaux et nationaux (Bonnefoy S. 2005 ; Brandini, P., Fleury, A. 2005 ; Nars J. 2005) tels que la fondation RUAF (Centre de ressources sur l'Agriculture

⁴⁴ Un texte de la Banque Mondiale qualifiait en 1994 de « vacant » les espaces ouverts autour de la ville de Moscou quand les deux tiers des habitants de cette ville y pratiquaient le jardinage (Bertaux A., Renaud B. 1994).

urbaine et la sécurité alimentaire) aux Pays-Bas, *AGUILA / Red Latinoamericana de Investigaciones en Agricultura Urbana* (Amérique latine et Caraïbes), *City farmer* (Canada), *Community Food Coalition's North American Initiative on Urban Agriculture* (Etats-Unis).

Les organismes de recherche commencent eux aussi à travailler sur ce thème, notamment l'*International Food Policy Research Institute*, IFPRI, le *Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale*, CGIAR. En France, le *Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement* / CIRAD, l'*Institut agronomique méditerranéen* de Montpellier, l'*Ecole nationale supérieure du paysage* de Versailles conduisent des recherches sur l'agriculture urbaine des pays de la méditerranée, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

Mais ce concept continue d'être absent de la statistique des institutions internationales et de la plupart des pays.

L'institutionnalisation de l'agriculture urbaine ne peut pas seulement être conçue sur la base du concept de *distinct industry* proposé par Anders Wijkman dans l'avant-propos du rapport de 1996, mais en tant que *distinct activity*, incluant les fonctions non marchandes de l'agriculture urbaine familiale et se référant à une définition large des besoins humains.

Au Brésil, le processus d'institutionnalisation a commencé par la création d'un service au sein du ministère du Développement Social. Deux mesures mises en place par ce ministère semblent avoir un impact important et durable. C'est en premier lieu une loi avec les moyens d'en vérifier l'application selon laquelle au moins 30% des achats des cantines scolaires doivent provenir de l'agriculture familiale. C'est un marché conséquent qui représente 16 millions de repas par jour scolaire, lesquels sont subventionnés par l'Etat fédéral et par de nombreuses municipalités. C'est ensuite le statut accordé aux petits producteurs agricoles et à leurs coopératives qui leur permet d'approvisionner ce marché. Il manque la reconnaissance officielle des ménages urbains comme fournisseurs possibles, et la sécurisation de l'accès aux sols.

L'étude du *jardinage urbain collectif multifonctionnel à grande échelle* de Russie contribue à reconceptualiser cette agriculture urbaine et ses fonctions.

➤ Le jardinage urbain de Russie

Le jardinage urbain de Russie a été abordé dans deux ouvrages qui l'étudient sous l'angle de la *datcha* (Lowell, 2003 - Traven, 2005). Bien que le sujet *Sols* n'y soit pas traité, ils ont le mérite de présenter une périodisation du développement historique des *datchas* et d'apporter des informations sur le jardinage. Quelques articles (Naudet 1997 – Hervé, 2001 - Clarke, 2002 - Zavisca 2003; Ortar, 2005 ; Hervouet, 2006 ; Southworth, 2006) ont porté sur l'évolution des fonctions d'alimentation et de villégiature depuis les années 1990.

Notre sous-projet de recherche dans les archives de la Fédération de Russie, de la République du Tatarstan et de l'entreprise de fabrication des moteurs d'avion de Kazan a eu pour but de collecter les informations sur le jardinage qui permettent de comprendre la formation du modèle actuel des collectifs de jardins. Il s'est agi ensuite d'effectuer un traitement systématique des données quantitatives sur le jardinage urbain fournies par l'appareil statistique de la Fédération de Russie sur la période 1980 à aujourd'hui. Enfin, nous avons recensé et analysé les textes législatifs publiés au cours des années 2000 concernant les collectifs de jardins et leurs maisonnettes. Ce sous-projet de recherche sur les archives permet de présenter une périodisation du développement du jardinage urbain collectif.

3. Définition des collectifs de jardins, potagers et datchas

Les définitions précises données aux collectifs de jardins, potagers et datchas dans le rapport du Comité d'État du cadastre du 1^{er} janvier 2008 permettent de comprendre les différences qualitatives entre ces diverses appellations.

Les collectifs de potagers ont pour but : « *la culture de petits fruits, de légumes, de cucurbitacées et autres cultures agricoles avec ou sans droit de bâtir une construction habitable légère avec ses dépendances.* » On perçoit ici que les potagers restent des lieux de production potagère (les arbres fruitiers ne sont pas mentionnés) en ouvrant la possibilité d'y construire une *construction habitable légère avec ses dépendances* qui peut permettre d'en faire un espace modeste de villégiature.

La définition du jardin fait moins de place aux productions potagères et reconnaît le droit d'en faire des lieux de villégiature plus effectifs : « *Les collectifs de jardins ont pour but la production des cultures fruitières et de petits fruits, le repos, avec le droit de construire une maison d'habitation et ses dépendances* ».

La définition des collectifs de datchas est davantage centrée sur les fonctions de villégiature tout en mentionnant le droit à la production : *elles ont pour but le repos, avec le droit de bâtir une construction habitable ou une maison, et avec le droit de planter et de produire diverses cultures agricoles.* »

Dans la réalité, les différences entre collectifs de datchas et de jardins ne sont pas toujours visibles. La majorité des Russes ne parlent pas de leur datcha mais de leur potager (Ogorod) ou de leur jardin (Sad). Leur seconde habitation s'appelle maisonnette (domik) ou maison (dom).

4. La statistique sur le jardinage urbain en Russie

Les données sur le jardinage urbain sont publiées dans les *Annuaire statistiques de Russie*. Des années 1980 à 2008, elles ont été collectées et traitées par des méthodes identiques ou comparables. La méthode dite d'observation statistique sélective est appliquée dans chacun des collectifs de jardins, de potagers ou de datchas. Les parcelles sont sélectionnées par une méthode d'échantillonnage aléatoire systématique. La personne interrogée est un particulier : le propriétaire, l'utilisateur, le propriétaire ou l'occupant du terrain affecté à la conduite du jardinage, de l'horticulture et de la datcha.

➤ Le jardinage urbain en France

Le développement historique des collectifs de jardins en France est bien connu, qu'il s'agisse des jardins ouvriers et familiaux (notamment Cabedos, Pierson, 1996), des jardins partagés (notamment Baudalet, Basset, Le Roy, 2008) ou des jardins d'insertion (FNARS, 2002 – Besse, 2009)⁴⁵.

En revanche, il n'existe pas à notre connaissance de recherche analysant le processus historique de marginalisation du jardinage urbain dans le rapport des citadins aux sols et à la nature. En d'autres termes, comment le rapport des urbains aux sols et à la nature s'est-il transformé au cours du 20^{ème} siècle pour aboutir à la situation actuelle ? En l'absence d'une vision claire de ce processus, l'injonction de « construire la ville sur la ville » pour lutter contre l'étalement urbain risque d'accroître les inégalités, la pauvreté et les causes structurelles de violence. L'investigation bibliographique a

⁴⁵ Mais à la différence de la Russie, l'appareil statistique français (comme celui de la plupart des autres pays du monde) ne permet pas d'appréhender cette réalité, ni de manière fine à une date donnée, ni dans son évolution.

porté sur l'identification des principales caractéristiques de cette évolution. La compréhension qui en découle pourrait être considérablement améliorée.

➤ **Le jardinage urbain dans les autres pays de l'Union européenne (cf. annexe 6)**

Nous avons cherché à comprendre les principales caractéristiques du jardinage urbain collectif des autres pays d'Europe en utilisant les informations de l'*Office international du coin de terre et des jardins familiaux* (Office international du coin de terre et des jardins familiaux, 2011), les publications de Richard Wildtshire pour le Royaume-Uni, de Anne Bellows sur la Pologne (Bellows, 2004), de Gérard Monédiaire sur la Pologne, la Slovaquie et la République tchèque (Monédiaire, 1999), de Yves Luginbühl sur la Hongrie et la Pologne (2003).

➤ **L'agriculture urbaine au Brésil, à Cuba et aux Etats-Unis (cf. annexe 6)**

La promotion de l'agriculture urbaine a fait partie de la panoplie des dispositifs utilisés dans la politique de lutte contre la faim conduite de 2002 à 2010 par le gouvernement d'Ignacio Lula Da Silva. Deux documents rendent compte de cette politique : un *Atlas des actions contre la faim*⁴⁶ et un *Panorama de l'agriculture urbaine et périurbaine au Brésil, et des directives politiques pour sa promotion* (Lovo, 2007). Outre qu'ils rendent compte d'un processus d'institutionnalisation de cette activité, ils apportent des éléments pour comprendre l'option en faveur de la voie agrobiologique de travail des sols urbains et périurbains révélée par l'enquête réalisée dans ce pays.

Nous avons par ailleurs identifié quelques caractéristiques significatives des expériences de Cuba et des Etats-Unis.

I.1.3. Les fonctions économiques, sociales et culturelles des sols jardiniers

Le Rapport du PNUD mettait en relief trois fonctions essentielles de l'agriculture urbaine : la production alimentaire, l'emploi et l'amélioration de l'environnement. D'autres fonctions étaient simplement évoquées dans le rapport : meilleur bien-être par l'amélioration de l'esthétique et de la solidarité communautaire, amélioration de l'image de soi et de son statut dans la communauté [page 167], amortisseur des chocs dus aux crises civiles et économiques [page 190].

Les relations entre sols et santé étaient abordées du point de vue des risques. Le rapport mentionnait les graves problèmes de santé et d'hygiène pouvant découler soit de la production jardinière sur des sols pollués, soit d'une utilisation incorrecte de pesticides, fertilisants chimiques et autres résidus chimiques, ou encore de l'introduction des déchets urbains dans les sols. Ces sujets sont aujourd'hui l'objet de nombreuses recherches comme le montre la synthèse bibliographique du programme SOJA. Mais les éventuels effets bénéfiques d'un rapport aux sols n'étaient pas étudiés. Ils sont parfois évoqués dans les ouvrages en sciences du sol⁴⁷.

Sur cet aspect des relations entre sols et santé, ainsi que sur les autres fonctions sociales des sols, la recherche bibliographique a porté en premier lieu sur l'importante littérature grise et scientifique française, en la complétant par l'étude des publications recueillies dans la recherche documentaire sur l'agriculture urbaine. Aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et dans la France contemporaine, des études rendent compte d'initiatives utilisant le jardinage pour améliorer la santé physique, mentale et émotionnelle, pour réinsérer socialement des personnes en grandes difficultés (Bellows, Brown, and

⁴⁶ Ministerio do Desenvolvimento Social e Combate à Fome. Secretaria Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional, 2007.

⁴⁷ Dans l'ouvrage dirigé par Claude Chevery et Chantal Gascuel, les auteurs affirment qu'*un sol reconstitué, sur dalle ou terrasse, même profond et bien structuré, laisse un sentiment d'inconfort à celui qui y marche car la relation avec la nature y est absente. En effet, il y manque de toute évidence la relation à la nature que l'on peut avoir sur des sols en place parfois bien plus pauvres, quand on est « les pieds sur la terre » ou « sur le plancher des vaches »* (opus cité, pp. 163-164).

Smit, 2005 - Cérézuelle¹⁹⁹⁹ - Dubost, Lizet, 2003 - Fortier, 2003) pour renforcer l'estime et la conscience de soi, l'auto valorisation de la personne (Weber, 1988).

Concernant la fonction d'extension de l'habitat urbain, il s'est agi de comparer la législation française interdisant cette pratique et l'évolution de la législation russe.

Tout un ensemble de fonctions généralement qualifiées de *loisir* évoquées dans la plupart des études englobent explicitement ou implicitement la création culturelle et l'esthétique. Ce sont en fait des composantes de l'estime de soi et de l'accomplissement personnel (Maslow, 1954). Elles sont apparemment absentes des politiques de lutte contre la pauvreté. Nous avons traité de cette question en nous appuyant sur les travaux de Nathalie Blanc, Pierre Donadieu et Cyria Emelianoff.

I.2. Choix de méthode

I.2.1. Réfutabilité

Nous qualifions de théorie la présentation de l'agriculture urbaine dans le Rapport du PNUD (cf. notre article in Vertigo). Bien que ce Rapport ne se présente pas sous la forme d'un travail scientifique, il formule un corps organisé de définitions et de concepts, ainsi qu'un découpage de la réalité qui ont influencé considérablement les débats conceptuels sur l'agriculture urbaine, la définition de ses fonctions, sa catégorisation économique, les modes d'approche des sols. Il est rédigé pour fournir le maximum d'informations recueillies à la suite d'un large processus d'enquêtes ainsi qu'il est indiqué précédemment.

Cette théorie de l'agriculture urbaine nous sert de référence dans un processus scientifique inspiré du principe de réfutabilité de Karl Popper (Popper, 1966), à savoir un travail scientifique qui part de l'identification des erreurs ou des insuffisances dans une théorie existante, pour produire à la fin une théorie *un peu plus juste ou un peu moins fausse*.

I.2.2. Démarche comparative

Le texte de la convention avec le Programme GESSOL indique que *la stratégie méthodologique du projet est proche de la tradition scientifique de comparaison globale dans une perspective qualitative. On traite la recherche des réponses aux questions par-delà les particularités des expériences, traditions et contextes locaux, au moyen d'études croisées* (Hegel : reflet de l'un dans l'autre ; Ignacy Sachs : observer un pays dans le miroir d'un autre⁴⁸). Ainsi, l'universalisation des expériences spécifiques à diverses régions du monde ne s'effectue pas par une analyse comparative au sens de Durkheim, ni par un assemblage ou un empilage de données.

En suivant les formules de Hegel et Sachs, nous avons d'abord construit *le miroir*, à savoir la présentation du phénomène des jardins collectifs en Russie. Ce fut le but de l'article publié dans la revue *Economie Rurale : L'utilisation des sols par le jardinage urbain à grande échelle de Russie*. C'est à partir de ce miroir que nous avons défini le *protocole* d'enquêtes sur le Brésil et la France.

Les situations brésiliennes et françaises étant très différentes de la situation russe, les enquêtes conduites dans ces pays ont été adaptées. Pour autant et ainsi qu'il était indiqué dans le projet de recherche, les mêmes questions ont été posées partout. Elles ont porté sur :

1. les représentations culturelles des sols, de leurs fonctions et utilisation, préservation et entretien ;
2. les pratiques de restauration des sols, d'entretien, de culture, de fertilisation, de traitements phytosanitaires ;
3. les politiques publiques concernant ces représentations culturelles et ces pratiques ; mise en rapport avec les principales caractéristiques des modèles d'urbanisation dominants (ville sur

⁴⁸ Entretien avec Ignacy Sachs, Directeur d'Etudes honoraire à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

la ville ou étalement urbain ?), la perception des fonctions des espaces verts, les politiques d'alimentation, de santé, de loisirs.

Mais pour ce qui concerne la France où le jardinage urbain collectif occupe une place marginale, et où les travaux existants comportent déjà une partie des réponses à ces questions, un processus lourd d'enquêtes comme celui conduit en Russie ne se justifiait pas. En revanche, il se justifiait pour étudier les représentations culturelles des sols des urbains ne pratiquant pas le jardinage, ce qui a été abordé. Les enquêtes dans les jardins ont donc été plus rapides qu'en Russie. Elles visaient à confirmer ou préciser les informations recueillies dans les publications et les exposés des praticiens dans les séances de notre Séminaire.

Pour ce qui concerne le Brésil, le Conseil scientifique du programme GESSOL a proposé dans sa lettre de validation de notre rapport intermédiaire du 4 juillet 2011 d'abandonner ce terrain et de *recentrer les enquêtes sur les sols et leurs qualités agronomiques et environnementales, quitte à devoir retourner sur certains des terrains*. Ce recentrage a été effectué, mais nous avons toutefois collecté les informations nous permettant d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés dans cette recherche, à savoir rassembler les éléments complémentaires à ceux de la Russie et de la France pour proposer une théorie améliorée de l'agriculture urbaine, du travail des sols et du jardinage extraprofessionnel que celle présentée dans le rapport du PNUD.

I.2.3. Transdisciplinarité

Le texte de la convention fait ensuite référence à la transdisciplinarité. La transdisciplinarité n'est ni l'interdisciplinarité, ni la multidisciplinarité⁴⁹. Elle consiste à compléter le nécessaire processus de séparation pour l'analyse, par celui qui vise à « relier pour synthétiser ou complexifier »⁵⁰. C'est-à-dire que nous avons conduit nos recherches dans le cadre de la discipline sociologique, et que nous avons associé les apports d'autres disciplines (*philosophie, sciences du sol, droit, économie, géographie, science politique*) dans plusieurs programmes (*Concours photographique, Les enfants et le sol*) et dans les séances du Séminaire.

I.2.4. Dialogue, approche intersectorielle

Le texte de la convention mentionne que *Le dialogue joue le rôle du principe philosophique organisateur et structurant de la recherche, permettant de surmonter le caractère limité des compétences scientifiques partielles et d'approcher la réalité, sans la disséquer en abstractions vides*. Ce principe dialogique a été théorisé en France par Edgar Morin⁵¹, en Russie par Mikhaïl Bakhtin (Boukharaeva, 1997), et au Brésil par Paulo Freire (Boukharaeva, 2001). Il s'applique à la manière de conduire les enquêtes : considérer que toute activité de recherche ou de formation doit partir du savoir des personnes concernées et du contexte vivant et concret de leur existence⁵².

Cette démarche s'est concrétisée enfin par les sessions du séminaire de recherche et par la conduite du programme « Regards croisés ».

⁴⁹ Dans l'aspect axiologique, la transdisciplinarité introduit la valeur de la vie individuelle de la personne dans l'analyse scientifique et dans la solution pratique du problème ; elle reformule le droit de la personne à la nature et à la participation aux prises de décision ; elle change la compréhension du rapport entre la personne et la nature. Dans l'aspect pratique, elle introduit la logique de l'expérience humaine individuelle et les éléments émotionnels dans la prise de décisions ; elle contribue à élaborer des instruments de résolution des problèmes plus adaptés au caractère complexe de l'utilisation des sols pour lutter contre la pauvreté.

⁵⁰ Edgar Morin, "Réforme de la pensée, transdisciplinarité, réforme de l'université". Communication au Congrès International "Quelle Université pour demain ? Vers une évolution transdisciplinaire de l'Université " (Locarno, Suisse, 30 avril - 2 mai 1997) ; texte publié dans *Motivation*, N° 24, 1997.

⁵¹ Principe de la dialogique, in op. cité.

⁵² Cette formule est de Paulo Freire. Directeur du département d'éducation, de culture et de travail social de l'État du Pernambouc au Brésil, il fut chassé par la dictature militaire en 1964. Ses recherches ont connu un retentissement mondial au travers de l'UNESCO et du Conseil mondial des Eglises. L'un de nos partenaires au Brésil, l'ASPTA se situe dans cette tradition.

A la différence de la position positiviste qui opère une rupture entre le savoir « savant » et le savoir pratique, il s'est agi de construire un partenariat aidant à rassembler les savoirs de scientifiques de diverses disciplines avec ceux des praticiens, des membres d'associations, d'institutions.

La tâche des scientifiques est de réaliser la recherche. Mais il faut savoir que ce type de démarche a un impact sur la conscience des gens et sur leurs comportements. En Russie, les jardiniers, les éducateurs, l'Union des jardiniers ont été très réceptifs, très sensibles à la présence des scientifiques. Ceci les a dynamisés de multiples manières.

I.2.5. Collecte de récits de vie

L'une des méthodes d'enquêtes utilisées est la collecte de récits de vie au sens de Daniel Bertaux (Bertaux, 1997), à savoir un entretien narratif dans lequel le chercheur demande à la personne de lui raconter son expérience vécue en totalité ou en partie.

Cet entretien qualitatif correspond à une étape de la recherche où le problème étudié est mal connu, quand le savoir est quasi inexistant, qu'il est fondé sur une perception très partielle du phénomène, ou qu'il est constitué de préjugés ou d'approximations. Ce savoir ne peut être qualifié de théorie et ne se prête pas à l'exercice scientifique de « la vérité et de l'erreur » (Popper) et de sa pratique la plus élaborée, la méthode hypothético-déductive.

Ce recours au récit de vie permet de construire un noyau de connaissances, de se poser des questions pertinentes, d'élaborer des hypothèses. En même temps il favorise le processus de dialogue social et d'identification des partenariats.

Il fut largement effectué dans les années antérieures à la Convention de recherche avec GESSOL ainsi que nous l'expliquons ci-dessous. Les personnes étaient interrogées dans leur parcelle tout en visitant la maisonnette et les plantations. Il fut moins pratiqué dans la présente recherche. Nous avons reproduit quelques extraits de ces témoignages.

I.3. La ville de Kazan : représentativité, choix des terrains

Les enquêtes de terrain et une partie des entretiens d'experts ont été conduites dans les collectifs de jardins de la ville de Kazan. Selon le recensement de 2010, avec 1 144 000 habitants, la ville de Kazan fait partie des douze villes comptant en Russie plus d'un million d'habitant⁵³. Elle est située à 720 kms à l'Est de Moscou au confluent de la rivière Kazanka et de la Volga (annexe 7). C'est la capitale de la république de Tatarstan (annexe 8), l'une des 83 entités institutionnelles (républiques, régions administratives, territoires administratifs, districts autonomes) de la Fédération de Russie. Le climat est de type continental modéré.

Selon *la Carte schématique de Vassiliy Dokoutchaiev* (annexe 10) Kazan se situe dans la zone de tchernozem. Cette zone est divisée en 6 sub-zones. D'une manière générale, les sols des environs de Kazan localisés au Nord sont moins riches en humus (subzone 2, 2-4% d'humus), les sols plus riches en humus sont à l'Ouest et à l'Est (zones 3, 4-7% d'humus) et encore plus riches au Sud-Ouest et au Sud-Est (zone 4, 7-10% d'humus).

Avec l'étalement de la ville et les activités humaines de ces dernières décennies, les sols de la ville et de ses environs ont considérablement changé. Les quatre terrains de recherche choisis étaient à l'origine situés sur des sols forestiers gris loam et des sols sod-podzoliques. Ils ont acquis aujourd'hui d'autres caractéristiques. Ils comportent une forte teneur en sable.

⁵³ Avec Moscou (11,514), Saint-Pétersbourg (4,849), Novossibirsk (1,474), Ekaterinbourg (1,350), Nijni Novgorod (1,250), Samara (1,164), Omsk (1,154), Tcheliabinsk (1,130), Rostov-sur-le-Don (1,090), Oufa (1,062) et Volgograd (1,021).

La population est pour moitié composée de Russes de culture chrétienne orthodoxe et pour près de moitié de Tatars de culture musulmane.

La part de la population urbaine accédant à une parcelle de jardins est d'environ 60% soit une proportion voisine de celle des autres villes de même taille. Cette proportion est d'environ 50 % à Moscou⁵⁴ et supérieure à Saint-Pétersbourg⁵⁵. Elle est plus importante dans les petites villes, avoisinant 80% dans celles de Sibérie⁵⁶. Nous n'avons pas observé de différences de comportements jardiniers selon les origines culturelles et religieuses. La dynamique de création des collectifs de jardins fut la même que dans les autres villes de Russie, à savoir la politique mise en place par les pouvoirs publics à partir de la Seconde Guerre mondiale ainsi qu'il est expliqué plus loin. Les observations effectuées dans les collectifs de jardins de Kazan nous renseignent donc sur une réalité observable dans l'ensemble de la Fédération de Russie. Cette représentativité a été confirmée lors des enquêtes conduites au niveau des leaders régionaux et fédéraux (voir plus loin).

A Kazan, les enquêtes conduites dès 1999 avaient permis de visiter une quinzaine de collectifs parmi lesquels furent choisis les quatre terrains d'investigations qui sont suivis chaque année jusqu'à aujourd'hui (annexe 9) :

1. **Gigant** à partir de 2004. Ce *Massif* s'étend sur environ 400 hectares, créé dans la décennie 1990 marquée par le retour passager des pénuries alimentaires, sur des sols à proximité de la Volga à une distance plus éloignée de la ville. Il compte environ 7000 parcelles réparties en onze collectifs : Aéroport", "Ancre" (750 parcelles), "Aurore", "Bytovik", "Clairière", "Esperance", "Voljanka", "Le petit boulot", "Printemps", "Saturne", "Titan (800 parcelles)". Les enquêtes ont porté sur plusieurs de ces collectifs puis ont été focalisées sur le collectif Ancre (annexe 11)
2. **Vétérans des guerres** à partir de 2006. Collectif de 400 parcelles de 600 m², créé dans la décennie 1960 sur les sols d'un ancien site militaire dans le périmètre de la ville. De 2005 à aujourd'hui, il a fait l'objet d'un conflit entre les jardiniers défendant leur terre et des raiders désirants l'occuper pour les buts commerciaux. C'est ce qui explique la réduction actuelle du nombre de parcelles (annexe 12).
3. **Sukhaia Rieka** à partir de 1999. Collectif de 350 parcelles de 600 m² implanté à la périphérie immédiate de la ville de Kazan dans les années 1950, c'est-à-dire dans la période d'encouragement officiel aux jardins collectifs avec une perspective de lutte contre les pénuries alimentaires. Il a fait l'objet d'aménagements et amendements de terres agricoles de qualité médiocre (annexe 13).
4. **Ile Victoria** à partir de 2001. Collectif de 700 parcelles de 300 m², implanté sur le territoire de la ville de Kazan à la frontière de la zone rurale. Il a été érigé à partir de 1973 dans une période dite de stabilité ou de stagnation, en apportant plusieurs strates de terres sur une île à la limite du périmètre de la ville et desservie par le chemin de fer (annexe 14).

Tableau 1. Les terrains d'investigation à Kazan

	Sukhaia Rieka	Ile Victoria	Gigant dont Ancre	Vétérans des Guerres
Distance de la ville	A la frontière	Intra	30 km	Intra
Moyens d'accès	Bus – Automobile	Bus - Automobile – Train	Bus – Automobile	A pied - Bus – Automobile
Date de création	1956-1957	1973	1986 à 1988	1958
Entreprise à l'origine	Entreprise de construction de moteurs d'avions /KMPO	Entreprise de Génie civil	Ecole secondaire du rayon de Privoljeski	Base militaire
Surface totale (environ)	25 hect.	25 hect.	400 hect.	13 puis 10 hect.
Nombre de parcelles	350	700	7000	214 puis 156
Surface moyenne des	600	300	500 à 800	600 m ²

⁵⁴ Interview de Vladimir Kolossov, Professeur à l'Institut de géographie de l'Académie des Sciences de Moscou. Novembre 2008.

⁵⁵ Interview de Vassili I. Zakhariacheff, Président de l'Union des jardiniers de Russie, et de 1999 à 2007 Chef du Département pour le développement des jardins et potagers dans l'administration de la ville de Saint-Pétersbourg. Juillet 2005

⁵⁶ Rapport du PNUD, 1996. Information confirmée par les données recueillies au cours de l'enquête.

parcelles				
-----------	--	--	--	--

I.4. Les enquêtes, les partenariats en Russie

Les recherches conduites sur la période 1999 à septembre 2009 avaient permis de définir les méthodes d'enquêtes, d'identifier des partenariats et les terrains, de rassembler un capital de connaissances. La base méthodologique de départ était la méthode qualitative, en particulier la pratique d'entretiens ethnosociologiques de « récit de vie » décrite ci-dessus. Elle fut appliquée lors d'une pré-enquête à partir d'un Guide d'entretien (annexe 2.5) en juillet 2000 auprès d'une quinzaine de jardiniers d'un jardin collectif de la région de Kazan. Cette pré enquête avait permis d'identifier un problème de pollution des sols.

I.4.1. Enseignements des recherches sur la pollution des sols par l'accident de Tchernobyl

Afin de définir les méthodes permettant de traiter ce problème de pollution des sols, nous avons voulu tirer les enseignements des recherches qui avaient été conduites à l'époque sur un cas très grave, à savoir la pollution radioactive des plantes et des sols consécutive à l'accident de Tchernobyl. Il se trouvait que des sociologues français avaient travaillé sur ce sujet⁵⁷. Nous les avons invités à faire partager leur expérience lors d'un séminaire que nous avons organisé à Kazan sur les méthodes d'enquêtes qualitatives en décembre 2001⁵⁸, puis par des enquêtes dans les collectifs de jardins en juillet-août 2002.

Lors du séminaire de décembre 2001, ils ont exposé leurs méthodes et les conclusions de leurs enquêtes, et présenté les films qu'ils avaient réalisés sur la vie quotidienne des personnes touchées par cet accident en Biélorussie. Les projets dans lesquels leurs recherches s'intégraient avaient impliqué des écologistes, des sociologues, des psychologues, des agronomes, des spécialistes en radiologie et en gestion des risques sociaux. L'objectif d'un des projets était de déterminer les risques de la « réinstallation volontaire » dans les zones contaminées. La méthodologie de recherche était basée sur l'établissement d'un rapport de confiance entre les scientifiques et les habitants. Plusieurs moyens complémentaires furent utilisés : réunion d'experts européens avec les habitants, évaluation conjointe de la situation, entretiens avec les villageois afin d'identifier leurs perspectives de vie dans ce territoire et leurs projets concernant leur vie future. Le projet était qualifié de recherche-action, ce qui signifie qu'il ne s'agissait pas seulement d'analyser la situation, mais aussi d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour restaurer les conditions de vie des gens. Par le regard d'un photographe, l'une des publications de ce projet⁵⁹ présentait des informations visuelles sur les pratiques quotidiennes des habitants. Elle permettait au lecteur d'entrer en empathie avec les personnes concernées par cette tragédie.

Lors des enquêtes dans les collectifs de jardins en juillet-août 2002, les représentants de deux équipes françaises ont appliqué leurs méthodes d'entretiens qualitatifs ouverts, réalisant chacun une quinzaine d'entretiens⁶⁰. Il s'agissait d'identifier les représentations collectives des risques découlant de la pollution des parcelles de jardins et potagers. Le traitement des résultats par une lecture croisée nous a permis de conclure que les jardiniers sont bien au fait de ces risques de pollutions des sols (notamment par les sols apportés et les retombées des fumées d'usines chimiques). Mais d'une manière générale, et tout en prenant pour certains des précautions pour éviter les contaminations, ils préféraient « ne pas savoir ». Ce comportement était presque identique aux attitudes de « négation

⁵⁷ Laboratoire d'analyses sociologiques et anthropologique du risque (LASAR) de l'Université de Caen - Institut des stratégies patrimoniales de l'Institut national agronomique de Paris.

⁵⁸ Avec la participation de Raphaël Larrère, Directeur de recherche au Département d'économie et de sociologie rurales de l'INRA ; Frédérick Lemarchand, chercheur au LASAR, et Vincent Pupin, chercheur à l'Institut des stratégies patrimoniales de l'Institut national agronomique de Paris.

⁵⁹ *Regard sur Olmany. La vie sur les territoires contaminés par l'accident de Tchernobyl*, Bruxelles, 2001, [en anglais et en russe]

⁶⁰ Entretiens réalisés dans les collectifs périurbains de Kazan: Ile Schuryachy, Pobedilovo, Borovoye Matyushino, Orlovka. Nous en avons-nous-mêmes réalisé ensuite une vingtaine.

des risques » observées dans les cas de « réinstallation volontaire » dans les zones contaminées par l'accident de Tchernobyl. La raison résidait dans le fait que le plaisir, les avantages procurés par la possibilité de disposer d'une parcelle étaient jugés beaucoup plus importants que les risques découlant de la pollution des sols. La question centrale devenait celle du degré d'acceptation des risques pour cause de pollution face aux risques de ne pas posséder de jardin ou de le perdre. Elle fondait l'idée reprise ici, selon laquelle la perception de la relation entre sols et santé ne peut pas seulement être celle des risques dus aux pollutions. Elle doit aussi prendre en compte les aspects positifs mis en avant par les populations.

I.4.2. Le choix de la démarche méthodologique, des partenariats

Le bilan de ces premières enquêtes et de cet échange d'expériences a permis de choisir la démarche méthodologique et les outils de la recherche, à savoir une variété de méthodes quantitatives et qualitatives pour recueillir les données empiriques : analyses de documents, interviews formalisés et semi formalisés, enquêtes, entretiens d'experts, observations participatives, utilisation de la vidéo et de la photographie. Les recherches concrètes seraient orientées vers la compréhension et la définition des phénomènes et des processus dans le domaine de l'*aménagement écologique* du milieu urbain et périurbain. Elles auraient aussi pour objectif d'identifier comment les habitants comprennent les enjeux environnementaux, leur volonté de participer à la résolution des problèmes quotidiens dans une perspective de développement durable de la ville.

Il s'en est suivi la recherche d'un partenariat diversifié permettant une approche pluridisciplinaire et multisectorielle des problèmes étudiés. Des scientifiques de plusieurs disciplines ont progressivement été associés aux différentes étapes de la recherche : sociologues, géographes, écologues, *culturologues*, juristes, spécialistes des sols. Les étudiants du *Département de sociologie* de l'*Université fédérale de Kazan* ont été intégrés au processus de recherche, notamment à la conduite des enquêtes. Les partenariats ont été rapidement établis avec la revue Sam Khoziain (Maître chez soi) de Kazan, l'*Association des jardiniers* de la Ville de Kazan, l'*Union des Jardiniers* de Russie (Saint-Pétersbourg – Moscou), le Musée des Beaux-arts de Kazan.

I.4.3. Les contributions russes aux séances du séminaire en Russie et en France

La troisième séance du *Séminaire international Recherche scientifique, formation supérieure et politiques publiques pour un développement durable des grandes villes* a été réalisée à l'Université fédérale de Kazan le 6 juillet 2009 sur le thème *Débats scientifiques et pratiques sur le développement durable des grandes villes*. Le thème était très large de manière à contextualiser notre sujet de recherche par rapport à l'état de la problématique scientifique en Russie⁶¹. Des communications spécifiques sur les sols ont été sollicitées. L'annexe 1.1 présente la liste des principales contributions, qui ont fait l'objet d'une publication par l'Université fédérale de Kazan (Boukharaeva, Marloie, Akhmetova, 2013).

Plusieurs partenaires de Russie ont été invités à présenter des communications à des séances du Séminaire à Paris. Elles étaient plus centrées sur la question du jardinage et des sols, à l'exception de celle d'Eugène Akimkin de l'Institut de sociologie de Moscou (Annexe 1.2).

I.4.4. Enquêtes en Russie (Annexe 2)

Huit enquêtes ont été conduites. Les deux premières (*Sols* et *Jardiniers*) sont centrées sur les sols et les pratiques jardinières. La troisième (*Leaders*) comporte des questions sur les sols et les pratiques jardinières. Les réponses à ces trois questionnaires sont présentées en partie II. L'enquête *Collectifs* a été réalisée en trois étapes. Elle a permis de finaliser la présentation du jardinage urbain de Russie.

⁶¹ La séance 6 tenue du 1^{er} au 4 juillet 2010 intitulée *Aménagement socio-écologique des terres et des sols urbains et périurbains* a été plus directement ciblée sur les sols. Elle a été centrée sur les programmes *Concours photographique*, *Regards croisés* et *Les enfants et les sols*.

Les enquêtes « Enfants et sols » et « Concours Photographique » s'inscrivent dans la recherche des perceptions culturelles des sols présentée en partie III. Le programme « Regards Croisés » s'inscrit dans la démarche comparative de lecture de la situation française dans le miroir de la Russie.

Tableau 2. La conduite des enquêtes en Russie d'octobre 2009 à août 2012

Nom de l'enquête	Lieu	Dates	Enquêteur(s)	Cible	N. de personnes enquêtées
1/ Sols	Russie/ Kazan	Juillet 2010 et 2011	L. Boukharaeva, M. Marloie	Jardiniers	50
2/ Jardiniers	Russie/ Kazan	Janv/mai 2010	S. Akhmatova et étudiants	Jardiniers	300
3/ Leaders	Kazan	Janvier- mars 2010	V. Deïnekin	Leaders des collectifs de Kazan et sa région	54
4/ Collectifs (a)	Russie/ Krasnodar	25-26 mars 2010	V. Deïnekin	Leaders régionaux de Russie	12
4/ Collectifs (b)	Russie/ Kazan	Août 2010	L. Boukharaeva, M. Marloie	Responsables de collectifs	8
4/ Collectifs (c)	Russie/ St-Pétersb	23-24 août 2010	L. Boukharaeva	Leaders régionaux de Russie	48
5/ Niveau fédéral	Russie/ St-Pétersb	25 août	L. Boukharaeva	Leaders fédéraux de Russie (Députés, chefs de services)	4
6/ Enfants et sol	Kazan	Juillet 2010	L. Boukharaeva	Enfants urbains	30 enfants de 8 à 10 ans
7/ Concours Photographique	Kazan	2010	Photographes amateurs et professionnels	Paysages	
8/ Regards croisés	Kazan	Juin 2009 et Juillet 2010	L. Boukharaeva, M. Marloie et six invités français	Collectifs	

➤ **Enquête « Sols » : représentations du sol et pratiques culturelles (annexe 2.1)**

L'enquête a consisté en entretiens avec cinquante jardiniers des quatre terrains retenus, dont trente en juillet 2010 et vingt en juillet-août 2011. Elle avait pour but d'identifier les pratiques culturelles, l'origine des savoirs des jardiniers et leurs perceptions des sols. Elle a préparé la mise au point de l'enquête *Jardiniers* et complété les informations recueillies.

➤ **Enquête « Jardiniers » : les perceptions des sols par les jardiniers et leurs pratiques culturelles (annexe 2.2.)**

Cette enquête a eu pour but de vérifier le degré de validité des diagnostics et hypothèses effectués dans la première phase de l'enquête *Sols* (juillet 2010) sur un maximum de situations concrètes dans les collectifs de jardins de la ville de Kazan. C'est une enquête par questionnaires semi formalisés. Soixante-huit questions ont été posées à 300 jardiniers dans environ 70 collectifs de jardins, ainsi qu'à des jardiniers hors collectifs. Les résultats de 290 questionnaires sont exploitables. Elle a été conduite en 2011 par trente étudiants en master de la faculté de sociologie de l'Université Fédérale de Kazan, encadrés par Simboul Akhmetova.

➤ **Enquête « Leaders » (annexe 2.3)**

Le questionnaire de cette enquête fut élaboré en janvier 2010 avec Vladimir Deïnekin, Président de l'Association des collectifs de jardins de Kazan et Vice-Président de l'Union des jardiniers de Russie, et un juriste de cette association. L'enquête avait pour but de recueillir des informations sur les pratiques culturelles dans les collectifs et de commencer à tester le degré de validité de l'hypothèse selon laquelle les associations de jardinage reconnues par la loi avaient une réelle vie associative et constituaient un acteur social urbain de travail des sols. Nous avons pu obtenir les réponses de 54

leaders de collectifs de Kazan et de sa région.

➤ **Enquête « Collectifs » : l'émergence de l'acteur urbain de travail des sols (annexes 2.4)**

Vladimir Deïnekin a recueilli les réponses de douze leaders régionaux en mars 2010 à l'occasion d'une réunion préparatoire au Congrès des jardiniers de Russie. Louiza Boukharaeva et Marcel Marloie ont interrogé huit responsables de collectifs de la région de Kazan en début août 2010. Louiza Boukharaeva a ensuite recueilli les réponses de quarante-huit présidents d'associations régionales⁶² de collectifs de jardins, potagers et datchas ayant participé à Saint-Pétersbourg à un congrès de l'Union des jardiniers de Russie.

➤ **Enquête au niveau fédéral : la perception des évolutions par les dirigeants**

Louiza Boukharaeva a pu réaliser des entretiens approfondis avec les dirigeants de deux institutions partenaires du réseau : 1/ Boris Aparin, Directeur du Musée des sols Dokoutchaïev et Chef du Département de sciences du sol et d'écologie de l'Université d'Etat de Saint-Pétersbourg ; 2/ Vassili Zakhariachev, Président de l'Union des Jardiniers de Russie à Saint-Pétersbourg. Elle a pu également s'entretenir avec les députés de la Douma impliqués dans le débat sur l'évolution des sites jardiniers, ainsi qu'avec des scientifiques de Moscou ayant étudié le jardinage urbain.

➤ **Programme « Les enfants et le sol » : la perception du sol par les enfants**

Ce programme a démarré en juillet 2010 à Kazan par un travail d'une semaine avec trente enfants d'écoles élémentaires (de sept à neuf ans), en collaboration avec le Musée des Arts, le Centre biologique et écologique pour les enfants de cette ville, ainsi que le Département d'étude des sols de l'Université fédérale de Kazan. Ce programme poursuivait deux ensembles d'objectifs :

- Identifier les représentations du sol par les enfants urbains, les analyser et les expliquer, et au travers de ces enfants, comprendre plus profondément les représentations des urbains adultes ; identifier les effets du programme sur la sensibilisation de ces enfants ;
- communiquer avec les adultes participants (moniteurs, animatrices) pour identifier les moyens éducatifs dont ils disposent, les lacunes existantes et les moyens d'y remédier, et pouvoir élaborer des recommandations pour l'éducation scolaire et extra-scolaire.

Le programme s'est déroulé pendant une semaine du 5 au 10 juillet 2010 au Musée des Beaux-arts puis au Centre bio écologique pour les enfants de la Ville de Kazan. Les étapes du travail sont présentées en annexe 5 et les résultats en partie III.3.3.

➤ **Concours photographique "Le sol, la terre, la nature dans la ville par le regard des citoyens".**

Ce concours a été inauguré lors du séminaire des 1 et 2 juillet 2010 par la réalisation d'une exposition photographique. Il était ouvert à tous les citoyens volontaires, amateurs ou professionnels, en collaboration avec le musée des Arts et le Club des photographes professionnels. Il avait pour objectifs de comprendre comment le citoyen perçoit les sols, la terre et la nature dans la ville, comment il souhaiterait les voir, et de le sensibiliser aux questions ayant trait à l'aménagement des territoires urbains et périurbains. Ce concours était ouvert aux amateurs et aux professionnels, sans limites d'âge ou autres.

Un large éventail de sujets était proposé : le sol, la terre et la nature sauvages dans la ville ; la nature

⁶² Le mot *régional* désigne ici les unités politiques et administratives de la Fédération de Russie. Le congrès de l'Union des jardiniers de Russie a réuni 500 délégués des collectifs de jardins, potagers et datchas parmi lesquels 63 présidents d'associations régionales regroupant ces collectifs.

apprivoisée et cultivée ; les sols, la terre et la nature artificialisées dans la ville ; l'Homme, la civilisation et le sol ; le sol vivant, sa formation, le cycle de vie ; le sol vivant, les travaux de formation et de création des sols par les pédologues ; la faune des sols, leur biodiversité ; le jardinage collectif et individuel ; le traitement écologique des sols ; la biodiversité du milieu urbain ; les sols, la terre et la nature à l'intérieur de la maison (jardins, potagers sur les balcons et dans les appartements) ; la personne et la nature ; l'habitation et le sol, la terre et la nature ; les déchets ; le transport ; les écologues et l'écologie des villes.

➤ Programme « Regards croisés »

Ce programme a permis de recueillir les réactions des invités français sur trois collectifs de jardins visités en Russie. Il s'est agi de :

- Nathalie Blanc, Directrice de recherche au Ladys ;
- Laurence Baudalet, coordinatrice de l'Association Graines de Jardins ;
- Yves Coquet, Professeur en sciences du sol à AgroParisTech ;
- François Cottreel, directeur du programme *Autoproduction et Développement Social /PADES* ;
- Gil Melin, Directeur du Centre de formation professionnelle des adultes de la Bergerie nationale Rambouillet et administrateur à la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs.

Ces réactions ont été collectées « à chaud » sous la forme d'interviews filmées à la fin de la mission, puis sous la forme d'un texte rédigé à la suite de la mission.

I.5. Les enquêtes, les partenariats, les terrains dans les autres pays

I.5.1. Au Brésil

L'enquête conduite du 19 au 28 mai 2012 a eu pour objectif d'interviewer des personnes-clés pour recueillir leur expérience, leurs informations, leur diagnostic de la situation actuelle, et tester auprès d'elles les théories existantes.

➤ Personnes rencontrées et sites visités (Annexe 4)

➤ Réalisation d'un Séminaire de recherche

Ce fut un séminaire conjoint avec l'Institut de géosciences de l'Université fédérale du Minas Gerais⁶³ (25 participants dont des étudiants en doctorat et post doctorat, un représentant de la municipalité et des invités de l'ONG REDE). Il a été centré sur la présentation de plusieurs expériences d'agriculture urbaine au Brésil, dont il ressort qu'il y a comme en France une grande précarité dans l'usage des sols, une orientation très marquée vers les pratiques biologiques et la perspective d'utiliser les possibilités offertes par les programmes gouvernementaux (cf. annexe 6).

I.5.2. En France et dans l'Union européenne

Outre la recherche bibliographique, la collecte des informations sur la France dont rend compte la parties III a été effectuée selon trois modalités principales : les contributions des participants aux séances réalisées à Paris de notre séminaire *Recherche scientifique, formation supérieure et politiques publiques pour un développement durable des grandes villes* ; les enquêtes de terrain dans

⁶³ Universidade Federal do Minas Gerais. Instituto de geociencias. Curso de pos graduação sobre Agricultura Urbana.

des sites de la région Ile-de-France ; les « propos d'experts » recueillis lors de journées d'études ou sollicités par nous-mêmes.

➤ **Les contributions françaises aux séances du Séminaire international *Recherche scientifique, formation supérieure et politiques publiques pour un développement durable des grandes villes* (Annexe 3.1)**

Au total, si l'on excepte nos communications et celles des invités étrangers, ces séances ont permis de recueillir vingt-trois contributions. Elles ont fortement favorisé l'élaboration d'une vision globale du jardinage collectif en France et d'identifier les débats en cours sur sa réalité et sur son avenir. Huit d'entre elles ont été présentées par les dirigeants d'associations de jardinage urbain, cinq par des acteurs institutionnels et les autres par des scientifiques.

➤ **Les enquêtes de terrain dans des sites de la région Ile-de-France (Annexe 3.2)**

Parmi les sites enquêtés, une attention particulière a été portée aux jardins collectifs familiaux et aux jardins partagés. Il s'est agi de découvrir un éventail diversifié de jardins, en prêtant une attention plus particulière à certains jardins localisés dans deux zones sensibles : Les Mureaux dans le département des Yvelines, et Sevran en Seine-Saint-Denis, dont les revenus par ménage en 2010 étaient moins de la moitié de ceux de communes favorisées comme Sceaux au sud de Paris, et dont les taux de chômage étaient considérablement plus élevés :

Les Mureaux (78)	: Revenu par ménage par an 12 759 Euros ; Taux de chômage 9 %
Sevran (93)	: Revenu par ménage par an 13 288 Euros ; Taux de chômage 16,4 %
Sceaux (92)	: Revenu par ménage par an 30 607 Euros ; Taux de chômage 6,9 %

Comme exemple de la nouvelle génération de jardins familiaux, nous nous sommes centrés sur les jardins familiaux de l'*Orme Pomponne* à Ris-Orangis.

Nous avons cherché à chaque fois à nous entretenir avec le ou les responsables des sites et avec des utilisateurs, en posant les questions des guides d'entretiens et questionnaires utilisés en Russie.

➤ **Les « propos d'experts » (Annexes 3.3 et 3.4)**

L'agriculture urbaine et périurbaine a fait l'objet d'un certain nombre de journées d'études, de manifestations et de colloques, ce qui est manifeste de la recherche de nouveaux rapports entre les urbains et la nature. Nous avons participé à quatre de ces manifestations qui nous ont permis d'accéder à trente exposés présentant les travaux d'organisations ou des analyses ayant trait à notre recherche. La simple lecture des titres de ces exposés donne déjà une idée de la diversité des acteurs concernés et des thématiques en débat.

Nous avons par ailleurs conduit quelques entretiens avec des personnes qui nous apportaient des informations manquantes. Enfin, la présentation de la présente recherche dans un séminaire RST/Sol du MEDDTL le 5 octobre 2012 nous a permis de compléter notre recensement des sources statistiques sur les jardins familiaux (exposés de Philippe Branchu du CETE Ile-de-France et de Nelly Chamaux-Boutin du Conseil général des Yvelines). La présentation des résultats de notre recherche au *Colloque Villes jardinées et initiatives citoyennes* à Strasbourg les 10 et 11 octobre 2012 nous a permis de tester la manière dont ils étaient reçus par les praticiens du jardinage et de l'aménagement des espaces verts en France.

➤ **Les contributions françaises aux séances du séminaire en Russie (Annexe 3.5)**

Plusieurs contributions d'experts et scientifiques français ont été apportées aux deux séances du Séminaire tenu en Russie le 6 juillet 2009 et du 1^{er} au 4 2010.

➤ **Exploitation des résultats du programme « *Regards croisés* »**

Plusieurs enquêtes (visites de terrains et entretiens avec des experts et jardiniers) ont été conduites avec des invités russes. Il s'est agi de :

- Farida Ichkeneieva, Sociologue, Maître de conférences à l'Académie d'administration publique de Kazan ;
- Vladimir Deïnekin, Président de l'Association des jardins collectifs de Kazan et Vice-président de l'Union des jardiniers de Russie (Saint-Pétersbourg) ;
- Rima Deïnekin, jardinière.

Leurs réactions ont été recueillies au fur et à mesure de la conduite des enquêtes.

➤ **Incursions vers d'autres pays de l'Union européenne**

Bien que ce n'était pas prévu dans le texte de la convention de recherche, il nous a semblé nécessaire pour avoir une perspective globale d'identifier comment les expériences françaises et russes se situaient par rapport à celles des autres pays européens, du point de vue de la proportion des habitants des villes concernée par les jardins collectifs, de la taille des parcelles et de leur multifonctionnalité, en particulier la possibilité de séjourner dans les maisonnettes des parcelles individuelles.

Nous avons découvert dans les archives étatiques de Russie que des décisions avaient été prises dans les années 1964 à 1966 pour développer le modèle du jardinage urbain collectif dans l'ensemble des pays de la sphère d'influence de la Russie, y compris Cuba. En Europe, cette politique a concerné des pays qui font aujourd'hui partie de l'Union européenne, comme les Pays Baltes, la Pologne, la Hongrie, l'Allemagne de l'Est.

Deux brèves actions ont ensuite été conduites. Ce fut d'une part l'invitation d'un spécialiste du jardinage collectif au Royaume-Uni, Richard Wiltshire du King's College of London pour présenter cette expérience lors de la septième séance de notre séminaire à Paris le 5 mai 2011. Ce fut d'autre part, des 18 au 21 août 2011, la participation à un congrès de l'*Office international du coin de terre et des jardins familiaux* à Copenhague, qui regroupait les fédérations des jardins familiaux de quatorze pays européens (comptant environ quatre millions de parcelles), et qui coopère avec la fédération japonaise.

Partie II. Les collectifs de jardins urbains en Russie

II.1. Un long processus historique

Le sous-projet de recherche dans les archives publiques, d'entreprises et de particuliers nous a permis de construire une périodisation du développement de ce modèle et d'identifier plusieurs héritages : celui de la datcha d'origine aristocratique qui lui donne une valeur symbolique d'élévation sociale et de qualité de vie ; celui des Cités jardins qui a apporté un référentiel pour penser une nouvelle organisation des territoires et des modes de vie ; celui de l'idéal socialiste d'éradication définitive de la pauvreté.

II.1.1. Antécédents : la datcha, les cités jardins et leurs symboles qualitatifs

Avant 1917, la Russie est un pays essentiellement rural, la population urbaine s'élevant à 4 % en 1796, à 8 % en 1861, et à 13 % en 1897. Le jardinage urbain a toujours existé, assurant une partie de l'alimentation des urbains de toutes les catégories sociales. En 1765 sous le règne de Catherine II, l'Etat le renforce en décidant d'aménager les territoires sub-urbains et en prescrivant de donner à chaque famille urbaine deux versées de terrain, quatre autour de Moscou, pour cultiver et faire paître leurs animaux.

Les symboles de prestiges de loisir, de culture, attachés à une partie du jardinage urbain russe se développent sous les règnes de Pierre le Grand et de Catherine II. Pierre le Grand modifie les goûts de la noblesse en l'invitant à se divertir, à se cultiver, en l'initiant au classicisme qu'il introduit en Russie. Catherine II accorde ensuite de nombreux privilèges à cette noblesse, en renforçant le servage, en accroissant le nombre de oussadbas⁶⁴ et en favorisant les constructions en pierre qui n'étaient jusque-là autorisées qu'à Moscou et à Saint Pétersbourg. Le modèle de l'oussadba consiste alors en une maison centrale, comportant des colonnes à l'image de la Grèce antique, avec des dépendances telles que les écuries, un terrain descendant vers une rivière ou un lac, puis des espaces de production alimentaire incluant jardins, vergers et potagers, enfin les villages et la production agricole des serfs.

De nombreux peintres, écrivains (Pouchkine, Tchekof...) possèdent des oussadbas. Une réflexion se développe dans ces lieux sur ce que pourrait être la vie idéale, y compris pour les paysans, sur la manière de réaliser l'harmonie entre l'homme et la nature.

Certaines publications sont de véritables témoins de l'évolution de la société et du rôle du jardinage urbain. C'est le cas d'une revue intitulée successivement « *Revue de jardinage* » (1838-1866), « *Jardins et potagers* » (1874-1917), « *Economie des produits potagers* » (1931-1939), pour être alors séparée en deux revues distinctes « *Jardins* » et « *Potagers* », à nouveau réunies en 1941 sous le titre « *Jardinage et potagers* » et s'arrêter du fait de la guerre. L'évolution des éditeurs et des titres reflète l'évolution des fonctions de cette revue. Editée au départ par la *Société des amateurs de jardins*, elle traitait des questions de jardinage principalement du point de vue de leur aspect esthétique. Le Président de cette Société, le Prince Galitso, expliquait entre autres que le jardinage est la caractéristique d'une noblesse qui recherche le plaisir sans la paresse, que tous les amateurs de jardinage sont des personnes généreuses, et que le jardin engendre l'amour de la création. La revue publiait aussi des calendriers de jardinage, donnait des conseils sur la manière d'entretenir et d'amender la terre, de lutter contre les ennemis des plantes, de cultiver des plantes médicinales, etc.

⁶⁴ Ivan le Terrible avait inauguré une politique de dons de terres (le mot datcha vient de dat, donner) à la noblesse (les Boyards) pour la fixer, l'enraciner au sol. Sur ces grands domaines qui incluaient les villages et leurs paysans, les Boyards construisaient des habitations appelées oussadbas, mot qui vient cidit, s'asseoir sur la terre. Ils habitaient pour partie à la ville et pour partie à la campagne, leur seconde demeure. L'oussadba, avait une fonction purement économique d'extraction d'une rente foncière et de production alimentaire. Le mot actuel sad (jardin) provient de ces oussadbas.

La place plus importante attribuée aux potagers à partir de 1874 résulte de la prise en considération de nouvelles catégories sociales. Ensuite sous la période soviétique, la revue sert à promouvoir les jardins et potagers auprès des maisons d'habitations, ainsi que leur développement en Oural, en Sibérie et en Extrême-Orient. Des scientifiques de renommée nationale participent à sa rédaction.

Au XIX^e siècle, le mot *datcha* s'impose pour désigner toute parcelle de terre, en dehors de la ville, donnée par le Tsar ou le gouvernement, ou achetée, et destinée à la construction. C'était le nom donné depuis le XVI^e siècle aux terres données par le Tsar à la noblesse en échange des services rendus. Progressivement il désigne la construction elle-même et les terrains qui l'entourent, et se rapproche de la signification donnée aux résidences secondaires en Europe occidentale, aux cottages en Angleterre et en Amérique du Nord.

A partir du milieu du XIX^e siècle, les classes moyennes et riches se développent dans le commerce, l'industrie, l'administration. L'insalubrité des villes en pleine croissance pousse ces nouvelles classes à acquérir une *datcha* à la campagne. Elles sont en cela aidées par le développement des chemins de fer qui permet d'en construire loin des villes. Dans « *Le Docteur Jivago* », Boris Pasternak s'est attaché à décrire ce modèle de *datcha*, c'est-à-dire de maisons entourées d'un espace de terrain utilisé comme verger, potager ou jardin. A la veille de la Première Guerre mondiale, les *datchas* proches des villes, jusque-là destinées à l'habitation en été, commencent à être occupées toute l'année, ce qui aide à remédier à la crise du logement en ville. Les périphéries des villes se peuplent de lotissements de *datchas*. Le jardinage urbain y trouve sa place. Ainsi par exemple, un journal intitulé "Nouvelles russes" raconte en juillet 1917 l'histoire des débuts de l'industrie automobile en Russie. Il indique que trois petites villes ouvrières construites pour ces industries sont composées de grands immeubles avec appartements pour les employés et ouvriers célibataires, et de maisons individuelles avec jardins et potagers pour ceux qui ont une famille.

Tout en conservant ses fonctions économiques d'appoint alimentaire, et les symboles de prestige, de loisir, de repos, de culture, la *datcha* s'attache de nouveaux symboles : vie saine, préservation et recouvrement de la santé.

Plusieurs architectes s'intéressent aux expériences de cités-jardins proposées par Ebenezer Howard à Londres en 1898. Dans les années 1910, l'architecte Cimonov V.N. tente de construire des cités-jardins dans la ville de Kratov près de Moscou. Un peu plus tard, une ville ouvrière dénommée "*Amitiés du 1^{er} mars 1917*"⁶⁵ est créée près de Metiéchié et accueille 1500 familles ouvrières de trois entreprises de Moscou : Bogati, Electrostation et Intendant. Les maisons sont dénommées "maisons anglaises"⁶⁶.

L'idée est poursuivie jusqu'au début des années 1930 quand un architecte connu (Choussif) propose de développer la ville de Moscou en s'inspirant du modèle des cités-jardins, et du modèle occidental d'une ville divisée en deux zones : le quartier des affaires et de l'administration, et les quartiers d'habitation. Dans ces quartiers d'habitation, les maisons auraient peu d'étages, et seraient localisées dans des zones vertes avec des parcs et de jardins. Mais c'est un autre modèle qui va peu à peu être défini sous la période soviétique.

Les symboliques de la *datcha* et des cités jardins sont en partie conservées dans le modèle des collectifs de *datchas* qui s'invente au début de la période soviétique et qui les réorganisent dans une perspective compatible avec les idéaux socialistes. Mais jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, ce modèle concerne seulement les privilégiés du régime.

II.1.2. Années 1920-1930 : les immeubles avec cour, les sanatoires et quelques collectifs de *datchas*

Les années 1920 et 1930 sont marquées par une urbanisation rapide résultant de la politique d'industrialisation, de la dékoulakisation et de la collectivisation forcée des campagnes. La part de la

⁶⁵ Parce que son statut fut accepté par le gouvernement de cette époque.

⁶⁶ Expérience rapportée par Michael Boulgakov dans un ouvrage intitulé "Cités jardins pour les ouvriers". 1913.

population urbaine dans la population totale passe de 18 à 33 % entre 1926 et 1939, soit un accroissement d'environ 30 millions de personnes. Les pouvoirs publics veulent garder le principe d'un accès des urbains à la nature. Le nouveau pouvoir tient à le faire savoir. Au début de l'année 1918, un article de la Pravda de Petrograd informe par exemple que : *"Le Comité exécutif des soviets des députés avise que les rumeurs selon lesquelles pavlosk, (petite ville près de Moscou) va être fermée aux datchniks ce printemps et cet été, n'est aucunement fondée. Comme par le passé, Pavlosk est toujours prêt à recevoir ceux qui veulent accéder à son air pur, ses parcs et ses alentours, et se reposer de la vie de la capitale."*

Mais le nouveau pouvoir transforme profondément les modalités de cet accès à la nature. L'abolition de la propriété privée du sol (26 octobre 1917) et l'abolition de la propriété privée de l'immobilier urbain (20 août 1918) préparent la municipalisation du parc des datchas privées. Sous contrôle municipal, leur entretien est négligé. Elles se dégradent et sont victimes de pillages. Aussi, une partie est restituée à leurs propriétaires quand la *Nouvelle politique économique* (NEP) est décidée par Lénine en 1921. Il s'agit des petites propriétés qui se transmettront ensuite par héritage d'une génération à l'autre, le sol restant la propriété de l'Etat. En même temps sont initiées les trois grandes modalités de rapport entre les urbains, les sols et les autres éléments de la nature : les cours des immeubles, les sanatoriums et les collectifs de datchas.

Les immeubles d'habitats collectifs construits à l'époque entourent de vastes cours plantées d'arbres, comportant des jeux pour les enfants et des espaces de rencontre pour les adultes. Cet agencement est poursuivi dans les constructions des années 1950.

Complémentairement, des sanatoriums sont développés dans les zones périurbaines. Ce sont des lieux de récupération de la santé par le contact avec la nature, et l'accès à différents soins. Ils bénéficient d'abord aux privilégiés du régime, et progressivement aux autres catégories de la population.

L'extension des villes et l'industrialisation de leur périphérie conduisent à détruire une partie de ces zones de datchas, mais il en subsiste qui constituent encore jusqu'à aujourd'hui l'une des composantes du jardinage urbain. Un marché de ces datchas est toléré dans les années 1920, mais traité avec une profonde suspicion, car considéré comme synonyme « d'arriération culturelle et sociale » (Lowell, p. 134).

Bien qu'ayant restitué à leurs anciens propriétaires une partie des datchas confisquées en 1919, la politique de cette époque a pour effet de réduire l'espace du jardinage urbain, en bloquant toute nouvelle construction dans les années 1920. Les « villages de datchas » dans les zones sub-urbaines doivent être utilisés comme lieux de repos et de récupération de la santé pour l'été. La législation devient à ce sujet de plus en plus précise. Ainsi en 1927, un décret du Comité exécutif de Russie édicte que la production agricole ne doit pas y être l'occupation principale de plus de 25 % de la population adulte. Si plus de 25% de cette population en font leur activité principale, elle doit être classée comme zone rurale.

La famine des années 1932-1933 oblige le gouvernement à infléchir sa politique. L'arrêté du 25 décembre 1933 définit les conditions de déploiement de la culture maraîchère individuelle des citoyens. Il accorde officiellement aux ouvriers urbains la permission de cultiver des potagers individuels. Mais l'impôt sur la production agricole privée limite l'expansion de ce jardinage urbain. Le pouvoir soviétique freine de fait et autant qu'il lui était possible la production alimentaire privée de la population. En même temps, il développe une politique spécifique d'attribution et de construction des datchas.

Les datchas (et les oussadbas) confisquées en 1919 ont été transformées en propriétés des municipalités et de l'Etat. Les propriétés qui n'ont pas été rendues à leurs propriétaires au début de la NEP (35 % des datchas du territoire de Moscou) comprennent :

- les datchas dont les propriétaires étaient absents ;
- les datchas appartenant aux institutions religieuses et aux classes privilégiées de l'ancien régime ;
- les datchas des personnes qui en possédaient plusieurs et auxquelles il n'en fut laissé qu'une ;
- les datchas de luxe (oussadbas) avec écuries et autres dépendances.

Ce stock de datchas est presque totalement redistribué dès 1922 « aux classes laborieuses et aux institutions ». Selon leurs caractéristiques, elles sont affectées aux clubs d'animation des lotissements de datchas, maisons pour enfants, sanatorium, maisons de repos collectif des travailleurs, maisons de santé (dravnitsia), soviets locaux, bureaux de postes, entrepôts, camps de prisonniers, etc.

Dans les années 1920, période de recherche idéologique et d'expérimentation sociale, cette redistribution veut être au service de la vision futuriste et moderniste de la construction de l'Homme nouveau, pour l'éducation duquel le repos actif, constructif, créateur, est considéré comme indispensable. C'est ainsi qu'un article publié en 1928 explique : « *Maintenant tout le monde a compris que si, pour sauvegarder santé et forces, le prolétariat a besoin en permanence d'un bon habitat, de même il a besoin de la datcha pour un repos d'été régulier L'opinion publique en est arrivée à la conclusion que la datcha ne doit pas être considérée comme un produit de luxe, mais comme un produit de première nécessité pour les travailleurs. C'est pourquoi il faut construire des datchas de façon à ce que chacun puisse en avoir une.* » (cité par Traven, page 53).

Les espaces disponibles dans les datchas réaffectées aux travailleurs et les datchas restituées à leurs propriétaires étant insuffisants pour satisfaire les besoins, les autorités encouragent pendant quelques années les coopératives de gestion et de construction de datchas qui sont à l'origine du modèle actuel des collectifs de datchas, potagers et jardins.

Les deux premières coopératives de datchas mises en place à partir de 1926-1927 sont conçues comme des lieux d'expérimentation en matière de relations humaines. L'une est attribuée aux ouvriers d'une manufacture de textile à la suite d'une grève (une des premières après 1917). Ne pouvant augmenter les salaires, les dirigeants de l'usine proposent en compensation de créer une coopérative de datchas avec un potager, un jardin collectif, un troupeau de vaches et un cheval. En 1929, quarante datchas sont construites sur des parcelles de 100 m², et sont attribuées par tirage au sort. Cette expérience reste pratiquement inconnue du grand public.

En revanche, l'autre coopérative destinée aux nouvelles élites, est largement présentée dans la presse. Elle est mise en place sur des terres confisquées à un monastère. 103 datchas sont construites en 1927. Pendant la pénurie alimentaire des années 1930, on y prépare et distribue 500 à 600 repas par jour. Un suivi pédiatrique gratuit est institué. C'est un lieu d'excursion, de fêtes, de pique-niques, qui bénéficie d'éducateurs bénévoles. La publicité en faveur de cette seconde coopérative concrétise une politique amorcée au début des années 1920, qui sera systématisée par Staline et qui se poursuivra pendant toute la période soviétique. C'est l'attribution de datchas aux privilégiés du régime, dans la logique d'une idée développée dans les années 1920, à savoir qu'il faut récompenser les meilleurs travailleurs.

Le 7 novembre 1929, la publication de l'article de Staline « *Le grand tournant* » marque la fin de la NEP, de la période du romantisme soviétique et des recherches sociales. Le nouveau système social est fondé sur le regroupement des personnes selon leur catégorie socioprofessionnelle. La différenciation sociale va s'établir selon le prestige des corporations aux yeux du pouvoir. Les corporations privilégiées dans les années 1930 sont les élites techniques et scientifiques ainsi que les artistes, en premier lieu les écrivains puis les peintres, les sculpteurs. Les écrivains justifient l'obtention d'une datcha non comme un privilège, mais comme un moyen de bien exercer leur activité, *d'écrire plus et mieux pour le prolétariat*. Un Arrêté du 19 juillet 1933 leur attribue pour un usage illimité le lotissement de datchas « Peredelkino » dans la région de Moscou. Ce lotissement sert de prototype pour les autres coopératives de datchas réservées par la suite aux élites. En 1945, Staline poursuit cette politique. C'est lui qui supervise directement la construction de quatre lotissements de datchas destinées aux Académiciens, auxquels il remet personnellement les clés au cours de l'été 1946. Les privilégiés seront ensuite les créateurs de la bombe atomique puis les militaires.

La qualité des maisons, la taille des parcelles, la localisation des lotissements diffèrent selon la hiérarchie de la corporation en question. Ainsi, les Académiciens reçoivent des datchas de 0,5 à un ha avec des maisons importées de Finlande. Les datchas attribuées aux militaires sont plus rudimentaires et leur taille diffère selon les grades. Ce faisant, la politique soviétique renoue avec une

pratique ancestrale par laquelle les Tsars assuraient leur pouvoir. Dès les années 1940, cette politique est analysée comme un échec de l'idéal communiste⁶⁷.

Photographie 3. Boris Pasternak dans sa datcha



Boris Pasternak digging a potato patch at his dacha in Peredelkino, near Moscow, in the summer of 1958. LIFE magazine.

Le mot datcha reste attaché aux symboles de prestige, de santé, de qualité de vie. Pour autant, nombre des héritiers actuels de ces datchas ne s'y comportent pas différemment des citoyens disposant d'un jardin. Ils vont eux aussi à la datcha pour planter des légumes, autant que pour changer d'air, rencontrer d'autres personnes et s'y refaire une santé. De plus, leur nombre (78 000 d'une surface moyenne de 0,15 hectare en 1996) est très réduit au regard des parcelles dans les jardins collectifs.

II.1.3. Années 1940 à 1980 : développement des collectifs de potagers et de jardins

Durant toute la guerre, les citoyens sont obligés de participer à la production agricole pour alimenter l'armée, en particulier à Leningrad (aujourd'hui Saint-Pétersbourg) durant le siège des armées nazies. Chaque espace de terre disponible de la ville est alors mis en valeur. Cette épreuve et les famines ne sont pas les seules explications au changement de politique des autorités. C'est aussi le constat que l'agriculture collective dans les kolkhozes et sovkhoses ne parvient pas à assurer convenablement l'approvisionnement alimentaire de la population. Cette situation conduit à mettre à disposition des *lopins paysans* aux villageois et des jardins aux urbains.

Durant la guerre, la désorganisation de l'économie et les destructions obligent le gouvernement soviétique à transférer la responsabilité de la production et de la distribution alimentaire aux organisations locales du Parti communiste. En même temps, la production alimentaire des urbains est autorisée puis encouragée par une résolution conjointe du Parti et de l'Etat et par des articles de la Pravda. Dans les villes en guerre, il devient vital de mettre en culture tous les terrains disponibles. C'est particulièrement le cas à Leningrad, où toutes les terres, y compris celles des datchas construites sous Pierre le Grand sont labourées pour y planter des pommes de terre. Ainsi, selon la Grande Encyclopédie Soviétique, 18,5 millions de soviétiques travaillent la terre en 1945 contre cinq

⁶⁷ Cf. Nicolas Timasheff. The Great Retreat, New York, 1946. Cité par Stephen Lowell, page 119.

millions en 1942. Les surfaces du jardinage urbain familial attachées aux entreprises et aux institutions passent de 1,4 million d'hectares avant la guerre à cinq millions en 1945.

C'est le commencement de l'institutionnalisation des collectifs de jardins. Un arrêté du 4 novembre 1942 organise « la domiciliation des parcelles de terre au sein de l'entreprise et l'organisation de potagers individuels octroyés aux travailleurs et aux employés ». Les impôts sur la production agricole des ouvriers et des employés sont supprimés le 19 juin 1943. C'est la première vague de création des collectifs de jardins. Les entreprises et les institutions qui en font la demande reçoivent un espace de terre qu'elles attribuent à leurs ouvriers et à leurs employés. Elles s'adressent pour ce faire aux syndicats et aux Soviets des villes qui ont un rôle leader dans la distribution des terres aux travailleurs à partir du printemps 1943.

Les encouragements officiels au jardinage individuel dans ce nouveau cadre institutionnel continuent après la guerre. La famine de 1946-1947 force en effet une fois de plus le gouvernement à reconnaître la nécessité de cette production. Le 24 février 1949, un arrêté du Soviet des Ministres de l'URSS sur la culture maraîchère et le jardinage collectifs et individuels des ouvriers et des employés stipule que les parcelles seront prêtées aux familles pour une période de cinq ans. A la mort de Staline en 1953, le cadre institutionnel des collectifs de jardins est donc en place et un premier statut type est défini par un arrêté du Soviet des Ministres du 15 octobre 1956. De plus, un arrêté du Soviet des Ministres du 17 janvier 1955 concernant la région de Moscou, attribue les parcelles, non plus pour une période de cinq ans, mais pour une période indéterminée, ce qui constitue un changement important. Les jardiniers peuvent ainsi développer des pratiques patrimoniales de travail des sols, à savoir investir du temps et des moyens dans leur amélioration. Ces mesures prises dans les années 1955 et 1956 permettent une seconde vague de création de collectifs de jardins.

Mais la construction de maisonnettes sur les parcelles reste très mal vue par le pouvoir soviétique. Un arrêté du Soviet des Ministres de l'URSS du 3 juillet 1952 portant sur « les constructions dans les collectifs de jardins des institutions, entreprises et organisations de Moscou et de la région de Moscou » autorisait ces constructions au-delà de cinquante kms, tolérait l'existant, interdisait de nouvelles constructions entre 10 et 50 kms, et ordonnait leur destruction au-dessous de dix kms. L'arrêté du 17 janvier 1955 s'inscrivait dans la même perspective en stipulant que les remises construites au-delà de 50 kms de Moscou devaient seulement mesurer entre 6 et 10 m². Il s'agissait de garder à ces espaces le caractère de potagers, et d'empêcher les jardiniers de les utiliser pour dormir. C'est pourtant ce qui se passait parfois en pratique, les jardiniers transformant de fait ces remises en résidences secondaires rudimentaires.

Cette politique va évoluer au milieu des années 1960 avec la troisième vague de développement des collectifs de jardins. Le 18 mars 1966, une loi sur « le jardinage collectif des ouvriers et travailleurs de l'URSS » établit le modèle définitif de jardin qui donne la possibilité à tout collectif d'entreprises de créer des jardins collectifs, avec des parcelles de 600 à 800 m², et autorise la construction individuelle, ce qui est confirmé par un arrêté édicté le jour suivant. Cette loi va s'appliquer en Russie mais aussi dans les autres républiques de l'Union soviétique.

Le 7 mars 1967, le passage à la semaine de cinq jours fournit deux jours de repos consécutifs par semaine, ce qui permet de dormir au jardin. La pression s'intensifie de la part des jardiniers pour transformer leurs maisonnettes en seconde habitation. Mais l'Etat stipule que la maisonnette ne doit pas dépasser les 25 m², et la véranda 10 m². Il est interdit d'avoir une mansarde ou une cheminée. Des contrôles (qualifiés d'inventaires) systématiques sont effectués, débouchant éventuellement sur l'obligation de fermer telle ouverture ou de détruire telle installation. Dans la région de Léninegrad, le dernier contrôle date du milieu des années 1970.

L'arrivée au pouvoir de Michail Gorbatchef accroît la liberté de construction en permettant (décembre 1985) d'augmenter la surface de la maisonnette à 50 m² au sol, sans compter les surfaces des vérandas, banias, et autres locaux.

II.1.4. La crise des années 1990

La dissolution de l'URSS et la création de la Fédération de Russie sont décidées en décembre 1991. La privatisation est engagée par un décret du 23 décembre 1992 portant sur le droit des citoyens de la Fédération de Russie à recevoir en propriété privée des parcelles de terres destinées à l'économie additionnelle et à la construction immobilière. Il est complété par une loi votée le jour suivant, intitulée *Sur les fondements de la politique fédérale du logement*. Elle indique que les parcelles de tout lotissement (pré-révolutionnaires, coopératifs, jardins collectifs, etc.) peuvent être privatisées ainsi que les constructions qui y sont érigées. Dès la fin de cette année 1992, il n'y a plus de limite à la taille des maisons construites sur les parcelles. Cette évolution est renforcée par le nouveau code de la terre adopté le 28 septembre 2001. Il précise que *les citoyens ayant reçu en héritage des parcelles de terre ou les ayant occupé toute leur vie ont le droit de les acquérir en propriété* (Article 21).

C'est en même temps une période de profonde crise systémique, économique, sociale, culturelle qui va se traduire par une nouvelle vague de création de jardins.

Alors que le régime soviétique garantissait la stabilité de l'emploi, son effondrement avec l'écroulement des industries, la montée du chômage et la baisse considérable des revenus a fait ressurgir les craintes ancestrales de ne pas pouvoir assurer la survie de sa famille. En outre, l'ouverture des archives et la libéralisation de l'information ont mis en lumière des aspects de l'histoire du peuple russe qui avaient jusque-là été cachés, notamment les répressions sociales, politiques et religieuses, les déportations et les morts. Jusque-là, la mémoire de ces événements avait été enterrée. Elle faisait partie des secrets de familles.

Les répercussions sociales de ces événements furent très graves : recrudescence de l'alcoolisme, incapacité du système de santé à faire face à l'apparition du SIDA, développement de la mafia. Le nombre des suicides s'est considérablement accru, ainsi que celui des crimes et des accidents. Il en est résulté une régression de l'espérance de vie qui est passée de 63,8 ans à 59 ans entre les années 1960 en 2000 pour les hommes et de 72,4 à 72,0 ans pour les femmes.

Mais si on compare ces conséquences sociales avec les crises d'autres périodes en Russie ou dans d'autres régions du monde, on peut être étonné qu'elles n'aient pas été plus graves. Il y eut des manifestations et des émeutes, mais qui n'ont pas visé une nouvelle déstabilisation la société. Ce calme relatif n'a pas résulté de la passivité supposée du peuple russe. Il était pour partie dû au fait qu'une forte partie de la population était satisfaite d'accéder à de nouvelles libertés. Il s'explique aussi par l'existence de ce jardinage urbain à grande échelle.

Sur le plan alimentaire, les menaces de pénurie au cours de l'hiver 1990-1991 avaient semblé justifier une aide alimentaire internationale. La baisse de la production et les effets du krach financier de la mi-août 1998 suscitèrent à nouveau dans les médias occidentaux des rumeurs de risques de famines (Giroux, 1999). Mais sauf exception, l'aide alimentaire proposée par les Etats-Unis et l'Union européenne⁶⁸ ne fut pas nécessaire du fait de l'augmentation de la production des jardins. En fait, les diagnostics internationaux de la situation russe se fondaient sur des erreurs d'interprétations dues au fait que le jardinage urbain n'était pas pris en compte dans les nomenclatures statistiques internationales et occidentales.

Sur le plan émotionnel et psychique, les jardins ont joué un rôle fondamental résumé par une phrase qui revenait souvent dans la bouche des jardiniers : *Je vais au jardin car je n'en peux plus de toute cette pagaille*.

Dans cette conjoncture chaotique, les entreprises ont abandonné la gestion des collectifs de jardins. Certains ont disparu. Mais la pression de la nécessité a entraîné une nouvelle vague de jardins. Les autorités de certaines villes ont encouragé leur création comme à Saint-Petersbourg. D'autres s'en sont désintéressées comme à Kazan. Mais au niveau fédéral, cette création de nouveaux jardins a

⁶⁸ Les États-Unis proposèrent en novembre 1998 la livraison de 1,7 million de tonnes de blé, de soja, de riz, de viande de bœuf et de porc, de poudre de lait et de produits divers. Disposant d'importants stocks de produits agricoles, l'Union européenne offrit pour sa part de livrer 1,5 million de tonnes de céréales, 100 000 tonnes de viande de porc, 150 000 tonnes de viande de bœuf et 50 000 tonnes de lait en poudre.

reçu un encouragement symbolique important de la part du Président Michail Gorbatchev. Il déclara au début des années 1990 que *toute personne demandant une parcelle de jardin devait pouvoir l'obtenir. Même s'il n'y avait apparemment pas de terres disponibles, les pouvoirs publics devaient se débrouiller pour en trouver.*

II.1.5. Etat actuel et évolutions en cours

➤ Toutes les catégories sociales dans les collectifs de jardins

On trouve dans les collectifs de jardins presque toutes les catégories de la population. Cette particularité s'explique par la manière dont ils furent mis en place. Dans le contexte de pénurie générale des années de guerre et de famine, chaque famille était menacée. Il en est découlé que lors de la création des collectifs, les entreprises qui en étaient chargées s'adressaient à l'ensemble de leurs employés, transféraient les demandes de potagers ou de jardins vers l'appareil d'Etat qui leur attribuait des espaces de terres, charge ensuite à elles de les aménager puis de les entretenir. Priorité était donnée aux familles nombreuses et aux vétérans de la guerre. Pour le reste, tous y avaient droit en principe, du simple ouvrier au directeur.

On trouve ainsi côte à côte toutes les professions ainsi que le montrent les réponses à l'enquête *Jardiniers* : sur 268 réponses, 74 soit 28 % sont des enseignants, chercheurs ou étudiants, 32 soit 12 % sont entrepreneurs, directeurs ou ingénieurs et 72 soit 27 % sont des cols blancs, des professionnels de la santé ou des juristes. Ces trois catégories représentent au total 63 % des jardiniers. Parmi les autres figurent un large éventail de professions ainsi que les retraités (32 soit 11 %) et les femmes au foyer.

Tableau 3. Les professions des jardiniers

Enseignants chercheurs Etudiants	Entrepreneurs – Directeurs – Ingénieurs	Cols blancs – Professions médicales – Juristes	Retraités	Autres
1 – 2 – 3 – 10 – 14 – 20 – 53 – 54 – 126 – 134 : Enseignants 9 – 28 – 29 – 47 – 82 – 86 – 103 – 105 – 107 – 110 : Etudiants 5 Prof école sup 6 Prof de musique 30 Pédagogue 34 Prof grande école 64 Prof de langue russe et de littérature 65 Educatrice en maternelle F 68 Prof d'école élémentaire 71 Prof de math 74 Educatrice d'école maternelle 101 Prof grande école 108 Educatrice en maternelle 124 Pédagogue 129 Prof de langue russe	12 Ingénieur 16 Constructeur 24 Entrepreneur 25 Directeur 26 Ingénieur 27 Ingénieur 36 Entrepreneur 57 Entrepreneur 67 Ingénieur en informatique 69 Entrepreneur 80 Ingénieur 83 Entrepreneur 84 Ingénieur 92 Directeur 93 Ingénieur 96 Ingénieur 97 Entrepreneur 98 Ingénieur 106 Ingénieur 121 Ingénieur 128 Entrepreneur 136 Entrepreneur	7 - 66 – 70 - 72 – 85 – 90 – 91 – 101 – 119 : Comptables 11 - 13 – 18 – 22 – 78 : Juristes 95 – 100 – 117 : Laborantins 15 Huissier de justice 31 Agent d'assurances 37 Economiste 42 Dentiste 46 Travailleur dans une banque 50 Bibliothécaire 51 Bibliographe 55 Bibliothécaire 63 Médecin thérapeute 75 Infirmière 77 Infirmière 79 Economiste 81 Fonctionnaire 94 Logopède 104 Expert-comptable 112 Technologue 114 Caissier 123 Médecin hygiéniste 130 Fonctionnaire d'Etat	4 Retraité 8 Retraité 32 Prof retraité 33 Retraité 35 Retraitée 38 Infirmière retraitée 39 Retraitée 43 Retraitée 52 Retraité 56 Retraité 58 Retraitée 60 Retraitée 76 Retraitée 99 Retraité 102 Retraité 132 Retraité	17 Vendeur 23 Chômeur 40 Conducteur de voiture 41 Vendeur consultant 44 Soudeur 45 Femme au foyer 48 Femme au foyer 49 Vigile 59 Conducteur de voiture 61 Plombier 62 Femme au foyer 73 Femme de ménage 87 Vendeur consultant 88 Vendeur 89 Représentant de commerce 109 Cuisinier 113 Vendeuse 115 Electricien 116 Policier 118 Vigile 120 ouvrier qui travaille avec feuilles de métal très fin : (gestianchik) 122 Soudeur 125 Electricien 127 Grutier F 133 facovchip

		131 Secrétaire		135 Femme au foyer
--	--	----------------	--	--------------------

Source : Enquête « Jardiniers ». Réponses à la question Quelle est votre profession ? Résultats de la première moitié des réponses. Cf. paragraphe I.4.4. (les numéros sont ceux des fiches individuelles de chaque jardinier)

➤ L'âge des jardiniers

L'âge des jardiniers ayant répondu à l'enquête Jardiniers (288 réponses sur les 290 questionnaires utilisables) révèle l'existence d'un renouvellement des générations : 60 moins de 30 ans, 176 entre 31 et 60 ans, 52 de plus de 60 ans. La majorité des réponses provient des hommes.

➤ Un jardinage urbain à grande échelle, non marchand et multifonctionnel

L'étude du jardinage urbain russe est facilitée par l'existence de données qui sont absentes dans la plupart des pays du monde, y compris en France et au Brésil. Nous pouvons ainsi présenter les diverses catégories de jardinage telles qu'elles sont recensées par l'appareil statistique de ce pays⁶⁹.

La statistique présente quatre catégories de parcelles : les jardins, les datchas, les potagers et une nouvelle catégorie apparue depuis 1990 à savoir les parcelles destinées à la construction d'habitations individuelles. Au total, ces quatre catégories comptaient en 2008 24,42 millions de parcelles qui occupaient 2,325 millions d'hectares⁷⁰. Si l'on retient le coefficient de 2,7 personnes par ménage (recensement de 2002), ces 24,4 millions de parcelles concernent environ 56,7 millions d'urbains russes. Il faut ajouter un nombre non répertorié de lopins en zones urbaines et périurbaines (environ 2 millions). Mais il faut tenir compte du fait qu'il est aujourd'hui possible de posséder deux, voire trois parcelles. Compte-tenu des incertitudes on peut estimer que le jardinage urbain concerne entre 56 à 70 millions d'urbains soit 54 à 67 % d'une population urbaine estimée à 104 200 000 personnes. C'est près du double de la population rurale [38 millions], et plus de quatre fois la population agricole [13,5 millions].

Encadré 5. Point de vue de Laurence Baudalet sur les collectifs de jardins en Russie et en France

J'ai été frappée par la taille des parcelles. En France on est sur des tailles de 50 à 100 m², même 20m². Ici nous atteignons des tailles de 800 à 1000 m². C'est beaucoup plus grand avec bien sûr des constructions beaucoup plus importantes. Cela suppose d'y aller plus souvent, de passer plus de temps dans ces jardins. La maisonnette est intéressante par rapport à la France où le cadre n'a pas été changé depuis plus d'un siècle que les jardins familiaux ont été créés. Les gens n'ont jamais été autorisés à dormir dans les abris de jardins. Leur superficie a toujours été limitée pour que ce ne soit qu'une cabane à outils, même si dans la réalité les jardiniers ont toujours agrandi leurs cabanes et pour un certain nombre d'entre eux dormis, passer le week-end, voire même pour des personnes durablement sans abris qui y séjournent le temps de trouver un toit. Mais ce n'est pas autorisé par la législation.

Programme Regards croisés. Laurence Baudalet, Kazan, juillet 2010

C'est une activité essentiellement non marchande, mais qui s'inscrit dans des relations de marché, essentiellement en amont pour l'achat des outils, fertilisants, graines et produits de traitements des

⁶⁹ Les données de 1980 à 2008 sont collectées et traitées par des méthodes identiques ou comparables. Depuis 2006, elles tiennent compte des résultats du recensement agricole de 2006. Les données sont issues des enquêtes auprès des membres des collectifs de jardiniers, potagers et datchas par la méthode de l'observation statistique sélective. Un échantillon sélectif des parcelles est créé par échantillonnage aléatoire systématique. La sélection se base sur une liste des parcelles à l'exclusion des abandonnées ou pas installées. L'enquêté est le propriétaire ou l'utilisateur. In Service fédéral de la statistique d'État de la Fédération de la Russie, 2008.

⁷⁰ Les données publiées par l'appareil statistique de la Fédération de Russie concernent aussi les surfaces plantées en divers catégories de légumes, fruits, pommes de terre par type de jardins, le nombre de collectifs (associations), le nombre de parcelles privatisées.

cultures, et surtout pour la construction et l'aménagement des maisonnettes, saunas, cabanes à outils, serres. Cette activité économique d'amont se développe, comme en témoigne l'installation d'entreprises spécialisées comme *Leroy-Merlin* et *IKEA* à proximité des zones jardinières des grandes villes. En aval, la production des jardins est essentiellement autoconsommée, et donne lieu à des dons et échanges de proximité. Dans l'enquête *Jardiniers*, 264 personnes interrogées sur 290 indiquent qu'elles partagent les produits de leur jardin avec des proches, voisins, et ou amis. La vente au bord des routes et à proximité des marchés officiels est infime au regard de la production.

L'emploi au sens marchand du terme est réduit. Ce sont les emplois dans les secteurs d'amont, et quelques emplois ou parties d'emplois pour entretenir les services communs (eau, électricité, chemins) et assurer la sécurité dans certains grands collectifs.

En revanche le volume d'activité généré par ces jardins est important. Dans le cas le plus courant où le jardin intègre une activité de potager avec des fleurs et ou des arbres fruitiers et plantes médicinales (228 sur 274 réponses dans l'enquête *Jardiniers*), c'est le travail sur ces plantes et l'aménagement esthétique, la récolte, la mise en conserve, le transport, le stockage des produits, la construction et l'entretien des clôtures, de la maisonnette et des autres installations. Les hommes se consacrent en priorité aux travaux de construction et d'entretien, les femmes à la transformation des produits et à la mise en conserve. Hommes, femmes et enfants effectuent les travaux sur les plantes et l'aménagement esthétique.

Le temps passé varie beaucoup selon les familles, allant de 2 à 30 heures par semaine pour des parcelles de 600 m² sur lesquelles existe un potager. Si l'on raisonne à partir d'une estimation basse de 10 heures de travail par semaine pendant six mois de l'année soit 26 semaines pour une parcelle de 600 m², cela fait environ 260 heures. Pour un hectare de terrain comptant 15 collectifs de ce type, cela représente 3900 heures d'activité par an.

C'est enfin un jardinage multifonctionnel, la fonction d'approvisionnement alimentaire étant combinée avec un ensemble diversifié d'autres fonctions (partie II.4).

➤ Les effets de la privatisation

La privatisation engagée à la suite de la dissolution de l'URSS a entraîné le développement d'un marché foncier pour les vergers et les potagers. Les prix de ces terrains ont augmenté dans des proportions importantes en villes et dans les endroits renommés : environ 7,5 euros le m² à Sukhaia Rieka et à Ancre, 37,5 euros à Ile Victoria, 36 à 42 euros à Veteran⁷¹. Par ailleurs, ainsi qu'il a déjà été mentionné, des personnes commencent à acheter plusieurs jardins. Sur les 290 personnes interrogées dans l'enquête *Jardiniers*, 34 déclarent posséder deux parcelles, 14 en possèdent trois et une en possède six.

Le processus de privatisation des parcelles individuelles amorcé à la fin des années 1980 est aujourd'hui fortement avancé. En 2007, le pourcentage des parcelles privatisées variait de 5,9 % pour celles des collectifs de potagers, 33,6% pour celles des collectifs de jardins à 77.9 % pour celles des collectifs de datchas. La loi fédérale n°93 du 30 juin 2006 sur « la simplification de l'enregistrement des droits des biens immobiliers » a accéléré ce processus. Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2006, elle est qualifiée par la population de « amnistie des jardins » au sens où ses nouvelles règles facilitent la privatisation des parcelles. Un *Service fédéral d'enregistrement, du cadastre et de la cartographie* a été créé le 1^{er} mars 2009 pour simplifier leur enregistrement. Le processus est assez différencié selon les collectifs. Sur les terrains que nous avons enquêtés, le taux de privatisation des parcelles est de 100% dans quatre des six collectifs de Gigant, de 40% dans les deux autres collectifs, et d'environ 60% dans nos trois autres terrains d'enquêtes. L'avancée de ce processus dépend beaucoup de l'implication du Président de chaque collectif. Dans l'enquête jardiniers, 240 jardiniers sur 290 indiquent avoir formalisé la propriété du terrain et de la maison de leur parcelle.

⁷¹ Estimation à partir de ventes réalisées effectivement. Un euro= 40 roubles.

On s'aperçoit grâce aux résultats de l'enquête *Jardiniers* que la privatisation a provoqué une transformation radicale dans l'acquisition des parcelles en ce sens que les entreprises ne les attribuent plus.

Tableau 4. Comment les gens ont obtenu leur jardin ?

	Avant 1990	1991 à 2000	Depuis 2001
Total	96	92	82
Acheté	54	64	70
Reçu de l'entreprise	22	14	0
Cadeau	2	6	4
Héritage	18	8	8

Source : Enquête Jardiniers.

➤ Maintien du jardinage malgré le développement du modèle pavillonnaire

Les données reproduites au tableau suivant (5) et leur présentation graphique 2 font apparaître des évolutions différenciées du nombre de parcelles selon qu'il s'agisse de jardins ou de potagers, celui des datchas restant inchangé.

Tableau 5. Le jardinage urbain en Russie : évolution du nombre de parcelles et des surfaces. En millions de parcelles et en milliers d'hectares.

		1990	1995	1998	2001/2004	2007	2008
1/ Jardins individuels et dans les collectifs	Nombre	8.5	15.0	15.1	14.6	14.0	14.0
	Superficie	600	1200	1300	1300	1200	1200
2/ Datchas individuelles et dans les collectifs	Nombre	0.12	0.12	0.08	0.09	0.11	0.12
	Superficie	18	18	12	13	25	25
3/ Potagers individuels et dans les collectifs	Nombre	5.1	7.4	7.0	4.6	3.0	3.0
	Superficie	400	600	600	400	300	300
Sous-total 1 – 2 - 3	Nombre	13.72	22.52	22.18	19.29	17.11	17.12
	Superficie	1018	1818	1912	1713	1525	1525
4/ Construction d'habit. individuelles	Nombre		5.0	6.1	6.6	7.2	7.3
	Superficie		500	600	700	800	800
Total 1 – 2 - 3 – 4	Nombre	13.72	27.52	28.28	25.89	24.31	24.42
	Superficie	1018	2318	2512	2413	2325	2325

Source : *Annuaire statistique de la Fédération de Russie* et Agence fédérale du cadastre

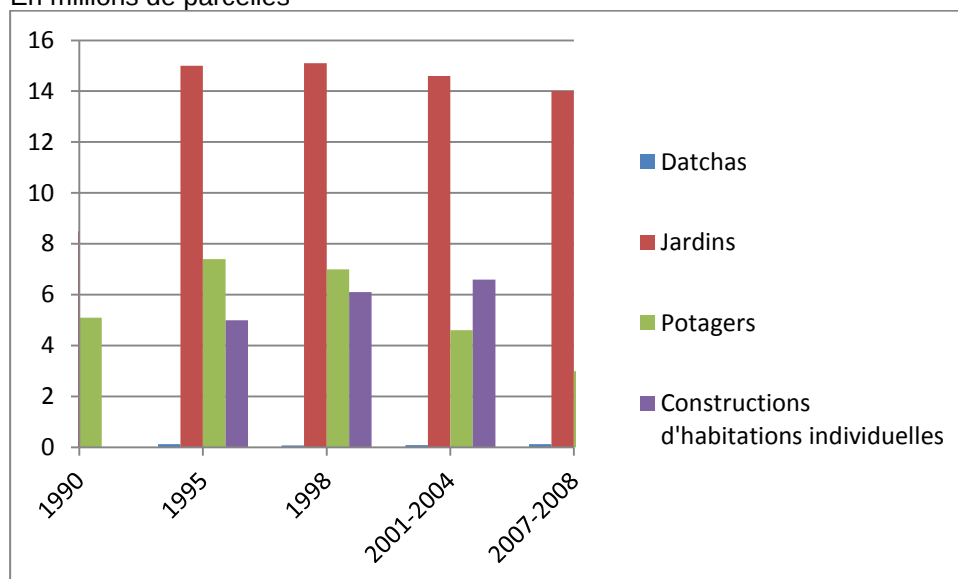
Le nombre de parcelles de jardins, datchas et de potagers augmente très fortement durant les années 1990, passant de 13,72 millions en 1990 à 22,52 millions en 1998. La production potagère est augmentée dans les jardins déjà existants en 1990. Et le nombre de jardins et potagers est considérablement accru. Entre 1990 et 1995, il passe de 8,5 à 15 millions pour les jardins et de 5,1 à 7,4 millions pour les potagers. L'amélioration de la situation économique à la fin des années 1990 se traduit par une baisse du nombre de potagers qui sont essentiellement destinés à la production alimentaire (7 millions en 1998, 3 millions en 2008). Le nombre de datchas et jardins ne régresse que légèrement passant de 15,18 à 14,12 millions en 2008.

La catégorie statistique « Constructions d'habitations individuelles » apparaît en 1995. Elle désigne des parcelles sur lesquelles il est aujourd'hui autorisé de construire des habitations individuelles, ce qui ne signifie pas qu'elles sont construites. Elles comportent un espace de jardin et/ou de potager. Cette catégorie passe de 5 à 7,3 millions de parcelles entre 1995 et 2008. Elle manifeste la croissance du modèle pavillonnaire. Mais contrairement à certains pronostics, ce modèle ne se substitue pas à celui des jardins qui comptent plus de 14 millions de parcelles en 2008. Au total, on constate une stabilisation du nombre de parcelles au cours des années 2000, avec une recombinaison qualitative. Sur la période 1990 à 2008 leur nombre est passé de 13,72 à 24,42 millions de parcelles, et leurs surfaces sont passées de 1,018 à 2,325 millions d'hectares. Il y a donc réduction importante

du nombre de potagers, développement du modèle pavillonnaire et maintien d'un important secteur de jardins.

Graphique 2. Evolution des diverses catégories de parcelles.

En millions de parcelles



Les entretiens conduits avec les dirigeants régionaux et fédéraux de l'Union des jardiniers de Russie permettent de confirmer ce diagnostic du maintien d'un important secteur de jardins. Ils estiment que l'extension du modèle pavillonnaire ne concerne qu'une partie des populations et que la majorité reste attachée à l'utilisation d'une parcelle dans les collectifs de jardins.

Les résultats de l'enquête *Jardiniers* confirment également ce maintien. Sur les 290 personnes interrogées, 276 déclarent aimer aller dans leur jardin, 22 seulement souhaitent le vendre. Les témoignages qui décrivent les raisons de l'attachement au jardin sont nombreux. En particulier, la parcelle est une partie de l'histoire familiale et comporte un fort référentiel affectif. Ce fait apparaît de manière parfois émouvante dans les témoignages obtenus grâce au concours « Mon jardin, mon destin » réalisé avec le journal Sam Khoziain. Il apparaît aussi dans des entretiens dont certains sont particulièrement révélateurs des difficultés du passé :

Dans ma parcelle de 600 m², j'avais installé un rucher et je vendais le miel. Ceci m'a permis d'acheter une voiture et un appartement à chacun de mes deux fils. Mais c'était interdit par la loi. J'ai été dénoncé et mis en prison. L'homme éclate en sanglots et part se rafraichir le visage dans la cuisine.

Tableau 6. Dates d'entrée en possession du jardin

	Avant 1990	1991 à 2000	Depuis 2001
Total	96	92	82
Individuels	30	48	47
Dans collectifs	66	44	35

Source : Enquête Jardiniers.

La part des parcelles acquises au sein des collectifs est moins importante qu'avant 1990 mais constitue plus de 40 % (35 sur 82) des nouvelles utilisations entre 2001 et aujourd'hui. Ainsi, le modèle du jardinage en collectifs reste profondément ancré.

Cet attachement au jardin dépasse la Russie comme l'ont montré en Pologne les mouvements populaires importants pour maintenir ces jardins.

➤ Les apparences d'abandons

Il arrive que des observateurs extérieurs portent des jugements négatifs sur ces collectifs de jardins en mentionnant le fait que certains sont mal entretenus et que de nombreuses parcelles soient abandonnées. Il en est parfois découlé l'idée que cette activité allait disparaître.

En fait, si des collectifs, notamment de potagers, ont été abandonnés, d'autres furent créés comme c'est le cas de l'un de nos terrains d'enquête, le *Macif Gigant* qui rappelons-le, s'étend sur environ 400 hectares, compte plus ou moins 6000 parcelles réparties en sept collectifs. Il est localisé dans un endroit bénéficiant d'un certain prestige, notamment parce qu'il est réputé écologiquement pur.

Par ailleurs, l'existence de parcelles abandonnées au sein d'un collectif peut recouvrir des réalités très diverses. A *Sukhaia Rieka*, cet apparent abandon concerne environ une parcelle sur cinq. Mais ce sont des parcelles en transition du fait qu'il s'agit d'un collectif ancien (créé dans les années 1950) dont beaucoup de propriétaires sont âgés. Cette transition ne dure en général pas plus de trois ans. Ou bien une branche de la famille revient utiliser la parcelle, ou bien elle est vendue à d'autres utilisateurs. A *Veteran*, la proportion importante d'abandons apparents résulte d'un conflit de près de dix ans entre les dirigeants de l'ancien collectif et un projet de *raideurs* qui voulaient se l'accaparer pour y construire un centre commercial. Ces derniers avaient réussi à se procurer 58 parcelles sur les 214 existantes, mais une lutte juridique très active a fait échouer leur projet. Les 58 parcelles qui n'étaient plus cultivées appartiennent aujourd'hui à la municipalité qui va les revendre⁷². Ainsi, l'existence de parcelles apparemment abandonnées ne révèle pas un désintérêt pour les collectifs de jardins.

➤ La dimension environnementale

Il est bien connu que la présence d'espaces verts, jardinés ou non, au sein et à la périphérie des villes améliore la qualité de l'air, réduit la température pendant les fortes chaleurs d'été, entretient de la biodiversité végétale et animale, favorise l'évacuation des eaux. Les collectifs de jardins au sein des villes et à leurs périphéries viennent s'ajouter aux jardins publics et autres espaces verts.

Le problème principal mentionné dès que l'enquête aborde les questions environnementales est celui de l'évacuation des déchets des jardins : emballages, matériaux divers. Après la fin de l'Union soviétique, les entreprises qui assuraient cette évacuation se sont retirées et il a fallu trouver d'autres acteurs -les municipalités- ce qui a entraîné des négociations plus ou moins longues pour décider qui prendrait le coût en charge.

Mais comme il était déjà indiqué dans le Rapport du PNUD, l'activité jardinière est aussi un résorbeur de déchets alimentaires, et autres sous-produits de l'activité humaine.

En dépit de parcelles provisoirement à l'abandon, de chemins et autres terrains collectifs peu entretenus, les parcelles sont des lieux de création esthétique par les fleurs et arbustes d'ornement, par la décoration des maisonnettes, et des créations multiples.

⁷² Selon les dirigeants du collectif *Veteran*, ces parcelles de 600 à 700 m² sont mises en vente par la Ville au prix de 8000 roubles alors qu'elles sont estimées à plus ou moins 500 000 roubles par le cadastre, et que leur prix de marché varie autour de un million de roubles (25 000 euros soit entre 36 et 42 euros le m²). La Ville projeterait de les vendre à des personnes physiques, mais aussi à des personnes juridiques ce qui est interdit. Pour ce faire, l'administration et le Tribunal se réfèrent non pas à l'article 28 du code de la terre mais à l'article 36.

➤ Une évolution des modes d'utilisation

La manière d'utiliser ces jardins se modifie. La crise des années 1990 étant terminée, la place de la partie potagère régresse au profit du jardin d'agrément. Un nombre important de jardiniers souhaiterait par ailleurs agrandir ce jardin. Sur les 276 personnes ayant indiqué la taille de leur parcelle, 106 disposent d'une surface égale ou supérieure à 1000 m². Mais pour ce qui concerne la taille jugée idéale du jardin, 114 soit 39% estime que 600 m² est suffisant, 104 soit 36% l'estime à 1200 m², 34 soit 12% l'estime à 2400 m², le reste à un hectare et plus. Il semble qu'en termes de nombre de jardins, l'évolution soit stabilisée. Selon les dirigeants régionaux et fédéraux de l'Union des jardiniers de Russie, le jardinage urbain aurait atteint son apogée. Les transformations sont désormais qualitatives au sein d'un modèle spécifique qui permet de privilégier les fonctions alimentaires ou de villégiature selon la conjoncture et les besoins des familles. Ainsi qu'il a été indiqué, l'extension du modèle pavillonnaire ne concerne qu'une partie des populations, et la majorité reste attachée à l'utilisation d'une parcelle dans les jardins collectifs.

Cette activité reste essentiellement non marchande même si le recours au marché se substitue pour partie au bricolage et à la récupération dans la construction des installations, et si l'achat d'intrants pour la production potagère se développe quelque peu.

Il résulte de ce processus historique l'existence d'une importante activité de jardins urbains, notamment par le système des collectifs de datchas, jardins et potagers. Dès les premières enquêtes en 1999, la visite de quelques collectifs ainsi que l'observation des files de personnes attendant le bus pour aller au jardin les samedis et dimanches matins, conduisaient à penser qu'il s'agissait là d'un phénomène important et original. Dans la dernière phase d'enquête lors du programme *Regards croisés* conduite en juillet 2010, les invités français ont été eux aussi frappés par l'ampleur du phénomène (voir encadré 6).

Encadré 6. Points de vues de François Cottreel et Gil Melin sur les collectifs de jardins de Kazan

Rien ne se perd, tout se recycle. La plupart des datchas ont été construites avec des moyens modestes (utilisation des bois locaux, déconstructions et reconstructions avec les matériaux récupérés et triés...). Aujourd'hui encore, les occupants des jardins collectifs de Kazan fabriquent leurs datchas avec des rondins de bois brut, écorcés et jointés par un feutre ou avec des briques. Ils donnent une seconde vie aux matériaux récupérés, les détournent, se servent de certaines parties pour en créer d'autres. Ainsi, dans le lotissement « Titan », on utilise une citerne de camion en guise de château d'eau, on enterre de vieilles baignoires pour créer des bassins entourés de rocaïlle, on utilise d'anciens jouets pour en faire des épouvantails, des arrosoirs pour créer une fontaine. Un ouvrier d'une usine d'aviation utilise une bêche en titane d'une efficacité et d'une légèreté incomparable à ce qu'on peut trouver dans le commerce.

A l'heure de la surconsommation, il est agréable de voir que dans certaines communautés, le gaspillage n'existe pas.

Les jardins sont recouverts par une densité impressionnante de fleurs et de légumes bien entretenus.

Programme Regards croisés, François Cottreel Kazan, juillet 2010

Les représentations, que notre suffisance de société pléthorique et sûre de ses valeurs civilisatrices avait forgées ont volé en éclats. L'image de nos petits collectifs de jardins, où nous nous efforçons de reconstruire un tissu social rendu délirant par un individualisme flamboyant, n'a rien de commun avec l'histoire des jardins russes et leurs nouvelles réalités émergentes dans un mouvement de privatisation révolutionnaire.

Je reste très surpris de l'ampleur de la partie jardin d'ornement à Gigant, avec une diversité de végétaux digne d'un jardin anglais, avec mixed border, rocaïlle gentiment appelée alpinum.

Programme Regards croisés, Gil Melin, Kazan, juillet 2010

II.2. Une construction socio-politique et culturelle

La reconstitution de la manière dont ce jardinage urbain s'est formé permet de cerner la complexité des relations entre les politiques publiques et les aspirations des populations.

II.2.1. La politique publique

Dans les décennies 1920 et 1930, Staline avait découragé le jardinage des urbains. Mais face aux problèmes provoqués par la Seconde Guerre mondiale, et compte-tenu du fait que le secteur des kolkhozes et des sovkhos ne réalisait pas les objectifs attendus, il a été conduit à changer de politique. Il accepta que se développe un jardinage en collectifs, c'est-à-dire sous une forme compatible avec les principes socialistes. Il mit en même temps en place la politique d'éducation au travail du sol.

➤ Du refus à l'acceptation de la maisonnette permettant de séjourner sur les parcelles

A partir de ce retournement de politique, le pouvoir a conduit une politique active vis-à-vis du jardinage urbain. Elle s'est manifestée par une intense activité législative. L'Union des jardiniers de Russie a recensé plus de quatre cents lois, décrets et règlements édictés à son propos jusqu'en 1990. Cette activité s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui. Nous avons vu qu'une partie de cette activité avait consisté à freiner la construction de maisonnettes sur les parcelles, leur utilisation pour y séjourner étant considérée comme une dangereuse concession aux valeurs bourgeoises. Cette politique fut abandonnée à partir de 1966.

En revanche deux autres orientations de la politique publique initiée à partir de 1942 continuent de marquer la société russe contemporaine. Il s'est agi 1/ de l'organisation des collectifs et de leurs parcelles ; 2/ de l'éducation au jardinage.

➤ Organisation des collectifs et de leurs parcelles

Près de 80 % des surfaces de jardins, datchas et potagers (1,21 millions d'hectares, tableau 7) est aujourd'hui localisée dans des collectifs. Compte-tenu du fait que les surfaces des parcelles dans ces collectifs sont probablement inférieures à celles des parcelles individuelles situées au-dehors, on peut estimer que ces collectifs englobent autour de 60 % des parcelles de jardins, potagers et datchas soit un peu plus de dix millions de parcelles. C'est le nombre de jardiniers que l'Union des jardiniers de Russie dit représenter. La statistique répertoriait 79 900 collectifs en 2006. Ils englobent entre quelques dizaines et plusieurs milliers de parcelles individuelles de 300 à plus de 1000 m².

Tableau 7. Les collectifs de jardins, datchas et potagers en 2006

Unions commerciales de :	Nombre d'Unions (en milliers)	Superficie (en millions d'ha)	Superficie par Union (en ha)
- jardinage	73.3	1.12	15
- datchas	1.1	0.02	18
- potagers	5.5	0.07	12
- Constructions d'habitations individuelles			
Total	79.9	1.21	15

Source : Annuaire statistiques de la Fédération de Russie - 2007

Depuis 1990, la personnalité juridique a été attribuée à ces collectifs qui constituent une véritable

institution sociale. Ce fut la loi fédérale du 1^{er} avril 1998 sur les *Unions non commerciales citoyennes de jardins, de potagers et de datchas*. Plusieurs statuts sont définis : *camaraderies jardinières non commerciales ; coopératives de consommation ; partenariats non commerciaux*. C'est la constitution d'un système associatif devenant un acteur de la société civile en construction. Un des débats actuels concerne le financement des collectifs. L'Union des jardiniers de Russie propose que l'impôt sur les sols soit affecté à ces collectivités, plutôt qu'à l'Etat.

La loi définit divers types de collectifs dans lesquels la place du jardinage et de la maisonnette diffèrent. Dans la pratique, les différences sont parfois moins visibles.

Une petite partie des collectifs de jardins, potagers ou datchas est localisée au sein des villes. La grosse majorité se situe dans la périphérie, jusqu'à plusieurs dizaines de kms.

C'est le cas à Kazan. L'Association des jardins collectifs de Kazan a répertorié 236 collectifs de jardins inclus dans le périmètre de la ville, et 756 pour l'ensemble de la république du Tatarstan. On peut estimer que la majorité de ces collectifs est utilisée par les habitants de cette capitale. Les lignes de trolley bus et d'autobus permettent d'accéder facilement à ceux qui se situent dans l'enceinte et à proximité de la ville. Il faut prendre le bateau pour atteindre ceux implantés sur l'autre rive de la Volga. La plupart des autres collectifs sont proches des stations de chemin de fer.

Tableau 8. Localisation de jardins enquêtés dans l'enquête *Jardiniers*

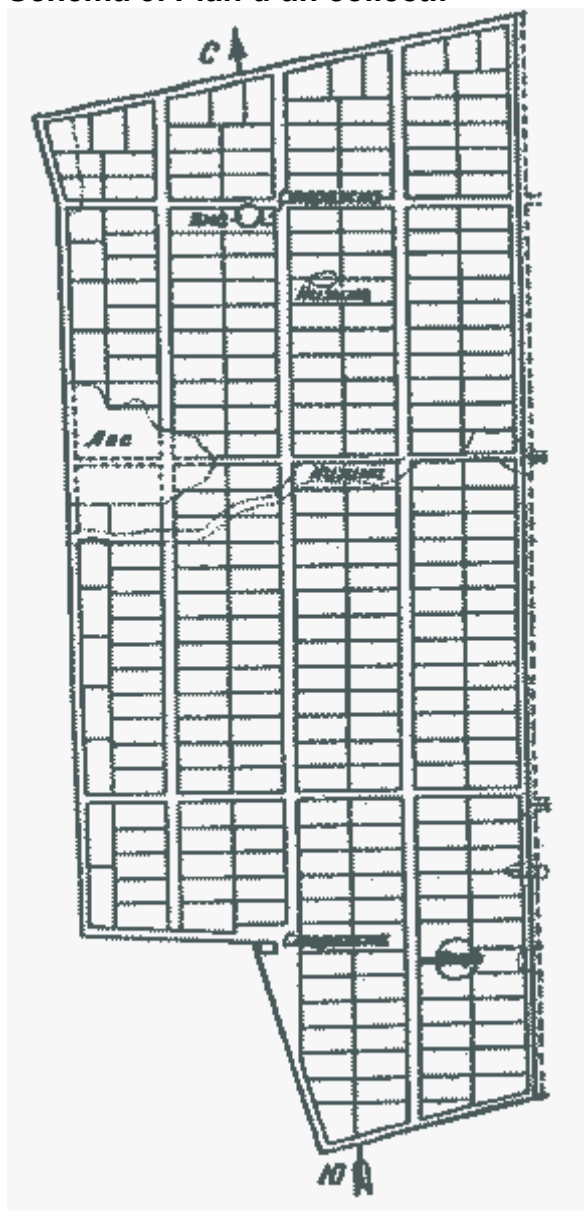
Dans l'enceinte de la ville		A moins de 10 km		A 11km et plus	
Individuels	Dans collectifs	Individuels	Dans collectifs	Individuels	Dans collectifs
12	16	27	10	27	44

Source : enquête *Jardiniers*

Pour l'ensemble de la Russie, la surface moyenne de ces collectifs est de 15 ha, mais peut varier énormément en fonction de la taille et du nombre des parcelles (de quelques dizaines à plusieurs milliers).

L'organisation de ces collectifs, leur découpage en parcelles et leur approvisionnement en eau et en électricité furent pensés dès la fin des années 1940 comme le montre les ouvrages et revues de l'époque. Le plan du collectif reproduit ici (schéma 3) est celui de l'entreprise de métallurgie de Moscou dénommée "Faucille et marteau". L'article duquel il est tiré (Zelentsov, 1954) précise que ce plan a été élaboré par des spécialistes de l'aménagement, dans la perspective d'une planification pour les décennies suivantes. Il comprend une maison pour le gardien (Сторожка) à l'entrée du sud-ouest, une loge plus réduite proche du dépôt des déchets (Яма) dans la partie nord, à l'ouest un espace de forêt (Лес), un petit lac (Озеро) au sud-est. Il est marqué par des dépressions parfois envahies par l'eau (Низина) au nord et dans sa partie centrale. Les trois allées qui le traversent du nord (С) au sud (Ю) mesurent dix mètres de large. Elles sont bordées de fossés pour l'écoulement des eaux, ainsi que d'une rangée d'arbres destinés à protéger les plantations du vent. Des chemins plus étroits séparent les lots de parcelles et délimitent le pourtour de l'ensemble. Ce collectif est composé de 267 parcelles de 800 m² chacune. Les grandes entreprises comptaient plusieurs collectifs de ce type.

Schéma 3. Plan d'un collectif



Chaque collectif porte un nom au titre souvent évocateur : "Synthèse" pour le collectif de l'entreprise de chimie (photographie 4), "Accord" pour celui de l'Académie de musique, "Optimiste" pour un collectif créé en pleine période de crise du début de la décennie 1990. Le tableau 9 présente une partie des noms des collectifs mentionnés dans l'enquête *Jardiniers*.

Tableau 9. Noms de collectifs mentionnés dans l'enquête jardiniers

En russe	En français	En russe	En français	En russe	En français
Raduga	Arc en ciel	Tectilechni	Travailleurs du textile	KAI 774	Entreprise de Construction des moteurs d'avion – km 774 (de Moscou)
Ortloka	Nom du lieu	Shigali	Alentours	Coopérateur	Coopérateur
Soneitchinie	Solaire	Atmosphère	Atmosphère	Droujba	Amitié
Sosnovie Bor	Pinède	Vissokaia Gara	Haute montagne	Ctendientsi	Endroit froid
Victoria	Variété de fraises	Orzione	Du lac	Beriozka	Petit bouleau
Akinskoe	Du village qui se situe tout prêt			Beriazovka	Village de bouleaux
Tatagrostroï	Organisation de construction agricole	Kroutouchka	Nom du lieu	Solonichko	Petit soleil
Garbounov	Entreprise de construction d'avions	Doubki	Petits chênes	Cactous	Cactus
Dorojnik	Cantonniers	Volskie Zori	Aurores de la Volga	Naouka	Science
Polanka	Clairière	Stoletchnik	Centenaire	Vokhitovets	Les disciples de Vokhit
Vestna 78	Printemps 1978	Socnovie	Des pins	Voljanka	Au bord de la Volga
Biriali	Nom de lieu	Avetchik	Endroit derrière la rivière	Ovochnik	Maraîcher

Photographie 4. L'entrée du collectif « synthèse »



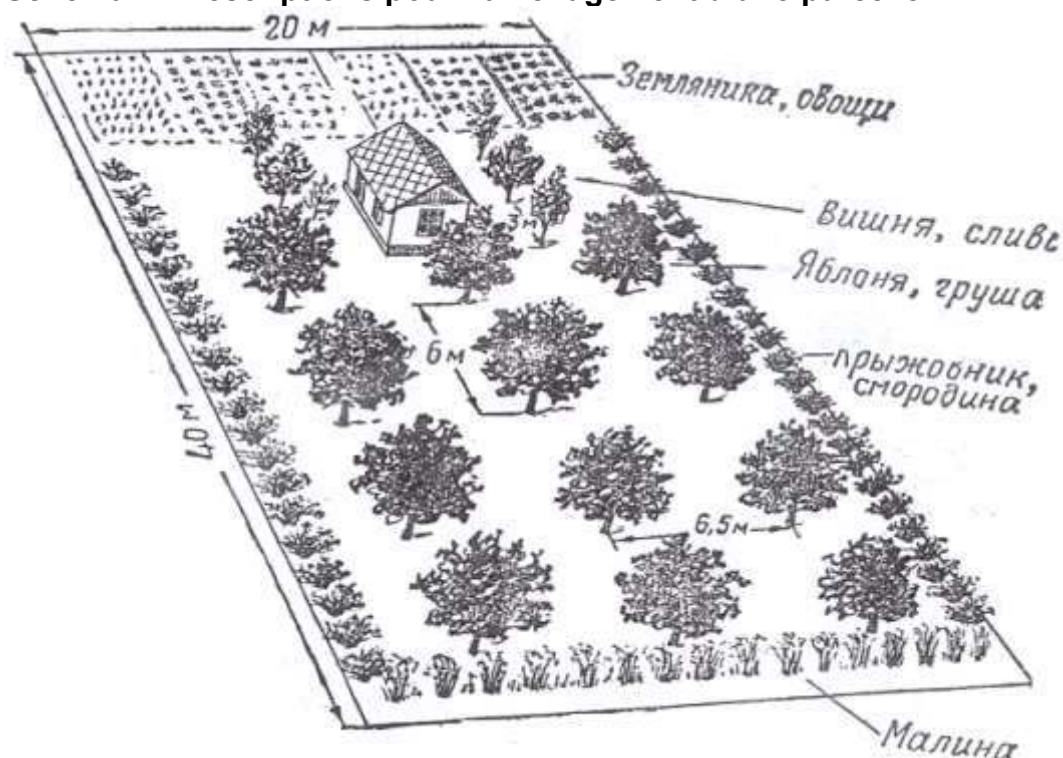
- © Louiza Boukharaeva.
- Source : Enquêtes en Russie. Kazan. 2005.

Ces collectifs ont été créés et administrés par les entreprises et autres institutions telles qu'hôpitaux, universités, administrations. Pour créer un collectif, ces entités rassemblaient les demandes de leurs ouvriers et employés pour les transférer vers l'appareil d'Etat. Après attribution du terrain, elles avaient la charge de l'aménager puis de l'entretenir. L'aménagement consistait essentiellement à rendre cultivables des sols parfois de mauvaise qualité, à diviser le terrain en parcelles, à installer l'eau courante et l'électricité.

La taille des parcelles peut aujourd'hui varier de 300 à 1 000 m² pour les collectifs de jardins. La majeure partie sont de 600 m², d'où l'expression *cheste sotok* (six ares), qui les désigne dans le langage courant.

Le schéma 4 présente les prescriptions données dans la décennie 1950 pour aménager une parcelle de 800 m². La disposition pouvait différer, mais la loi imposait un nombre minimum de pommiers (Яблоня), poiriers (Груша), cerisiers (Вишня), pruniers (Слива), framboisiers (Малина), groseilliers (Смородина), arbustes à maquereaux (Крыжовник), ainsi qu'une surface minimum en fraisiers (Земляника) et en potager (Овощи) (Prioussadebnie Sad, 1959).

Schéma 4. Prescriptions pour l'aménagement d'une parcelle



Ce schéma est très représentatif de ce qui fut mis en place et qui continue d'exister. La principale innovation est l'agrandissement de la maisonnette.

La parcelle de jardin est communément appelée Sad. Les utilisateurs se dénomment Sadavods (jardiniers). Elle comporte presque toujours des arbres fruitiers (268 sur 290 jardins de l'enquête *Jardiniers*) ce qui permet quatre niveaux de culture⁷³. En période de crise comme dans les années 1990, elle fut utilisée essentiellement pour produire de l'alimentation. C'était de l'agriculture urbaine au sens du Rapport Brundtland. En période plus stable comme actuellement, elle se rapproche du modèle scandinave de jardins de loisirs, les fonctions de récupération de la santé et de villégiature prenant plus d'importance.

On trouve dans les jardins de Kazan une quinzaine d'espèces d'arbres et d'arbustes fruitiers (pommiers, poiriers, cassis, cerises, framboises noires et rouges, pruniers, groseilles rouges, blanches et à maquereaux, abricots, raisins), une vingtaine de légumes en plus des pommes de terres et des tomates (betteraves rouges, carottes, choux, oignons, cornichons, aubergines, courges, potirons, salades, fraises, oseille, radis, poivrons, radis noirs, haricots, basilic, estragon, persil et autres fines herbes), des fleurs annuelles et pérennes (notamment les roses, narcisses, lys, lilas, glaïeuls, tulipes), chrysanthèmes, hortensias, marguerites, jasmin, pétunias), et des plantes médicinales telles que calendula, argousier, marguerites, valériane, mélisse, tilleul, églantier, orties, pissenlit.

➤ L'éducation au jardinage à l'école

A partir des années 1950, les établissements scolaires, du primaire au lycée ont été dotés de jardins entretenus en permanence. Dans beaucoup d'école, les enfants venaient y travailler et récolter les légumes, ensuite utilisés par les cantines scolaires. La parcelle écolière est un abécédaire du sol.

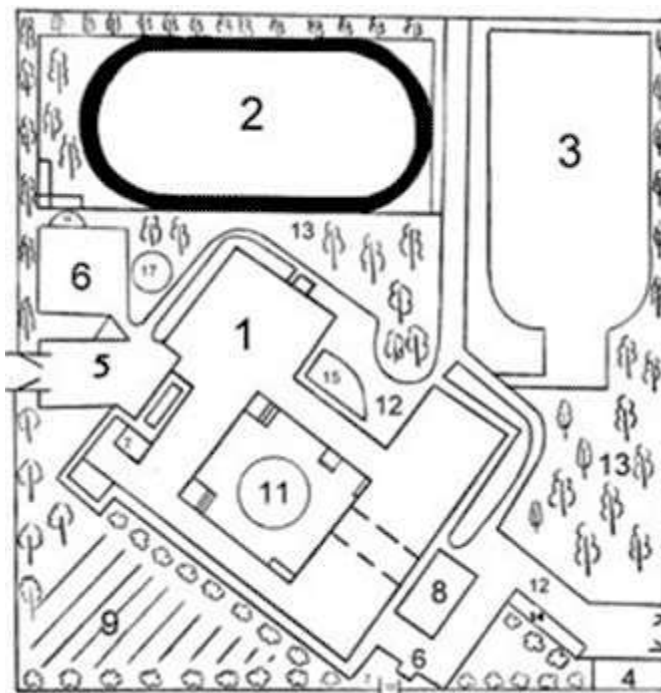
⁷³ 1/ Les tubercules dans l'épaisseur de la terre arable ; 2/ les fraises et légumes sur le sol ; 3/ les petits fruits de type cassis et groseilles ; 4/ les arbres fruitiers.

Cette pratique continue. Le schéma 5 montre le plan d'un établissement actuel qui se présente comme pilote de ce qu'il convient de faire aujourd'hui. Nous y voyons une parcelle de jardin (partie numéro 9) comprenant des parcelles d'expérimentation et d'enseignement. La taille de cet espace permet à la fois d'effectuer une production réelle et de servir de support aux activités d'enseignement.

Schéma 5. Plan d'une école élémentaire pilote (primaire et secondaire) avec sa serre et son jardin potager

Source : <http://festival.1septembre.ru/articles/515748/>

Ecole n 6 de la ville d' Elabouga, Tatarstan



- 1 Bâtiments de l'école
- 2 Terrain de sport et d'athlétisme avec emplacement pour les installations de gymnastique
- 3 Autres terrain de sport
- 4 Ateliers
- 5 Entrée
- 6 Terrain de jeu
- 7 Pourtour de l'école en haies végétales
- 8 Serres
- 9 Jardin avec parcelle d'expérimentation et d'enseignement.
- 10 Entrée complémentaire
- 11 Parterre central de fleurs
- 12 Allées
- 13 Arboretum
- 14 Parterre des fleurs de toutes les saisons
- 15 Parterre de fleurs : le sol qui donne de la lumière à tous
- 16 Parterre de fleurs dans le style chinois (feng fugui)
- 17 Espace de détente avec tonnelle, bar phyto avec plantes médicinales (dénommé la source d'eau pour la contemplation de la nature), et un endroit pour les feux des « scouts ». Bassin.

Les professeurs expliquent que la parcelle a été conçue comme support aux programmes d'enseignement en biologie et en technologie de toutes les classes. Pour les classes élémentaires, elle doit aussi servir aux enseignements de géographie, de sciences de la nature et de littérature. Enfin, elle doit contribuer à subvenir aux besoins économiques de l'école. Plusieurs espaces sont ainsi créés sur cette parcelle : des plantes décoratives (fleurs), des cultures agricoles comme le blé, légumes, une allée de châtaigniers, un endroit pour les petits fruits, un endroit pour les plantes de

collection (conservatoire), un terrain de biologie des plantes, un verger, le terrain de Darwin, un endroit de biocénose, une mare, un espace pour les plantes médicinales et un lieu pour le compost. Cette parcelle est utilisée comme laboratoire pour réaliser des travaux pratiques, pour collecter les matériaux utilisés dans les cours, pour le club dit des jeunes naturalistes, pour les excursions. Les professeurs ajoutent que cette parcelle de jardin a une fonction psychologique et thérapeutique pour les écoliers.

Les jardins des divers établissements scolaires se différencient plus ou moins de cet exemple pilote. La photographie 5 montre un exemple dans lequel la partie potagère est proportionnellement peu étendue. Mais ils servent partout de support aux programmes d'enseignement. A Kazan, les travaux sur les parcelles écolières se réalisent aujourd'hui dans le cadre de l'enseignement de l'écologie, en lien avec le Centre bio écologique pour les enfants de la Ville de Kazan. La parcelle est considérée en tant qu'un mini écosystème qui sert de base à l'enseignement.

Photographie 5. Le jardin d'une école



Ville de Penzino. Région de Samara.
<http://penzeno.ucoz.ru/index/0-7>

➤ L'éducation par les entreprises

Les entreprises administrant un ou plusieurs collectifs de jardins pour leurs employés ont également été des moyens d'éducation aux sols et au jardinage. Elles diffusaient des conseils à leurs employés par l'organisation de cours et la diffusion de documents écrits, notamment l'édition de journaux (cf. photographies 6 et 7).

Photographie 6. L'éducation au jardinage



Revue *Jardin de l'Oussad'ba*. 1959, №9 : Série *Echange d'expériences dans l'agriculture, Bibliothèque de masses*.



Affiche de la fin des années 1940. La femme tient les livres phares dans le *zemledelie* – le «faire la terre» de Dokoutchaev, Lyssenko, Mitchourin.

- © Louiza Boukharaeva.

Photographie 7. Les conseils aux jardiniers par les entreprises



Journal "Pravda de l'entreprise". 10 octobre 1957, №42 (1175): «Les travaux dans le jardin à l'automne»

- © Louiza Boukharaeva.
- Source : Recherche dans les archives de l'Entreprise de moteurs d'avions. Kazan. 2012.

➤ Des publications et des réseaux de compétences

Traditionnellement, le jardinage et sa symbolique de vie bonne et de développement de la personne est très présent dans la grande littérature : Gogol ; Pouchkine, Tchekhov, Tolstoï, Dostoïevski (Daniaud E., 2011). Cette littérature était beaucoup lue à l'époque soviétique. A partir des années 1950 la nouvelle politique de l'Etat s'est concrétisée par la vulgarisation de la pensée scientifique de

Dokoutchaiev et d'autres scientifiques sur les sciences du sol et le jardinage, en particulier Ovsinski, Pfeifer, Un ensemble important de journaux, revues, calendriers a été édité. Les programmes de radio consacrés au jardinage furent très suivis.

Une société scientifique (Obchestvo Znanie /Connaissance) a réuni les scientifiques et enseignants qui donnaient des cours à la population et répondaient aux sollicitations des éducateurs, des entreprises et des collectifs de jardins.

Aujourd'hui s'ajoutent les émissions de télévision et les moyens offerts par internet. Mais en premier lieu, le fait que le jardin soit intégré à la vie familiale permet la transmission intergénérationnelle de ces savoirs acquis par les parents et grands-parents.

C'est cette politique qui explique la sensibilité actuelle du peuple russe au jardinage. Une nouvelle culture est créée dans la considérable expérimentation des années 1940 et 1950. Les adultes et les enfants actuels héritent de cette construction socio-politique et culturelle.

II.2.2. Les perceptions des sols et des jardins

Il résulte de ces politiques une perception spécifique des sols par les urbains. Ils le comprennent à la fois comme une surface, comme un volume, et comme une valeur culturelle. C'est ainsi que les résultats du concours photographique réalisé en Russie "*Le sol, la terre, la nature dans la ville par le regard des citoyens*"⁷⁴ révèlent une perception multiforme. Certaines photographies rendent compte des sols comme support des infrastructures urbaines avec la nécessité de les imperméabiliser. La plupart révèlent le désir d'une vraie nature et d'un vrai sol en ville. On perçoit généralement une exigence de beauté, d'hygiène, de propreté. S'ajoute à tout ceci une aspiration à la liberté, à la préservation des espaces naturels.

➤ Des perceptions culturelles qui résultent d'une conquête et d'un apprentissage

La politique d'éducation aux sols et au jardinage qui vient d'être décrite explique que l'attrait des urbains pour le jardinage et pour le travail des sols ne peut pas être considéré comme un héritage du passé rural, selon une idée qui avait cours en France. Pour ce qui concerne la Russie, plusieurs recherches avaient déjà critiqué cette interprétation en montrant que l'accroissement de la production des jardins urbains dans la décennie 1990 n'était pas le signe d'un retour des urbains à leurs pratiques paysannes anciennes (Alashev et al, 2000). Les enquêtes ont permis par ailleurs de découvrir que l'art de jardiner est perçu comme une activité plus raffinée que le travail des paysans. Le dicton russe « *travailler son jardin comme un paysan* » est une expression à connotation négative qui signifie un travail imprécis, sans attention suffisante, celui des gens qui ne savent pas jardiner.

Par contre, le dynamisme avec lequel les urbains ont développé le jardinage depuis 1990 hérite du passé rural au sens d'une revanche sur le servage puis sur la collectivisation forcée. C'est le résultat d'une conquête historique, celle du droit à posséder un morceau de terre. Le jardin est émotionnellement très chargé comme le montre le titre de la revue de jardinage « Maître chez soi », ou cette expression répandue pour qualifier le jardin « Mes six ares de chair et de sang ». L'attachement de certains urbains à leur parcelle est du même ordre que celui de l'ancêtre paysan

⁷⁴ Concours inauguré lors du séminaire des 1 et 2 juillet 2010 par la réalisation d'une exposition photographique. Il était ouvert à tous les citoyens volontaires, amateurs ou professionnels, en co programme avec le musée des Arts et le Club des photographes professionnels. Il a eu pour objectifs de comprendre comment le citoyen perçoit les sols, la terre et la nature dans la ville, comment il souhaiterait les voir, et de le sensibiliser aux questions ayant trait à l'aménagement des territoires urbains et périurbains. Concours ouverts aux amateurs et professionnels, sans limites d'âge ou autres

qualifié de koulak qui disait « ceci est à moi, dans ma main ; je ne laisse pas partir cette chose qui m'appartient ».

Dans ce contexte général, les effets de la politique d'éducation aux sols et au jardinage qui vient d'être décrite se retrouvent dans les résultats des enquêtes conduites. Il apparaît que la plupart des personnes interrogées au cours des enquêtes en Russie ont déclaré qu'elles n'étaient pas elles-mêmes d'origine rurale, et pour beaucoup que leurs parents ne l'étaient pas non plus. Dans l'enquête *Jardiniers*, seulement 72 sur 290 jardiniers déclarent être nés en zones rurales, contre 172 qui sont nés à Kazan, 22 dans d'autres villes du Tatarstan et 24 dans d'autres villes de Russie.

Beaucoup des personnes interrogées dans les entretiens que nous avons conduits mentionnent l'influence des parents, d'un grand-père ou d'une grand-mère, mais la plupart disent avoir appris à jardiner par les livres, les articles de journaux, les émissions de radio, les voisins, les amis. C'est le cas du témoignage ci-dessous :

« Je n'ai pas de racines rurales. Mes parents ni mes grands-parents ne viennent de la terre. Pour ma grand-mère, tous les arbres étaient des boulots. A 45 ans je ne savais pas jardiner. Et je m'y suis intéressée. Par exemple pour les cornichons. Je n'en ai pas besoin de beaucoup, mais j'essaie de bien faire : planter au bon moment pour en avoir tôt dans l'année. Si je n'y arrive pas, je réfléchis pourquoi, comment faire mieux. Si cette année j'ai mal planté, l'année suivante je vais corriger. Une aspiration au meilleur, à perfectionner. Nous avons des voisins jardiniers, et on se retrouve, on parle. Chacun dit « moi j'ai fait ça, et moi ça, donc qu'est-ce qui est meilleur ? Et il y a quelque chose à l'intérieur de moi, comme une intuition qui me dit qu'il faut planter comme ça ».

Ainsi que le montrent les données ci-dessus, l'héritage culturel a donc une importance relative. En Russie, la représentation du monde qui était dominante à la fin du 19^{ème} siècle quand Vassili Dokoutchaïev a créé la pédologie se manifestait à divers étages de la société. L'aristocratie avait une longue tradition de jardinage qui s'exprimait dans des congrès et manifestations culturelles. Les almanachs jardiniers qui comme en France, transmettaient les dictons et conseils populaires ancestraux étaient nombreux et continuent d'être utilisés.

Mais aujourd'hui, la vision globale de la terre et des sols a changé. A la question *Quelle image ou mot apparaît dans votre tête quand quelqu'un prononce le mot « terre » ?*, les résultats de l'enquête *Jardiniers* ne rendent pas compte d'une symbolique dominante de la Terre mère. Les réponses telles que *ma mère nourrice* ou *nourrice, l'amour pour la terre, la fertilité* sont au nombre de 22 sur 290, *le sol* au nombre de 18. L'interprétation des autres réponses est complexe, mais il apparaît clairement qu'elles sont reliées à des symboliques du monde actuel : *ma maison, ma terre à moi, mon jardin, ma datcha, ma deuxième résidence* (58 réponses), *la planète* (34), *le travail, bêcher* (34), *les villages fleuris, les fleurs, les fraises, les arbres* (22), *la patrie* (18), *le repos, la tranquillité, les vacances* (12), *l'endroit où je suis né* (8).

En Russie, le développement du jardinage a résulté de la nécessité, c'est-à-dire de la pénurie due à la guerre et aux famines, puis dans la décennie 1990 de la chute de la production des kolkhozes et des sovkhoses, du chômage provoqué par l'effondrement des industries, de la baisse considérable des revenus. C'est en premier lieu cette nécessité qui a conduit les urbains à faire les efforts intellectuels et physiques nécessaires pour apprendre à travailler les sols et à soigner les plantes. Car le jardinage, le travail sur les sols et les plantes, sont des activités qui demandent un réel savoir-faire et un travail de l'intelligence. Il faut un effort physique et intellectuel pour s'y consacrer de manière durable. Cet effort fut réalisé par des millions de familles urbaines de Russie sous la pression de la nécessité du fait des privations dues à la guerre, aux famines, puis aux effets de la crise systémique des années 1990.

➤ Les perceptions des enfants

Le programme « *Les enfants et le sol* » conduit à Kazan en juillet 2010 concernait des enfants de sept à neuf ans. Ils n'avaient pas eu au préalable de formation les différenciant des autres enfants des écoles (cf. section III.3.3).

➤ L'invention d'un mode de vie apaisé

Pour des populations qui héritent des bouleversements de la collectivisation, de l'industrialisation et de l'urbanisation forcées, des répressions, des déportations, de la guerre et des famines, la possession d'un jardin est aussi un symbole de stabilité, d'accès à un mode de vie apaisé et agréable. Elle s'apparente à la construction d'une société nouvelle.

Grâce à la possibilité de séjourner au jardin, la personne retrouve la plénitude de l'habitat : l'appartement en ville qui donne accès à l'éducation, à la culture, à l'emploi, et la maisonnette avec jardin qui donne accès à la nature et à des activités librement choisies en fonction des besoins et des désirs des familles.

Le jardin et sa maisonnette sont aussi des espaces de liberté, de créativité (cf. section II.4.5).

II.2.3. Un acteur urbain de travail des sols

Cette histoire particulière et les perceptions culturelles qui en découlent expliquent que les usagers des collectifs de jardins les ont pris en charge à partir de 1990 quand les entreprises ont cessé de s'en occuper. Les jardiniers ont transformé les anciens modes d'administration en associations indépendantes. Elles sont donc devenues de nouveaux acteurs avec élection des responsables, gestion des conflits internes, emploi éventuel de salariés, gestion financière, négociation avec les autorités municipales, éditions de normes d'utilisation des services communs et surveillance de leur application. Le mouvement se structure au niveau des villes (telle l'Association des jardins collectifs de Kazan), des régions et au niveau national (Union des jardiniers de Russie). L'Union des jardiniers de Russie organise des congrès tous les quatre ans. Elle développe des thèmes de réflexion sur les lois en discussion. Elle intervient auprès des administrations nationales et du Parlement (Enquête « Collectifs »).

L'implication des jardiniers dans cette construction institutionnelle diffère selon les personnes comme le montre l'enquête *Jardiniers*. Sur les 290 personnes interrogées, le jardin de 146 à 180 est localisé dans un collectif⁷⁵. Parmi eux, 70 déclarent simplement participer aux réunions, 88 autres y participer parfois et 12 toujours. A la question de savoir s'il est habituel dans la camaraderie de résoudre ensemble les problèmes de fonctionnement, 120 répondent oui et 68 que cela dépend des sujets. A celle de savoir s'ils sont satisfaits du travail du président de la camaraderie, 156 répondent oui, 70 donnent une réponse mitigée et 28 disent que non. A la question *Existe-t-il des conflits avec les dirigeants de la camaraderie ?* 12 répondent oui et 34 parfois. A la question des causes de ces conflits, 15 jardiniers ont répondu. Deux se plaignent que la distribution de l'eau est mal administrée, deux du mauvais état des chemins, trois évoquent les cotisations trop élevées et leur mauvaise gestion, un les problèmes d'électricité, un les problèmes des poubelles, un voudrait l'installation du gaz, deux évoquent les problèmes de sécurité. Les autres réponses sont : *Sans commentaires*, *Travail mauvais du Président*, *Je n'aime pas le travail du président*, et ce diagnostic émis sur un mode ironique : *Le Président doit boire moins*. En résumé, il existe une participation effective des jardiniers à la vie de ces collectifs et les conflits semblent peu nombreux.

⁷⁵ Cette fourchette de 146 à 180 tient à une apparente incohérence dans les réponses selon lesquelles le jardin de 146 personnes est localisé dans un collectif, mais ou 180 disent participer aux réunions. Il est probable qu'à la question *Est-ce un jardin individuel ou s'agit-il d'une parcelle dans un jardin collectif ?*, des personnes interrogées ont oublié que leur parcelle individuelle faisait aussi partie du collectif.

Ainsi, l'existence d'un acteur urbain de travail des sols semble aujourd'hui effective en Russie.

II.3. La fabrication des sols et les pratiques culturelles

Il découle de cette histoire particulière un savoir-faire spécifique en matière de travail des sols et de traitement des plantes.

II.3.1. La transformation de sols inutilisés par les entreprises agricoles

Les bonnes terres avaient été attribuées aux Kolkhozes et aux Sovkhozes. Les terrains concédés aux urbains pour le jardinage étaient donc le plus souvent de mauvaise qualité, dans des endroits marécageux infestés de moustiques, sur des sols en pente ou abimés. Ainsi que nous l'avons indiqué, la législation a progressivement permis de garantir l'usage à vie des sols jardiniers, dans un système où la terre appartenait à l'Etat. Cette garantie d'un usage à vie a favorisé un investissement humain considérable qui a permis d'améliorer considérablement la qualité de ces terrains.

C'est le cas pour les quatre terrains d'enquêtes que nous avons étudiés : Sukhaia Rieka, Ile Victoria, Ancre et Veteran. A Sukhaia Rieka, le sol était d'une qualité relativement bonne, mais le terrain était en pente donc impropre à l'utilisation des machines agricoles. A Ancre, le sol avait autrefois été utilisé par un Sovkhoze mais il était sableux et très pauvre. A Veteran, il s'agissait d'un ancien champ d'aviation. A l'Ile Victoria, il était à fleur d'eau et régulièrement inondé.

Dans ces quatre terrains, les sols utilisés pour les potagers sont aujourd'hui des sols jardiniers de qualité. Il a fallu partout les enrichir en fumier, tourbe, composts et autres déchets organiques. A l'Ile Victoria, le sol fut rehaussé de plus d'un mètre par des gravas apportés par camions. Une couche d'argile fut ensuite répandue. Enfin de la terre végétale et des amendements furent apportés. Tout ceci fut effectué par les jardiniers eux-mêmes, hors de la vue des autorités, en économie informelle.

Il en résulte que les sols jardiniers sont aujourd'hui considérés par le pouvoir fédéral de Russie comme étant de meilleure qualité que les sols agricoles, d'où l'idée de les imposer davantage, ce à quoi s'oppose l'Union des jardiniers de Russie.

La privatisation actuelle transfère la propriété des parcelles à leurs usagers, l'infrastructure (clôture extérieure, maison de l'administration, espace pour les poubelles, chemins) restant un bien collectif géré par des associations. Déjà sous la période soviétique, le statut permettait de développer des pratiques patrimoniales. La possibilité d'accéder à la propriété pleine et entière des parcelles est perçue comme un moyen de les consolider.

II.3.2. Pratiques culturelles : prédominance de l'agrobiologie

De manière générale, les effets des politiques d'éducation aux sols et au jardinage conduites depuis les années 1950 se traduisent par le fait que les savoir-faire jardiniers sont plus développés que dans la plupart des pays occidentaux.

La rotation des cultures est systématique. L'association des plantes (compagnonnage) sur un même fragment de plantations est une pratique courante. Les méthodes agrobiologiques de traitement des sols et des plantes font partie de l'héritage culturel.

➤ Tendances générales

Les informations recueillies au cours de l'enquête *Sols* montrent que les pratiques culturelles varient selon la distance de la ville. Les personnes plus âgées passent plus de temps au jardin que les moins de quarante ans. Leurs méthodes de travail des sols sont identiques. Mais les jeunes cultivent des surfaces moindres, réservant plus de place aux espaces de loisirs. Les pratiques culturelles ne varient pas en fonction des catégories sociales mais des revenus obtenus dans l'activité principale. Les gens à faible revenu produisent davantage de produits de base (pommes de terre, choux, betteraves rouges, carottes, cornichons, oignons, tomates). Les gens à revenu plus élevé abandonnent ces productions ou réduisent leurs surfaces pour donner plus de place aux espaces de loisirs et à la création esthétique (pelouse, jardins de type japonais....). Les résultats de l'enquête *Jardiniers* ont confirmé ce diagnostic.

L'enquête au niveau fédéral a permis de recueillir le diagnostic des grandes tendances vues par les responsables régionaux de l'Union des jardiniers de Russie. On observe une tendance générale à la régression de la place des potagers pour la satisfaction des besoins alimentaires de base, et à une augmentation des surfaces utilisées pour les fleurs et le gazon.

Partout progresse l'idée qu'il faut remplacer la bêche par des outils qui aèrent le sol sans le retourner. Le recours à la fertilisation par l'apport de fumier et de compost est général. L'utilisation des engrais minéraux de synthèse concerne un peu moins de la moitié des jardiniers dans les régions où le jardinage reste orienté essentiellement vers la production pour les besoins alimentaires de la famille, et environ un tiers dans les autres régions. Les pesticides sont utilisés par une plus faible proportion des jardiniers.

Les résultats des enquêtes conduites sur la ville de Kazan confirment et précisent ces tendances générales. Elles ont consisté en observations visuelles et en entretiens lors des enquêtes de terrain (notamment l'enquête sols en juillet 2010 et 2011), complétées par la conduite des enquêtes *Jardiniers* et *Leaders* présentées en Partie I.3 et en annexe 2,

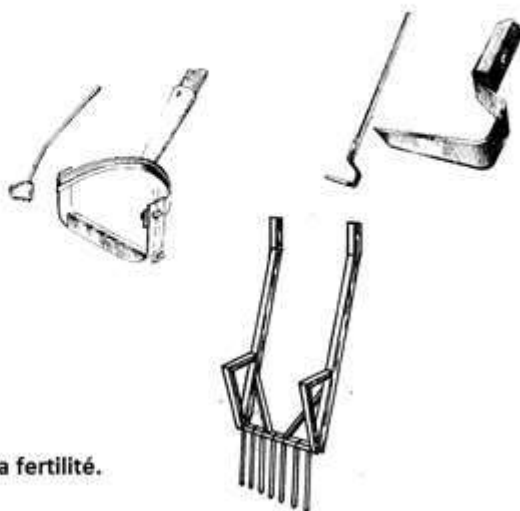
L'enquête *Leaders* révèle que la presque totalité des responsables interrogées (52 sur 54) savent quels sols ils utilisent (sableux, argileux, humifères ou calcaires). Vérification faite, aucun ne se trompe. Toutefois, l'enquête *Jardiniers* montre que pour ce qui concerne les jardiniers de base, 110 jardiniers sur les 292 ayant répondu à la question ne savent pas sur quel sol leur parcelle a été implantée. A la question *Tenez-vous compte des particularités des sols lorsque vous plantez ?*, 158 personnes ont répondu oui sur les 268 réponses et 116 ont répondu non.

Dans l'enquête *Leaders* à Kazan, 38 sur 54 disent ne plus retourner l'ensemble du jardin à la bêche comme autrefois. Seul est travaillé en profondeur à l'automne l'espace à utiliser l'année suivante pour le potager. Les outils utilisés sont équivalents à la grelinette française.

PHOTOGRAPHIE 8. LES OUTILS CONSEILLÉS DANS LES LIVRES ACTUELS



N.I. Kourdumov. Maîtrise de la fertilité.
Ed. Vladis, 2012. 512 p.



Photographie 9. Bêcher ou ne pas bêcher ?



E. Ovsinskiy. Un nouveau système d'exploitation agricole. Novossibirsk : Ed. Agro-Sibérie, 2004. 86 p.

Réédition de : I. E. Ovsinskiy, Un nouveau système d'exploitation agricole. Kiev : Impression S.V. Kouljenko, 1899.

Le traitement du sol selon E. Ovsinskiy est de ne pas retourner la terre plus de cinq centimètres ; utiliser des outils à couteau de sa conception

Photographie 10. Des outils fabriqués par les jardiniers



Ploskorez, un outil conçu par un jardinier de Saint-Petersbourg
(source: <http://robinzoid.ru>)

➤ La fertilisation

L'utilisation de fumier et de compost est généralisée. Les 54 personnes interrogées dans l'enquête *Leaders* disent fabriquer du compost selon des méthodes variables se rapprochant plus ou moins de l'idéal présenté dans l'encadré ci-dessous. La proportion est moindre si l'on considère l'ensemble des jardiniers (230 sur 282 dans l'enquête *Jardiniers* disent fabriquer leur compost), mais tous ceux qui ont répondu positivement maîtrisent la fabrication du compost et son utilisation. Certains déplacent le lieu de compostage au sein de la parcelle pour planter les concombres sur la partie de sol libérée. Un nombre important de jardiniers n'ont pas accès à l'utilisation du fumier (76 sur 282 réponses).

Encadré 7. Le compostage en trois étapes

Mélange de 50 % de tourbe et de 50 % de fumier (fumier de cheval, fientes de volailles, bouse de vache) mélangés éventuellement à du phosphate.

Ajout de déchets organiques tels que mauvaises herbes ; résidus de la culture des fraises, des pommes de terre et autres légumes ; déchets ménagers tels que épluchures, coquilles d'œufs broyées, thé ; autres tels que feuillages, cendres et sciures de bois.

Mise en tas ou dans un trou pour la décomposition qui peut durer de trois à dix mois selon les pratiques, le fait de le retourner une fois par mois et de l'arroser accélérant sa maturation.

Presque tous les jardiniers utilisent les engrais verts, traditionnellement les orties et d'autres plantes. La mode actuelle est la moutarde. Les amendements calcaires sont utilisés pour neutraliser l'acidité des sols arboricoles (poiriers, cerisiers, cassis) par une partie non estimée des jardiniers. Les cendres de bois sont utilisées pour la plantation des framboisiers et des groseilliers.



Photographie 11. Une utilisation d'engrais verts



Collectif des jardins Ancre, août 2012
©Louiza Boukharaeva. Kazan, août 2012.

La fabrication d'engrais de tradition populaire consiste en broyage des coquilles d'œufs pour les cornichons, les pommes de terre et les tomates, en récupération et séchage des feuilles ayant servi à préparer le thé au cours de l'hiver pour les cornichons et les tomates, en épandage de l'eau ayant servi à laver la viande (laquelle est recouverte de terre pour éviter la prolifération des mouches), et surtout en la préparation de purins de plantes.

Selon les réponses de l'enquête *Leaders*, tous les jardiniers fabriquent et utilisent les purins de plantes. Dans l'enquête *Jardiniers*, 237 ont répondu positivement. Les pratiques sont plus ou moins élaborées au regard de l'idéal présenté dans l'encadré ci-dessous.

Encadré 8. La fabrication des purins de plantes en Russie

Ingrédients : orties fraîches, feuilles de pissenlits et de plantains, grande chélidoine, mouroon des oiseaux, tussilage et autres plantes.

Préparation : hacher les plantes ; additionner de l'eau chaude mais pas bouillante ; laisser macérer cinq à six jours, remuer et filtrer.

Utilisation : fertilisation des sols pour les cornichons, tomates, pâtissons, courgettes.

La fertilisation par l'apport d'engrais minéraux de synthèse (NPK) a été pratiquée dès la mise en place des collectifs de jardins pour ce qui concerne l'apport d'acide phosphorique et de potasse. Plus de la moitié des jardiniers interrogés dans l'enquête qualitative disaient utiliser des scories et de la potasse, mais aucun n'utilisait d'engrais azotés. Dans l'enquête *Jardiniers*, 118 jardiniers sur 284 déclarent utiliser des engrais minéraux. Parmi eux, 4 seulement mentionnent l'azote.

Les autres achats de fertilisants commerciaux mentionnés dans l'enquête *Leaders* sont les préparations spécifiques pour les petits fruits, les légumes, les fleurs. Il est impossible de savoir quel pourcentage de jardiniers y ont recours mais il est très faible. De vieux jardiniers expérimentés utilisent le bore et le manganèse pour traiter certains sols.

La fertilisation par les préparations biologiques achetées dans le commerce, comme les bio-stimuleurs de croissance, est très réduite. Nous avons rencontré deux jardiniers lors de l'enquête *Sols* qui la pratiquaient. Dans l'enquête *Jardiniers*, un seul jardinier a répondu y avoir recours.

➤ La lutte contre les ennemis des plantes : revalorisation du biologique

Aucun des interviewés de l'Enquête *Leadeurs* ne mentionne l'utilisation d'herbicides. Cinq jardiniers de l'enquête *Jardiniers* disent en utiliser. Les personnes âgées utilisent le sulfate de cuivre en pulvérisation sur les arbres fruitiers et les petits fruits, le sulfate de fer contre la pourriture des fruits (tavelure du pommier, moisissures des groseilles à maquereaux), le soufre pour la tavelure et l'oïdium des pommiers, la bouillie bordelaise sur les fruits à noyaux, les poiriers et pommiers, les groseilles et groseilles à maquereaux. Les jeunes avancent prudemment (réponses de l'enquête *Leaders*) vers l'utilisation des bactéricides achetés dans le commerce. Mais les méthodes de traitement organique restent la référence. Pour ce qui concerne la lutte contre les doryphores, une partie des jardiniers disent ne pas s'en occuper. Sur les 282 personnes ayant répondu à l'enquête *Jardiniers*, 54 soit 19 % disent les traiter avec un insecticide acheté dans le commerce.

Comme en France, la mode en Russie est à la revalorisation du biologique. Trois des témoignages recueillis illustrent cette perception :

Une femme de 65 ans : « *Si une feuille de choux est trouée par un insecte, ce n'est pas grave parce que cet insecte est utile pour l'équilibre de la nature. Il a besoin aussi de se nourrir. Donc je n'ai pas de pulvérisateur sur ma parcelle. Ce qui me permet d'avoir un équilibre entre les parasites et leurs ravageurs* ».

Une femme de 58 ans : « *Moi à la place d'utiliser des herbicides, j'emploie une méthode très simple : moitié eau chaude et moitié vinaigre dans un récipient. Une fois par jour pendant plusieurs jours, je pulvérise sur les herbes à détruire. Le vinaigre tue les feuilles et une bonne partie des racines que l'on peut ensuite extraire facilement* »

Une femme de 45 ans : « *Je vais à la station biologique pour acheter des coccinelles et les mettre dans ma parcelle* »

II.4. Les fonctions étudiées et leurs effets synergétiques

Ainsi qu'il a été indiqué en introduction, la présente recherche a porté pour une part sur la fonction dite de *production de biomasse des jardins* à savoir la production alimentaire des potagers et jardins. Elle a concerné par ailleurs la fonction dite d'*environnement physique et culturel de l'homme et des activités humaines*, à savoir un ensemble diversifié au sein duquel nous avons retenu la santé et la thérapie, l'extension de l'habitat urbain, les loisirs et le repos, la liberté et l'expression de soi-même, l'éducation des enfants et le maintien des liens intergénérationnels. Parmi les effets synergétiques résultant des interactions entre ces diverses fonctions, la recherche a porté sur le traitement de la pauvreté, la résilience aux crises et l'organisation des modes de vie.

II.4.1. Une production alimentaire qui fluctue selon les périodes et la situation des familles

L'absence de la catégorie *jardinage urbain* ou *agriculture urbaine* dans les statistiques européennes et internationales fut une source d'erreurs dans l'évaluation de la situation alimentaire de la Russie. C'est ainsi qu'un rapport de l'OCDE publié en 1998 indiquait que « *en 1997, seize millions de lopins familiaux se partageaient environ 5,7 millions d'hectares..., leur part dans la production agricole totale a considérablement progressé depuis le début de la transition pour se situer à 50 % de la production agricole brute (PAB) en 1997* » (OCDE, 1998). En fait, ce n'étaient pas 16 millions de lopins familiaux, identifiés dans le rapport à des lopins paysans, qui assuraient ces 50 % de la production agricole brute. Il fallait y ajouter les 28 millions de parcelles de terrains urbains, soit au total 44 millions de parcelles. Cet oubli conduisait à surévaluer le rôle des lopins paysans dans l'approvisionnement alimentaire et à croire en la perspective de famines dans les villes.

Or, les familles ont converti en production alimentaire les espaces de jardins jusque-là occupés par des pelouses. Celles qui ne disposaient pas d'un terrain ont cherché à en acquérir, ce qui a provoqué la création de nouveaux collectifs de jardins et potagers. Pour l'ensemble de la Russie, le nombre de parcelles de jardins urbains est ainsi passé de 8,5 à 15 millions entre 1990 et 1995, celui des parcelles de potagers de 5,1 à 7,4. Au milieu de la décennie 1990, ce jardinage urbain fournissait la majorité des pommes de terres, des fruits et légumes consommés par les citoyens. La valeur de cette production se situait probablement entre 20 et 25% de la valeur de la production agricole totale.

Encadré 9. La production d'une parcelle

Sur une parcelle moyenne, on trouve 60 m² de fraises, 17 m² de framboises, 19 arbustes de groseilles, 11 arbustes de groseilles à maquereaux, 13 pommiers, dix pruniers, et si on calcule la collecte 500 kg de légumes dont la moitié de pommes de terre, cela couvre les nécessités d'une famille de quatre personnes pour ces produits.

Actes du Congrès de l'Union des jardiniers de Russie 2005.

Cette période de crise étant terminée, l'importance de la fonction alimentaire diminue. De ce fait, l'activité au jardin est perçue comme économiquement moins profitable en terme d'équivalent monétaire de la production alimentaire, ce qui est souvent formulé dans les entretiens et qui apparaît clairement dans les réponses des 290 personnes ayant répondu à l'enquête *Jardiniers*. 128 personnes seulement disent qu'il est aujourd'hui économiquement profitable alors que 146 pensent que non. Ces points de vue ne sont pas liés à la dimension des parcelles car on observe une grande variété de situations. L'implication et la capacité à bien cultiver sont importantes. Certaines explications pratiques apparaissent, telles que l'éloignement de la parcelle et le manque de temps pour y travailler.

Tableau 10. Opinions sur la rentabilité des jardins en termes d'équivalent monétaire de la production alimentaire

Pensent que le jardin est économiquement profitable aujourd'hui (2011)	Oui : 128	Non : 146
Relations entre les réponses et :		
l'opinion sur la mission principale du jardin :		
- solutionner les besoins alimentaires de la famille	60	34
- autres : détente à la fin d'une semaine de travail ; hobby ; observation de la nature ; éducation des enfants ; santé des enfants	68	112
les caractéristiques des jardins :		
- jardins avec arbustes, légumes, fleurs et plantes médicinales	52	58
- jardins avec arbustes, légumes et fleurs	30	46
- jardins avec seulement arbustes et légumes	10	10
- jardins ne produisant pas de légumes	6	24

Source : Enquête *Jardiniers*

Mais la caractéristique de ce jardinage urbain est que, du fait de la taille des parcelles, des surfaces importantes peuvent être réaffectées à la production alimentaire en cas de besoins.

L'essentiel de cette production est consommé par les ménages. Une petite partie fait l'objet de dons à la famille, aux voisins, aux amis. Dans l'enquête *Jardiniers*, 268 personnes sur 290 disent partager les fruits, fleurs, plantes médicinales avec les proches, les voisins, les amis.

Une infime partie de la production est vendue. Cette vente est en principe interdite mais de fait autorisée. A Kazan, des jardiniers s'installent aux abords des marchés officiels aux périodes de production.

II.4.2. La santé et la thérapie

Au début des années 2000, les premières enquêtes en Russie et en France avaient permis de recueillir des témoignages de jardiniers sur la relation entre nature et santé, telles ceux de ces deux dames, l'une en France, l'autre en Russie disant presque exactement ceci : *je me sentais très mal ; le médecin m'a conseillé de prendre des antidépresseurs et de consulter un psychologue ; mais je me suis remise à faire mon jardin et je vais beaucoup mieux*. L'explication première, bien connue, est que l'activité physique est bénéfique pour l'état de santé. La recherche a porté sur des aspects complémentaires : les perceptions de la pollution des sols, le soin de son corps au jardin et les effets anti-stress.

➤ Les perceptions de la pollution des sols

Les enquêtes conduites au début des années 2000 avaient permis de constater que les effets du jardinage pour la santé étaient perçus très différemment par les utilisateurs des jardins et par les milieux scientifiques et institutionnels. Les premiers ont une perception plus positive que les seconds qui mettent l'accent les problèmes de pollution, notamment la nécessité d'une nourriture saine sans pesticides, sans métaux lourds et autres produits nocifs. C'est notamment l'approche du rapport du PNUD qui aborde les relations entre sols et santé du point de vue des risques. Il mentionne les graves problèmes de santé et d'hygiène pouvant découler soit de la production jardinière sur des sols pollués, soit d'une utilisation incorrecte de pesticides, fertilisants chimiques et autres résidus chimiques, ou encore de l'introduction des déchets urbains dans les sols. Ces sujets sont aujourd'hui l'objet de nombreuses recherches en France (comme le montre la synthèse bibliographique du programme SOJA) et dans l'Union européenne⁷⁶.

Les résultats des enquêtes conduites au début des années 2000 montraient qu'il ne s'agissait pas pour les jardiniers de nier la réalité des risques découlant des pollutions, mais d'évaluer leur importance relative face aux autres avantages de l'accession à un jardin pour la santé.

Dans l'enquête *Jardiniers*, la question *Est-ce que vous êtes d'accord pour dire que l'état des terres et des sols se répercute sur votre santé ?* a obtenu une proportion importante de réponses positives.

Tableau 11. Est-ce que vous êtes d'accord pour dire que l'état des terres et des sols se répercute sur votre santé ?

		Personnes mentionnant des pollutions de leurs sols
oui	162	2
Plutôt oui	102	
Sous-total	264	
Non	12	
Plutôt non	14	2
Sous-total	26	

⁷⁶ Cf. notamment les recherches conduites en Belgique par Gilles Colinet au Département Systèmes sols-eaux Agro – Bio Tech de Gembloux (Université de Liège), aux Pays-Bas par Mol Gerben et Paul Romkens à l'Université de Wageningen (ALTERRA), et par Frank Swartjes et Piet Otte au Centre for Sustainability, Environment and Health de Amsterdam.

La pollution des sols est peu concernée. En effet, sur les 54 personnes indiquant qu'il y avait des problèmes de pollutions dans leur jardin, quatre seulement mentionnent explicitement celle des sols. Parmi elles, deux seulement font partie des gens qui pensent que l'état des terres et des sols ne se répercute plutôt pas sur la santé. Deux seulement pensent clairement qu'il existe un lien. Ainsi, la majorité des jardiniers interrogés pensent que l'état des terres et des sols se répercute sur la santé, mais pas du fait des pollutions des sols. Les principales pollutions mentionnées sont les pollutions visuelles relatives aux déchets.

➤ Le soin de son corps au jardin

Outre les effets bénéfiques de l'activité physique, le jardin comporte diverses possibilités de soigner son corps. Certaines sont liées directement aux sols comme le montre le témoignage suivant : *quand j'arrive dans mon jardin, je pose mes mains à plat sur le sol, et c'est comme si mon corps se déchargeait de son électricité.*

Le moyen le plus visible de soigner son corps est la pratique du sauna (bania). La tradition ancestrale selon laquelle les espaces périurbains étaient considérés comme des lieux de récupération de la santé se concrétise par l'installation d'un sauna dans de nombreuses parcelles des collectifs de jardins. Cette proportion varie selon les collectifs. Dans les quatre terrains de notre étude, elle est d'environ 20% à Veteran, 30% à Sukhaia Rieka, 50% à Ancre et 80% à Victoria.

Photographie 12. Un bania sur une parcelle



- © Louiza Boukharaeva.
- Source : Enquêtes en Russie. Kazan. 2012.

Encadré 10. Un point de vue de Laurence Baudalet sur les banias

Ce qui est frappant est la présence des banias (saunas), comme en Europe du nord, avec les pratiques corporelles. Le fait d'être dans la nature et en même temps de prendre soin de son corps, de le régénérer avec vapeur d'eau et éléments naturels est intéressant. En France, il n'existe pas du tout cette tradition autour de la santé dans le jardin. On la retrouve aux Etats-Unis notamment sur la côte ouest dans les jardins privés. On est dans la nature et en même on prend soin de son corps et de sa santé.

Programme Regards croisés. Laurence Baudalet, Kazan, Juillet 2010

Ces saunas sont de diverses dimensions et avec des qualités allant de la cabane rustique à l'installation sophistiquée. Mais tous permettent les passages successifs aux bains de vapeur intercalés avec les douches, les moments de repos et le massage avec des branches de bouleaux (de 50 à 60 cm avec leurs feuilles). Cette pratique permet à la fois de nettoyer la peau en profondeur, de la tonifier, de dynamiser le système circulatoire et de renforcer les défenses naturelles du corps, notamment pour lutter contre les infections et le stress.

➤ Les effets anti-stress

La lutte contre le stress a pris une importance considérable en Russie lors de la crise des années 1990, ainsi qu'il est traité plus loin. Dans l'enquête *Jardiniers*, parmi les 172 personnes (sur les 290 personnes interrogées) expliquant en quoi le jardin a sur eux un effet positif, soixante-dix mentionnent l'effet de relaxation, d'apaisement du système nerveux. Quarante répondent que l'effet est positif ou qu'il améliore la santé, et 62 fournissent d'autres réponses qui ont des significations similaires (12).

Tableau 12. Opinions : l'effet du jardinage sur l'état physique et psychique

Réponses	Réponses	Autres réponses :
« Me relaxe, tranquillise, tranquillise les nerfs, tranquillise le système nerveux »	« Positif, ou meilleure santé »	62 soit 21 % des personnes enquêtées
70 soit 24 % des personnes enquêtées	40 soit 14 % des personnes enquêtées	Exemples de réponses : Mon état d'esprit s'élève Le tonus vital augmente Cela me fait plus d'élégance (plus fin...) plus beau à l'intérieur Me rend plus robuste Mon état s'améliore Une belle charge physique me rend robuste Je prends plaisir, c'est une énergie que donne le jardin Toujours je me sens très énergique Je me repose Je suis plus en forme physique Je me repose, mon état d'esprit s'améliore J'aime le jardin, c'est un effet très positif sur moi Mon état physique et psychique est meilleur Mon humeur s'élève (dans le bon sens) L'âme est plus légère Mon auto sensation est meilleure Soutient la forme physique et rend plus équilibré L'état général se normalise L'humeur s'élève et la circulation du sang s'améliore

Source : Enquête *Jardiniers*

La manière dont opère cet effet anti-stress est multiple. On peut penser que l'activité au jardin présente des analogies avec le sommeil. Elle permet à des composantes essentielles de la personne de ré émerger alors qu'elles sont refoulées dans la vie courante.

Ces composantes transparaissent dans les réponses à la question, *à quoi pensez-vous quand vous travaillez au jardin ?* Les réponses sont multiples : « *je parle avec les plantes, j'oublie tout, je chante, je reçois du plaisir, la vie aujourd'hui n'est pas facile, je pense un peu à tout, à la vie, je ne pense pas au jardin* » ; ou bien « *j'essaie de calmer mes nerfs, je pense à des choses agréables, je ne pense*

*pas, je ne réfléchis pas, tout simplement je me repose ; je pense au travail, aux enfants, à la beauté. »
« Quelle beauté ! Je pense que c'est moi qui ai planté tout ça, comment tout grandi de manière
intéressante, je pense à la beauté du monde, je pense au potager, à mes légumes, à ma famille ; je
fais des plans sur le futur ; comment récolter plus vite, terminer le travail et aller prendre un bain dans
la rivière ; de tout et en particulier aux mauvaises herbes, sur les mauvaises herbes, quelle récolte je
vais avoir, sur la vie, sur la récolte ; sur le temps, sur le futur ; comment faire mon jardin, quelles fleurs
mettre, quoi et comment faire ; je rêve, sur les choses bien, comment résoudre les problèmes ».*

II.4.3. L'extension de l'habitat urbain

A l'exception d'une partie des potagers, toutes les parcelles disposent, ont disposé ou ont vocation à être pourvus d'une maisonnette où il est possible de séjourner les week-ends, les vacances, voire toute l'année. Les raisons de la pression constante des urbains pour conquérir ce droit sont du même ordre que celles ayant fait en France l'attrait du modèle pavillonnaire.

Plusieurs de ces raisons sont bien perçues par Séverine Gojard et Florence Weber à propos des parcelles de collectifs de jardins français : *Pour les habitants d'immeubles collectifs dont les appartements ne remplissent que les fonctions résidentielles les plus standard (manger, dormir...), le lopin peut être aussi bien (et parfois en même temps) annexe de la cuisine, substitut de la cave et du salon. On peut aussi l'utiliser comme espace de stockage pour produits alimentaires ou matériaux de récupération, comme espace de séjour pourvu d'un mobilier, d'un barbecue, d'une cave à rafraîchissement, voire comme résidence secondaire de fortune : cuisine d'été, lieu de repos diurne, buvette toute l'année. Lorsqu'il n'est plus le complément du pavillon, le jardin en devient, sous prétexte de culture de légumes, le substitut (in Cabedos, page 146).*

Il faut ajouter que la possibilité de disposer d'une maisonnette sur son jardin permet d'améliorer ses loisirs, de se sentir libre et de s'exprimer, d'éduquer les enfants et de maintenir les liens intergénérationnels.

II.4.4. Les loisirs et le repos

Ces parcelles sont des lieux de villégiature pour les familles. D'après certains sondages, un tiers des urbains de Russie passerait ses vacances dans les jardins. Il est probable que la proportion soit plus élevée dans les petites villes que dans les grandes. A Kazan, plus de la moitié des personnes interrogées dans *l'enquête jardiniers* (166 sur 290) déclarent passer toute ou partie de leurs vacances au jardin.

Il s'ensuit que les collectifs de jardins sont très fréquentés au moment des vacances comme l'illustre le témoignage suivant concernant la région de Saint-Pétersbourg : *les collectifs sont l'un à côté de l'autre et forment ainsi un ensemble pouvant regrouper plus de 20 000 parcelles. Ces ensembles peuvent compter jusqu'à 100 000 personnes en pleine saison* (Propos tenus au Congrès de l'Union des jardiniers de Russie de 2005).

Avec l'élévation du niveau de vie d'une partie des populations et du fait de la possibilité de voyager, le jardin n'est pas le seul lieu de loisirs et de repos. Il complète les autres modalités.

II.4.5. La liberté et l'expression de soi-même

En même temps qu'elle satisfait ses besoins physiologiques, la personne humaine aspire à réaliser les besoins plus qualitatifs que sont l'appartenance, l'estime de soi et des autres, l'accomplissement personnel. Cette aspiration explique elle aussi la conquête du droit à construire une maisonnette sur les parcelles où il soit possible de séjourner.

Encadré 11. Points de vue de Nathalie Blanc et Yves Coquet sur le jardin comme espace de liberté et de créativité

Une chose qui frappe avec les fleurs, est la couleur qui a les mêmes racines en russe. C'est l'idée de neige, le besoin de colorer le paysage et les bâtiments. On le trouve aussi en Tchéquie, en Hongrie, et dans les églises orthodoxes.

Il est nécessaire d'avoir la possibilité de créer son propre paysage qui ne soit pas déterminé par d'autres que soi, où tout ne soit pas réglementé en dehors de soi, ce qui est confortable mais qui contraint a priori. C'est le besoin de créer librement, de flotter, grâce à un espace d'indétermination, où personne ne vous dit qu'il faut mettre telle chose à tel endroit et de quelle manière.

Regards croisés. Nathalie Blanc, Kazan, juillet 2010.

La première chose qui m'a frappé est que le jardin est un espace de liberté pour les gens. Cela m'a sauté aux yeux ; contraste le plus important entre le besoin de création de vie dans cet espace, avec le besoin de liberté qui s'exprime.

J'en veux pour preuve que lorsqu'on a posé la question de savoir comment ils s'organisaient, nous avons découvert que chacun mène sa petite vie sur son petit jardin. C'est un lieu de réappropriation. Les Russes viennent ici pour avoir quelque chose à eux et avoir leur liberté. J'ai ressenti très fortement cette sensation.

L'autre aspect important est que cette liberté individuelle fait partie de l'identité culturelle. Tous les habitants ont leur jardin, se retrouvent dans les collectifs de jardins. Il n'y a pas de volonté d'être coupé du monde. Le sentiment de liberté, d'appropriation est partagé. Une identité profonde, forte de la culture.

Regards croisés. Yves Coquet, Kazan, juillet 2010

Car le séjour au jardin permet de réaliser les activités les plus diverses en fonction des aspirations de chacun.

La plus visible, universellement pratiquée est la culture des fleurs. Dans l'enquête *Jardiniers*, 242 personnes sur 290 déclarent que leur jardin comporte un espace de fleurs. Cet espace atteint parfois des proportions importantes, entre le tiers et le quart de la surface cultivée. C'est une recherche et une créativité permanente ainsi que l'explique Rosalia Nourgaleeva, directrice du Musée des arts de Kazan : *Aujourd'hui les jardiniers moins âgés sont plus sensibles, plus exigeants dans le choix des nouvelles plantes. Ils plantent des thuyas et des arbres du Japon, ce qui n'est pas commun. ... Ma mère a consacré son jardin aux fleurs blanches : lilas blanc de Turquie qu'elle est arrivée à faire pousser, hortensias en provenance de monastères, jasmin, etc.* (Communication au Séminaire : séance du 15 octobre 2009.

Photographie 13. Un jardin et sa maisonnette



- © Louiza Boukharaeva.
- Source : Enquêtes en Russie. Kazan. 2010.

La créativité esthétique s'exprime également dans le choix des couleurs des maisonnettes. Il est aussi possible de rencontrer dans les jardins un peintre de renom qui s'exerce à son art, des gens qui jouent de la musique et simplement des enfants qui construisent des cabanes.

Photographie 14.

Des retraités



* Louiza Boukharaeva
* Marcel Marlot
* Juin 2003

Cette possibilité d'utiliser les sols par le jardinage permet une activité créatrice, qui produit de la beauté. Ce n'est pas seulement le *beau* perçu au travers d'une attitude consommatrice et passive dans les musées, les parcs et les jardins publics. C'est aussi l'auto expression, la créativité dans les arts et dans les actes de la vie quotidienne. C'est également un besoin humain.

II.4.6. L'éducation des enfants et le maintien des liens intergénérationnels

A la différence de certains collectifs d'Europe de l'Ouest où l'on ne rencontre que des personnes seules, les collectifs de jardins de Russie sont des lieux familiaux. Dans les ménages où les parents travaillent les jours de la semaine, c'est un endroit privilégié pour que la famille prenne du temps ensemble les week-ends et les vacances.

C'est aussi le lieu où la famille élargie se retrouve, où les grands-parents racontent à leurs petits enfants des histoires et leur transmettent des savoir-faire en matière de jardinage, de fabrication des conserves et de recettes culinaires.

II.4.7. Les effets synergétiques

➤ Le traitement de la pauvreté

La taille des parcelles (entre 300 et 1000 m²) permet en cas de besoin une production qui concourt à une part notable des besoins alimentaires de base des ménages urbains. Ils disposent ainsi d'un filet de sécurité qui leur évite de connaître la faim.

La possibilité d'utiliser les parcelles pour se reposer, reconstituer sa santé, choisir librement des activités qui permettent de créer du beau et de s'auto-réaliser, consolider les liens familiaux, permet une amélioration qualitative de la vie. La parcelle et sa maisonnette sont un moyen de satisfaire les besoins plus élevés de la personne au sens de Maslow : l'amour et l'appartenance, l'estime des autres et de soi-même, l'accomplissement personnel.

Ce jardinage urbain n'est donc pas un moyen de traiter la pauvreté *à la marge*. Il peut permettre d'en sortir définitivement en élargissant et en consolidant la classe moyenne. Il ne remplace pas l'aide sociale qui a pris en Russie diverses formes. Mais il en réduit l'importance.

➤ La résilience aux crises

La résilience consiste en la capacité de sociétés à s'adapter à un environnement changeant, aux crises, aux chocs, aux perturbations.

L'importante proportion d'urbains (54 à 67 %) disposant de parcelles de 300 à 1000 m² de terrain avec une maisonnette permettant l'exercice des fonctions ci-dessus mentionnées permet à la société urbaine de mieux faire face aux chocs qui peuvent l'affecter. C'est un effet de tampon régulateur, de résilience aux crises.

Cet effet a été manifeste en Russie dans la crise des années 1990⁷⁷ ainsi qu'il a été expliqué (II.1.4). L'effet le plus visible des jardins anciennement et nouvellement créés fut d'amortir la crise alimentaire. L'autre effet très important fut de réduire le stress à savoir atténuer les chocs émotionnels provoqués par la perte des emplois, la baisse considérable des niveaux de vie, l'élévation du taux de suicides et de la criminalité.

En période plus favorable, les fonctions alimentaires et antistress régressent au profit des fonctions correspondant aux besoins plus élevés de la personne, mais il est possible de revenir à ces fonctions premières en cas de nouvelle crise. Cette possibilité de combiner les fonctions des sols jardiniers, de gérer la multifonctionnalité de ces parcelles selon la conjoncture et les besoins des ménages donne de la flexibilité à la société.

⁷⁷ Cet effet de résilience aux crises a fait l'objet de plusieurs articles publiés dans le cadre de la présente convention : Boukharaeva in *Springer*, 2011 ; Boukharaeva et Marloie in *Espace et Sociétés* 2011 ; Boukharaeva et Marloie in *L'écologiste* Janv. Mars 2013.

➤ **L'organisation des modes de vie**

Au niveau de la fonction alimentaire, la pratique actuelle du jardinage par les urbains de Russie résulte de la nécessité de se nourrir lors des famines et des privations dues à la Seconde Guerre mondiale, aux bouleversements sociaux et à l'incapacité des kolkhozes et des sovkhozes à satisfaire les besoins. C'est cette nécessité qui a poussé à faire les efforts physiques et intellectuels nécessaires pour créer les jardins, les aménager et travailler la terre.

Dès que les besoins alimentaires de base étaient assurés, les populations ont développé les fonctions des sols jardiniers de manière à inventer un mode de vie plus agréable, qui satisfasse comme il vient d'être indiqué les divers besoins de la personne et des familles.

Pour nombre de jardiniers, la possibilité de disposer d'une parcelle de jardin avec sa maisonnette s'identifie à la construction d'un mode de vie apaisé et plus épanouissant. L'appartement urbain permet l'accès aux services de la ville : les emplois, l'éducation des enfants, certains loisirs, les soins médicaux. Le sol jardinier complète la panoplie des besoins à satisfaire : la sécurité alimentaire, le repos, d'autres loisirs, la récupération de la santé, la liberté de faire ce que l'on veut, la consolidation des liens familiaux.

Dans les représentations collectives, l'espace de vie s'organise entre trois entités : le village, la ville et la datcha identifiée au jardin.

II.5. Synthèse des résultats sur la situation russe

II.5.1. Enseignements théoriques

➤ **Apports aux théories de l'agriculture urbaine**

Les nombreux travaux sur l'agriculture urbaine en présentent un tableau composite avec des conceptualisations et définitions diverses. Le rapport sur l'agriculture urbaine présenté par le PNUD à la Conférence Habitat II d'Istanbul en 1996 incluait le jardinage urbain de Russie. L'étude approfondie de ce jardinage permet d'en tirer plusieurs enseignements qui conduisent à reconceptualiser l'agriculture urbaine.

C'est une activité des urbains pour contribuer à traiter les trois dimensions de la crise urbaine : la pauvreté, la violence et les défis écologiques majeurs. Ce constat invite à bien effectuer la distinction avec les activités des agriculteurs et de l'agro-industrie localisées dans les villes ou dans leur périphérie. Du point de vue sociologique adopté ici, l'agriculture urbaine est le travail des urbains sur les sols au sein des villes, à leur périphérie ou à des distances plus éloignées. C'est une agriculture urbaine familiale, sociologiquement très différente de l'agriculture urbaine professionnelle

C'est un jardinage à grande échelle qui se distingue des formes d'agriculture urbaine dans les autres régions du monde.

C'est une activité institutionnalisée faisant l'objet d'une législation et d'un suivi statistique de la part de l'Etat. Le Rapport du PNUD proposait le concept de *distinct industry*. Il s'agit plus précisément d'un secteur de *distinct activity* en ce sens qu'il est essentiellement non professionnel et non marchand.

➤ Une création culturelle

Une partie des écrits sur le jardinage des urbains considèrent implicitement celui-ci comme un héritage du passé rural et des savoir-faire paysans. Il en est résulté chez certains auteurs l'idée que cette activité était condamnée à disparaître.

Le cas russe permet d'identifier clairement que les savoir-faire jardiniers héritent de la grande littérature et de la culture savante, et se développent avec l'appui d'une politique publique volontariste. Il montre par ailleurs qu'il s'agit pour partie de la création d'une culture nouvelle, sous les contraintes de la nécessité de survivre en périodes de crise, et de la construction d'un mode de vie plus agréable et apaisé.

➤ L'importance du non professionnel et non marchand

Ce secteur de *distinct activity* est une composante de l'économie sociale et du mode de vie des ménages. Cette économie est ignorée dans la plupart des comptabilités nationales et dans les analyses économiques qui relèvent de l'économie marchande.

Il montre que les réponses à la crise urbaine ne doivent pas seulement relever de l'utilisation des sols à des fins marchandes par des acteurs professionnels. Elles relèvent aussi de l'activité non marchande des ménages.

➤ Le potentiel socio-compensateur, socio-stabilisateur et thérapeutique des sols jardiniers

La valorisation des sols par le jardinage montre qu'ils recèlent un potentiel considérable pour aider à solutionner la crise urbaine, potentiel qui n'est pas utilisé dans la plupart des pays du monde.

C'est un potentiel socio-compensateur au sens où il aide à compenser les inégalités d'accès des urbains aux sols et aux autres éléments de la nature ; un potentiel socio-stabilisateur au sens où il contribue à amortir les crises ; un potentiel thérapeutique au sens où il offre aux populations bénéficiaires des possibilités de reconstituer leur santé, de traiter les stress et d'évoluer vers un mode de vie apaisé.

II.5.1. Enseignements pratiques

➤ Une alternative au modèle pavillonnaire est possible

Quelle que soit l'évolution future des collectifs de jardins de Russie, la forme qu'ils ont prise dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle a constitué un prolongement de l'appartement urbain qui répondait aux motivations sous-jacentes au modèle pavillonnaire. Le fait que ces collectifs se sont développés depuis 1980 montre qu'il ne s'agit pas d'un phénomène spécifique de la période soviétique mais d'une invention présentant une signification plus universelle.

A l'exception d'une petite proportion de constructions récentes, les maisonnettes en bois posées à plusieurs dizaines de centimètres du sol ainsi que les chemins d'accès respectent les critères écologiques de lutte contre l'imperméabilisation des sols.

Il ne s'agit pas de chercher à transférer tel quel ce modèle en France et dans d'autres régions du monde, même si certaines de ses composantes peuvent être reprises. Fondamentalement, il s'agit de s'inspirer de cette expérience pour élargir la gamme des références permettant d'inventer d'autres modèles correspondants aux particularités des sociétés du 21^{ème} siècle et aux défis auxquels elles doivent faire face.

➤ **L'urbain peut se transformer en acteur du travail des sols**

L'organisation des sociétés modernes a reposé sur un postulat qui réservait l'agriculture aux agriculteurs et à la ruralité, les urbains étant perçus au travers de leur fonction de consommateurs. Le développement des ménages urbains comme acteurs du travail des sols et de la production alimentaire est une innovation au sein du monde contemporain.

Ce phénomène s'observe également dans d'autres régions du monde comme au Brésil, aux Etats-Unis et à Cuba. Il invite à penser autrement l'organisation des espaces, les rapports entre l'urbain et le rural, l'évolution des modes de vie.

➤ **L'importance des politiques publiques**

Une fois accepté le principe du développement du jardinage par les urbains, la politique de l'Union soviétique a consisté à l'encadrer, et à mettre en place des politiques de formation au travail du sol et au jardinage. Les vecteurs de ces politiques ont été les établissements scolaires, les entreprises et les médias.

Ainsi, au même titre que les autres secteurs d'activité tels que l'agriculture des agriculteurs, l'industrie ou les services, l'activité agricole des urbains nécessite l'action des pouvoirs publics.

➤ **La spécificité des périodes de crise**

Alors que Staline ne voulait pas développer les collectifs de jardins pour la population, la crise des années 1940 (guerre, blocus, famines) l'a obligé à modifier sa position et à mettre en place une politique volontariste de développement de cette activité.

Ainsi, les périodes de crise (comme l'actuelle crise de l'économie mondiale) sont des moments de choix où le futur n'est plus prisonnier du passé. Des idées et expériences jusque-là considérées de peu d'importance peuvent être intégrées dans des projets de sortie de crise qui structurent la société pour les décennies voire les siècles suivants.

➤ **La nécessité d'une perspective de long terme**

L'histoire des collectifs de jardins de Russie montre donc qu'il convient de voir loin, d'avoir une perspective de long terme. Inventé dans les années 1920 sur la base des idéaux socialistes, des expériences de cités jardins et de l'héritage des datchas, ces collectifs furent développés à partir des années 1940. Leur nombre a ensuite été accru par vagues successives pendant un demi-siècle.

Ceci signifie que la réflexion prospective dans les pays comme la France doit porter sur plusieurs décennies à venir.

➤ **La nécessité de voir grand**

Les parcelles de jardins urbains russes sont de 300 à 1000 m² et concernent plus de la moitié de la population. Ces références invitent la réflexion prospective à voir grand, à imaginer des scénarios dans lesquels une forte proportion des populations urbaines aurait accès à un espace de sol multifonctionnel remplissant à la fois les fonctions d'amélioration des sols, d'alimentation et de villégiature.

Comme dans les utopies des années 1920 en Russie, ces scénarios ne viseraient pas à soulager la pauvreté, à atténuer la violence, à améliorer un peu les conditions de vie. Ils viseraient à ce qu'il n'y ait plus de misère et de pauvres, que la violence disparaisse dans un monde apaisé, avec un mode de vie qui engendre le développement humain de manière durable.

PARTIE III. Les collectifs de jardins urbains en France

Pour évaluer les modes d'accès des urbains français aux sols et aux autres éléments de la nature, la recherche à consister à évaluer le nombre de ceux qui disposent d'une double habitation, d'un pavillon, ou d'une parcelle individuelle de jardin. Nous avons pu ainsi évaluer la part de ceux pouvant être qualifiés d'*urbains sans terre*, dont une grande partie est en situation de marginalisation économique et sociale. L'évaluation quantitative de ces diverses catégories de population fournit des estimations qu'il faudrait pouvoir affiner. Mais elle permet d'ores et déjà de prendre la mesure de l'inégalité des situations.

Ces diverses catégories d'urbains ont accès aux parcs et jardins publics qualifiés généralement d'espaces verts publics. Ceux-ci remplissent un certain nombre de fonctions écologiques et sociales, mais ne peuvent pas offrir toutes celles permises par la double habitation, le pavillon, ou la parcelle individuelle de jardin. Une partie des *urbains sans terre* dispose d'autres moyens que l'accès aux sols pour répondre à ses besoins, notamment par les services de l'industrie du tourisme pendant les périodes de vacances. En revanche une part importante n'a pas les moyens de partir en vacances et reste de fait enfermée dans l'espace de la ville. Ces constats servent de base pour formuler des hypothèses sur ce que pourrait être une politique de développement des collectifs de jardins. Deux hypothèses sont avancées 1/ un soulagement de la pauvreté pour huit millions d'urbains dits pauvres ; 2/ une alternative au modèle pavillonnaire pour 30 millions d'urbains. Il est évident que la mise en œuvre de la seconde hypothèse nécessite de reconverter des sols agricoles vers le jardinage urbain.

Pour répondre aux besoins actuels, il ne s'agit pas de copier le modèle des collectifs de Russie ou de multiplier le nombre de collectifs de jardins ouvriers inventés au début du 20^{ème} siècle. Il convient d'inventer de nouveaux modèles correspondants aux spécificités de l'époque actuelle en France, en s'inspirant en premier lieu des expériences en cours dans ce qui constitue une sorte de grand laboratoire à ciel ouvert, à savoir la multitude de jardins partagés, d'insertion, pédagogique et de la nouvelle génération des jardins familiaux.

Pour passer ensuite du stade de ces expériences à un changement significatif d'échelle, il ne suffit pas de définir une politique de reconversion d'espaces agricoles et d'étudier les multiples problèmes matériels posés. Parmi les perceptions contradictoires des sols, il faut promouvoir les plus pertinentes et les plus porteuses d'avenir (partie III.3).

III.1. Les collectifs de jardins familiaux insuffisants par rapport aux besoins

Pour parvenir à une vision intégrale de l'habitat des urbains, il faut identifier comment le logement en ville est complété par diverses modalités de rapports aux sols et aux autres éléments de la nature. Quatre grandes modalités sont identifiées ici : l'accès aux jardins et espaces verts publics, la double habitation, le modèle pavillonnaire et l'habitat collectif (complété par les collectifs de jardins et/ou les possibilités offertes par les séjours hors des villes par les vacances).

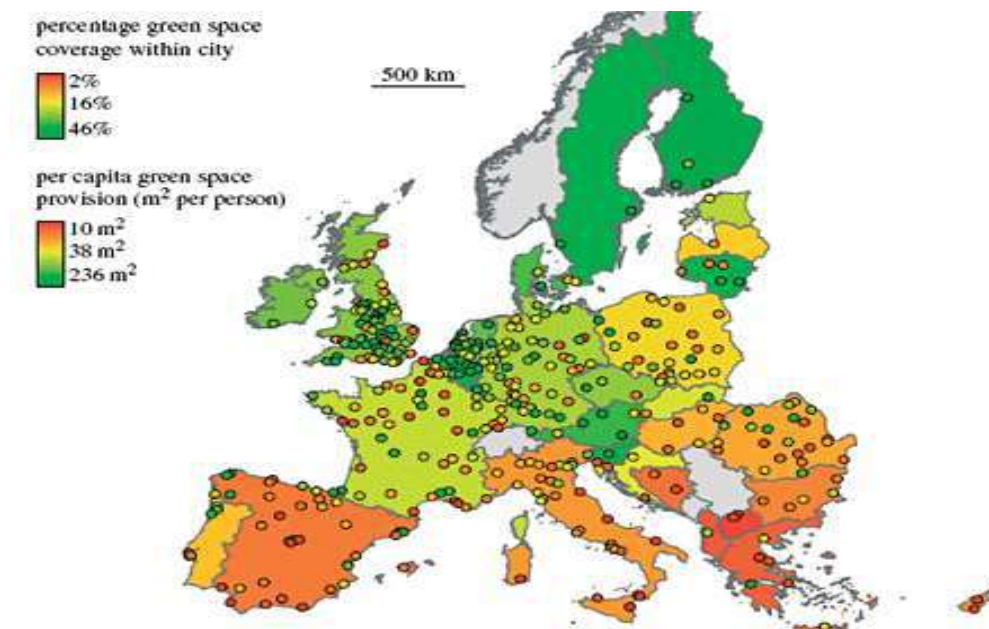
III.1.1. Pour tous les urbains, les jardins et espaces verts publics⁷⁸

La faible importance du secteur des collectifs de jardins familiaux en France (cf. annexe 6) pourrait en partie s'expliquer par l'existence de jardins et espaces verts publics qui satisfont une partie du besoin de nature des urbains. Mais les comparaisons internationales montrent que dans l'ensemble, les villes françaises sont *moins vertes* que celles de pays ayant une proportion plus importante de collectifs de

⁷⁸ Les espaces verts désignent ici les parcs urbains, jardins publics, squares, accessibles à pied et à vélo et non utilisables par les engins motorisés.

jardins comme l'Allemagne et le Royaume-Uni (carte)⁷⁹. Il convient toutefois d'étudier ces jardins et espaces verts publics français pour identifier les besoins auxquels ils répondent et ceux qui nécessitent d'autres moyens, parmi lesquels les collectifs de jardins.

6. Carte. La place des espaces verts dans les villes européennes



Source : Fuller, R. A. and Gaston, K.J. (2009).

➤ Des fonctions écologiques et sociales

Du point de vue écologique, ces espaces concourent de multiples manières à l'amélioration de l'environnement urbain, en captant du CO², en contribuant à assainir l'air, à rafraîchir la température en été, à maintenir et à développer la biodiversité animale et végétale.

Du point de vue social, ces espaces ouverts à tous sont des lieux de mixité sociale, culturelle, inter générationnelle. Ce sont très souvent des lieux de mémoire, qui gardent des vestiges du passé grâce à leurs monuments, statues et plaques commémoratives. Ils permettent la promenade et l'agrément en offrant aux regards des promeneurs des compositions florales, des pelouses et des variétés multiples d'arbres, de fleurs, de plantes médicinales et aromatiques. La plupart des parcs incluent des espaces ludiques pour les enfants et les adultes.

➤ La production du bien-être : une nouvelle conception de l'aménagement urbain et de ses métiers

Professeur à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, Pierre Donadieu explique dans une contribution aux séances 3 (Kazan) et 4 (Paris) du Séminaire⁸⁰ (cf. Boukharaeva, Marloie, Akhmetova, 2012, pp. 87-95) que *la ville s'est considérablement transformée en Europe. Elle est de moins en moins industrielle, et elle vit de plus en plus des services aux citoyens. Ces derniers sont sans cesse plus sensibles à la qualité vécue dans la ville et en périphérie. C'est pourquoi le modèle*

⁷⁹ Si l'on compare les villes françaises et les villes russes, on peut constater des différences considérables. Moscou intramuros compte 45 000 hectares d'espaces verts auxquels s'ajoutent 10 000 hectares de forêts dites mixtes (Castaigne, 2009) pour environ 11,5 millions d'habitants, soit 478 m² par habitant. La ville de Paris compte 555 hectares d'espaces verts pour 2,2 millions d'habitants. Si l'on y ajoute les 846 hectares du bois de Boulogne et les 995 hectares du bois de Vincennes cela fait un total de 2 396 hectares soit 11 m² par habitant (43 fois moins qu'à Moscou).

⁸⁰ L'évolution actuelle des formations et des métiers du paysage en Europe

de la ville compacte, minérale, cède la place à un autre modèle, celui de la région urbaine verte et poly nucléaire.

De ce fait, il est demandé aux aménageurs de *produire du bien-être, du mieux-être humain, du bien vivre et du mieux-vivre dans la ville*. Ce n'est pas seulement la santé publique, la sécurité et le confort. C'est aussi *la qualité des sensations humaines, c'est-à-dire des émotions qu'on appelle plaisir, beauté, agrément, joie, des sentiments, des impressions quand on se promène dans la ville, de ce qui est lié à la mémoire et à l'idée de nature*.

Cette demande se concrétise dans la Convention européenne des paysages signée en 2000 par 47 pays réunis au sein de Conseil de l'Europe. Elle donne une définition précise, juridique, de la notion de paysage : « *Le paysage est une portion de territoire telle que perçue par les populations et dont les caractères résultent de facteurs naturels et/ou culturels et de leurs interrelations.....* ». C'est donc à la fois ce que l'habitant voit et perçoit, ce qu'il ressent et ce qu'il juge. Cette définition a des répercussions en termes de gouvernance car elle oblige à associer les habitants à la décision publique qui les concerne.

Selon Pierre Donadieu, ces nouvelles politiques du paysage apportent une qualité supplémentaire aux politiques d'environnement pratiquées par les nations européennes en ce sens *qu'elles mettent les hommes au centre de la politique, ce qui va plus loin que la satisfaction des besoins communs (notamment l'alimentation, la santé, la sécurité)*.

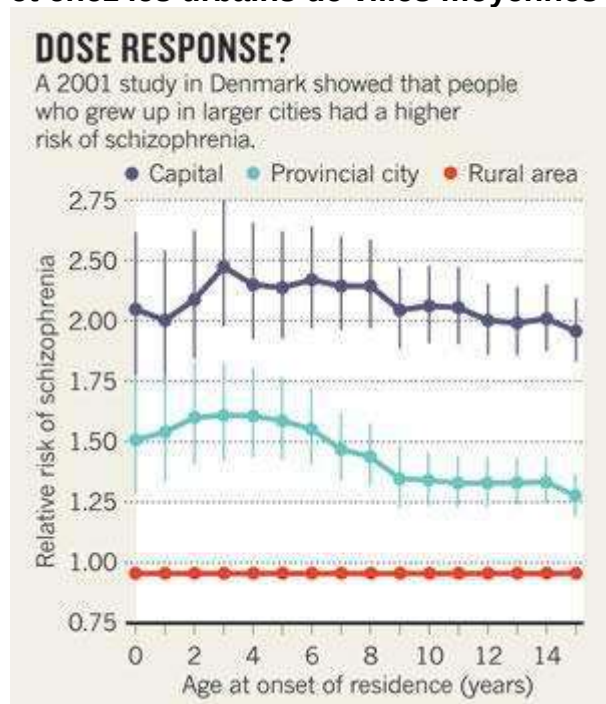
Cette demande se concrétise aussi dans l'évolution des métiers. Les anciens métiers d'architectes, urbanistes, architectes de jardins, architectes paysagistes, jardiniers ne sont plus adaptés aux demandes sociales et politiques qui ont changé. De nouveaux métiers apparaissent depuis quinze ans : landscape planners, landscape designers, landscape ingénieur, landscape manager, urban designer, et landscape contractor.

➤ **Effets sur la santé et sur la réduction de la violence**

Cet ensemble de services offerts aux citoyens remplit une fonction d'apaisement, voire d'anti-stress, de thérapie.

Selon un récent article dans la revue *Nature* les épidémiologistes ont montré depuis des décennies que les personnes élevées dans des villes sont plus enclines aux troubles mentaux que celles élevées à la campagne. L'article de Andreas Meyer-Lindenberg de l'*Institut Central de Santé mentale* de l'Université de Heidelberg (2010), rend compte d'une recherche récente à partir d'imageries du cerveau d'un échantillon de personnes soumises à des tests de réponse au stress. Il montre que les habitants des villes et des campagnes y répondent différemment. Or, le stress est un facteur majeur dans la création de troubles psychotiques comme la schizophrénie (cf. graphique 7).

Graphique 7. Risques de schizophrénie chez les ruraux et chez les urbains de villes moyennes et grandes



SOURCE: C. B. PEDERSEN & P. B. MORTENSEN ARCH. GEN. PSYCHIATRY 58, 1039–1046 (2001)

Cité in Meyer-Lindenberg, Nature, 468, 194–202 (10 November 2010)

Ce type de constat renforce la pertinence des recherches qui visent à trouver des modalités de rapport entre l'urbain et la nature permettant de faire baisser le stress provoqué par la vie urbaine.

Ainsi, la fonction antistress et thérapeutique des espaces verts commence à faire l'objet de recherches précises (De Ridder et al., 2004 ; Lazaroff, 2002 ; Tzoulas, 2007 ; UK National Ecosystem Assessment, 2011). Certaines de ces recherches tentent de l'évaluer en termes économiques pour les personnes et pour la collectivité. En conséquence, certains professionnels du paysage arguent que le verdissement du cadre de vie permet d'importantes économies en dépenses de santé, et que son développement réduirait le déficit de la sécurité sociale (encadré 12).

Encadré 12. Espaces verts et santé

« Une étude commandée par le gouvernement britannique* associant plus de 700 scientifiques des universités les plus prestigieuses du pays, a établi une échelle de valeurs pour l'ensemble des composantes de l'écosystème environnemental, des forêts aux abeilles en passant par les parcs et jardins. Avec une question en ligne de mire : que rapporte la nature à nos sociétés développées ? L'exemple le plus frappant de ces « bénéfices cachés » est le rôle primordial des espaces verts sur la santé publique. L'étude évalue ainsi à 340 euros par an et par personne le fait de disposer d'une habitation avec vue sur un espace vert. Or 15 millions de Français n'ont ni jardin ni terrasse ! Verdir leur cadre de vie permettrait d'économiser 5 milliards d'euros de dépenses de santé chaque année, soit la moitié du déficit de l'assurance-maladie... »

« Une étude bibliographique de Plantes & Cité, plate-forme nationale d'échanges et d'expérimentations sur le végétal, révèle le lien direct entre la présence de vert en ville et l'amélioration de la santé physique et mentale des habitants. Plus un jardin est riche en biodiversité, plus il a des effets psychologiques bénéfiques pour ses usagers. Nombreuses sont les entreprises du paysage qui l'ont compris et intègrent la biodiversité dans leur approche du paysage. L'objectif,

demain, est d'aller encore plus loin dans cette voie, en valorisant les bénéfices économiques et sanitaires de telles démarches. »

* Watson and Albon 2011.

Extrait d'un article intitulé *Les espaces verts au secours de la « sécu »* écrit par Jean-Marc Bouillon, président de la Fédération française du paysage et Emmanuel Mony, président de l'Union nationale des entrepreneurs du paysage et de l'Union européenne des entreprises du paysage, dans le journal *Le Monde* du jeudi 28 juillet 2011.

Les effets de cette fonction d'apaisement sur la réduction de la violence font également l'objet de recherches. Dans l'ouvrage de P. F. Barlett (*Urban Place Reconnecting with the Natural World*, 2005), William C. Sullivan présente les résultats d'une recherche démontrant que le simple fait d'habiter dans un environnement sans espaces verts (greener surroundings) augmente la violence domestique et les crimes (encadré 13).

13. Espaces verts et réduction de la violence

When animals have been caged or placed in otherwise unfit habitats, they often become aggressive and even violent. Are individuals who have little access to nearby nature also more aggressive and violent than their counterpart who live in greener surroundings? To examine this possibility, we interviewed 145 women residents of Robert Taylor Homes about the strategy they had used to solve conflicts with their partner..... we found that residents living in greener surroundings reported significantly less overall aggression against their partners than did their counterpart living in more barren conditions.

William C. Sullivan, in Barlett (2005, pp. 237-252).

➤ Un système évolutif mais qui ne peut pas satisfaire tous les besoins

Des chercheurs de Russie s'appuient sur ces constats pour proposer une démarche dite anthroposophique inspirée de Rudolph Steiner qui permet de traiter de la qualité de la vie urbaine en intégrant les critères tels que *la perception éco psychologique et sensorielle* (Sibgatoulina, Riabov, Louchpaeva, in Boukharaeva, Marloie, Akhmetova, 2012, pp. 215-220). En France, ces mêmes constats conduisent à l'évolution des métiers de l'architecture et des paysages mentionnée ci-dessus.

L'une des principales évolutions en cours est de connecter entre eux ces espaces verts pour constituer des trames vertes. La trame verte est un concept apparu en Europe à la fin des années 1980 1980-1990. Dans sa version la plus simple, il s'agit d'un réseau plus ou moins connecté d'espaces verts, souvent structurés autour de chemins de promenades ou de randonnées. On parle alors aussi de corridors écologiques, de coulées vertes⁸¹ ou liaison verte. Dans sa version plus développée, notamment dans de grandes villes d'Europe du Nord, il s'agit d'un maillage écologique s'appuyant sur une approche scientifique (Source : Wikipédia). Elles doivent contribuer à stopper la perte de biodiversité en facilitant notamment la circulation des espèces vivantes (Blanc, in Boukharaeva, Marloie, Akhmetova, 2012, pp. 74-86 ; Bertrand, F., Simonet, G., 2012 ; Bourdes P., 2012).

Coordinatrice avec Philippe Clergeau d'un programme de l'ANR 2009-2012) sur les trames vertes⁸², Nathalie Blanc explique que ces projets peuvent modifier l'usage de certaines zones urbaines et périurbaines au profit du jardinage. *Les préoccupations écologiques et sociales peuvent ainsi se*

⁸¹ Pénétration de la nature dans la ville prenant la forme d'une promenade réservée aux circulations douces ou axe naturel permettant de relier les quartiers peuplés aux massifs forestiers périphériques et à l'espace rural. (Source : Agence des Espaces verts de la région Ile-de-France).

⁸² Cf. le programme de recherche financé par l'ANR sur le thème *Trame Verte : évaluation des trames vertes urbaines et élaboration de référentiels : une infrastructure entre esthétique et écologie pour une nouvelle urbanité*. 2009-2012.

rejoindre. Ils donnent de nouvelles légitimités aux projets d'aménagement urbain d'une manière générale et à l'occupation du sol dans les métropoles. Il s'agit là vraiment de l'acquisition de nouvelles légitimités portées par de nouveaux acteurs, éventuellement par les naturalistes et les paysagistes, et probablement aussi par les jardiniers. (Interventions à la séance n° 1 du Séminaire le 22 janvier 2009 à Paris et à la séance n° 6 le 1^{er} juillet 2010 à Kazan).

Dans la situation actuelle, on observe déjà l'existence de jardins familiaux et de jardins partagés dans les trames vertes telle que la Coulée verte qui part de la ville de Massy jusqu'au boulevard périphérique sud de Paris. Ce type d'association se développera très certainement.

L'autre évolution est d'accroître le caractère ludique, convivial et utilitaire des parcs publics urbains en permettant davantage aux enfants de marcher sur les pelouses, en créant des jardins partagés ouverts aux promeneurs (cf. infra) et dans certains parcs en créant même des collectifs de jardins familiaux eux aussi ouverts aux promeneurs. Cette question fait aujourd'hui l'objet d'un dialogue entre les responsables des espaces verts et des acteurs du jardinage urbain, comme le montre l'intérêt suscité (plus de 400 personnes inscrites) par le colloque organisé les 11 et 12 octobre 2012 à Strasbourg sur le thème Villes jardinées et initiatives citoyennes par l'Association française des Directeurs de Jardins et Espaces Verts Publics, le Centre National de la Fonction Publique territoriale, la Ville de Strasbourg et le Réseau du Jardin dans Tous Ses Etats.

Pour autant, face à la demande actuelle croissante de terrains permettant de produire pour s'alimenter (cf. infra), la réaffectation d'une partie de ces espaces à une production potagère dans des collectifs de jardins, comme c'est le cas dans la partie supérieure du parc des Beaumonts à Montreuil (photographie 15), ne peut avoir qu'une fonction expérimentale et pédagogique. Pendant la Seconde Guerre mondiale, certains espaces de ce type furent utilisés pour contribuer à nourrir des populations urbaines bien moins nombreuses qu'aujourd'hui. Et leurs surfaces ont aujourd'hui régressé. Par ailleurs, une partie des sols de ces espaces verts est fortement polluée et ne pourrait être utilisée pour la production alimentaire qu'après avoir effectué de coûteux travaux, à savoir l'extraction des parties polluantes et l'apport d'une nouvelle terre saine. La réponse aux demandes de sol pour se nourrir suppose donc l'accès à d'autres terrains.

PHOTOGRAPHIE 15. DES POPULATIONS SANS ACCÈS AUX SOLS ET À LA NATURE



**Une inégalité
invisible et
pourtant
criante**

© Louise Soukhanova. Source : Enquête auprès des jardiniers et associations, Montreuil, 2010.

Enfin, ces espaces verts et leurs jardins sont conçus, organisés et entretenus par des professionnels (selon le Rapport d'activité 2011 de la direction des Espaces verts et de l'Environnement le service des espaces verts de la Ville de Paris emploie plus de 3900 agents). L'utilisateur est en situation de consommateur et non pas d'acteur. Son rapport aux sols et aux autres éléments de la nature est de type essentiellement visuel et esthétique. On n'imagine pas qu'un enfant de dix ans vienne y retourner

la terre pour y planter son arbre où y construise sa cabane, que des adultes se mettent à retourner une pelouse pour y planter à leur guise les légumes nécessaires à leur économie familiale. Les besoins de production, d'expression de soi-même, d'action créatrice, de liberté nécessitent donc que cet accès aux espaces verts et aux jardins publics soit complété par d'autres modalités d'accès aux sols et aux autres éléments de la nature.

III.1.2. La double habitation et le pavillon

La double habitation est pratiquée par les catégories privilégiées de la population en Europe et ailleurs dans monde depuis l'antiquité⁸³. Les grecs distinguaient *la maison* et *la ville*. (Platon Banquet : *Je suis allé de la maison à la ville*) : L'appartement à la ville leur permettait d'exercer les fonctions de direction, d'accéder à la culture et à l'éducation. Dans le domaine à la campagne, ils reconstituaient leur équilibre physique, psychologique, émotionnel (Tcherkec, B.C. 1992). Les deux résidences formaient un ensemble complémentaire, une habitation intégrale.

Cette modalité d'accès aux sols et aux autres éléments de la nature s'est fortement accrue depuis la Seconde Guerre mondiale. On recensait à cette époque 250 000 résidences secondaires. Aujourd'hui, les classes privilégiées continuent de pratiquer la double habitation. Une partie de la classe moyenne a réussi à y accéder, notamment les nombreux urbains issus de l'exode rural qui ont gardé la maison familiale dans leur village d'origine. La création des autoroutes et la réduction de la semaine de travail ont favorisé cette évolution.

Les données de l'INSEE permettent une approche quantitative des résidences secondaires (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=T13F071). Elles en dénombraient 3153 000 en 2012⁸⁴. Une partie importante (1 334 000) était constituée de logements dans des immeubles qui en comprenaient plusieurs, notamment dans les villes et dans les stations touristiques⁸⁵. Les maisons de campagne permettant l'accès aux sols et aux autres éléments de la nature constituaient une partie du reste (1 819 000). Dans une hypothèse haute où ces maisons de campagnes seraient au nombre de 1 800 000, et avec un ratio de taille des ménages à 2,1 occupants, ce mode d'accès aux sols et aux autres éléments de la nature concernerait au maximum 3,8 millions de personnes soit moins de 7 % de la population urbaine française (56 522 000).

La maison avec jardin (le modèle pavillonnaire) peut être considérée comme un substitut de cette pratique, en permettant d'accéder à la fois à la ville et à la nature. Le philosophe catholique Frédéric Le Play qui fut un de ses théoriciens préconisait sa généralisation en raison de ses bienfaits pour la cellule familiale. Ce modèle fut étendu à la fin du 19^{ème} siècle grâce à l'extension des chemins de fer, lesquels permettaient d'allonger les distances entre l'habitation et les lieux de travail. Il fut fortement développé à partir de 1928 grâce à une loi (Loi Le Loucheur) qui a favorisé sa construction pour les familles de la classe ouvrière et de la classe moyenne. Depuis la Seconde Guerre mondiale, il a pris la forme de lotissements dans lesquels les pavillons sont souvent construits de manière standardisée.

L'INSEE estime que la France comptait 15 725 000 maisons individuelles en 2012 (maisons ne comportant qu'un seul logement). Il faut retirer de ce chiffre les maisons en milieu rural appartenant à des ruraux⁸⁶, ce qui conduit à un chiffre d'environ 12 millions pour les maisons en milieu urbain. Il faut ensuite soustraire celles qualifiées de « *maisons de ville* » qui ne comportent pas de jardin. L'essentiel du reste est constitué par les pavillons dans les villes et leurs banlieues. Si l'on estime le nombre de ces pavillons urbains et périurbains entre 5 et 8 millions, ce serait entre onze et dix-huit millions

⁸³ Les sources historico littéraires, théorico politiques et philosophiques qui décrivent l'apparition des premières villes, leur structure et leur fonctionnement (Virgile : *Les Géorgiques*, Aristote : *Politique*, Fouquidide : *Histoires*), ainsi que les témoignages de la théorie de l'architecture (Vitruve : *Traité d'Architecture*) montrent une imbrication étroite entre l'urbain et le rural dans la vie de la personne.

⁸⁴ Selon J-P. Robin, c'est un record mondial, douze fois plus qu'en Allemagne (Robin, 2011)

⁸⁵ Une résidence secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. INSEE

⁸⁶ L'INSEE n'effectue pas la distinction entre l'habitat urbain et rural.

d'urbains qui accéderaient à un espace de sol et de nature par ce mode d'habitat, soit 8 à 14% de la population urbaine française.

Au total, la seconde habitation et les pavillons concernent donc entre 8,8 et 11,8 millions de personnes soit 15 et 21% (environ un urbain sur cinq) de la population urbaine française.

III.1.3. L'habitat collectif, ses insatisfactions, ses palliatifs

L'habitat collectif actuel, à savoir la possession ou la location d'un appartement dans un immeuble qui en compte plusieurs, est fortement marqué par la réflexion et les politiques engagées dans les vingt dernières années du 19^{ème} siècle sur ce que *devait et pourrait être le logement populaire et plus spécifiquement le logement ouvrier* (Flamand, 2001).

➤ 28 à 30 millions d'urbains qui n'accèdent pas aux sols par leur mode d'habitat

Au total en 2012, 11 955 000 logements en immeubles collectifs hébergent autour de 28 millions d'urbains (INSEE). Une partie inconnue de ces habitants en immeubles collectifs accède à la double habitation décrite précédemment. En faisant l'hypothèse haute qu'ils sont trois millions (sur les 3,8 millions mentionnés), il reste au moins 25 millions de personnes soit 44% de la population urbaine qui vivent en immeubles collectifs et n'accèdent ni à la double habitation, ni au pavillon⁸⁷. Il faut y ajouter une partie de celles qui vivent dans les autres formes d'habitats urbains (7 à 10 millions), en particulier les maisons de villes. Si l'on estime que la moitié de ces habitations n'offrent que de faibles possibilités de rapport aux sols et aux autres éléments de la nature, cela fait entre 3,5 et 5 millions de personnes concernées. Viennent s'additionner les 300 000 personnes recensées par l'INSEE comme sans domicile ou sans logement personnel (Briant P., Donzeau N., 2011). Au total cela fait 28,8 à 30,3 millions de personnes, soit plus de la moitié des urbains qui n'accèdent pas aux sols et aux autres éléments de la nature par leur mode d'habitat.

➤ Une insatisfaction structurelle, surtout parmi les 17 millions d'urbains qui ne partent pas en vacances

Cette situation est négativement ressentie par les personnes concernées. Selon une récente étude du CREDOC (Hoibian, 2010, pp. 47-48), les gens qui habitent en immeubles ont deux fois moins de chances d'être satisfaits de leur cadre de vie que ceux vivant en maisons individuelles.

Cette même étude explique que les vacances sont un moyen de porter un regard plus positif sur son cadre de vie quotidien. Elles permettent à une partie des populations urbaines de se reconnecter de diverses manières à la nature. Les lois sociales de 1936 ont instauré les congés payés et la semaine de 40 heures. Les congés payés sont aujourd'hui de cinq semaines et l'organisation de la semaine de travail permet à la plupart des salariés de disposer de deux jours de liberté chaque week-end. Cette conquête de temps libre, la généralisation de l'accès à l'automobile et le développement des moyens de communication (chemin de fer, avions, autoroutes) permettent à une partie de la population d'accéder aux activités sportives, à la mer, à la campagne, à la montagne. Une grosse part de ces activités ludiques a donné lieu au développement de l'industrie du tourisme. Ce fut un phénomène international comme en témoigne la création du Bureau international du tourisme social à Bruxelles en 1963.

➤ Environ dix millions d'urbains sans terre soit plus d'un urbain sur cinq

Mais le départ en vacances n'est accessible qu'à une partie seulement de la population. Seul un tiers des foyers au revenu mensuel inférieur à 1500 euros part en vacances contre 80 % de ceux dont le revenu est supérieur à 3 100 euros par mois. Au total, au moins dix-sept millions d'urbains français ne

⁸⁷ Parmi ceux-ci, l'habitat dit social, essentiellement constitué par l'institution dite des Habitations à Loyers Modérés /HLM, compte autour de 4,5 millions de logements qui accueillent près de dix millions de personnes soit 17 à 18 % de la population urbaine.

partent pas en vacances⁸⁸, dont 4,5 millions pour Paris et l'agglomération parisienne, soit 40 % de sa population. Il variait du simple au double entre les catégories modestes et les ménages à revenu supérieur à 3 100 euros par mois. Le CREDOC (Hoibian S., 2012) observe que ces différences ont tendance à se creuser avec la crise.

Parmi ces 17 millions d'urbains qui ne partent pas en vacances, certains font partie des 8,8 à 11,8 millions d'urbains qui disposent d'un pavillon ou accèdent à la double habitation. Mais la plupart soit environ dix millions soit plus d'un urbain sur cinq sont des habitants des immeubles collectifs qui peuvent être qualifiés d'*urbains sans terre*.

Le concept d'*urbains sans terre* fait écho à celui de *Paysans sans terre* qui fut créé au Brésil par un mouvement formé de fils d'agriculteurs dont beaucoup avaient fait l'expérience de la vie en ville parce qu'ils ne trouvaient plus de terres. Les difficultés de cette vie en ville les avaient conduits à reprendre le projet d'être agriculteurs en revendiquant une réforme agraire.

Le concept d'*urbains sans terre* ne désigne pas ici une catégorie professionnelle, une origine sociale ou ethnique particulière. Il est neutre politiquement. Mais il révèle un état de fait et n'est pas neutre socialement car il conduit à s'interroger sur une inégalité fondamentale de la condition des urbains, l'inégalité de leur rapport aux sols et aux autres éléments de la nature.

➤ Insuffisance des palliatifs offerts par les acteurs de l'économie marchande

L'insatisfaction structurelle de ces *urbains sans terre* donne lieu au développement d'une offre palliative considérable de la part des acteurs du marché.

C'est toute une partie de l'horticulture environnementale destinée aux appartements et balcons des particuliers. Les villes se voient pour leur part proposer des projets de verdissement des façades d'immeubles, de jardins sur les toits. Des projets futuristes de fermes agricoles urbaines frappent l'imaginaire et orientent les réflexions sur les futurs possibles.

Il est nécessaire de garder en mémoire que les constructions humaines actuelles ont une durée de vie limitée. Ainsi, la durée de vie technique d'un immeuble (l'âge qu'il peut atteindre selon la substance de sa construction) est de 75 à 100 ans. Celle des diverses parties de leur construction et de leur équipement est plus courte (<http://www.hausinfo.ch/fr/home/batiment/renovation-entretien/vieillesse-technique-social.html>). Du point de vue de la recherche d'un développement durable, nombre de propositions sont des gadgets qui peuvent soulager l'insatisfaction mais n'en guérissent pas les causes.

Au regard de nombre de ces propositions, une réaffectation de l'utilisation des sols apparaît plus pertinente. Bien administrés, les sols ont une durée de vie illimitée. Ils utilisent le soleil, l'air et l'eau de pluie pour produire de la richesse. Ils sont de ce fait le support d'un développement durable.

III.1.4. L'héritage imparfait des collectifs de jardins ouvriers

Si une réaffectation de l'utilisation des sols urbains et surtout périurbains vers des collectifs de jardins peut fournir des réponses adaptées aux problèmes actuels, le modèle des collectifs de jardins ouvriers du 20^{ème} siècle est insuffisant. En premier lieu, il ne concerne qu'une très faible partie des urbains. De plus et sauf exceptions, il n'a pas constitué un complément effectif à l'habitat collectif ainsi que l'espéraient ses promoteurs.

⁸⁸ Mode de calcul : pourcentage de population ne partant pas en vacances par taille d'agglomération fournis par l'étude du CREDOC (Hoibian, 2010 page 12). Données sur ces tailles d'agglomération fournies par l'INSEE (Clanché F., Rascol O.). Les données de l'INSEE portent sur l'année 2007. La population urbaine a augmenté depuis. Le chiffre de 17 millions d'urbains ne partant pas en vacances est donc certainement un peu inférieur à la réalité.

Ainsi que l'explique Jean-Paul Flamand, une partie des pionniers du mouvement des HLM (qualifiées à l'époque de HBM : Habitation à Bon Marché), envisageait de coupler l'appartement dans ces immeubles avec l'accès à un terrain. Ce fut notamment le cas de l'Abbé Lemire qui, élu député du Nord en 1893, a fondé en 1897 la *Ligue du coin de terre et du foyer*. Son action fut poursuivie par plusieurs lois sociales, notamment la Loi Bonnevey (1912), qui avait pour mission *l'aménagement, la construction et la gestion d'immeubles salubres ainsi que l'assainissement de logements existants, la création de cités jardins et de jardins ouvriers* (Flamand p. 109).

➤ La volonté d'un traitement en profondeur de la pauvreté

A l'exception de la parenthèse vichyssoise où l'encouragement au jardinage faisait partie d'une philosophie anti-démocratique, le mouvement des jardins ouvriers s'inscrit dans une démarche sociale et démocratique initiée à la fin du 19^{ème} siècle.

Ce mouvement fut créé dans le contexte de la misère ouvrière résultant de la révolution industrielle, de l'exode rural et de la grande dépression de la seconde moitié du 19^{ème} siècle. *Les Misérables* de Victor Hugo sont publiés en 1862, *Germinal* d'Emile Zola en 1885. La *question sociale* agite la société politique. Le Pape Léon XIII publie le 15 mai 1891 l'encyclique *Rerum Novarum* qui inaugure la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Inspirée par les « chrétiens sociaux », elle condamne la misère et la pauvreté, dénonce les excès du capitalisme et propose une voie réformatrice de la société qui soit différente du socialisme athée et révolutionnaire. L'Abbé Lemire s'inscrit dans cette philosophie. Il est à la fois combattu par la gauche révolutionnaire de Jules Guesde et par les conservateurs de l'Eglise catholique qui veulent le faire excommunier parce qu'il participe au jeu républicain.

Le mouvement des jardins ouvriers est présent en Belgique autour de l'Abbé Gruel et de Joseph Goemaere, en Allemagne sous l'impulsion du médecin et pédagogue Moritz Schreber dans la lignée de ses travaux sur la santé publique. Il se développe aussi aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Suisse, en Angleterre. En France, l'Abbé Lemire fait remonter l'origine de son action à l'œuvre de Saint Vincent de Paul. Le mouvement était apparu vers 1819 sous le nom de "champs des pauvres" en Angleterre, et de jardins des pauvres vers 1830 en Allemagne.

Encadré 14. Marguerite Yourcenar, à propos de l'Abbé Lemire

« ... ce fils de paysans trace son sillon avec la lenteur obstinée de ceux qui ont labouré la terre. Ses jardins ouvriers, détestés du patronat, n'ont pas pour seul but d'offrir au salarié des villes un peu plus d'air pur, une aide alimentaire contre la cherté de la vie, mais une sorte de réhabilitation par le contact avec le sol »

Marguerite Yourcenar : *Quoi ? L'éternité* (Gallimard, 1988, p. 299). Cité in Cabedos, 1996, p. 17.

Les promoteurs des jardins ouvriers avaient une vision large du traitement de la pauvreté qui dépassait la symbolique du jardin du pauvre. Dans l'une de ses conférences, l'Abbé Lemire indique que *« les coins de terre ont été créés pour permettre aux gens de fuir cette misère, de se procurer un complément de nourriture et de maintenir unie la famille ; ils devaient permettre au travailleur de se détendre physiquement et psychologiquement au plein air après un travail monotone »*. Il affirme qu'il faut un jardin à l'ouvrier afin *« d'ajouter un travail libre au travail professionnel. En plus, c'était un travail hygiénique, un travail artistique, éclairé, un travail honoré, un travail fécond qui rend supérieur, un travail moral qui rattache aux lois éternelles de la nature »* (Weirich (1996).

Il ne s'agit donc pas seulement de travailler un potager. Nombre de photographies de ces jardins ouvriers montrent des fleurs et d'autres éléments décoratifs, des tonnelles et des abris transformés de fait en petites maisonnettes avec des rideaux aux fenêtres, qui manifestent l'aspiration à en faire des lieux habitables, négociant avec les règlements qui s'y opposaient. Enfin, les promoteurs de ces jardins les percevaient comme des moyens de reconstruction des personnes et des familles par le contact avec les sols et les plantes, par le travail créatif, par le tissage de liens sociaux, par la

possibilité de créer de la beauté, d'être fier de soi-même. Ils furent et beaucoup restent des lieux où la famille se réunit lors des fêtes et autres manifestations.

Avec des mots et des formes qui ont certes changé, cette volonté d'un traitement en profondeur de la pauvreté n'a cessé d'être répétée jusqu'à aujourd'hui. Mais le petit nombre de réalisations, leur exigüité et les restrictions dont ils sont l'objet ne leur permettent pas d'être à la hauteur des besoins.

➤ **Environ 600 000 personnes accédant à une parcelle dans un collectif de jardins familiaux**

Il convient ici d'expliquer comment a été retenu le chiffre mentionné en annexe 6 de 240 000 parcelles dans des collectifs de jardins français.

Ainsi qu'il a déjà indiqué, le jardinage urbain n'est pas recensé par les nomenclatures des activités de l'INSEE ni par *Teruti-Lucas* et *Corin Land Cover*. Les enquêtes de l'INSEE sur les *Conditions de vie des ménages* (1996) et sur l'*Habitat* (2006) contiennent des informations sur les jardins, mais la distinction n'est pas effectuée entre jardins urbains et ruraux.

Il n'existe pas non plus une source d'information qui fournisse actuellement une vision d'ensemble complète. Dans une contribution à la séance 2 du Séminaire, Laurence Baudalet présentait les diverses sources d'informations existantes à l'époque, qui fournissaient des données parcellaires. Un inventaire national avait été conduit entre 1990 et 1992 par la FNJFC pour le compte du ministère de l'Environnement. Des questionnaires furent envoyés aux associations connues de la FNJFC, qui gère elle-même directement un grand nombre de jardins familiaux (voir infra), et à laquelle des associations sont affiliées. Cette fédération a aussi demandé des adresses à d'autres réseaux nationaux : Société Nationale d'Horticulture de France, Le Jardin du Cheminot, Jardiniers de France, Groupement national interprofessionnel des semences, etc. Les informations recueillies reposaient sur la bonne volonté des bénévoles qui n'ont pas tous répondu. Par ailleurs, les collectifs non connus parce que non affiliés à un réseau ne pouvaient pas être interrogés. Au niveau régional, divers opérateurs ont réalisé des inventaires : *Direction régionale de l'Environnement (DIREN)* Champagne-Ardenne en 1995, *FONDA* Rhône-Alpes en 2000, *Institut d'aménagement, d'urbanisme de la Région Ile-de-France (IAURIF)*. Quelques inventaires départementaux ont été réalisés par les *Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement (C.A.U.E)* notamment dans le Rhône, les Hauts-de-Seine, le Val de Marne. Enfin, certaines communes maintiennent des données à jour et connaissent leur patrimoine. Mais la plupart d'entre elles ignorent les groupes de jardins familiaux qualifiés par Daniel Cérézuelle de *non répertoriés et parfois invisibles socialement* (voir infra). Là aussi les données sont incomplètes. Il est donc impossible de disposer de données précises sur le nombre de parcelles dans les jardins collectifs. Le chiffre que nous avons retenu résulte d'une évaluation à partir des données fournies par diverses sources d'informations.

Pour ce qui concerne la France, la Proposition de loi N° 368 de 2002 relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion indique que *l'on estimait, dans les années 1990 à 100 000 le nombre des jardins collectifs* (plus précisément le nombre de parcelles dans les collectifs de jardins) *occupant une surface estimée à 2500 hectares* (cf. Annexe au procès-verbal de la séance du 24 juillet 2002).

Depuis les années 1990, la crise a conduit à un accroissement de leur nombre. Le site de *Naturparif*, nom de l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité créée par le Conseil régional d'Ile-de-France fournit pour la France en septembre 2012 le chiffre de 160 000 parcelles dans les jardins familiaux, qui seraient gérées par environ mille associations.

Il faut y ajouter les *diverses formes de jardinage collectif, non répertoriés et parfois invisibles socialement*. Selon les études conduites par Daniel Cérézuelle, Directeur du *Programme Autoproduction et Développement Social / PADES*, de nombreux groupes de jardins sur des terrains municipaux ne sont pas affiliés à une fédération. Des groupes de jardins appartiennent à des propriétaires un peu surprenants tels qu'un office HLM, un centre d'hébergement, une communauté religieuse, une caisse d'épargne, des associations, une communauté urbaine, des entreprises. Dans la plupart des cas, les documents d'urbanisme ne mentionnent pas leur existence, encore moins leurs caractéristiques précises. Au mieux ce sont les propriétaires qui savent ce qui s'y passe. Une autre

forme de jardinage assez fréquente relève du micro métayage. Elle est pratiquée par des propriétaires vieillissants. C'est par exemple le propriétaire d'une maison de banlieue avec un jardin, ou une dame qui se retrouve veuve mais qui a toujours vu cultiver son jardin autour de sa maison. Il y a aussi les groupes de voisinage par lesquels des terrains sont prêtés à des familles très modestes par des communautés religieuses (Communication à la séance 1 du séminaire, le 22 janvier 2009).

Le chiffre de 240 000 parcelles est obtenu en retenant une hypothèse haute, à savoir que ces formes de jardinage collectif non répertoriées représenteraient l'équivalent de la moitié du nombre de parcelles répertoriées. A 2,5 personnes en moyenne par ménages, cela donne le chiffre déjà mentionné de 600 000 personnes bénéficiaires. En retenant une hypothèse élevée de taille soit 200 m² par parcelle, ils couvriraient au total 4800 hectares. Ces chiffres semblent raisonnables à Jérôme Clément, directeur de la FNJFC.

Pour ce qui concerne la Région Ile-de-France, la FNJFC gère directement près de 3600 parcelles réparties sur 80 collectifs soit environ le tiers des parcelles en Ile-de-France. Dans les sites anciens (environ les trois quarts), la taille moyenne des parcelles est de 200 m². Elle est de 100 m² environ dans les sites de création récente (entretien avec Michèle Roncin, responsable du Service des Jardins franciliens à la FNJFC). Cela représente un total de 75 hectares. On peut ainsi estimer qu'il y aurait en Ile-de-France environ 10 800 parcelles dans 240 collectifs pour une surface de 225 hectares.

Un autre traitement récent fournit des estimations un peu inférieures en nombre de sites et supérieures en surfaces. C'est un modèle d'occupation des sols incluant un poste *jardins familiaux*, créé par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France (IAURIF) sur la base d'interprétations de photos aériennes. Un premier traitement donnait à penser qu'il pouvait y avoir 535 collectifs de jardins familiaux occupant 1110 hectares. Une enquête effectuée par Philippe Branchu sur un échantillon de ces données fait apparaître qu'un tiers seulement des sites sont des jardins familiaux. Appliqué à l'ensemble des sites identifiés, ce ratio d'un tiers signifierait qu'il existe 178 sites de jardins familiaux couvrant 370 hectares (Philippe Branchu, communication à un séminaire RST/Sol du MEDDE le 5 octobre 2012).

Selon l'enquête d'AgriMer, la population de ces collectifs de jardin est plus âgée en France que celle observée dans nos enquêtes en Russie : 46 % des jardiniers ont entre 30 et 60 ans et 54 % 60 ans et plus. Plus d'un jardinier sur deux habite en centre-ville et 61% en habitat collectif. Les professions ne sont pas mentionnées. Les avis d'experts et les entretiens réalisés montrent toutefois une prépondérance des catégories modestes de la population, avec une petite proportion de familles (dont des femmes seules avec enfants en bas âge) issues des classes moyennes.

Ce qui frappe pour l'observateur venant de Russie est la présence importante de personnes en provenance d'Afrique noire, du Maghreb, d'Asie, et ceci surtout dans les jardins familiaux de création récente.

Ce petit nombre de parcelles, leurs surfaces et l'impossibilité d'y séjourner ne permet pas à ces collectifs de jardins d'être aujourd'hui une réponse à la hauteur des problèmes qui se posent aux populations urbaines ne disposant pas d'une maison de campagne ou d'un pavillon. De plus, ce secteur n'a pas été jusqu'à présent un objet d'attention important de la part de l'Etat.

➤ Une reconnaissance a minima par les pouvoirs publics

Au regard des quelques quatre cents lois, décrets et règlements concernant le jardinage urbain sous la période soviétique, et de l'activité législative incessante depuis la fin de cette période, l'activité législative française concernant ce secteur montre qu'il ne s'agit pas d'une préoccupation importante pour les gouvernements qui se sont succédés depuis la création des collectifs de jardins sous la 3^{ème} République.

Le cadre est clairement défini. La législation les distingue des jardins privés et de ceux à usage privatif⁸⁹. Une loi du 26 juillet 1952 porte sur les *jardins ouvriers, les jardins industriels ou ruraux et les jardins familiaux*. Elle précise que *ces jardins sont définis par l'article L561-1 du code rural comme des « parcelles de terre que leurs exploitants cultivent personnellement, en vue de subvenir aux besoins de leur foyer, à l'exclusion de tout usage commercial »*. Il s'agit donc d'une partie de l'économie domestique, mais qui s'inscrit dans l'économie sociale. C'est ainsi que la loi indique que *L'exploitation de ces jardins n'est permise que pour des exploitants regroupés sous « la forme d'associations déclarées ou reconnues d'utilité publique conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901*.

Une *Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion* qui vise à élargir et à préciser la définition des collectifs de jardins et à renforcer leur statut (voir infra) a été déposée au Sénat lors de sa Session extraordinaire de 2001-2002 et adoptée en première lecture le 14 octobre 2003. Mais à la date du 1^{er} mars 2013 soit près de dix ans plus tard, elle n'a pas encore été examinée par l'Assemblée nationale, ce qui illustre le peu d'intérêt des députés pour ce secteur d'activité.

➤ Une précarité significative au regard du statut des sols agricoles

Depuis l'édiction du statut du fermage en 1945, la réglementation des sols agricoles en France garantit au fermier des contrats de neuf ans au minimum⁹⁰. Pour ce qui concerne les jardins familiaux, la garantie est actuellement d'une année. Une légère amélioration est envisagée dans la Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion. Elle indique que *quelques aménagements sont apportés au régime de location des jardins familiaux (et des jardins d'insertion entrant dans son champ d'application) : la durée des locations a été fixée à trois ans au lieu de un an, cette dernière durée étant beaucoup trop brève pour permettre des installations correctes. Le congé a été porté de trois à six mois, pour tenir compte des impératifs culturels. La date du 11 mai se substitue à celle du 1^{er} août, pour protéger les cultures en cours et respecter le nouveau délai de six mois (art. L 471-2)*.

Ce qui est présenté ici comme un progrès (passage de un à trois ans pour les régimes de location) révèle l'extrême précarité du statut de ces collectifs. Ceci s'explique par le fait qu'historiquement et encore aujourd'hui, les terrains attribués devaient pouvoir être rapidement réaffectés à des usages jugés plus importants, en particulier les constructions d'immeubles. Les collectifs de jardins français sont attribués jusqu'à présent à l'année. Dans la majeure partie des cas, les contrats annuels de location sont reconduits automatiquement chaque année pendant des décennies. Mais la menace d'une éventuelle suppression est presque toujours présente. Cette précarité est encore plus forte pour les jardins partagés au sein des villes dont il sera question plus loin.

Cette précarité de l'usage des parcelles de collectifs de jardins familiaux est significative du manque de prise de conscience de leur importance dans la société française dans son ensemble et des décideurs politiques. Elle révèle aussi le faible poids politique des organisations de jardiniers en comparaison avec celui des agriculteurs, des promoteurs immobiliers et autres professions.

➤ Des pratiques inadéquates de travail des sols

Nous avons expliqué en introduction que les sols jardiniers sont un produit social dont la qualité dépend en premier lieu de la manière de les cultiver et de les fertiliser, l'apport de matières organiques stimulant l'activité biologique qui améliore leurs propriétés physiques et chimiques,

⁸⁹ Les jardins privés représentent la très grande majorité des jardins. Ils sont localisés essentiellement en zone rurale. Dans les villes, une faible proportion est éloignée des habitations. Mais l'essentiel leur est rattaché comme partie constituante du modèle pavillonnaire. Ils sont notamment étudiés dans l'ouvrage de Florence Weber (1998).

⁹⁰ Avec des baux inférieurs, le locataire n'était pas encouragé à effectuer des investissements lourds tels que drainage et amendements calcaires, car il n'était pas certain de bénéficier des résultats. Ces baux sont généralement reconduits à vie. Le fermier peut ainsi mettre en œuvre une pratique à long terme d'entretien et d'amélioration des sols, ce que nous pouvons qualifier de pratique patrimoniale.

l'utilisation inadéquate de certains engrais chimiques de synthèse pouvant au contraire avoir des effets négatifs (photographie 2).

La précarité du statut de certains collectifs de jardins ne motive pas les jardiniers concernés à effectuer ces apports de matières organiques, qui sont plus complexes et pénibles qu'un simple épandage d'engrais minéraux de synthèse. Ce fait est apparu clairement les dix dernières années quand, sous la pression de la demande, certaines municipalités ont attribué des parcelles pour une durée de trois ans seulement.

Jérôme Clément indique que dans les cinq cas de ce type expérimentés en Région Ile-de-France par la FNJFC, les jardiniers se découragent vite, n'investissent pas dans la qualité de leurs sols. On constate également une proportion de parcelles non entretenues plus importante qu'ailleurs. Pour ce qui concerne les sols agricoles, les agriculteurs ont obtenu des baux d'au moins neuf ans en arguant que le travail du sol nécessite un investissement, notamment en amendements organiques, dont les résultats se font sentir à long terme. Sans garantie de « retour sur investissement », les utilisateurs ne le font pas et les sols s'appauvrissent. C'est ce qu'un invité de Russie, Vladimir Deïnekin, expliquait en se référant à l'histoire de son pays.

Encadré 15. Le point de vue de Vladimir Deïnekin sur les collectifs de jardins français

Dans les collectifs de jardins français, la parcelle n'appartient pas à la personne qui l'utilise. C'est une erreur. La terre est vivante. Il faut avoir un rapport enrichissant pour elle. Et pour cela, il faut qu'elle ait un maître. La personne qui n'en dispose pas pleinement ne s'en occupe pas si bien. Nous avons fait les mêmes erreurs dans l'histoire de la collectivisation en Russie. Les kolkhozes ont reçu des vaches qui étaient normales avant la collectivisation. A la fin, celles qui ont été rendues n'arrivaient pas à marcher. Il faut faire des propositions au gouvernement pour que la terre reste dans les familles, combiner le social et l'individuel. Il n'y a pas d'autre chemin.

Regards croisés Vladimir Deïnekin, Paris, septembre 2010

L'utilisation trop importante d'engrais chimiques et de pesticides qui fut pratiquée à partir des années 1950 a été due en grande partie à la méconnaissance de leurs effets négatifs. Du fait des prises de conscience actuelles, ces habitudes inadéquates régressent progressivement. Florent Roubinet, chargé des sessions de formation des jardiniers et directeur du bureau d'études de la FNJFC estime que la fertilisation par l'apport d'engrais minéraux de synthèse régresse tout en restant pratiquée par la majorité des jardiniers, mais que l'utilisation des herbicides tels que le Roundup est en cours d'abandon. La bouillie bordelaise (mélange d'eau, de sulfate de cuivre et de chaux) en traitement préventif contre le mildiou reste largement utilisée. L'usage des insecticides est en diminution du fait du développement de la lutte biologique, mais reste difficile à évaluer.

La fertilisation par l'apport de fumier et de compost est perçue très positivement, mais pratiquée par une proportion inconnue de jardiniers. L'enquête France Agrimer indique que cette pratique est le fait d'une large majorité, dont 80 % pour ce qui concerne le compostage, ce qui nous semble très élevé au regard des observations que nous avons réalisées. Florent Raubinet confirme notre point de vue en estimant cette évaluation très supérieure à la réalité. La pratique du compostage serait en fait inférieure à 50 %. Par ailleurs un grand nombre des jardiniers n'en maîtrisent pas la technique et la bonne utilisation. La pratique de fabrication et d'utilisation des purins de plantes se développe. Environ la moitié des jardiniers adhérents à la FNJFC commencerait à la maîtriser. Il s'agit surtout des purins d'orties, et dans une moindre proportion des purins de presles et de consoude.

Il existe une grande différence de connaissance des sols selon les jardiniers. La pratique de retournement du sol reste très majoritaire. L'utilisation du motoculteur serait le fait de la moitié des jardiniers selon l'enquête Agrimer. L'utilisation de la grelinette ou d'autres outils similaires est le fait d'une proportion réduite de pionniers, certains continuant aussi d'utiliser la bêche. La rotation des cultures est systématique. L'association des plantes sur une même parcelle est pratiquée. Florent

Roubinet indique qu'il existe de grandes différences selon l'origine des jardiniers, ceux d'origine portugaise étant très « monoculture ».

➤ **Un héritage d'interdits qui limite leurs apports aux personnes**

Ces faiblesses expliquent la perpétuation de réglementations qui n'ont plus de fondement objectif et ne correspondent pas aux pratiques effectives. Eric Prédine souligne le cas significatif de la plantation des fleurs (encadré 16).

Encadré 16. Le point de vue d'Eric Prédine sur les règlements des collectifs

Les associations reproduisent des règlements intérieurs qui n'ont pas du tout été discutés et concertés avec les jardiniers. Il y est par exemple interdit de cultiver des fleurs. Ce n'est naturellement pas respecté dans 95 % des cas. Mais l'année dernière, une vieille dame à Nîmes qui voulait ne cultiver que des fleurs dans sa parcelle a été expulsée parce qu'elle ne respectait pas le règlement.

Eric Prédine. Communication au Séminaire *Recherche scientifique, formation supérieure et politiques publiques pour un développement durable des grandes villes*. Séance du 14/05/2009

Encadré 17. Le point de vue de Nathalie Blanc sur la créativité et la possibilité de dormir sur la parcelle

En Russie, la créativité au niveau des maisons, des formes d'abris propres à ce jardinage est liée à la possibilité de dormir sur la parcelle. Je pense que s'il y avait en France une possibilité d'habiter ces parcelles, on se retrouverait dans des dispositifs de lotissement très différents.

Nathalie Blanc. Programme Regards croisés. Kazan, juillet 2010

Pour ce qui concerne le droit de construire une maisonnette permettant de séjourner au jardin, il semble bien que la plupart des acteurs des collectifs de jardins souhaiteraient que l'interdiction actuelle soit levée (cf. infra section III.2.3).

Ces interdits expliquent aussi pourquoi les collectifs de jardin n'ont pas pu se développer et constituer un traitement à grande échelle de la pauvreté.

Encadré 18. Le point de vue de Laurence Baudalet sur les abris de jardins en Europe

Ce que j'ai vu dans les jardins que nous avons visité à Kazan m'a beaucoup fait penser à ce que j'avais vu en Europe du Nord et notamment à Copenhague, c'est-à-dire une transformation de jardins initialement potagers à vocation de production alimentaire en jardins de loisirs pour le week-end, voire en jardins utilisés en maisons de vacances utilisées tout l'été. C'est intéressant par rapport à la France où le cadre n'a pas été changé depuis plus d'un siècle. Les gens n'ont jamais été autorisés à dormir dans les abris de jardins. Leur superficie a toujours été limitée pour que ce ne soit qu'une cabane à outils, même si dans la réalité, les jardiniers ont toujours agrandi leurs cabanes, pour un certain nombre d'entre eux y ont dormi, passer le week-end. Il y a même eu des personnes sans-abris qui y séjournaient le temps de trouver un toit. Mais ce n'est pas autorisé par la législation.

Laurence Baudalet. Programme Regards croisés. Kazan, juillet 2010

➤ **Un soulagement à la marge de la pauvreté qui régule mal les crises et n'est pas attrayant pour la classe moyenne**

Quelles sont les causes du petit nombre de collectifs de jardins familiaux en France ? Elles ne résident pas dans les oppositions politiques. Les promoteurs des collectifs ont réussi à trouver des

soutiens dans la plupart des courants politiques. Et il est aujourd'hui bienvenu pour les municipalités de quelque couleur politique que ce soit de créer son collectif de jardin.

L'explication généralement avancée est l'absence de terrains disponibles. Au début du mouvement, des terres furent mises à disposition par des philanthropes catholiques et des institutions religieuses. Ont été ensuite ajoutés les terrains de bailleurs sociaux et de collectivités publiques. Les terres étaient donc obtenues en dehors du marché foncier, gratuitement ou à des coûts moindres. Mais leurs surfaces étaient généralement limitées. Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'augmentation du prix du foncier, notamment en zones urbaines et périurbaines, est une limite à l'extension des collectifs. Mais cette raison n'est pas suffisante pour expliquer la situation actuelle.

Les données concernant l'évolution du nombre de parcelles au cours du 20^{ème} siècle (tableau 13) permettent d'entrevoir une explication plus fondamentale.

Tableau 13. Evolution du nombre de parcelles de collectifs en France au cours du 20^{ème} siècle

Année	Nombre de parcelles
1918	300 000
1945	750 000
1975	100 000
1990	120 000
Période actuelle	240 000

Sources : Office international du coin de terres et des jardins ouvriers. Période actuelle : nos estimations.

Il apparaît clairement que le nombre de parcelles évolue selon la conjoncture, en accroissement dans les périodes difficiles (Seconde Guerre mondiale et crise actuelle) et en régression dans la période d'enrichissement général qualifiée des *Trente Glorieuses*. Le même phénomène s'est produit au Royaume-Uni (conférence de Richard Wiltshire au Séminaire, Séance du 5 mai 2011). Ces observations fournissent deux enseignements majeurs.

En premier lieu, la régression du nombre de parcelles en période d'enrichissement général ne permet plus d'en disposer en quantités suffisantes en période de crise. C'est ce qui explique le manque actuel de parcelles permettant de répondre à l'augmentation des demandes, ce qui se traduit notamment par l'allongement des files d'attente pour obtenir une parcelle. Elles sont actuellement de trois années environ en Région Ile-de-France (source : FNJFC) et tendent à s'allonger. Ainsi, le secteur des collectifs de jardin ne joue qu'imparfaitement la fonction de tampon régulateur des crises qui pourrait être la sienne.

En second lieu, le fait qu'une partie des utilisateurs abandonnent leurs parcelles en période d'enrichissement, signifie que celles-ci ne présentent pas un attrait suffisant. En d'autres termes, la pénibilité et les charges inhérentes à leur entretien ne sont pas contrebalancées par leurs fonctions positives. Elles restent fondamentalement identifiées à un soulagement de la pauvreté et non pas à un élément du mode de vie des catégories aisées de la population.

➤ Des habitudes d'assistanat

A l'origine et pendant la majeure partie du 20^{ème} siècle, les collectifs de jardins ouvriers furent créés et administrés sur le même principe que les « bonnes œuvres » à savoir que des personnes et des institutions bénévoles s'occupaient des personnes fragiles. Ce mode d'administration semble continuer de se justifier pour les collectifs de jardins d'insertion qui s'adressent à des personnes en grande difficulté, mais est remis en question pour les collectifs de jardins familiaux. Progressivement, les usagers ont été conduits à s'organiser en associations qui les administrent.

Pour autant, en de nombreux endroits, les habitudes d'assistanat restent intériorisées aussi bien par les autorités responsables que par les usagers. Aux Mureaux par exemple, les responsables au sein de la municipalité donnaient comme exemple un site dans lequel les jardiniers se reposaient

totalément sur la mairie pour les problèmes d'aménagement, d'entretien ou d'amélioration du site : nous voulions qu'ils soient responsables de tout ce qui est entretien pour leurs besoins quotidiens, et nous étions responsables en cas de fortes dégradations. Ils devaient s'occuper eux-mêmes d'une serrure à changer ou de la cabane à repeindre. Mais même si on leur fournit tout, ils restent avec le pot de peinture devant la porte et ne l'utilisent pas (Florence Monsieur, Responsable du service espaces verts).

III.1.5. Hypothèses pour le développement des collectifs de jardins

Deux hypothèses de développement des collectifs de jardins peuvent être formulées en conclusion des observations et analyses de ce chapitre. Elles sont ici exposées pour l'ensemble national français et pour la Région Ile-de-France avec leurs implications en termes de surfaces de terres à reconverter.

Tableau 14. Hypothèses de développement des collectifs de jardins

	Surface des parcelles en m ² *		Nombre d'habitants concernés	Nombre de ménages en milliers	Surfaces en hectares
H.1. Traitement de la pauvreté	250	France	8 000 000	3 200 000	80 000
		Agglomération parisienne	1 400 000	560 000	14 000
H.2. Alternative au modèle pavillonnaire	800	France	30 000 000	12 000 000	960 000
		Agglomération parisienne	7 500 000	3 000 000	240 000

* En incluant la cote part des espaces communs internes aux collectifs (chemins, parkings, etc.)

➤ Hypothèse 1 : un soulagement de la pauvreté pour huit millions d'urbains dits pauvres

Une étude économique réalisée en 2009 par FranceAgriMer pour le compte de la FNJFC avait notamment pour but de quantifier les bénéfices économiques de la production d'une parcelle de jardin familial. Cette enquête s'appuyait sur le réseau associatif de la FNJFC en France.

La moyenne des parcelles est légèrement inférieure à 200 m². Dans les espaces de jardins, l'espace potager est prépondérant (81% de la surface), le reste étant réparti entre les fruits, les fleurs et l'espace de détente. Plus de cinquante légumes différents sont cultivés, principalement salades, tomates, haricots verts ou beurres, ensuite les courgettes, pommes de terre, carottes, poireaux et radis. On y trouve aussi les petits fruits (fraises, framboises, mures et groseilles), les herbes aromatiques (notamment persil, ciboulette, basilic, thym) et des fleurs, principalement des roses, des fleurs issues de bulbes et des fleurs annuelles.

Les légumes récoltés étant estimés aux coûts du marché, le bénéfice moyen d'une parcelle est évalué à 544 euros par an, après décompte de la dépense moyenne estimée 87 euros (incluant les cotisations au collectif). L'étude précise que *l'économie réalisée est nettement plus importante sur les parcelles de plus de 300 m² (5% des jardins), soit 1680 euros. Les parcelles de 200 à 300 m² avec 752 euros d'économie représentent 25% des jardins, les parcelles de 100 à 200 m² sont majoritaires (57 % des jardins) avec une estimation moyenne à 465 euros. Quant aux parcelles de 50 à 100 m², (11 % des jardins) l'économie est de 286 euros.*

L'étude concluait que bénéficier d'une parcelle de jardin familial représente un atout financier appréciable, proportionnel à la superficie de la parcelle, à l'expérience du jardinier et à son investissement en temps.

L'hypothèse présentée ici se fonde sur une taille de parcelles de 250 m². La taille de parcelles jugée idéale varie considérablement selon les jardiniers. La FNJFC constate que nombre de jardiniers préfèrent des surfaces plus réduites qu'autrefois pour l'activité potagère. Certains se satisfont de quelques dizaines de m², voir de 10 m². En même temps, Daniel Cérézuelle cite le cas de familles originaires de Turquie pour lesquelles la taille jugée minimum est d'au moins 500 m².

Selon l'INSEE, le taux de pauvreté⁹¹ en zones urbaines était en 2009 de 14,1 % et de 13,3 % en région Ile-de-France. Compte-tenu de l'augmentation de la pauvreté depuis 2009, la population dite pauvre peut donc être estimée à environ 8 millions pour la France⁹² et à 1,4 million pour l'agglomération parisienne⁹³. A 2,5 personnes par ménages, cela fait 3,2 millions de ménages pour la France et 560 000 pour l'agglomération parisienne.

Si l'on permettait à ces ménages à bas revenu d'accéder à une parcelle de 250 m², et que chacun accepte cette proposition, cela représenterait (3 200 000 x 250 m²) 80 000 hectares pour la France et (560 000 X 250 m²) 14 000 hectares pour l'agglomération parisienne.

➤ **Hypothèse 2 : une alternative au modèle pavillonnaire pour 30 millions d'urbains**

Une alternative au modèle du type de ce qui est décrit en seconde partie pour la Russie viserait à permettre le développement de parcelles de jardins multifonctionnelles combinant les fonctions d'alimentation et de villégiature.

Cette seconde hypothèse se fonde sur une taille de parcelles de 800 m², à savoir un espace suffisant pour permettre la coexistence d'une maisonnette permettant de séjourner les week-ends et les vacances, et d'espaces de potagers, de vergers, de jeux et de plantes d'ornement.

Elle se fonde sur le constat que les 28 à 30 millions d'urbains en habitats collectifs se partagent en trois catégories. Ce sont une partie des urbains (estimés ci-dessus à trois millions) qui disposent d'une seconde habitation. Les coûts environnementaux de ces secondes habitations pourraient conduire la puissance publique à décourager cette pratique au profit d'une alternative acceptable. Il y a ensuite les urbains qui habitent en immeubles collectifs et qui ont la possibilité de partir en vacances. Les coûts économiques et environnementaux des séjours en vacances pourraient aussi leur faire préférer, au moins en partie, les possibilités offertes par des jardins multifonctionnels. C'est enfin la partie des *Urbains sans terre* qui habite en immeubles collectifs à laquelle s'ajoutent ceux qui vivent dans d'autres habitats notamment les maisons de ville (estimée ci-dessus entre 3,5 et 5 millions). Le chiffre de 30 millions retenu ici est donc certainement inférieur au nombre effectif d'urbains concernés par une alternative au modèle pavillonnaire.

Sur la base d'une estimation de 30 millions d'urbains (12 millions de ménages) dont 7,5 millions dans l'agglomération parisienne⁹⁴ (3 millions de ménages), les calculs aboutissent à 960 000 hectares pour la France et 240 000 hectares pour l'agglomération parisienne

Les données servant de base à ces estimations devront être améliorées. Les deux hypothèses ici formulées peuvent davantage développées. Dans leur état actuel, elles sont suffisantes pour évaluer l'ampleur de la réaffectation de l'usage de sols actuellement qualifiés d'agricoles.

⁹¹ Taux de pauvreté à 60 % du revenu médian français

⁹² Population urbaine estimée à 56 522 000 habitants

⁹³ Population urbaine estimée à 10 370 000 habitants

⁹⁴ Calculé sur la base des données 2006 de l'INSEE indiquant que 72 % des logements en Région Ile-de-France était en habitats collectifs

➤ La nécessaire réaffectation de sols agricoles vers le jardinage urbain

Ces deux hypothèses de recherche ne sont pas des préconisations pour les pouvoirs publics. Elles permettent de prendre la dimension du sujet et d'identifier les principales questions à traiter pour déboucher sur des préconisations.

Au niveau national, les 80 000 hectares correspondant à la mise en œuvre de la première hypothèse (soulagement de la pauvreté pour 8 millions d'urbains) équivalent à 0,28 % de la Surface Agricole Utilisée (SAU) qui s'élève à 29 millions d'hectares. Les 960 000 hectares correspondant à la seconde hypothèse (création d'une alternative au modèle pavillonnaire pour 30 millions d'urbains) équivalent à 3,31 % de cette SAU. Ces chiffres donnent à penser que la réaffectation d'une faible proportion des sols agricoles peut avoir un effet important sur le traitement de la crise urbaine par la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie.

Tableau 15. Occupation de l'espace dans la Région Ile-de-France

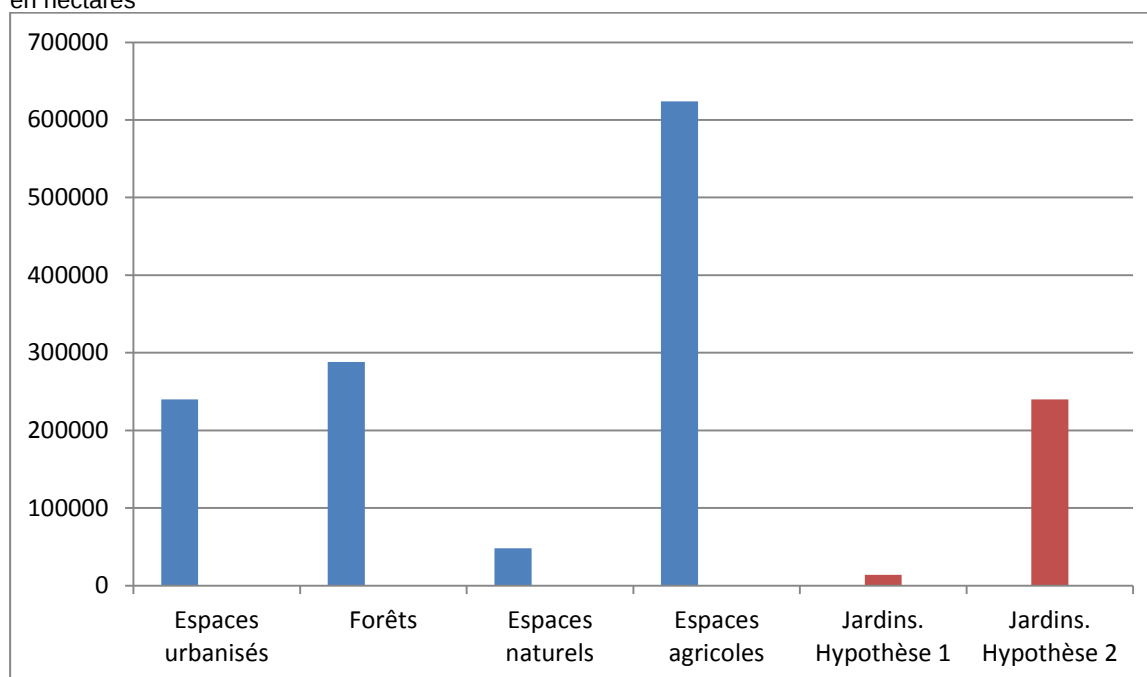
	Espaces urbanisés 20 %	Forêts 24 %	Espaces naturels pelouses sèches, zones humides, éboulis 4 %	Espaces agricoles 52 %
H.1. Région Ile-de-France	240 000	288 000	48 000	624 000

Source : Direction régionale de l'environnement Ile-de-France : Synthèse du Profil Environnemental Régional 09-04-2009, 87 p.

Une approche plus fine au niveau de la Région Ile-de-France fournit des indications supplémentaires (tableau 15 et graphique 8). Cette région s'étend sur 1,2 millions d'hectares. En principe, les forêts qui couvrent 288 000 hectares ne peuvent pas être reconverties en jardins. Il existe en revanche dans les espaces urbanisés qui couvrent 240 000 hectares et dans les espaces naturels (pelouses sèches, zones humides, éboulis) qui occupent 48 000 hectares des possibilités de réaffectation de sols vers le jardinage. Il est peut être possible d'y trouver la majeure partie des 14 000 hectares nécessaires à un soulagement de la pauvreté.

Graphique 8. Surfaces nécessaires pour les jardins, comparées aux diverses occupations de l'espace en Région Ile-de-France

Surfaces
en hectares



Mais il est impossible de trouver dans ces espaces urbanisés et dans les espaces dits naturels les 240 000 hectares correspondant à la création d'une alternative au modèle pavillonnaire pour les 7,5 millions d'urbains concernés dans cette Région. La mise en œuvre de cette alternative suppose de réaffecter une part notable des 624 000 hectares d'espaces agricoles. Le constat est certainement le même dans la plupart des agglomérations urbaines françaises.

➤ Définir un statut spécifique pour les sols potentiellement jardiniers

Une stratégie de reconversion de sols agricoles vers des collectifs de jardins urbains ne peut pas se faire au rythme des opportunités offertes par le marché foncier des terres. Chaque année, entre 0,9 et 1,2 % des sols agricoles de la Région Ile-de-France sont mis en vente (Levesque R., Liorit D., Pathier G. 2011), soit 5 100 à 6 840 hectares. A supposer qu'un quart de ces surfaces mises en vente soit utilisable pour le jardinage, cela fournit un disponible annuel en terres de 1 275 à 1 710 hectares. Pour permettre la création d'une alternative au modèle pavillonnaire (240 000 hectares à trouver), il faudrait 140 à 188 ans.

Les collectivités territoriales disposent de réserves foncières et peuvent agir sur l'utilisation de certains territoires, en particulier dans les zones de captage des eaux. C'est ce qu'expliquait Renaud Martin de la Mairie de Paris (Encadré 19).

Encadré 19. Les zones de captage des eaux en Ile-de-France

Ces zones de captage de l'eau représentent 80 000 ha. Elles sont notées dans les documents administratifs comme zones de captage pour l'alimentation de la ville de Paris et de l'agglomération parisienne. Nous voulons regarder comment on peut peser sur la reconversion des terres agricoles de ces zones en cultures maraîchères et en cultures biologiques. Nous ne sommes pas propriétaires de ces terres. Mais elles sont soumises à des servitudes qui empêchent certaines activités polluantes de s'y développer.

Renaud Martin, Chef du Cabinet de Denis Baupin, en charge du Développement durable, de l'environnement et du plan climat à la Mairie de Paris à la Séance 5 du Séminaire 20 mai 2010

Toutefois, la question principale consiste à définir un projet et des modalités de reconversion qui soient attractifs pour les agriculteurs des zones où celle-ci pourrait s'opérer. Ces agriculteurs sont nombreux. L'étude déjà citée de Jean-Baptiste Traversac indique qu'en 2010, la proportion des exploitations agricoles françaises dont le chef d'exploitation résidait en ville était de 8,19 %, et de 24,55% en zones périurbaines. Il précisait que dans la majorité des cas, les terrains sont proches du lieu de résidence, que la superficie moyenne des exploitations qu'il qualifie d'urbaines est de 28,4 hectares.

Plusieurs hypothèses sont possibles pour réaffecter des espaces agricoles au jardinage urbain. Elles supposent qu'un statut spécifique leur soit attribué comme le montrent les actuels indicateurs du marché.

Ainsi, les écarts actuels sont considérables entre le prix des terres agricoles et celui des terrains constructibles. En 2010 et en moyenne nationale, le prix moyen des terres agricoles et des prés libres (non loués) était de 5 230 euros ha, celui des terrains achetés en vue de l'urbanisation de 113 200 euros ha. Parmi les terrains achetés en vue de l'urbanisation, les terrains constructibles de moins de un ha étaient à 312 000 euros à l'hectare⁹⁵.

Entre ces extrêmes s'est développé un marché pour une catégorie de terrains qualifiée d'espaces non bâtis résidentiels ou de loisirs. Leur prix est d'environ dix fois supérieur à celui des terres agricoles soit actuellement autour de 50 000 euros à l'hectare. A ce prix, en supposant qu'un hectare permette de créer douze parcelles de plus ou moins 800 m² en tenant compte des chemins et autres services communs, la parcelle revient à son acquéreur à environ 4 200 euros, soit avec un prêt foncier de dix ans moins de 50 euros par mois, remboursement du capital et des intérêts compris. Ce calcul très simple montre que ce type d'investissement est à la portée de la plupart des familles. Il faut bien entendu y ajouter les autres coûts qui peuvent être plus élevés : aménagement des accès et de l'infrastructure interne, aménagement des parcelles et des constructions.

La mise en œuvre de cette reconversion nécessiterait donc que les sols définis comme transformables en collectifs de jardins se voient attribuer un statut spécifique qui permette aux vendeurs de tirer un profit substantiel de leur vente, et aux acheteurs de l'acquérir à un prix jugé acceptable.

Ainsi, la réaffectation des sols agricoles pour mettre en œuvre une alternative au modèle pavillonnaire ne se heurte pas à un manque de sols disponibles ni à leur coût.

⁹⁵ Source : Fédération nationale des SAFER. Etude annuelle sur le marché immobilier rural.

➤ Questions pour la prospective

Toutes ces observations et analyses conduisent à formuler plusieurs questions majeures :

1/ la première concerne les coûts avantage d'une reconversion en termes de richesse nationale ; l'agriculture dite intensive pratiquée sur les sols agricoles produit une richesse qui doit être comparée à celle des espaces jardiniers qui les remplaceraient ; cette comparaison doit se fonder sur des méthodes qui prennent en compte non seulement la production marchande et non marchande de denrées, mais aussi et notamment les apports en matière de santé et de loisirs ; c'est la démarche appliquée par le *UK National Ecosystem Assessment* pour évaluer les fonctions économiques et sociales des espaces verts publics (cf. ci-dessus) ; elle s'inscrit dans les recommandations de la déclaration finale de la Conférence Rio 2012⁹⁶, et en France dans les perspectives ouvertes par le *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* (Stiglitz, Sen, Fitoussi, 2009), qui commencent à être mises en œuvre⁹⁷ ;

2/ concernant la politique d'aménagement territorial, cette réaffectation des sols agricoles soulève plusieurs questions qui ne sont pas traitées, comme le choix des espaces aménageables et la réorganisation des transports ;

3/ une autre série de questions porte sur les modèles de collectifs pouvant être appliqués, et leur acceptabilité par les différents acteurs. C'est l'objet des deux chapitres suivants.

III.2. La création de références pour de nouveaux modèles

De nouveaux modèles de collectifs s'inventent aujourd'hui en France dans une sorte de grand laboratoire à ciel ouvert. Ils s'inscrivent d'une part dans une logique de résorption de la pauvreté et de la violence, d'autre part dans la recherche de modes de vie plus autonomes, plus solidaires, plus écologiques. Les sols sont travaillés par les méthodes agrobiologiques. De nouveaux modes d'organisation, de nouvelles fonctions, de nouveaux outils sont expérimentés.

III.2.1. Deux dynamiques transformatrices

➤ La lutte contre la pauvreté et la violence

Le développement du jardinage n'a pas été pris en considération dans le *Plan Espoir Banlieues* de Fadela Amara lorsqu'elle fut Secrétaire d'Etat à la politique de la ville sous le gouvernement Fillon à partir de juin 2007. Il ne figure pas non plus dans les mesures adoptées le 21 janvier 2013 dans le cadre du *Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale* du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social. Pour autant, il fait déjà partie des politiques explicites de lutte contre la pauvreté et l'exclusion de plusieurs acteurs et municipalités. Et la montée de pauvreté conduira ce ministère à le prendre en considération.

Ainsi, le doublement du nombre de parcelles dans les jardins familiaux depuis 1990 (de 120 000 à 240 000) résulte pour une certaine proportion de la montée de la pauvreté qui conduit les familles à chercher un complément de revenu. Cette proportion s'accroît aujourd'hui. En octobre 2012, Jérôme Clément soulignait que parmi les 3000 demandes de parcelles de jardins franciliens à l'époque sur les listes d'attente, une proportion beaucoup plus forte qu'autrefois indiquait que la motivation principale de la demande était de produire de la nourriture pour vivre. Il prévoyait une explosion de cette

⁹⁶ Qui propose dans son article 38 de lancer un *programme de travail sur les mesures de progrès au-delà du produit intérieur brut par la Commission statistique des Nations unies, en collaboration avec les autres entités des Nations unies et organisations pertinentes.*

⁹⁷ CF. l'enquête expérimentale sur la qualité de la vie réalisée par l'INSEE en mai 2011 qui permet d'examiner pour la première fois la plupart des indicateurs de qualité de vie définis dans le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi.

demande dans les années à venir, ce qui conduira à rechercher des parcelles dans les franges périurbaines.

Les observations et avis d'Eric Prédine de *Saluterre* et de *François Cottreel* du PADES vont dans le même sens. Ils expliquent que la pratique du *porte à porte* (expérimentée à Sevran pour le PADES) permettrait aujourd'hui d'identifier près de 50 % de la population de certaines cités qui serait demandeuse d'un jardin pour l'aider à vivre, contre environ 15 % il y a quatre ou cinq ans.

Cette situation et la montée des incivilités et de la violence concernent les nécessités physiologiques de la personne (classification d'Abraham Maslow). Elles expliquent pour partie l'augmentation du nombre de parcelles dans les collectifs de jardins familiaux, la création de jardins d'insertion, d'une partie des jardins partagés, pédagogiques, thérapeutiques.

➤ **L'invention militante de modes de vie plus autonomes et plus solidaires**

En même temps, les nouvelles initiatives concernent les autres besoins de la personne. C'est la recherche militante de modes de vie plus autonomes et plus solidaires, qui s'exprime particulièrement dans les jardins partagés. Les enquêtes ont permis de constater combien ces jardins partagés sont des lieux où les usagers parlent beaucoup des grands problèmes : les dangers qui pèsent sur les sols, les animaux et les plantes ; la mondialisation, la politique, le sens de la vie.

Ce phénomène est particulièrement bien expliqué par Cyria Emelianoff, Maître de Conférences à l'Université du Maine, dans son article « Durabilité urbaine, modes de vie et solidarités à longs rayons d'action » (in Coutard et Levy, 2010) et dans sa communication à la séance 1 du 22 janvier 2009 du séminaire⁹⁸. Son analyse permet d'identifier en quoi les quelques centaines de jardins partagés et d'insertion, certains nouveaux sites de jardins familiaux, les jardins pédagogiques et les jardins thérapeutiques non étudiés ici, sont des débuts de réponses citoyennes au double défi de la mondialisation et de la montée des risques écologiques majeurs, comment ils peuvent s'interpréter comme une sorte de laboratoire à ciel ouvert.

Cyria Emelianoff définit ces démarches comme l'expression des *levées de consciences dues aussi bien aux catastrophes environnementales et humaines qu'aux désirs d'inventer un autre avenir* (page 306). Le phénomène est mondial et donne lieu à un dialogue scientifique et militant transnational, grâce auquel les populations européennes prennent de plus en plus exactement conscience des répercussions de leurs modes de vie sur des populations vulnérables.

Cette prise de conscience interagit avec l'évolution de la sociologie ainsi que nous l'avons déjà mentionné : une partie de celle-ci s'intéresse aujourd'hui à la manière dont de petits changements de comportements individuels provoquent des *transformations macro sociales* (Eugène Akimkin Institut de sociologie de Moscou).

Une nouvelle citoyenneté mondiale se construit en essayant de mettre en cohérence les gestes les plus simples de la vie quotidienne avec la résolution des grands problèmes. Cyria Emelianoff cite en particulier les pratiques alimentaires (consommation de crevettes, de viande) et celles qui affectent l'environnement (encadré 20). Ce sont précisément deux thématiques récurrentes dans les propos des usagers des jardins partagés.

Encadré 20. L'invention militante de modes de vie plus autonomes et plus solidaires

L'autonomie, la sobriété, la simplicité deviennent des valeurs qui articulent étroitement l'habiter local et l'habiter planétaire. ...

Les modes de vie urbains nous rendent solidaires de régions éloignées, de générations qui ne sont pas encore nées, d'espèces dont les taux d'extinction accompagnent la progression de l'urbanisation mondiale. Au-delà des prises de conscience et mobilisation segmentées, comment les citadins

⁹⁸ La revalorisation des espaces néo-naturels urbains dévalorisés : les terrils de Loos en Gohelle.

appréhendent-ils les solidarités, environnementales et sociales, qui les relient au monde ? Quels liens effectuent-ils avec leur quotidien ?

Cyria Emelianoff in Coutard et Levy, 2010, pp. 303-306).

Ce mouvement culturel en profondeur est directement relié aux nouvelles formes de gouvernance qui se développent depuis les années 1990 sous le qualificatif de démocratie participative. Il résulte de cette évolution que l'aménagement des nouveaux collectifs de jardins est aujourd'hui une affaire collective. C'est un processus *top down* et *bottom up*. Les jardins familiaux, partagés, d'insertion, pédagogiques ne sont plus seulement l'affaire de petits groupes d'usagers et de militants. Ils sont le résultat de codécisions avec les pouvoirs publics, et s'inscrivent dans des politiques globales telles que la rénovation urbaine (cas de Sevran), du Plan Climat en 2007 et du *Livre blanc de la biodiversité* en 2010 à Paris. Ceci explique pour partie l'intérêt que leur portent les responsables des politiques urbaines. Ainsi par exemple, une fête des jardins réunissant en mai 2000 dans le 20^{ème} arrondissement de Paris quelques dizaines de personnes a bénéficié de la présence de deux adjoints à la mairie. Il est bien des manifestations réunissant des foules nombreuses qui n'attirent pas la même attention.

Ceci montre bien que ces expériences nouvelles constituent une sorte de laboratoire pour les associations, un certain nombre de chercheurs et les pouvoirs publics.

III.2.2. Un laboratoire à ciel ouvert : la nouvelle génération de collectifs de jardins

Nous estimons (annexe 6 et chapitre précédent) que les collectifs de jardins familiaux représentent en France environ 240 000 parcelles concernant 600 000 personnes et couvrant 4 800 hectares.

Depuis les années 1980, de nouvelles formes de collectifs sont apparues. Ce sont environ 300 jardins partagés et 300 jardins d'insertion. S'y ajoutent des jardins pédagogiques et des jardins dits thérapeutiques. L'émergence de ces nouveaux collectifs a provoqué un renouvellement de l'ancien modèle des collectifs de jardins familiaux, ce qui a conduit à la création d'une nouvelle génération de ces jardins familiaux. Cet ensemble de mille à deux mille collectifs peut être appréhendé comme un gigantesque laboratoire d'expérimentation à partir duquel peuvent s'inventer les modèles du futur.

De ce point de vue, la période actuelle est comparable avec celle des années 1880-1890 en France quand fut inventé le modèle des jardins ouvriers et à celle des années 1920 en Russie quand fut inventé le modèle des collectifs de jardins. Nous sommes dans une période qui peut être qualifiée d'exceptionnelle créativité.

➤ Statut juridique

Ces diverses formes de collectifs sont officiellement reconnues par la *Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion* (N° 368), déposée au Sénat lors de sa Session extraordinaire de 2001-2002 et adoptée en première lecture le 14 octobre 2003. Elle désigne par « *jardins collectifs* » les jardins familiaux, jardins d'insertion et jardins partagés. Elle précise :

- *on entend par jardins d'insertion les jardins créés ou utilisés en vue de favoriser la réintégration des personnes en situation d'exclusion ou en difficultés sociales ou professionnelle. Ces jardins peuvent être, le cas échéant, divisés en parcelles affectées à ces personnes à titre temporaire.*
- *on entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public.*

Cette proposition de loi reste une référence, bien que, comme indiqué précédemment, elle n'ait pas encore été débattue au sein de l'Assemblée nationale à la date du 31 mars 2013.

➤ Les jardins partagés, une expérimentation conjointe des villes et des associations

Alors que les collectifs de jardins familiaux trouvent leur origine dans les réactions à la grande dépression de la fin du 19^{ème} siècle, les jardins partagés sont inspirés des *Community Gardens* new-yorkais, initiés en 1973 par l'artiste Liz Christy. Il s'agissait d'une reconquête militante de terrains vagues dans un contexte de crise urbaine et financière. Les mots utilisés sont révélateurs de l'état d'esprit. Les poignées de graines jetées dans ces friches étaient des *Seed bombs*. L'association qu'elle a créée s'appelle *Green Guerilla* (Baudalet, Basset et Le Roy - 2008). De nombreuses villes d'Amérique du Nord et d'Europe se sont appuyées sur cette énergie militante et la prise de conscience qui la sous-tend pour inventer une politique conjointe de reconversion de délaissés urbains et de certains espaces verts.

Cette politique repose sur des accords conjoints telle que la Charte dénommée *Main Verte* de la Ville de Paris (Cf. Baudalet 2008 et la communication de Nathalie Daclon. Séminaire, séance du 5 mai 2011). Par cette Charte, la Mairie met gratuitement des terrains disponibles à leur disposition, en précisant les conditions d'utilisation. Il est indiqué que le jardin partagé est *un terrain d'expérimentation pour des pratiques respectueuses de l'environnement*, qu'il participe *au maintien de la biodiversité en milieu urbain et au développement d'une présence végétale dans la ville*. Le jardin doit être *ouvert au public* au moins deux demi-journées par semaine dont une de préférence le week-end, l'association bénéficiaire s'engage à *privilégier une gestion écologique du site en évitant les produits phytosanitaires, les pesticides et les engrais chimiques, à ne pas gaspiller l'eau, à développer le compostage de proximité, la récupération des eaux de pluie et le choix des essences adaptées au sol et au climat*.

On perçoit bien ici la volonté d'expérimentation, dans ces *laboratoires à ciel ouvert*.

PHOTOGRAPHIE 16. UN JARDIN PARTAGÉ À PARIS



© Louise Boulchanava.
Source : Programme
Regard croisé. Jardin
partagé dans le 10^{ème}
arrondissement, Paris.
Mai 2009.

Laurence Baudalet indiquait en 2010 qu'il existait en France environ 250 jardins partagés (Séminaire Séance de juillet 2010 à Kazan). Vu leur accroissement rapide, on peut estimer qu'il en existe aujourd'hui environ 300. Pour la Région Ile-de-France, *Naturparif* en compte 67 à Paris et 97 pour l'ensemble de la Région. Leur surface moyenne est de 400 m² soit une surface totale de 38 800 m²

(moins de quatre hectares). Une étude conduite par le Conseil général du département des Yvelines⁹⁹ avait consisté à envoyer 300 questionnaires dans les administrations compétentes des villes de France. Sur trente réponses obtenues, neuf en provenance de villes petites et moyennes mentionnaient l'existence de jardins partagés dans leur ville. Le phénomène ne concerne donc pas seulement les grandes villes. Laurence Baudalet indique que les associations gérant les jardins partagés comptent en moyenne une trentaine d'adhérents mais que certaines associations dépassent les 300 adhérents (Séance 6 du séminaire, Kazan, juillet 210). Il faut de plus prendre en compte l'effet démultiplicateur via notamment les enfants des écoles. Si l'on estime qu'un jardin partagé touche directement ou indirectement 400 personnes y compris les enfants des écoles, cela fait 26 400 personnes pour les soixante-six jardins partagés existants au sein de la Ville de Paris en septembre 2012, et un peu moins de 40 000 pour les 97 de la Région Ile-de-France. Pour les 300 jardins partagés de l'ensemble de la France, cela fait environ 120 000 personnes concernées et 12 hectares de terrains occupés.

Ces jardins ne touchent donc qu'une très faible proportion de la population (autour de 1 % des Franciliens). Ce sont des lieux d'expérimentation de nouvelles procédures et de nouveaux savoir-faire. Ils structurent des réseaux de compétences et permettent l'émergence de nouveaux leaders.

➤ Les jardins d'insertion

Le développement des jardins d'insertion résulte directement de la crise économique, de la montée du chômage et de la déstructuration sociale. Agnès Fortier en présente un bref historique (2001, pp. 85-86). L'association *Les jardins d'aujourd'hui* est créée au cours de l'hiver 1986-1987 par des personnes au chômage qui préconisent l'autoproduction pour favoriser l'autonomie et rompre avec les logiques d'assistance. Ils se proposent de promouvoir des « jardins d'autosuffisance » pour des personnes en situation de précarité. Leur démarche trouve un écho auprès de travailleurs sociaux. Le projet français des *Jardins de Cocagne* qui s'inspire des *Jardins de cocagne* de Genève est pour sa part lancé en 1992 dans le cadre du dispositif d'insertion de la loi sur le revenu Minimum d'insertion (RMI). Un premier projet non réalisé de création d'une ferme est remplacé par une expérience de maraîchage biologique. Plus tardivement, en 1996, les *Restaurants du cœur* fondés en 1985 par l'humoriste Coluche, jusque-là dédiés à la distribution alimentaire, s'orientent vers la réinsertion en développant une série d'actions dont les *Jardins du cœur*.

Yann Besse, Chargé de mission à la *Fédération nationale des associations de réinsertion sociale / FNARS* expliquait lors de la séance 1 du Séminaire (22 janvier 2009) qu'il n'existe pas de statistiques précises concernant ces jardins d'insertion. Une étude de la FNARS en 2002 sur les jardins d'insertion en Ile-de-France estimait à 157 le nombre de chantiers d'insertion dans le domaine du maraîchage (jardins d'insertion) et dans l'entretien du patrimoine rural. Ce sont principalement les *Jardins d'aujourd'hui*, *Jardins de la solidarité*, *Jardins « cultivons la solidarité »*, *Restaurants du cœur*, *Jardins de cocagne*¹⁰⁰. La Région Ile-de-France en compte une quarantaine pour cette région, dont 15 jardins d'insertion par l'activité économique (chantiers d'insertion par le maraîchage) et 25 jardins d'insertion sociale (ateliers de remobilisation). On distingue deux formes de jardins d'insertion :

- les jardins à vocation d'insertion sociale sous la forme d'ateliers de remobilisation proposés par une association ; les personnes en insertion ne sont pas rémunérées et elles sont encadrées par du personnel salarié ou bénévole qui leur propose un accompagnement individualisé et un appui technique ; on rencontre toutefois des jardins où il n'y a pas d'encadrant et cela dans un souci d'autonomiser la personne en difficulté ; les jardiniers en insertion s'initient à la gestion collective du jardin mais peuvent aussi bénéficier de parcelles individualisées ; la production de légumes est consommée par les participants et/ou donnée ; ce type de jardin d'insertion contribue à renforcer le lien social (rupture de l'isolement, activité physique, socialisation, valorisation de soi à travers la production...)

⁹⁹ Exposé de Madame Nelly Chamaux-Boutin au Colloque Villes jardinées et initiatives citoyennes Strasbourg le 11 octobre 2012.

¹⁰⁰ Jardins de Cocagne, 110 jardins en France qui reçoivent 3500 personnes par an en réinsertion.

- les jardins d'insertion par l'activité économique, à savoir des jardins collectifs aménagés en exploitations agricoles sous la forme d'un chantier destiné à accueillir un public en insertion ; la personne en insertion est salariée par l'association et titulaire d'un contrat de travail de type « contrats aidés » (CAE, CA) ; l'encadrement de la production est assuré par des professionnels ; ce sont des structures à vocation de production, maraîchère ou horticole et aux normes agrobiologiques ou naturelles (Yann Besse. Communication au Séminaire. Séance 1 du 22 janvier 2009).

Photographie 17. Un jardin de réinsertion sociale à Sevran



A supposer, hypothèse haute, que ces jardins d'insertion soient au nombre de 300 pour toute la France, d'une surface d'un hectare en moyenne et qu'ils bénéficient chacun à 40 personnes en réinsertion, cela fait 300 hectares et 12 000 bénéficiaires.

Selon l'INSEE, la France métropolitaine comptait dans la deuxième moitié des années 2000, 133 000 personnes sans domicile, dont 33 000 en très grande difficulté (entre la rue et les dispositifs d'accueil d'urgence). 100 000 personnes étaient accueillies pour des durées plus longues dans des services d'hébergement social ou dans un logement bénéficiant d'un financement public. Par ailleurs, 117 000 personnes, également sans logement personnel, recouraient à des solutions individuelles (chambres d'hôtel à leurs frais ou hébergement par des particuliers) (Insee Première N° 1330 - janvier 2011).

Il apparaît à la mise en rapport de ces données que les jardins d'insertion ne sont plus seulement des laboratoires d'expériences mais concernent une proportion notable du traitement de la pauvreté. Si on estime qu'ils concernent en permanence 12 000 bénéficiaires, cela équivaut à un tiers des personnes en très grandes difficultés ou à 12 % des personnes étaient accueillies dans des services d'hébergement social ou dans un logement bénéficiant d'un financement public.

En conclusion de sa recherche sur les jardins d'insertion, Agnès Fortier émet un diagnostic qui confirme qu'ils ont aussi une dimension de laboratoires à ciel ouvert : *les jardins d'insertion cherchent aujourd'hui à favoriser conjointement la situation des personnes précarisées et la préservation du milieu naturel. Ils s'appuient sur une conception utopique du travail, envisagé non pas pour le profit mais avant tout au service de l'homme. Ils veulent faire du jardin un espace générateur de lien social et susceptible de permettre à l'individu de retrouver une identité. La satisfaction des besoins humains suppose également l'adoption de techniques de production plus respectueuses de la nature et la prise en compte des risques de pollution et des risques alimentaires* (2001, page 98).

➤ **La proposition de *jardin familial de développement social***

Ces exemples du quartier Rougemont et du jardin d'insertion de Sevrans sont des références pour le *Programme Autoproduction et Développement Social* (PADES) qui propose le concept de *Jardin familial de développement social*. Les principaux critères de ce nouveau concept sont : associer les habitants à la définition des objectifs, à la conception de l'aménagement du terrain et à l'élaboration des règles de fonctionnement ; lutter contre les inégalités d'accès au jardin et donc favoriser l'accueil et l'initiation au jardinage des publics en difficulté sociale, au même titre que les autres. Ces jardins sont dans la mesure du possible ouverts au public, adaptés aux spécificités du territoire, du quartier ; ils bénéficient d'une animation professionnelle extérieure et qualifiée, de manière à ce que l'attribution des parcelles soit gérée avec transparence, à dynamiser la vie collective ; ce sont des espaces d'autoproduction alimentaire, ayant des effets notables sur la consommation des ménages, sur l'apprentissage des règles de civilité (du « vivre ensemble »), les comportements en relation avec les questions environnementales et sur la socialisation des jeunes (François Cottreel, Communication à la séance N° 6 du Séminaire, Kazan, juillet 2010).

➤ **Jardins pédagogiques et thérapeutiques**

Il n'est pas possible de recenser le nombre de jardins dits pédagogiques. Certains sont localisés dans des endroits prestigieux et ont une fonction de sensibilisation du grand public comme le potager pédagogique du Parc de Bercy accolé à la Maison du jardinage de la Ville de Paris, laquelle est un centre de ressources pour les jardins partagés et les jardins pédagogiques de la capitale. Certains de ces jardins sont insérés dans des collectifs de jardins familiaux. D'autres dans des établissements scolaires ou à leur proximité. Ce sont généralement de petits espaces, parfois de quelques m².

Pour le moment, ils ne sont pas articulés aux programmes d'enseignement scolaire. Ils manifestent la reprise de conscience de la nécessité d'éduquer les enfants aux sols, à la nature, au jardinage.

Les jardins dits thérapeutiques sont des jardins au sein de maisons de retraite, d'hôpitaux et autres établissements de soins. Il n'est pas possible de les dénombrer. Mais la seule lecture des sites internet fournit des références qui enrichissent les connaissances sur les relations entre la santé et le contact avec un espace de jardin.

➤ **La nouvelle génération de jardins familiaux**

L'émergence du concept de jardins partagés et de leur développement en France est l'un des facteurs qui ont provoqué l'évolution en cours des jardins familiaux.

Eric Prédine, Directeur de l'association Saluterre, propose aux municipalités un concept différent des anciens jardins familiaux, à savoir *des parcs publics dans lesquels les parcelles jardinées sont dévolues aux jardiniers, mais tout ce qui fait commun (les squares, les barbecues, les cheminements) constitue un parc public ouvert aux promeneurs, aux joggeurs, aux gens qui viennent découvrir le végétal* (Communication à la séance n° 2 du séminaire le 14 mai 2009).

Plusieurs exemples illustrent cette nouvelle démarche : un jardin proche d'un groupe scolaire que les parents traversent pour emmener et rechercher leurs enfants ce qui crée progressivement des liens avec les utilisateurs des parcelles ; un collectif de jardins à l'intérieur d'un parc public à Grenoble qui contribue à sécuriser le parc et en accroît la fréquentation ; un programme du même type à Nantes grâce auquel la présence des jardiniers a fait baisser les vols de fleurs, a permis aux agents municipaux de passer moins de temps à la surveillance et plus de temps à une dynamique d'accompagnement des habitants.

Président de la *Fédération Nationale des Jardins familiaux et Collectifs /FNJFC*, Hervé Bonnavaud (Bonnavaud, 2009) explique que cette organisation a tiré les leçons de l'expérience des jardins partagés en faisant évoluer le concept de Jardin Familial grâce à son Bureau d'Etudes. Aux jardins ouvriers puis familiaux autrefois repliés sur eux-mêmes se substituent des jardins ouverts sur la ville. Ils s'adaptent à l'évolution des familles et des désirs en comportant des parcelles de tailles plus

réduites, la tendance générale étant de faire des parcelles de 80 à 100 m². Leurs surfaces varient de 20 m² dans les zones urbaines les plus denses à un maximum de 150 m² dans les villes de province ou à l'extérieur des grandes villes. Une option forte est prise pour créer des jardins au sein des villes, notamment par la reconversion de surfaces en pied d'immeubles, pour créer des parcelles avoisinant souvent 50 m².

Ces nouvelles orientations vont de pair avec la réalisation d'expériences pilotes, comme le site des Jardins de l'Orme Pomponne à Ris-Orangis, créé par Gil Melin, administrateur à la FNJFC.

Photographie 18. Les Jardins de l'Orme Pomponne à Ris Orangis



Photo Gil Melin

Le texte qui suit est extrait de la présentation de cette expérience par Gil Melin en juillet 2010, lors d'une Séance du séminaire à Kazan :

L'association fut créée en novembre 1997. Le collectif comporte 270 parcelles réalisées en trois étapes : 85 parcelles en 1998, 85 autres parcelles en octobre 2001 et cent parcelles à la fin 2011. A cela s'ajoute une dizaine de parcelles d'attente offertes provisoirement à des gens avant de leur attribuer une parcelle permanente.

Depuis le départ, les critères requis pour obtenir une parcelle sont d'habiter à Ris Orangis et de vivre en appartement. Les parcelles sont de tailles diverses, quelques-unes ayant plus de 200 m². Les parcelles d'attente ont de petites surfaces (50 m²), ce qui permet à leurs détenteurs d'expérimenter s'ils se sentent réellement aptes à poursuivre cette activité. La majorité des parcelles comptent 100 à 120 m². Cette taille a été privilégiée pour favoriser les femmes seules, avec ou sans enfants, qui sont intéressées à avoir une parcelle de taille moyenne, une particularité de Ris Orangis étant d'avoir un taux de familles mono parentales de 20%.

Les trois quarts des jardiniers sont âgés de 40 à 70 ans. La tranche des 25 à 30 ans en compte 3 %, celle des 31 à 40 ans 9 %. Deux classes importantes ressortent : les retraités (34%) et les employés (33%). Le reste se répartit en 15 % d'ouvriers, quelques cadres et agents de maîtrise, et 8% sans profession déclarée. L'origine culturelle des occupants est très diversifiée : Algériens, Italiens, Marocains, Portugais. Au sein des 80% d'occupants de nationalité française, on trouve des gens originaires du Togo, d'Asie, des Antilles françaises, de la Réunion, des Comores. Ces jardins sont ainsi assez représentatifs de la population.

La production est très diverse et partout présente. Elle est prépondérante dans certains jardins. Par exemple, sur une parcelle de 100 m², un vieux monsieur présent presque tous les jours ne travaille qu'en bio, et en a fait un vrai lieu de production. D'autres jardiniers mettent l'accent sur la

beauté, tel ce couple qui a été récompensé lors du concours des villes fleuries par le président de la société nationale d'horticulture de France.

Le cabanon est utilisé comme une extension de l'appartement urbain. Mais il n'est pas possible d'y dormir. Aux beaux jours, beaucoup de familles piqueniquent au jardin en apportant leur repas ou en y cuisinant.

Dès le départ, la recommandation générale a été de ne pas utiliser de produits chimiques. Le règlement intérieur a été réécrit cinq ou six fois en ce sens. Dans les installations collectives, il n'y a pas de désherbant ni de produit phytosanitaire, à l'exception de la bouillie bordelaise de moins en moins utilisée. Le désherbage des espaces collectifs est réalisé avec une machine thermique. Un système de conteneurs a été mis en place pour trier le verre, le papier, les plastics, les métaux.

Chaque parcelle dispose d'un composteur de 300 litres. De plus, chaque jardinier est équipé d'un bio-seau qui lui permet d'apporter au jardin les déchets de l'appartement. Sont par ailleurs récupérées les tontes de gazon des pelouses des HLM, plus les feuilles à l'automne. Le design des parcelles a été conçu de manière à rassembler des groupes de quatre cabanons autour d'une petite cour. L'eau de pluie de ces cabanons est récupérée dans un point d'eau central. Cet endroit est un lieu de rencontre entre les occupants. L'eau non utilisée est évacuée vers un bac collectif.

...

Sur les trois hectares du site, un hectare est constitué par les espaces collectifs. Ceux-ci comprennent deux constructions hébergeant des bureaux, un atelier, des locaux techniques et des sanitaires. En outre, deux serres de 80 m² chacune permettent de produire des plants à bon marché pour les jardiniers, environ deux tiers moins cher que dans les jardineries. L'essentiel des surfaces collectives est composé d'une jachère, d'un verger, de haies variées avec différents arbustes, d'un long fossé aboutissant à une mare. L'ensemble permet l'existence d'un biotope qui conserve la biodiversité et protège la faune.

La combinaison d'espaces collectifs et des parcelles individuelles permet d'en faire un lieu de convivialité utilisé lors de fêtes de familles. Le weekend, on compte généralement cinquante à soixante enfants de deux à treize ans venant jouer dans les espaces collectifs. Un partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture a été mis en place. Celle-ci dispose d'une parcelle partagée au sein du jardin, et s'en sert notamment pour la fête de la musique. S'ajoute la traditionnelle fête des jardiniers. C'est enfin un lieu d'entraide et de solidarité, par exemple pour le montage du cabanon des nouveaux arrivants. Ce collectif de jardins est ainsi un patrimoine ouvert, un lieu de convivialité et de partage.

Cette évolution des jardins familiaux concerne aussi le niveau européen si l'on en juge par les intitulés des derniers Congrès de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux :

- 2000 à Lausanne : *Les jardins familiaux au 3^{me} millénaire: aspects sociaux, écologiques ; et d'aménagement du territoire ;*
- 2002 à York : *Agenda 21 et aménagement des villes ;*
- 2005 à Lyon : *Les jardins familiaux au cœur des villes ;*
- 2008 à Cracovie : *L'avenir des jardins familiaux en Europe ;*
- 2011 à Copenhague : *Les jardins familiaux de l'avenir.*

III.2.3. Les fonctions expérimentées ou identifiées

La Proposition de loi déjà citée relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion indique que ces jardins remplissent un certain nombre de fonctions : lieu de vie locale, rôle important dans les loisirs et la vie familiale, terrain de prédilection pour l'initiation à la nature et à la protection de l'environnement, support de la vie sociale et associative, moyen efficace de gérer l'espace périurbain, d'en mettre en scène et en valeur le paysage, support de solidarité et de résistance à la précarisation (en permettant l'auto-approvisionnement), moyen positif de lutte contre l'inactivité forcée (chômage, retraite).

Pour ce qui concerne les « jardins d'insertion », le texte indique qu'ils sont destinés aux personnes en situation d'exclusion, et aménagés pour répondre aux cas variés à résoudre parmi ces personnes en difficulté. Il s'agit de favoriser l'autonomie de ces personnes et par là-même de limiter l'assistance dont elles sont l'objet en leur redonnant la « citoyenneté perdue » ; de développer des types de jardins adaptés aux diverses exclusions (chômage, handicaps physiques, psychiques, etc.) ; de favoriser l'insertion par l'économie ; de réintégrer les exclus dans un tissu social, de créer des réseaux de solidarité ; de créer des lieux de résistance aux destructions des personnes.

Il est par ailleurs mentionné que tous ces jardins « contribuent à la sauvegarde de la biodiversité des plantes cultivées, fruits, légumes, fleurs, en favorisant leur connaissance, leur culture, leur échange non lucratif entre jardiniers ».

La réalité observable correspond effectivement à ces caractérisations. Le questionnaire spécifique de la présente recherche permet d'identifier un certain nombre de fonctions qui rendent compte des évolutions en cours et pourraient être développées dans les collectifs de jardins urbains du futur.

➤ Dans tous les nouveaux collectifs : le travail du sol et des plantes par les méthodes agrobiologiques

L'une des particularités qui s'observe dans les jardins partagés et les jardins d'insertion est l'investissement militant dans le biologique. C'est la règle aussi bien dans le traitement des sols que dans celui des plantes. C'est une norme qui ne semble prêter à aucune contestation.

Une synthèse a été réalisée entre les savoirs écologiques de personnes âgées, les nouvelles générations et les militants écologistes. Les colloques consacrés au jardinage ou à l'agriculture urbaine sont naturellement à connotation biologique comme récemment (6 juin 2012) le colloque *L'agriculture urbaine demain en Ile-de-France*, organisé par la Mairie de Paris, l'Ecole du Breuil en partenariat avec le CNFPT (cf. la communication d'Angélique PITEAU du Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile de France).

Ce changement concerne la nouvelle génération de collectifs de jardins familiaux. La FNJFC fait partie des signataires de la *Charte Ecophyto 2018* du ministère de l'Agriculture. Une *Charte Jardinage et Environnement* élaborée par cette fédération en 2008 fixe les nouvelles conditions d'utilisation des jardins par les bénéficiaires : *zéro pesticide et interdiction des désherbants ; récupération des eaux de pluie ; compostage ; utilisation des engrais verts ; incitation à planter des fleurs mellifères ; interdiction de la monoculture pour encourager la biodiversité. Tous les nouveaux sites comportent des arbres fruitiers autrefois interdits*¹⁰¹ *dans les jardins ouvriers. Un partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux prévoit que les Jardins Familiaux doivent être aménagés pour servir de refuge aux oiseaux (pose de nichoirs, de mangeoires...).*

¹⁰¹ Avec les encouragements à l'apiculture de ville, le retour des arbres fruitiers au sein des villes semble devenir lui aussi d'actualité. Cf. les interventions d'Hélène FOUCHER, Sébastien GOELZER et Jérôme WOYTASIK, Emmanuelle CHARDIN et Simon Pierre DELORME au Colloque du 6 juin 2012 *L'agriculture urbaine demain en Ile-de-France* organisé par la Mairie de Paris, l'Ecole du Breuil en partenariat avec le CNFPT.

Le Règlement intérieur des jardins franciliens de la FNJFC précise que l'usage des produits phytosanitaires de synthèse est interdit. Un travail d'éducation des jardiniers est réalisé par le moyen de la revue « Jardin familial » envoyée à tous les adhérents, et par le biais de sessions de formation.

Les pratiques effectives se transforment progressivement. L'enquête AgriMer sur les collectifs de jardins familiaux de la FNJFC indique qu'une large majorité de jardiniers utilise compost et fumier, qu'un jardinier sur deux fertilise sans engrais et seulement 8% avec des engrais chimiques, que plus de 80 % pratiquent le compostage, que les traitements les plus utilisés sont la bouillie bordelaise, les purins et les décoctions de plantes. Nous avons déjà mentionné que ces estimations sont semble-t-il surévaluées, que Florent Raubinet de la FNJFC, estime qu'un peu moins de 50 % d'entre eux pratiquent le compostage, que la plupart utilise encore des engrais minéraux de synthèse. L'évolution des pratiques est toutefois bien réelle.

Des collectifs inscrivent dans leurs règlements intérieurs cette réorientation vers le biologique et achètent des machines qui dés herbent à la chaleur, comme aux *Jardins Pomponne* de Ris Orangis (cf. photographie 19).

Photographie 19. Le dés herbage à la chaleur



Photo Gil Melin

Des municipalités obligent leurs employés à stopper l'usage de dés herbants chimiques autour des jardins familiaux comme aux Mureaux. Les produits vendus par les jardins d'insertion comme celui de Sevran sont obligatoirement cultivés par les méthodes de l'agriculture biologique.

Ainsi, si les jardins familiaux furent autrefois travaillés avec des méthodes qui surchargeaient leurs sols en engrais chimiques et en pesticides (cf. Etude SoJa) un revirement complet des pratiques est à l'œuvre sous l'impulsion conjointe des acteurs de la société civile et des municipalités.

➤ Dans tous les collectifs : une approche élargie de la relation entre sols et santé

Les collectifs de jardins ont un effet bénéfique sur la santé encore plus effectif que les espaces verts et jardins publics. Ils offrent en effet une gamme de possibilités d'action supplémentaire qui permet davantage d'activité physique, de liberté, de créativité. Cette fonction a été exposée ci-dessus à propos des collectifs de jardins de Russie. Elle a fait l'objet de nombreux constats et analyses pour ce qui concerne l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord ainsi qu'il est expliqué en annexe 6, et fait partie des évidences dans les entretiens avec les jardiniers.

Cette fonction a donné lieu en 2005 à la création de l'association « Jardins et santé » qui encourage la création de Jardins thérapeutiques. Localisée à l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles, elle a organisé en 2008 un 1er Symposium international sur les Jardins à but thérapeutique en 2008, sous le haut patronage des ministères de la Santé, de l'Environnement et de la Culture. Son site internet indique que *le jardin et le jardinage stimulent les sens, les émotions, la mémoire, diminuent le stress, donnent une raison de vivre ; que la pratique d'un jardinage assisté et adapté dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux, aide les patients atteints d'affections cérébrales à se sentir mieux dans leur corps, mieux dans leur tête, mieux dans la vie* (Cf. www.jardins-sante.org/index.php?option=com_content&view=article&id=51&Itemid=58).

Une étude conduite sur les Pays-Bas par des chercheurs de l'Université de Wageningen (Van Den Berg et al. 2010) compare l'état de santé des personnes ayant accès à une parcelle dans un jardin collectif et de celles qui n'en disposent pas. Elle montre une fois de plus que les premiers sont en meilleure santé. Parmi ceux-ci, l'amélioration est essentiellement perceptible sur les personnes âgées. Elle concernerait surtout les jardiniers des anciens collectifs de jardins orientés vers le jardinage et qui obligent à rester actif, alors qu'elle serait moins perceptible chez ceux qui disposent de parcelles dans des jardins récents orientés vers les loisirs passifs.

Ces constats entraînent une perception des rapports entre sols et santé plus large que celle du rapport du PNUD de 1996 et de recherches qui s'en sont suivies, qui valorisent en premier lieu le critère d'une nourriture saine sans pesticides, sans métaux lourds et autres produits nocifs. Il convient d'englober dans une même démarche cette approche par les risques et l'approche par les bienfaits. Il s'agit d'une question centrale pour les autorités municipales qui ont à prendre des décisions en cas de sols pollués, ce qui est assez courant pour les jardins, ainsi qu'il a été rappelé à la section III.1.4. C'est un problème d'actualité débattu lors d'un séminaire RST/sol du MEDDE le 5 octobre 2012.

Le risque serait que pour éviter de se voir accusées d'avoir mis en danger la vie de leurs administrés, des autorités municipales suppriment des jardins en se fondant sur les résultats d'analyses de pollutions, sans prendre en compte les bienfaits qui sont moins mesurables. C'est ainsi que lors de la séance 9 du séminaire le 5 mai 2011, Richard Wiltshire, Professeur au King's College de Londres expliquait qu'une personne âgée à qui l'on retire sa parcelle parce qu'elle est polluée meurt beaucoup plus rapidement à cause du bouleversement provoqué par la perte de son jardin (Séance 9).

Cette approche élargie des rapports entre sols et santé fait ressentir le besoin d'outils d'aide à la décision à destination des acteurs et décideurs associatifs et publics. Ce besoin a déjà donné lieu à l'élaboration de guides (Toronto Public Health, 2011) et fait l'objet de propositions de recherche aux Pays-Bas.

➤ **Les jardins d'insertion : intégration du jardinage dans les politiques de résorption de la pauvreté**

L'utilisation des sols urbains et périurbains pour lutter contre la pauvreté par la production alimentaire est l'objectif explicite des jardins d'insertion. Ils sont eux aussi le résultat de l'action conjointe des organisations de la société civile et des pouvoirs publics. Le site de l'association *Aurore* à Sevrans est un bon exemple.

Ce jardin s'étend sur trois hectares, dont 2,5 sont cultivables. Il a été créé en 1997 sur une ancienne friche. Les travaux et le fonctionnement sont financés par l'Etat, la région, le département, la ville et le bailleur social qui a construit le bâtiment. Il produit 18 à 20 tonnes de légumes par an, vendus aux membres de l'association sous la forme de paniers hebdomadaires qu'ils viennent chercher dans le bâtiment, et qu'ils paient neuf euros par panier et par semaine pour un couple de deux personnes, ceci 47 semaines par an. La production totale est de 4000 paniers par an, ce qui correspond à 10 % du budget de fonctionnement (cf. encadré 21).

Encadré 21. Jardins d'insertion : Les Jardins Biologiques du Pont-Blanc à Sevran

Structure de l'association Aurore / Pôle Insertion. L'animateur, Monsieur Vinh An TRAN, est agronome et pédologue de formation. Il a travaillé 25 ans dans plusieurs pays d'Afrique avec la FAO. Aujourd'hui à la retraite, il a animé ce jardin par vocation. Extraits de l'entretien avec Monsieur Vinh An TRAN, animateur du site (Septembre 2010).

Le site est composé d'un chantier d'insertion professionnelle dans le secteur du maraîchage biologique (vente de la production sous forme de paniers à des adhérents) et de l'entretien de jardins et d'espace verts. Il est géré comme une entreprise. Il accueille des personnes du quartier, secteur très sensible, avec beaucoup de problèmes sociaux : trafic de drogue, alcool, illettrisme, voitures brûlées. La maison et les bureaux du jardin d'insertion furent victimes d'un incendie criminel en août 2008).

Les quarante femmes et hommes accueillis chaque année grâce aux aides de l'Etat sont embauchés comme salariés, avec les mêmes règles de manière à les habituer aux normes de la vie professionnelle. Ils travaillent 24 heures par semaine, pour 800 euros par mois, bénéficient des congés payés ; s'ils s'absentent un jour, ils reçoivent un jour de salaire en moins. Le contrat est de 12 mois maximum, le but étant de donner une impulsion pour aider les personnes à se réinsérer. Elles sont suivies par un assistant social qui tente de trouver un logement social pour les sans domicile fixe. Si cela s'avère nécessaire, elles sont envoyées vers des centres de traitement de drogue, ou de l'alcool. Après douze mois, les femmes illettrées sont dirigées vers des cours de français.

Selon Monsieur Vinh An TRAN environ 30 % des personnes ont trouvé un emploi d'au moins six mois (femme de ménage, garde d'enfants, chauffeur) à l'issue de l'année passée dans ce jardin. Celles qui n'avaient jamais travaillé la terre ont bénéficié d'un apprentissage.

Complémentairement au rôle joué par ces jardins d'insertion pour les personnes ayant besoin d'être aidées pour se réinsérer dans la société, les collectifs de jardins familiaux s'adressent à des personnes et des familles qui sont socialisées. Ainsi qu'il a été mentionné précédemment, l'accès à une parcelle de jardin familial leur permet de générer un complément de revenu. Nous avons vu que leur développement permettrait de jouer un rôle important dans le traitement de la pauvreté, ce qui dépend de la réaffectation de sols urbains et périurbains vers les collectifs de jardins.

La nécessité de développer ces deux méthodes de lutte contre la pauvreté par la production alimentaire est bien perçue par les acteurs de la société civile, par les municipalités et les autres collectivités territoriales. Son extension nécessite de trouver des sols disponibles.

➤ Les collectifs de jardins familiaux : lutte contre les causes structurelles de la violence par la réduction de l'inégalité du rapport à la nature

Les collectifs de jardins familiaux et les jardins partagés fournissent deux approches complémentaires de l'incivilité et de la violence urbaine.

Les collectifs de jardins familiaux sont reliés à une problématique de lutte contre la violence structurelle qui résulte de l'inégalité d'accès des urbains aux sols et aux autres éléments de la nature¹⁰². L'inégalité d'accès des urbains aux sols commence à faire l'objet d'attention, comme dans la recherche de Guillaume Schmitt pour les sols de la Région Nord-Pas-de-Calais (Schmitt, octobre 2010). Mais les liens entre inégalité et violence urbaine n'ont pas à notre connaissance fait l'objet d'études approfondies. Or, on peut faire l'hypothèse qu'il existe une corrélation entre la carte des violences d'octobre 2005 dans plusieurs villes françaises et l'inégalité d'accès aux sols. Des indices

¹⁰² Violence découlant de structures sociales inégalitaires : Paul Farmer, 1996

de cette relation sont perceptibles dans les enquêtes sur les collectifs de jardins familiaux et partagés en France. Les collectifs de jardins localisés dans des zones difficiles sont souvent l'objet de dégradations. Le cas du jardin d'insertion l'Aurore à Sevran ou celui du jardin familial des Sautours aux Mureaux en sont des exemples.

Souvent, la violence contre ces espaces provient d'une frustration d'être privé de leur usage. C'est ainsi que Jean-Noël Consales, chercheur et praticien des jardins familiaux donne le conseil suivant : « *si un groupe de jeunes commet des dégradations dans les jardins, il faut identifier le meneur et attribuer une parcelle à sa famille* ». Démocratisation de l'accès des citoyens aux sols et à la nature, et résorption de la violence vont ici de pair.

➤ **Les jardins partagés et les jardins familiaux : lutte contre la violence par la recreation de liens sociaux**

Les jardins partagés sont davantage reliés à une problématique de lutte contre les incivilités et la violence découlant des autres causes telles que le chômage et l'exclusion sociale. De multiples exemples montrent comment la création d'un jardin partagé fait partie d'une stratégie de lutte contre la violence et le mal-être des cités. Dans la plupart des jardins, les personnes interrogées font état de la manière dont la création du jardin a permis de nouer des contacts entre des gens qui se côtoyaient mais ne se parlaient pas, de réduire la petite délinquance.

Deux exemples illustrent bien la manière dont les pouvoirs publics, avec des organisations de la société civile dans certains cas, peuvent intégrer un jardin partagé dans leur politique de résorption de la violence.

Les jardins partagés de la cité des Chauffourniers dans le 19^{ème} arrondissement de Paris

Cette réalisation a été impulsée par une Direction territoriale de *Paris Habitat OPH*, un bailleur social parisien. Il s'agit ici de recréer du lien social dans un quartier où la violence est latente sans avoir encore explosé. Ainsi que l'indique François Guillotte, le promoteur de cette expérience, « *la création d'un, puis de plusieurs jardins partagés dans cette cité des Chauffourniers s'inscrit dans une démarche ambitieuse d'écoute et de réponse aux attentes des habitants, dans le but de les amener à s'approprier les espaces et les usages et à s'impliquer dans la vie de quartier* ». L'encadré 22 ci-dessous explique la méthode suivie. Les sols ne sont pas au centre de la préoccupation, mais la démarche passe par une éducation au travail des sols et des plantes pour recréer du lien social.

Encadré 22. Paris. Les jardins partagés pour la reconstruction du lien social

La création d'un, puis de plusieurs jardins partagés dans la cité des Chauffourniers s'inscrit dans une démarche ambitieuse d'écoute et de réponses aux attentes des habitants, dans le but de les amener à s'approprier les espaces et les usages et à s'impliquer dans la vie de quartier.

Une consultation participative menée durant un an, un diagnostic social et urbain, une présence soutenue des équipes du bureau de proximité sur le terrain, de nombreux groupes de travail et de régulières réunions publiques ont permis de mettre en évidence les attentes et besoins de ces habitants : contact plus étroit avec la gestion courante, réactivité pour les petites réparations, utilisation des locaux de tri des ordures ménagères et stockage des encombrants, accès aux caves, aide au devoir, formation, alphabétisation, utilisation d'un local associatif, activités communes dans et hors les murs..., propreté, sécurité dans les cours et les halls, compréhension du règlement intérieur, travaux dans les logements,

La création d'un jardin partagé au sein de la cité faisait donc partie d'une des demandes forte d'une poignée d'habitants* et s'est révélée, avec la contribution de Graine de jardins, être un révélateur d'énergie qui, d'une certaine façon, a débloqué tout l'investissement des habitants dans la vie du projet dans le temps. * *une habitante*, « meneuse », nous avait interpellés ainsi lors de nos rencontres imprévues dans les cours : « *n'est-ce pas Monsieur l'Opac que vous ne voulez pas qu'on fasse du jardinage devant nos fenêtres !!!* »

Cela a débouché sur l'ouverture d'un local associatif sur le site, la constitution d'une amicale de locataires et de plusieurs associations de locataires, la création d'un journal, la présence du club de prévention, la tenue de conseils de la jeunesse et de conseils de quartier dans ce local, d'ateliers sur la propreté avec les enfants et les adultes, de sorties pour les enfants et les familles à la mer et dans des bases de loisirs, aux musées..., des

ateliers théâtre ou récupération d'objets dans les cours, des fresques réalisées avec les enfants dans ces cours... des ateliers « mémoires », un partenariat étroit avec l'école élémentaire, des permanences des assistantes sociales du CASVP sur le site avec notre conseillère sociale...

Comment avons-nous favorisé l'accès de tous au jardinage, particulièrement des plus fragiles ?

Nous avons donc dans premier temps missionné Graine de jardins, sur une année reconductible, pour nous accompagner dans la prise de contact avec les habitants et leur donner confiance pour se lancer dans cette aventure. Ensuite nous avons organisé conjointement des visites d'autres jardins dans le quartier, l'arrondissement, principalement dans le parc social pour que les habitants s'y reconnaissent. Mais aussi dans le jardin de la Butte Bergère, situé au-dessus des Chauffourniers dans un site privilégié dominant Paris. Afin que des liens de voisinage se tissent, ce qui s'est révélé pertinent au bout de quelques années de pratique.

Il a fallu convaincre les habitants que cela valait le coup d'essayer, que le jardin ne serait pas vandalisé, que nous les aiderions à trouver leur mode de fonctionnement en visant l'autonomie réelle. La parcelle à jardiner a donc été choisie avec eux, mais aussi le gérant, un gardien référent, notre régie interne « espaces verts » et Graines de Jardins bien sûr. Le choix de la parcelle est significatif de cette première approche timide : elle est en retrait de la grande circulation piétonne qui traverse la cité (y compris pour les riverains), là où le meilleur ensoleillement le permet dans ce groupe d'immeubles HBM très dense.

Les habitants moteurs dans cette entreprise ont suivi tout le processus de prise de décision en interne, de montage financier, de commande et de suivi de travaux ; c'est devenu « leur bébé ».

Et à partir de l'ouverture du jardin partagé, tout s'est déroulé simplement, selon un processus précis, avec des légitimités reconnues, des rôles clairs : le bailleur est un facilitateur qui n'est là ni pour censurer, ni pour se substituer à ; le référent c'est Graines de Jardins, choisi par nous, à qui nous déléguons le montage et le portage du projet, sous l'angle de la pédagogie autant que du jardinage ; Laurence Baudalet et Gilles Roux ont eu le contact direct en permanence avec les habitants, les réunions se sont tenues dans le local associatif, nous y avons été associés autant que de besoin, les habitants ont choisi le mode de fonctionnement – horaires d'ouverture, clef ou pas clef sur le portail, remise des outils, partage des parcelles entre individuelles et collectives, des graines et des techniques de jardinage... ; de même, Graines de Jardins a été très étroitement associée au montage de l'ensemble des partenariats associatifs, pour mesurer la pertinence des actions, mailler les initiatives, sensibiliser les habitants, comme tous les acteurs du projet lors des réunions de coordination internes et les réunions d'informations publiques, le tissu associatif et les élus de l'arrondissement, et des structures plus larges comme l'Afev, la Fondation de France, le service civil volontaire ; ainsi, tous les habitants ont pu voir jardiner chez eux, dans leur cité, y compris les riverains à qui les parcelles sont ouvertes, en étant témoin des utopies – le compostage – des hésitations, des crispations, des réussites, de la confiance partagée, du renforcement des liens de voisinage, des échanges entre générations, de la découverte de certains voisins et de certains talents... ; du fait que la démarche projet ait été présente et vivante en continu, elle a servi de support d'information et de justification, tout comme la montée en puissance et la tenue dans le temps du jardin partagé a servi de vecteur de mobilisation pour le projet de territoire.

Source : François Guillotte, chef de projet de territoire à Paris Habitat, en charge du projet de territoire des Chauffourniers.

Le jardin partagé du quartier Rougemont à Sevran

L'exemple le plus frappant rencontré lors de nos enquêtes est celui de la ville de Sevran déjà mentionnée. Il s'agit ici d'une action où la violence a explosé et reste présente au quotidien ce qui se perçoit par les incendies de voitures. Sevran fait partie de ces banlieues du nord-est de Paris qui connaissent une paupérisation accrue de leur population. Elle compte 70% de logements sociaux. Les loyers sont fortement aidés par l'Etat. La population est pour une grande part d'origine étrangère (Afrique noire et du Nord) et s'est paupérisée au fur et à mesure des crises depuis une vingtaine d'années. Il s'ensuit des problèmes de délinquance, les émeutes de l'automne 2005 en étant un exemple frappant. Mais c'est un mal-être quotidien, voire des gens terrorisés qui n'osent plus sortir de leur appartement à cause de l'insécurité et du trafic de drogues. A certains moments, il est des quartiers où les services communaux refusaient de pénétrer. C'était le cas du quartier Rougemont.

La création d'un jardin partagé dans ce quartier fut décidée par la municipalité dans le cadre d'un large programme de rénovation urbaine, suite aux émeutes de l'automne 2005. Il compte 56 parcelles de 10 à 30 m². Son aménagement a coûté environ 500 000 euros sans le prix du foncier, 70 % étant financé par l'Etat et 30 % par la Ville. Un salarié animateur, Joël Humbert, payé par la Ville a participé à la conduite du projet, effectuant une permanence dans le jardin une fois par semaine, organisant

des rencontres et réunions, impulsant la création d'un comité d'usagers, encourageant les initiatives. Le jardin permet ainsi de développer des relations quotidiennes entre ceux qui viennent jardiner et d'initier diverses activités telles que des fêtes et un club pour les enfants.

Selon Joël Humbert, les effets positifs perceptibles après deux ans de fonctionnement étaient la baisse du taux de violence et de destruction du mobilier urbain, une reprise de confiance des habitants disant que « le jardin a changé le quartier », l'émergence de nouveaux leaders (au moins une dizaine de personnes qu'on ne voyait pas dans les réunions de parents d'élèves, les associations, conseils de quartier, etc.), qui jouent un rôle porteur dans les jardins. Et étant donné que le projet de jardin a été « co-construit » avec les habitants, un sentiment d'appartenance s'est développé. Quand un problème apparaît, ce n'est pas « vous la ville, trouvez une solution ». Il devient possible de discuter avec les gens pour dire que l'on doit trouver une solution ensemble et que la ville ne peut pas tout faire (septembre 2011).

Photographie 20. Un jardin partagé à Sevran

**Une composante
des politiques de
rénovation urbaine**



© Louiza Boulhaneva. Source : Regards croisés, Sevran, Septembre 2010.

La prise de conscience de cette utilisation potentielle des collectifs de jardins pour lutter contre la violence et le mal-être de certains quartiers urbains a contribué à une évolution de la FNJFC.

Dans la plupart des anciens jardins familiaux, les agressions provoquaient un réflexe de protection et de renfermement des jardiniers sur leur petit espace. Mais depuis la fin des années 1990, une politique différente s'est progressivement instituée. Un document diffusé en août 2002 par la FNJFC expliquait que *les jardins familiaux apparaissent comme un moyen de recréer, dans un environnement urbain parfois dégradé, une vie de quartier, une convivialité source d'atténuation des tensions sociales.... Le jardin familial devient un lieu de rencontre mais aussi un lieu d'acceptation et de connaissance de l'autre.* De plus en plus, les petits terrains récupérés en pieds d'immeubles ou dans les espaces interstitiels au milieu des immeubles sont utilisés dans cette perspective.

Selon Hervé Bonnavaud, Président de la FNJFC, *les sites doivent s'ouvrir aux enfants des écoles pour lesquels des parcelles pédagogiques sont aménagées, à la population lors de journées portes ouvertes et parfois de manière permanente pour les habitants du quartier. Certains de nos nouveaux sites sont intégrés dans des jardins publics et constituent des lieux de promenade et d'échanges entre les jardiniers et les visiteurs : échange de conseils, de graines, de légumes... Accueil des jardiniers handicapés sur des plates-bandes surélevées. Partenariats avec des maisons de retraite. Convention avec la justice pour permettre l'accueil de jeunes qui ont commis de petits délits et à qui l'on propose une peine de substitution au service des associations de jardins familiaux.* Il mentionne que des expériences très positives ont été conduites à Besançon et Hérouville St Clair (exposé à la séance n° 9 du Séminaire le 5 mai 2011).

➤ Un potentiel identifié : l'éducation des enfants

La fonction d'éducation des enfants est peu ou pas présente dans les collectifs de jardins familiaux, d'insertion et partagés. Ce sont essentiellement des espaces occupés par les adultes. Certains nouveaux jardins familiaux et jardins partagés comportent un espace de jeu, comme aux *Jardins de Pomponne*. Mais ils ne sont pas dédiés à l'éducation aux sols et au jardinage. En revanche, ils peuvent aussi comporter un jardin pédagogique servant éventuellement de support à des activités extra-scolaires laissées à l'initiative des enseignants du premier ou du second degré. Mais les programmes de l'éducation nationale n'en font pas mention. Cet état de fait rend compte à la fois de la perte des savoirs jardiniers au cours des générations précédentes et de l'idée selon laquelle le jardinage était une activité appelée à disparaître.

Pour autant, l'idée d'utiliser le jardinage dans les programmes d'éducation scolaire semble aujourd'hui faire son chemin.

L'un des premiers acteurs à comprendre cette évolution fut le *Groupement national interprofessionnel des semences* (GNIS). Avec la *Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie*, de l'*Office National Interprofessionnel des Fruits, des Légumes, des Vins et de l'Horticulture* et de la *Communauté Européenne*, il a institué depuis 1999 une « *Semaine du jardinage pour les écoles* » au début du printemps. Les enfants de classes maternelles et primaires sont accueillis par des professionnels pour suivre des ateliers de jardinage et de découverte des plantes et d'initiation au jardinage (plantation de fleurs annuelles, d'arbres ou arbustes, réalisation de jardinières, confection de bouquets, réalisation de semis de légumes, éducation sensorielle avec les plantes aromatiques, découverte des outils pour jardiner, du cycle de vie des plantes...) <http://www.gnis.fr/index/action/page/id/562>

Le potentiel des sols jardiniers pour l'éducation des enfants est donc perçu mais peu exploité.

➤ Les aspirations réprimées : villégiature, expression de soi-même, création esthétique

Les fonctions de villégiature, d'expression de soi-même, de création esthétique sont également bien perçues, et pour une part mises en œuvre, mais limitées par les interdits hérités de la législation des jardins ouvriers, en particulier l'interdiction de faire évoluer les abris de jardins vers des maisonnettes où il soit possible de séjourner les week-ends et les vacances.

Les jardins familiaux et les jardins partagés sont aujourd'hui perçus par les autorités municipales comme des endroits de qualité esthétique qui peuvent participer à l'embellissement des quartiers. C'est une évolution considérable au regard des perceptions de l'après Seconde Guerre mondiale quand ils étaient désignés comme des *jardins bidonvilles* qui enlaidissaient le paysage. Pour lutter contre cette image qui contribuait à la disparition des collectifs de jardins, les municipalités et les organisations comme la FNJFC ont fait appel aux architectes pour dessiner les jardins et leurs abris. Un évènement marquant fut, au site des Hauts de Bruyère à Villejuif, la création d'abris de jardins dont la conception était signée par l'architecte de renommée mondiale Renzo Piano.

Il en est résulté une forte amélioration de la qualité visuelle des collectifs, mais en même temps une forme de répression des possibilités d'expression et de créativité des utilisateurs, qui sont souvent limitées aux fleurs et autres plantes décoratives, généralement achetées dans les jardineries. Ces limitations ont sans cesse été contrées par les pratiques des jardiniers qui essayaient de transformer leurs abris en espaces habitables comme en témoignent les photographies publiés de l'ouvrage de Cabedos sur *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers*.

Cet héritage est aujourd'hui largement contesté comme le montre l'analyse ci-dessous (encadré 23). Il faut noter que les signataires de ce document sont des responsables ou des experts de grandes organisations françaises agissant dans ce secteur, notamment la FNJFC (Ligue du Coin de Terre), le Jardin du Cheminot, le PADES (Autoproduction et développement social), Jardiniers de France. La réalisation de ce document a été financée en l'an 2000 par la Fondation de France.

Encadré 23. De l'abri à la maisonnette : la contradiction entre les aspirations du jardinier et les règlementations

L'abri est un élément déterminant du jardin et plus particulièrement du jardin familial. Outre le fait qu'il est indispensable pour protéger les outils et autres nécessités du jardinage, il sert de support à l'imaginaire du jardinier, il représente la maison, modeste certes, mais celle qui sert de support à ses rêves dans son coin de paradis bien à lui.

L'Abbé Lemire, qui avait coutume d'appeler cette construction «tonnelle», souhaitait qu'elle soit tout à la fois création du jardinier, remise à outils et domaine de la famille venue se détendre au jardin. Voilà, en fait, le rôle, résumé en quelques mots, de l'abri de jardin.

La crainte du squat, de l'utilisation en «résidence», fait que les élus ou les responsables ont tendance à réduire ce local de telle sorte qu'il ne soit plus qu'un placard à outils. Par ailleurs, ... dans l'aménagement de groupes par des «professionnels» la conception d'abris est plus souvent soumise à des objectifs économiques ou au contraire, se veut «gestes architecturaux» pour la gloire du concepteur et du commanditaire, mais à l'opposé des besoins et préoccupations des jardiniers.

On peut observer que la plupart des jardiniers personnalisent leur abri, dès qu'ils en ont l'opportunité, par la végétalisation des parois extérieures, par la plantation de haies pour s'isoler du regard et enfin, par la création d'une treille. Cet ensemble permet de compléter l'abri par un espace plus intime où la détente familiale ou solitaire devient vraiment possible. Dans les régions moins ensoleillées, ce sont plutôt des pergolas qui sont accrochées aux «cabanons»; extensions construites de bric et de broc, avec de l'imagination et des techniques constructives parfois bien surprenantes. L'abri, aussi petit soit-il, se mue alors, lentement, prudemment, au rythme du temps, en «chalet, ranch, tente, pailote», etc.,..... image d'une culture, d'une identité et d'un rêve réalisé de ses propres mains, signant de manière indubitable son territoire. C'est bien là, au sujet de ces constructions sommaires, que se situe le conflit entre les responsables», l'administration et ses règles contraignantes et le jardinier qui aspire à échapper aux réalités urbaines, à partir du moment où il est dans son petit bout de paradis.

Auteurs : Jean-Claude Berten, Vice-Président de l'association "Le Jardin du Cheminot" - Elsa Bonal, géographe, doctorante du programme de recherche "Autoproduction et développement social" - Edith-Claude Bouquin, architecte urbaniste, administratrice de "La Ligue du Coin de Terre" - Daniel Cérézuelle, Sociologue et philosophe du programme de recherche "Autoproduction et développement social" - Mireille Lemahieu, Architecte Paysagiste du CAUE du Rhône - Eric Prédine, Co-fondateur et Chargé de mission de l'association "Les Jardins d'Aujourd'hui" - Pierre Yves Pignon géographe paysagiste, chargé de mission auprès du programme de recherche "Autoproduction et développement social" - Isabelle Walczak, formatrice de l'association "Jardiniers de France".

In Le jardin dans tous ses états, 2000.

Or, la possibilité de développer ces fonctions de villégiature, d'expression de soi-même, de création esthétique aide aussi les personnes et les familles à sortir de la pauvreté. Pouvoir utiliser une maisonnette pour passer les week-ends et les vacances est une manière d'accéder à un élément du mode de vie de la classe moyenne. Avoir la liberté de s'exprimer esthétiquement donne du bonheur. Plutôt que d'accompagner cette aspiration par la formation, la voie choisie a consisté à pratiquer l'interdit et le transfert aux corps professionnels.

➤ Gouvernance : de l'assistanat à l'auto prise en charge

Comparé à la gestion assistanciale des anciens jardins ouvriers, les jardins partagés et la nouvelle génération de jardins familiaux sont gérés par des associations ce qui leur permet d'avoir une personnalité juridique.

Par ailleurs, les jardins partagés sont marqués par une symbolique de contestation et de conquête. Il ne s'agit pas pour les personnes d'aller individuellement à la mairie pour demander s'il serait possible d'obtenir une parcelle en démontrant qu'elles en ont réellement besoin. Il s'agit de conquérir des droits collectifs pour inventer un mode de vie nouveau.

Cette nouvelle symbolique se retrouve également dans la nouvelle génération de jardins familiaux comme dans le cas des Jardins de l'Orme Pomponne à Ris Orangis (encadré 24).

Encadré 24. Les nouvelles formes de gouvernance dans les jardins familiaux

Le collectif est administré par un Conseil d'administration de quinze membres dont un président, un vice-président secrétaire et un trésorier. Les douze autres membres se répartissent les tâches pour la gestion du jardin. Ils sont renouvelables par tiers à chaque assemblée générale.

L'Assemblée générale est réunie chaque année en février. Sur les 160 familles de jardiniers, au moins la moitié des gens participent. Les candidats au conseil d'administration sont élus à bulletin secret. Il y a toujours plus de candidats que d'éligibles. Les débats doivent être organisés de manière à ce que les gens puissent s'exprimer de manière sereine et conviviale. La gestion se veut rigoureuse et transparente, à la fois pour les jardiniers et pour les organismes qui ont soutenu le projet. Les comptes d'exploitation et le bilan annuel sont mis à disposition des jardiniers avant les assemblées générales.

Il n'y a pas de salarié. Tout le fonctionnement repose sur un important bénévolat. Chaque jardinier doit fournir quatre heures de travail collectif par an pour les tâches collectives. Ceux qui ne veulent pas faire de travail collectif paient dix euros par heure.

Gil Melin Juillet 2010. Communication à la séance 6 du séminaire à Kazan.

III.3. L'enjeu des perceptions culturelles des sols

Les perceptions culturelles des sols urbains sont diverses et en partie contradictoires. La mise en œuvre d'une alternative au modèle pavillonnaire par la création de collectifs de jardins qui élargiraient les fonctions ci-dessus identifiées suppose d'y voir plus clair pour promouvoir les perceptions les plus pertinentes.

III.3.1. Dépasser l'héritage du clivage rural/urbain

Les institutions publiques et l'organisation de la société civile française restent marquées par le clivage rural/urbain, par les perceptions des sols qui en découlent ou qui les renforcent.

Il était convenu que la production agricole s'effectuait hors des villes sur les sols agricoles cultivés par les agriculteurs et des entreprises de l'agro-alimentaire. Les agriculteurs étaient représentés par des syndicats et par les Chambres d'agriculture. Le ministère de l'Agriculture s'occupait de ces agriculteurs, de l'espace rural, des sols agricoles, de la production agricole.

A l'exception des sols dédiés au maraîchage professionnel, les sols urbains ne dépendaient pas des mêmes institutions. Ils n'étaient pas définis comme des espaces de production agricole. Il s'en est suivi en France la difficulté exposée en première partie à adopter une conceptualisation de l'agriculture urbaine qui reconnaisse l'urbain dans sa fonction de producteur agricole, effectif ou potentiel.

Il s'ensuit aujourd'hui qu'un grand nombre d'initiatives visant à offrir aux urbains un accès à la nature et à ses bienfaits sont le fait d'acteurs du monde agricole qui abordent l'urbain au travers de sa fonction de consommateur de services organisés par d'autres. C'est le cas de l'association *Terres en Ville* dirigée conjointement par des collectivités locales et des Chambres d'agriculture, qui a pour objet de *favoriser les échanges entre les territoires urbains et périurbains français et non français engagés dans des politiques agricoles et forestières périurbaines* ; des *Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne* (AMAP) qui ont pour but de *favoriser l'agriculture paysanne et biologique en créant un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de ceux-ci à un prix équitable et en payant par avance* ; du *Réseau des territoires agri urbains d'Île-de-*

France créé au début de l'année 2011 à la *Bergerie nationale de Rambouillet* et qui a pour objectif *l'animation d'une dynamique d'échange et de mutualisation concernant les projets de maintien et de valorisation de l'agriculture sur les territoires périurbains* (reseaurural.fr/files/contenus/3512/cr_seminaire_agriurbain_2011.pdf).

Il semble que les organisations jardinières qui expriment le besoin des urbains d'accéder aux sols et aux autres éléments de la nature soient moins présentes et s'appuient sur un réseau institutionnel moins puissant. Et il ne semble pas exister de structures de réflexion et de dialogue dans lesquelles des ruraux et des urbains se concerteraient pour inventer une utilisation des sols aidant à résoudre la crise urbaine.

III.3.2. Ecarter les fausses perceptions du rapport entre les urbains et les sols

Un certain nombre de perceptions négatives des sols, issues de problématiques du passé peuvent être combattues.

➤ Un rapport au sol considéré comme d'essence réactionnaire

L'Europe de l'Ouest du 20^{ème} siècle a été marquée par des courants philosophiques qui ont rejeté le contact avec les sols, en l'interprétant comme étant d'essence réactionnaire, voire totalitaire. C'est ce qu'expliquaient en 1991 nos collègues sociologues Pierre Alphanéry, Pierre Bitoun et Yves Dupont¹⁰³ dans leur ouvrage sur l'« Equivoque écologique ». Ils expliquaient que tout désir de recréer un rapport aux sols et à la nature tendait à être perçu comme le résidu d'archaïsmes suspects. Ils rappelaient que l'exaltation de la terre et des racines par les nazis avaient conforté cette perception. Dans un ouvrage publié l'année suivante et concernant aussi bien le rural que l'urbain (Le nouvel ordre écologique), le philosophe Luc Ferry expliquait pour sa part en se référant au « *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les Hommes* » de Jean-Jacques Rousseau, que c'est par l'arrachement au sol, par le déracinement que l'Homme se civilise.

Cette idée moderne selon laquelle l'Homme se civilise en s'arrachant au sol, en se déracinant, a contribué à la conception d'un Homme urbain totalement artificialisé, déconnecté de la nature, pouvant se satisfaire d'un rapport aux sols et à la nature de type visuel et esthétique grâce aux jardins publics, aux parcs et autres espaces de détente. Cette conception a participé au développement de la société industrielle, à une évolution apparemment inéluctable résultant de la séparation croissante de l'espace urbain et de l'espace rural, de la division croissante du travail entre les hommes et de la rationalisation des processus de production.

Il s'en est suivi l'idée que ce qui restait d'activité agricole des urbains était considéré comme une survivance archaïque, inappropriée au monde moderne, ayant pour seul intérêt de satisfaire les besoins de quelques groupes marginaux, ou encore de faciliter la transition des populations rurales à la vie urbaine. Cette croyance a conduit à ignorer, voire à nier l'existence d'une activité agricole des urbains. Il s'en est suivi une marginalisation conceptuelle et pratique de cette activité. Le citadin fut réduit à la seule fonction de consommateur de biens alimentaires et de plantes d'appartements, d'utilisateur de jardins publics ou d'espaces récréatifs au sein des villes ou à leur périphérie, de client de l'industrie du tourisme pour des séjours éphémères à la campagne, à la mer ou à la montagne.

De là provient probablement le fait que les sols jardiniers furent souvent oubliés, parfois même confondus avec la saleté, le gris et la laideur.

¹⁰³ Pierre Alphanéry, Pierre Bitoun et Yves Dupont. L'Equivoque écologique. La Découverte, 1991. Disponible. Réédition en format PDF, Sept. 2008, 224 p. www.inra.mona.chercheurs. Alphanéry

➤ **Les sols jardiniers identifiés à la laideur**

Après la Seconde Guerre mondiale, les jardins ouvriers furent fortement accusés d'être laids d'où le qualificatif de jardins bidonvilles. Un bon exemple de traces de ces perceptions négatives est fourni par l'ouvrage « Villes contemporaines » du sociologue urbain Yves Chalas (2001). La nature est présentée comme l'un des sept piliers de la nouvelle urbanité. Des photographies verdoyantes de parcs et d'espaces boisés au sein des villes ou à leur périphérie mettent en relief leur caractère esthétique et quelques possibilités de s'y détendre ou de s'y divertir. L'agriculture périurbaine des agriculteurs est avantageusement illustrée. Mais seulement deux images concernent l'activité des urbains sur les plantes et les sols. L'une présente quelques fleurs et arbustes sur la terrasse d'un appartement. L'autre (pages 108-109) porte sur le jardinage : un paysage d'hiver, trois misérables cabanes en planches sur de petits espaces de légumes et quelques arbres fruitiers, quelques pauvres pavillons et une roulotte, le tout sur fond d'immeubles modernes.

➤ **Des traces de la symbolique du jardin du pauvre et du jardin de peine**

Le travail du sol avec les outils habituels du jardinier est par ailleurs une activité physique qui peut être vécue négativement si la personne ne vient dans sa parcelle que pour y travailler, planter des pommes de terre et des légumes.

Il est arrivé de rencontrer aux cours des enquêtes, y compris sur une parcelle d'un jardin familial de création récente à Montreuil, des personnes qui vivaient leur activité dans leur parcelle comme étant d'abord un travail pénible. Une part importante de ceux qui se désistent après avoir expérimenté le jardinage dans des parcelles des collectifs de jardins familiaux le font en raison d'une pénibilité à laquelle ils n'étaient pas préparés.

C'est ainsi qu'un certain nombre d'espaces jardiniers favorisent encore une symbolique de jardins du pauvre et de jardins de peine issue du 19^{ème} siècle.

➤ **Le travail des sols par les urbains, perçu comme une survivance appelée à disparaître**

Ces perceptions dévalorisantes ont conduit à penser que le jardinage urbain était une survivance du passé rural, destinée à disparaître.

Il est vrai que de nombreux savoirs jardiniers sont hérités des savoirs paysans. Mais l'idée selon laquelle les pratiques jardinières des urbains résultent de la culture paysanne et rurale est fautive en grande partie. Cette idée correspondait à des réalités des 19^{ème} et 20^{ème} siècles en France. Elle correspond aussi aux constats effectués dans d'autres régions du monde. Mais elle n'est plus pertinente aujourd'hui en France. Elles n'expliquaient d'ailleurs au 20^{ème} siècle qu'une partie d'une réalité beaucoup plus complexe. Les savoir-faire jardiniers étaient liés en premier lieu à la situation sociale dans les campagnes. C'est ainsi qu'en de nombreux villages de France, les plus beaux jardins étaient ceux de l'instituteur et du curé, à savoir les personnes les plus éduquées. En plusieurs régions, les jardins des paysans étaient cultivés par les femmes et totalement ignorés par les hommes. Et compte-tenu de la charge de travail des femmes, il s'agissait souvent de potagers de taille modeste avec presque toujours une partie florale, mais peu développée. C'étaient les familles pauvres qui avaient les potagers les plus étendus car ils étaient une condition nécessaire à leur survie.

Parmi les anciens ruraux, on peut donc observer des comportements très divers vis-à-vis du travail des sols. Certains anciens paysans sont même très heureux de ne plus avoir à travailler un sol qu'ils connectent avec les conditions pénibles qui les ont conduits à migrer vers la ville. En revanche, la plupart des personnes rencontrées dans les collectifs de jardin, ou ceux qui s'intéressent au compostage sont de culture urbaine. Aujourd'hui, en France comme en Russie, le travail des sols par les urbains doit être considéré non pas comme une survivance mais comme un phénomène émergeant.

III.3.3. Mieux connaître et valoriser les perceptions positives porteuses d'avenir

Ayant écarté les fausses perceptions, il convient d'identifier celles qui correspondent aux réalités actuelles et qui sont porteuses d'avenir. Ce sont notamment les perceptions spontanées des enfants, les références transmises par la grande littérature et la création artistique, les initiatives de divers acteurs, dont les municipalités, pour développer le compostage et encourager l'agriculture biologique, les expositions, colloques et manifestations qui cherchent à définir un nouveau projet global.

➤ Les perceptions spontanées et construites des enfants (programme *Les enfants et les sols*)

Spontanément les petits enfants regardent le sol avec curiosité. Une vérité *qui sort de la bouche des enfants* est que les plantes et les sols sont des objets de curiosité et d'invention. Les plantes avec leurs feuilles, leurs fleurs et leurs racines les intéressent, de même que la couleur des sols et leur granulation. Et surtout, un petit enfant n'est pas intéressé à seulement contempler. Il veut toucher, travailler la terre. Les petits garçons remplissent leurs poches de cailloux, capturent les insectes et les vers de terre, mélangent la terre et l'eau pour faire de la « bouillasse » ou des constructions. Mais ces perceptions spontanées sont rapidement influencées par la culture transmise par la famille et la possibilité ou non d'accéder aux sols, ce qui est le cas pour les enfants de sept à neuf ans ayant participé au programme *Les enfants et les sols* réalisé à Kazan du 5 au 10 juillet 2010.

Ce programme s'est déroulé au Musée des Arts puis au Centre bio écologique. Il a permis de recueillir un ensemble d'informations qu'il faudrait pouvoir comparer avec celles d'enfants français. Parmi les trente enfants ayant participé, vingt-quatre avaient accès aux parcelles de leurs parents dans les jardins individuels ou collectifs, trois dans le village de la grand-mère et trois n'avaient pas d'accès à un jardin.

Au début du programme, il a été possible de constater que tous avaient une représentation générale des sols, avec beaucoup d'éléments justes. Ainsi, ils effectuaient la distinction entre la couche fertile et les couches inférieures. Ils savaient qu'il existe plusieurs couleurs de sols correspondant à des propriétés différentes. Il y a de bons et de mauvais sols. Si le sol est bon ce qui veut dire fertile, on y trouve beaucoup de plantes. Ce sol se situe hors de la ville. Mais dans la ville il y a aussi du sol avec des plantes. Il y en a dans les pots de fleurs. La partie la plus importante est cachée sous l'asphalte. En hiver, elle est cachée sous la neige. Les enfants ont produit des dessins qui montrent qu'une majorité d'entre eux en donnent l'image d'une superficie avec plantes et arbustes ; certains dessins montraient l'intérieur des sols avec des labyrinthes dans lesquels se trouvent les racines, les insectes.

A la question *Qu'est-ce que c'est le sol ?* Au début de la semaine de travail, dix-sept ont répondu que c'est une couche supérieure de la terre où les plantes grandissent, donc qu'il y a du bon et du mauvais sol. Parmi eux, certains précisaient que c'était la *couche fertile de la terre*. A la fin de la semaine, ils étaient vingt-et-un à reprendre cette formule. Trois parmi les neuf autres gardaient l'idée négative que le sol est quelque chose de noir, de pourri, de la boue dans la ville, de la saleté qui colle sur les bottes et les chaussures. Les autres évoquaient l'humus, le compostage.

Photographies 21. Programme *Les enfants et les sols* à Kazan*



© Louiza Boukharaeva. 03/07/2010 - Kazan, Russie, 10.07.2010; Projet «Les enfants et le sol» Musée des Arts de la république du Tatarstan / Centre écologique et biologique pour les enfants de la ville de Kazan.

* Homme debout avec un chapeau : Boris Grigoryan, Chef du Département de pédologie à l'Université fédérale de Kazan.

Homme dans la fosse : Yves Coquet, Professeur au Département de Sciences du sol à AgroParis Tech de Paris-Grignon.

A la question posée au cours de la semaine *Quand on prononce le mot « sol », qu'elle image apparaît dans ta tête ?*, des enfants parlaient des datchas et des jardins (52%), les autres des plantes (herbes, fleurs 15%) et d'autres des bestioles, des vers de terre, des racines (un peu plus de 15%), et 13% des images sur les peintures et livres visités auparavant au musée, ce qui veut dire sans contact immédiat vivant.

A la question *Quand je prononce le mot La terre, quel mot ou quelle image apparaît ?*, vingt-sept désignaient la planète de différentes façons (globe, planète ronde, bleue, avec des maisons) et trois la saleté (boue à l'automne et poussière en été).

Comment es-tu en rapport avec le sol ? Question posée vers la fin de la semaine de travail. Moi j'aime le sol ; il faut le traiter avec caresse pour que les herbes poussent et que les oiseaux chantent ; moi je serai un pédologue, j'ai beaucoup aimé être ici, travailler avec vous

A la question posée à la fin de la semaine *Est-ce que tu aimes toucher le sol, le prendre dans les mains ?* Tous ont répondu qu'ils aimaient : oui *j'aime bien prendre le sol dans mes mains, toucher la terre*. Une petite moitié ont dit que ça embelli, que c'est joli, que ça fait beau. Plus la moitié ont répondu *j'aime bien prendre le sol dans les mains dans le jardin*, pas en ville, parce que là-bas l'air est plus froid, plus frais. A la maison, il fait toujours chaud et poussiéreux. On identifie bien dans ces réponses l'importance que pourrait représenter une éducation aux sols dans les programmes scolaires.

➤ **Le développement du compostage, les encouragements à l'agriculture biologique**

Dans les jardins partagés, les jardins pédagogiques et les jardins familiaux, la prise de conscience écologique conduit les usagers à être ouverts à toutes les informations transmises par l'approche agro

biologique des sols. Partout se développe la pratique du compostage, y compris chez nombre de citoyens disposant d'un espace individuel de sol¹⁰⁴.

De nombreuses municipalités s'engagent dans l'encouragement à l'agriculture biologique, y compris indirectement en développant l'alimentation biologique dans les cantines scolaires. C'est ainsi que la Mairie de Paris a décidé en 2008 qu'une part croissante (5 à 6 % en 2008, 20% en 2010 et 30% en 2014) de l'alimentation des cantines scolaires et administratives dépendant de la Ville devrait être en biologique. Il s'ensuit des effets directs sur les sols (encadré 25).

Encadré 25. Effets sur les sols du choix pour développer le bio dans les cantines scolaires

Pour une Ville de deux millions d'habitants, l'impact économique du développement de l'offre de produits bios est conséquent. Même si les cantines en question ne servent que 1 % de l'alimentation parisienne, cela représente 29 millions de repas par an. Les bureaux d'étude contactés se sont aperçus que le marché était actuellement incapable de répondre à cette demande, sauf par un recours massif aux importations. Mais comme il convient de privilégier les circuits courts afin d'économiser l'énergie (de diminuer l'empreinte carbone des repas), cette alimentation biologique doit provenir de la région parisienne et non pas de Pologne ou d'Australie. Le développement du biologique dans cette région est perçu comme participant à la préservation de l'agriculture et à la lutte contre le changement climatique.

Ces objectifs vont renforcer les activités de maraîchage biologique au détriment des cultures céréalières. En termes de surfaces agricoles, 30% d'alimentation biologique dans la restauration scolaire et administrative nécessite seulement 800 ha de terres agricoles en culture biologique. C'est très peu pour une surface agricole en Ile-de-France de 600 000 hectares. Mais l'effet d'entraînement sur les autres municipalités d'une agglomération parisienne de dix millions d'habitants peut multiplier le besoin de surfaces à reconverter.

La Ville de Paris n'a pas les outils de gouvernance pour pouvoir susciter directement la reconversion des 800 ha de terres agricoles actuellement nécessaires. Mais elle peut peser sur certaines orientations, notamment sur la reconversion des terres agricoles des zones dites de captage par lesquelles la ville s'alimente en eau. Ces zones représentent 80 000 ha dans les départements de l'Oise et de l'Eure. Elle n'en est pas propriétaire, mais il existe déjà des servitudes sur ces terres, non pas pour leur reconversion en agriculture biologique, mais pour empêcher le développement d'activités polluantes.

Séance n° 5 du séminaire le mai 2010. Exposé de Renaud Martin, Chef du cabinet de Denis Baupin en charge du développement durable, de l'environnement et du plan climat à la Mairie de Paris.

➤ Les références transmises par la grande littérature, la création artistique et la culture savante

La grande littérature est remplie de références idylliques aux jardins et par répercussion aux sols sur lesquels ils sont créés. La plus idyllique est celle du Jardin d'Eden de la Bible, l'image d'un paradis perdu à reconstruire. Elle évoque le bonheur originel, un jardin dans lequel l'Homme aurait appris à connaître le monde et les notions de bien et de mal.

26. Le jardin d'Eden : la symbolique d'un paradis à reconstruire

Le jardin d'Eden était placé au milieu d'une plaine délicieuse, couverte de verdure, qui s'étendait sur le sommet d'une haute montagne, et formait, en la couronnant, un rempart inaccessible ...

Au milieu de ce charmant paysage, un jardin, encore plus délicieux, avait eu Dieu lui-même pour ordonnateur. Il avait fait sortir de ce fertile sein tous les arbres les plus propres à charmer les yeux, à flatter l'odorat et le goût. Au milieu d'eux s'élevait l'arbre de la vie, d'où découlait l'ambrosie d'un or liquide. Non loin était l'arbre de la science du bien et du mal, qui nous coûte si cher; arbre fatal dont le germe a produit la mort ! ...

¹⁰⁴ Lors de la Séance n° 5 du séminaire le mai 2010, Renaud Martin, Chef du cabinet de Denis Baupin en charge du développement durable, de l'environnement et du plan climat à la Mairie de Paris, expliquait que les réunions d'information sur le compostage domestique rencontraient un réel succès.

Que n'était-il possible à l'art de décrire cette fontaine de saphir, dont les ruisseaux argentins et tortueux, roulant sur des pierres orientales et sur des sables d'or, formaient des labyrinthes infinis sous les ombrages qui les couvraient, en versant le nectar sur toutes les plantes, et nourrissant des fleurs dignes du paradis ! Elles n'étaient point rangées en compartiments symétriques, ni en bouquets façonnés par l'art.

La nature bienfaisante les avait répandues avec profusion, sur les collines, dans les vallons, dans les plaines découvertes qu'échauffaient doucement les rayons du soleil, et dans ces berceaux où des ombrages épais conservaient pendant l'ardeur du jour une agréable fraîcheur.

Cette heureuse et champêtre habitation charmaient les yeux par sa variété : la nature, encore dans son enfance, et méprisant l'art et les règles y déployait toutes ses grâces et toute sa liberté. On y voyait des champs et des tapis verts admirablement nuancés, et environnés de riches bocages remplis d'arbres de la plus grande beauté : des uns coulaient les baumes précieux, la myrrhe, et les gommes odoriférantes ; aux autres étaient suspendus des fruits brillants et dorés, qui charmaient l'œil et le goût...

Ici, les palmiers couvraient de jolis monticules, là des ruisseaux serpentaient dans le sein d'un vallon couvert de fleurs et de roses sans épines.

John Milton (1667)

Cette part de rêve et d'enchantement du monde recèle un potentiel considérable d'imagination créatrice qui s'est matérialisée au Moyen-âge dans les jardins des monastères. Ces images ont été véhiculées jusqu'à aujourd'hui dans nos campagnes et dans nos villes par les jardins des curés, des châteaux et des grandes maisons bourgeoises, par de multiples œuvres littéraires, de Voltaire (*Candide : Chacun doit cultiver son jardin*) à Tchekhov (*Si chaque personne sur son morceau de sol faisait tout ce qu'il peut, comme notre terre serait belle*) et une multitude de livres et d'articles.

Dans ces représentations du jardinage, l'activité potagère et l'effort physique qu'elle nécessite ne sont plus qu'un sous-ensemble d'actes profondément culturels. Dans son jardin de Giverny, Claude Monet entretenait un potager pour les besoins de sa famille. Dans sa datcha, Boris Pasternak alternait le travail d'écriture et la culture de son potager (Photographie 3).

Plus récemment, la symbolique de l'artiste Liz Christy mentionnée au chapitre précédent, à savoir la reconquête militante de terrains vagues par une *Green Guerilla* avec des *Seed bombs*, introduit une perception nouvelle des sols. Ils sont vus comme un bien commun qui a été confisqué par l'expansion du capitalisme et de la société industrielle, et dont l'usage doit être démocratisé.

Ces divers exemples montrent qu'il est possible d'utiliser les sols avec des conceptions du jardinage qui permettent d'accéder à une qualité supérieure de vie, qui donne une signification différente à l'acte de cultiver pour se nourrir. Le jardin peut redevenir un lieu de culture, au sens où l'on se cultive soi-même en cultivant la nature. C'est ainsi que le plaidoyer de Luc Ferry pour une distanciation vis-à-vis des sols et de la nature ne l'empêche pas d'envisager un nouveau rapport. Se référant à Descartes, il magnifie *les jardins qui organisent et civilisent la nature*. Alphandéry, Bitoun et Dupont indiquent pour leur part : *N'est-il pas urgent pour reprendre la formulation d'Ernst Bloch, de faire du sol et de l'attachement à la terre des éléments contemporains, des fondements de la liberté et du besoin d'appartenance en même temps que des vecteurs d'une sensibilité et d'une conscience universaliste ?* (page 217).

➤ Les expositions, colloques et manifestations qui cherchent à définir un nouveau projet global

La période actuelle est marquée par une série de colloques et manifestations qui s'appuient sur ces perceptions positives des sols et tentent de les intégrer dans un nouveau projet global. Nombre d'entre eux sont organisés par des acteurs institutionnels, professionnels et associatifs, ce qui montre que la réflexion a dépassé le cercle des spécialistes et de quelques milieux scientifiques.

Ainsi, l'exposition *La ville fertile – Vers une nature urbaine* présentée du 29 mars au 24 juillet 2011 à la *Cité de l'architecture et du patrimoine* de Paris (www.citechaillotvillefertile.fr) faisait suite à la présentation deux ans auparavant des travaux des dix équipes d'architectes sélectionnées dans le cadre de la consultation sur le Grand Paris. Elle montrait bien que la recherche d'un nouveau rapport entre les citadins et la nature est une caractéristique de la période actuelle. Cette exposition a voulu ouvrir le champ des possibles en montrant la multitude des formes que peut prendre la nature dans la ville, y compris les diverses formes de jardinage. Dans cette exposition, l'expression *ville fertile* ne

faisait pas référence à la fertilité au sens agronomique du terme. Il s'agissait d'une fertilité conçue comme un dépassement de l'opposition entre nature et culture (Michel Audouy, paysagiste).

Par contre, un autre colloque du 3 mars 2011 (*Et si la ville devenait une ferme ?*), envisageait explicitement la question de la production alimentaire dans les villes, et donc de la fertilité des sols au sens agronomique. Il était organisé par le *Programme Interdisciplinaire de Recherche Ville et Environnement* (PIRVE) à l'auditorium *Le Monde* à Paris, avec la participation de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). L'espace intellectuel et institutionnel est ainsi aujourd'hui ouvert aux propositions concernant les diverses formes de jardinage ici étudiées.

Il en est de même de la Journée d'études *L'agriculture urbaine demain en Ile-de-France* du 6 juin 2012 organisée par la Mairie de Paris et l'Ecole du Breuil en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). L'agriculture urbaine était abordée à partir des points de vue d'acteurs du monde agricole (Chambres d'Agriculture, Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile de France, AMAP, Terre en ville, Terre de liens, Association pour le Maintien d'une Agriculture de Proximité) et de réalisations effectuées par des urbains : les collectifs de jardins urbains, la conservation du patrimoine de la Courneuve ; l'expérience *Planète Lilas* de Vitry-sur-Seine ; le jardinage pour la réinsertion des personnes en difficultés par les chantiers écoles ; le renouveau d'attention pour les arbres fruitiers et pour l'apiculture en ville. On vit ainsi s'esquisser un dialogue entre ruraux et urbains sur l'utilisation des sols.

Le colloque international *Villes jardinières et initiatives citoyennes* des 11 et 12 octobre 2012 à Strasbourg¹⁰⁵ esquissait lui aussi un dialogue entre ruraux et urbains utilisateurs des sols. Il était co organisé par l'*Association française des Directeurs de jardins et d'espaces verts (AFDJEV)*¹⁰⁶, l'association *Le jardin dans tous ses états*, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et la *Municipalité de Strasbourg*. La possibilité de conquérir des terres agricoles et pour cela de dialoguer avec les agriculteurs a été affirmée par plusieurs intervenants, en particulier Thibaut Beauté de la Direction Régionale de l'Agriculture de Cergy Pontoise et Président de l'AFDJEV.

Le Colloque international *Les cités jardins, un idéal à poursuivre* des 25, 26 et 27 avril 2013 s'inscrit en prolongement de ces démarches en renouant avec la problématique des cités jardins qui considérait l'urbain comme un acteur du travail des sols, et qui a inspiré pour partie le modèle des collectifs de jardins urbains de Russie. Il est organisé par l'*Institut d'Aménagement et d'Urbanisme* (IAU) d'Ile-de-France en partenariat avec la *Fédération internationale pour l'habitat, l'urbanisme et l'aménagement du territoire* (FIHUAT), sa branche française la *Confédération française pour l'habitat, l'urbanisme et l'aménagement du territoire* (CFHUAT), le *Town and Country Planning Association* de Londres (TCPA), avec le concours des villes de Suresnes, Stains, et Châtenay-Malabry. Cet événement s'adresse aux décideurs-élus, représentants des pouvoirs locaux, responsables et professionnels de l'architecture, de la ville et du territoire. L'objectif annoncé est de *chercher des réponses aux enjeux de la « ville de demain » qui sont, aujourd'hui encore, le manque de logement, la demande d'un habitat social de qualité, l'aspiration à vivre dans des quartiers mixtes et agréables, irrigués par la nature même en milieu urbain dense...*

¹⁰⁵ Plus de 400 personnes y ont participé ce qui révèle selon les organisateurs l'intérêt croissant pour cette thématique.

¹⁰⁶ Dont le nom a été changé pour s'appeler désormais Hortis.

III.4. Synthèse des résultats sur la situation française

III.4.1. Enseignements théoriques

➤ L'inégalité

Le rapport de l'urbain aux sols et aux autres éléments de la nature est l'une des frontières de la démocratie française. Il révèle en effet une profonde inégalité sociale. Il conviendrait de développer les recherches sur les interactions entre cette inégalité, la pauvreté et la violence urbaine.

➤ La dépossession

Les espaces verts et les jardins publics jouent plusieurs fonctions positives sur le plan écologique et social, en matière de santé et de réduction de la violence. Ils évoluent pour s'adapter aux nouveaux besoins. Mais ils permettent essentiellement un rapport visuel et esthétique. L'usager est en situation de consommateur et non pas d'acteur. Ses besoins de production, d'expression de soi-même, d'action créatrice, de liberté ne peuvent pas être satisfaits. Il en est de même pour les services fournis par les acteurs du monde agricole et pour les palliatifs offerts par l'économie marchande. L'ancien modèle des collectifs de jardins ouvriers ne répond pas entièrement à cette dépossession en raison des pratiques d'assistanat et des interdits qui en limitent l'usage.

Il convient d'intégrer ce critère de dépossession dans les recherches à conduire, et d'identifier les moyens de répondre à l'aspiration fondamentale des personnes à être actrices du travail sur les sols et sur les autres éléments de la nature, des conditions objectives et des capacités leur permettant d'y parvenir.

➤ Une nouvelle institutionnalisation

L'héritage du clivage rural/urbain marque encore la configuration des institutions et des acteurs, l'organisation de l'appareil statistique et la législation des sols agricoles, urbains et péri urbains. Une idée émergente est que le ménage urbain, au sens de l'INSEE, peut devenir un acteur du travail des sols avec une culture et des savoir-faire nouveaux.

Il serait pertinent d'intégrer cette idée dans les recherches actuelles pour une nouvelle urbanité, dans l'évolution des institutions publiques et associatives françaises, dans les législations et les critères des appareils statistiques.

III.4.2. Enseignements pratiques

➤ Les modalités actuelles d'accès des urbains aux sols et aux autres éléments de la nature sont insuffisantes quantitativement et qualitativement

La France dispose d'un remarquable ensemble d'espaces verts publics qui contribuent au bien-être des populations par leur esthétique, par les améliorations qu'ils apportent à l'écologie, leurs effets sur la santé et sur la réduction de la violence. C'est un système en évolution dont une partie peut être connectée en trames vertes. Il est possible d'y développer les activités ludiques, la convivialité, des collectifs de jardins partagés et familiaux ouverts à la population. Mais ils ne peuvent pas satisfaire un certain nombre de besoins. Leurs surfaces sont insuffisantes pour les urbains pauvres qui recherchent un jardin pour leur alimentation. De plus, conçus, organisés et entretenus par des professionnels, ils ne peuvent pas répondre aux besoins qualitatifs d'expression de soi-même, d'action créatrice, de liberté. Ils doivent donc être complétés par d'autres modalités d'accès aux sols et aux autres éléments de la nature.

L'appareil statistique pourrait être orienté de manière à fournir des données plus précises que les évaluations ci-dessous qui doivent être considérées avec précautions. Les données actuelles permettent toutefois d'identifier un certain nombre de grandes caractéristiques de la situation française.

Le système de la double habitation et le modèle pavillonnaire forment un habitat intégral qui permet une production alimentaire et répond aux besoins qualitatifs mentionnés. Mais il concerne environ un urbain sur cinq. Plus de la moitié des urbains, surtout parmi ceux qui vivent en habitats collectifs, n'accèdent pas aux sols par leur mode d'habitat et sont structurellement insatisfaits de leur cadre de vie. Parmi eux, environ dix millions d'urbains ne partent pas en vacances, et pourraient être qualifiés d'*urbains sans terre*. Les palliatifs offerts par les acteurs de l'économie marchande sont insuffisants pour soulager leur insatisfaction. La réponse traditionnelle des collectifs de jardins familiaux est très insuffisante quantitativement (environ 600 000 personnes concernées) et qualitativement. Leurs petites surfaces et l'interdiction d'y construire une maisonnette où il soit possible de séjourner les vacances et les week-ends n'en fait pas un modèle attractif pour les classes moyennes et supérieures. Aussi leur nombre régresse en période de croissance économique et n'est plus suffisant à satisfaire les besoins en période de crise. Par ailleurs, les risques concernant la durée d'usage des parcelles n'encouragent pas les pratiques patrimoniales de traitement des sols. A cela s'est ajouté dans les décennies précédentes les surdosages en fertilisants chimiques et en pesticides. Enfin, la gouvernance assistancialiste qui était autrefois la règle ne se justifie que pour les collectifs destinés aux personnes en grande difficulté.

➤ Un choix de politique publique

Une politique publique qui consisterait à utiliser le jardinage pour soulager la pauvreté des huit millions d'urbains concernés pourrait trouver une bonne partie des sols nécessaires dans les espaces urbanisés et les espaces naturels au sein des villes et à leur proximité.

En revanche, une politique publique qui consisterait à créer une alternative au modèle pavillonnaire pour les trente millions d'urbains concernés doit reconvertir autour de 3 % de la surface agricole utile française, dont plus du tiers de la SAU de la Région Ile-de-France. Pour examiner la *faisabilité* de cette reconversion, il conviendra d'élargir l'éventail des critères de mesure du progrès économique et social au regard des approches en termes de PIB. Cette politique suppose entre autres mesures de définir un statut spécifique des sols jardiniers qui limiterait leurs prix, par exemple au niveau des terrains actuellement qualifiés d'espaces non bâtis résidentiels ou de loisirs. Ce statut devrait aussi allonger fortement la durée des baux des terres louées de manière à encourager les pratiques patrimoniales de traitement des sols.

➤ Des références nouvelles créées par les expérimentations en cours

Deux mouvements en profondeur de la société conduisent à inventer de nouveaux modèles de collectifs jardiniers. C'est d'une part la montée de la pauvreté et de la violence, à propos de laquelle il serait important de mieux comprendre ses liens avec l'absence d'accès actif aux sols et aux autres éléments de la nature. C'est d'autre part l'invention militante de modes de vie plus autonomes et plus solidaires. Les nouvelles expériences de collectifs de *jardins partagés, d'insertion, pédagogiques, thérapeutiques, de développement social* et la *nouvelle génération de collectifs de jardins familiaux* constituent une sorte de laboratoire à ciel ouvert.

Leurs modes de gouvernance associent des acteurs associatifs et publics dans le cadre de chartes et de procédures précises. Elles permettent d'expérimenter les méthodes agrobiologiques du travail du sol et des plantes, ainsi que l'intégration du jardinage dans les politiques municipales de soulagement de la pauvreté et de lutte contre la violence. Elles aident à initier de nouvelles méthodes d'enseignement scolaires. Ce sont en même temps des révélateurs des besoins de villégiature, d'expression de soi-même, de création esthétique. Toutes ces fonctions mettent en relief une perception des rapports entre sols jardiniers et santé plus large que l'approche à partir des risques qui est privilégiée dans la plupart des recherches actuelles.

➤ **La transition en cours : de l'expérimentation au changement d'échelle**

Les réseaux de compétences et le nouveau leadership qui émergent au sein de ce laboratoire pourront être davantage associés aux décisions sur les politiques foncières. Il conviendra en même temps de développer les initiatives permettant de développer le dialogue et la réflexion entre les agriculteurs et les acteurs du jardinage urbain.

Les perceptions négatives des sols qui faisaient considérer le jardinage comme une survivance du passé condamnée à disparaître doivent être écartées par une meilleure compréhension de la réalité et des évolutions actuelles.

La période actuelle est marquée par une série de colloques et de manifestations organisés par des acteurs institutionnels, professionnels et associatifs qui montrent que la réflexion sur un nouvel usage des sols urbains et périurbains a dépassé le cercle des spécialistes et de quelques milieux scientifiques. Les apports des sols au bien-être de la société urbaine sont reconnus. Le jardinage urbain est perçu comme une des composantes des nouveaux modèles à inventer. Le contexte est donc favorable à ce que les propositions qui ressortent de la présente recherche soient entendues.

Partie IV. Synthèse générale des résultats, propositions pour les pouvoirs publics

IV.1. Synthèse des enseignements théoriques

IV.1.1. Les pratiques agrobiologiques de traitement des sols par les urbains sont un apprentissage contemporain

Les pratiques de traitement des sols par les urbains ne résultent plus que pour une faible partie du passé rural et des savoir-faire paysans. L'étude du processus historique de constitution des collectifs de jardins en Russie et les enquêtes sociologiques conduites auprès des jardiniers de ce pays montrent que le rôle des politiques de l'Etat est plus important, de même que les apprentissages récents de la part d'urbains ayant perdu les savoir-faire antérieurs. C'est surtout le cas pour les pratiques agrobiologiques. Cette conclusion est confirmée par les investigations conduites au Brésil où les perceptions des sols par les anciens paysans sont très diversifiées, et où la relance de l'agriculture urbaine agro biologique est une politique de l'Etat fédéral et de la FAO. Elle est également confirmée par les informations recueillies sur Cuba, où le développement récent de l'agriculture urbaine a été préparé par des actions du ministère de la Défense, sur les Etats-Unis où l'agriculture urbaine familiale est développée aussi bien par des urbains d'origine agricole et de culture urbaine. Elle se vérifie aussi en France, dans les collectifs de jardins partagés, d'insertion, pédagogiques, thérapeutiques ainsi que dans la nouvelle génération de jardins familiaux de la région Ile-de-France.

IV.1.2. L'urbain, un nouvel acteur de l'amélioration des sols

Ce constat conduit à inverser les perceptions d'urbanistes qui considéraient le jardinage des citadins comme une survivance du passé appelée à disparaître. Au contraire, sous le triple effet de la croissance de la pauvreté, de la prise de conscience écologique et de la recherche de modes de vie plus autonomes et plus solidaires, l'urbain peut devenir un acteur de modes de jardinages qui améliorent les services rendus par les sols à la société.

IV.1.3. Une agriculture urbaine familiale

Le Rapport Brundtland avait préconisé le développement de l'agriculture urbaine pour lutter contre la pauvreté et améliorer l'écologie des villes. L'analyse géographique, quantitative, législative et sociologique des collectifs de jardins urbains de Russie conduit à les considérer comme une forme d'agriculture urbaine familiale définie comme l'activité des urbains sur les sols au sein des villes, à leur périphérie et à des distances plus éloignées.

Ce constat conduit à reconceptualiser l'agriculture urbaine en effectuant la distinction entre deux réalités sociologiquement et économiquement très différentes : *l'agriculture urbaine professionnelle* et *l'agriculture urbaine familiale*. Cette dernière est une composante de l'économie sociale et du mode de vie des ménages. C'est en Russie l'une des principales modalités d'accès des urbains aux sols et aux autres éléments de la nature. Elle est diversement développée dans les pays de l'Union européenne, et faiblement présente en France.

IV.1.4. Un secteur non marchand et multifonctionnel

Ce secteur d'activité offre des débouchés à l'économie marchande, mais est essentiellement non professionnel et non marchand. Le jardinage et les autres activités effectuées dans les parcelles des collectifs ne sont pas rémunérés par le marché. De même en est-il des services qu'ils rendent aux

familles et à la société. Ces activités et fonctions ne sont pas intégrées par les comptabilités nationales en termes de PIB.

IV.1.5. Le potentiel socio-compensateur, socio-stabilisateur et thérapeutique des sols

C'est un secteur d'activité multifonctionnel qui permet de combiner selon les besoins des familles les fonctions de production alimentaire et les fonctions de villégiature : santé et thérapie, extension de l'habitat urbain, loisirs, liberté et l'expression de soi-même, éducation des enfants et maintien des liens intergénérationnels.

En Russie, du fait de son ampleur et de sa multifonctionnalité, ce secteur d'activité montre que **les sols urbains, périurbains et agricoles comportent un potentiel** socio-compensateur en aidant à compenser les inégalités d'accès des urbains aux sols et aux autres éléments de la nature ; un potentiel socio-stabilisateur en contribuant à amortir les crises sur le plan alimentaire ; un potentiel thérapeutique en offrant aux populations bénéficiaires des possibilités de reconstituer leur santé, de se détendre et de prendre soin de leur corps les week-ends et les vacances, de traiter ainsi les stress et d'évoluer vers un mode de vie apaisé. La possibilité de combiner différemment les fonctions de production alimentaire et de villégiature donne de la flexibilité à la société et en fait un tampon régulateur des crises.

Ce potentiel socio-compensateur, socio-stabilisateur et thérapeutique des sols pourrait être mis en œuvre dans nombre de pays concernés par les trois dimensions de la crise urbaine : l'environnement, la pauvreté et la violence. Cette proposition concerne particulièrement la France où il existe une forte inégalité dans l'accès des urbains aux sols et aux autres éléments de la nature. Il conviendrait de développer les recherches sur les interactions entre cette inégalité, la pauvreté et la violence urbaine.

La mise en œuvre de ce potentiel des sols nécessite d'évoluer de l'assistanat à l'auto prise en charge avec un renforcement des capacités des personnes. La personne doit pouvoir être en position d'acteurs, en conditions de développer ses aptitudes, à choisir et à créer. Or, divers phénomènes de dépossession se manifestent. Dans les parcs et jardins publics, l'urbain français est essentiellement en situation de consommateur. Il l'est aussi face aux services fournis par les acteurs du monde agricole et aux palliatifs offerts par l'économie marchande. L'ancien modèle des collectifs de jardins ouvriers ne répond pas entièrement à cette dépossession en raison de son étroitesse, des pratiques d'assistanat et des interdits qui en limitent l'usage. Il convient d'intégrer les phénomènes de dépossession, d'auto prise en charge et de renforcement des capacités dans les recherches à conduire sur les nouveaux modèles de jardinage urbain à mettre en œuvre.

IV.2. Enseignements pratiques et propositions

IV.2.1. Institutionnaliser et renforcer les collectifs de jardins en tant que secteur distinct d'activité

La proposition d'institutionnaliser la *composante agraire des villes et de leurs périphéries* comme *secteur distinct d'activité* trouve son origine dans le Rapport du PNUD de 1996. C'est *donner un caractère institutionnel, régi par le droit en vue de la satisfaction d'intérêts collectifs*. Le secteur des collectifs de jardins est diversement institutionnalisé selon les pays de l'Union européenne et reste un point aveugle des institutions communautaires. Il est institutionnellement reconnu en France, surtout au niveau des villes. Mais il n'est pas intégré dans les politiques nationales de lutte contre la pauvreté et la violence urbaine, ni dans la recherche d'une alternative au modèle pavillonnaire.

Les services non marchands rendus par les sols jardiniers à la société pourraient être inclus dans la comptabilité nationale. Cette préconisation est en cohérence avec les recommandations de la déclaration finale de la Conférence Rio 2012 (lancer un *programme de travail sur les mesures de progrès au-delà du produit intérieur brut*), et des perspectives ouvertes en France par le *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* (Stiglitz, Sen, Fitoussi, 2009).

La connaissance statistique de ce secteur pourrait progresser en l'intégrant dans les nomenclatures de l'INSEE et en introduisant la distinction entre rural et urbain dans les enquêtes sur le mode de vie des français et sur leur habitat.

Un statut des sols jardiniers inspiré du statut du fermage de 1945 pourrait être mis à l'étude pour renforcer le cadre institutionnel esquissé par la loi du 26 juillet 1952 portant codification de la législation des jardins familiaux, et la Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion du 14 octobre 2003. Il faudrait aussi mettre à l'étude les moyens de limiter leurs prix, par exemple à celui des terrains actuellement qualifiés d'espaces non bâtis résidentiels ou de loisirs.

Le renforcement de l'organisation des acteurs concernés pourrait être mis à l'étude. Une proportion importante des *ménages urbains* peut devenir un acteur du travail des sols, les uns par nécessité, d'autres par la recherche d'un mode de vie meilleur. L'organisation des ménages au sein de la société civile existe de manière embryonnaire. Un nombre important d'organisations et de réseaux sont très actifs et créatifs. L'intervention législative de l'Etat peut renforcer les associations existantes, agréger d'autres acteurs, encourager leur coopération pour *faire système*. Elle pourrait aussi consister en un travail en profondeur pour transformer la demande latente des familles qui ne disposent pas d'un accès actif aux sols et à la nature en projet explicite et en mouvement structuré.

IV.2.2. Commencer à mettre en œuvre l'alternative au modèle pavillonnaire

La référence aux collectifs de jardins urbains de Russie invite à voir loin et grand. Elle confirme l'idée bien connue selon laquelle **les périodes de crise sont des moments de choix** où le futur n'est plus prisonnier du passé, où les idées et expériences jusque-là considérées de peu d'importance peuvent être intégrées dans des projets de sortie de crise qui structurent la société pour les décennies voire les siècles suivants.

Il faut envisager la reconversion de sols agricoles. Les interstices au sein des villes, les pelouses en pieds d'immeubles et autres espaces récupérables ne vont plus suffire à faire face à l'accroissement de la demande actuelle et encore moins à créer une alternative au modèle pavillonnaire. Pour mettre en œuvre cette alternative pour les trente millions d'urbains concernés, il faudrait reconvertir autour de 3 % de la surface agricole utile française, dont plus du tiers de celle de la Région Ile-de-France. La puissance publique dispose de réserves foncières, de possibilités d'agir sur les terres agricoles dans les zones de captage des eaux. Des outils institutionnels existent, tels que les SAFER et les Agences foncières. Il est possible de mettre à l'étude le changement d'échelle impliqué par cette alternative.

Cet objectif peut s'inscrire dans la réflexion prospective en cours. Celle-ci a notamment consisté en la présentation des projets sur ce que pourrait être le Grand Paris par dix équipes d'architectes de renommée internationale (le 17 mars 2009), et donne lieu à une série d'initiatives et de colloques organisés par des acteurs institutionnels, scientifiques, professionnels et associatifs. La réflexion sur un nouvel usage des sols urbains et périurbains a ainsi dépassé le cercle des spécialistes et de quelques milieux scientifiques. Les apports des sols au bien-être de la société urbaine sont reconnus. Le jardinage urbain est perçu comme une des composantes des nouveaux modèles à inventer. Le contexte est donc favorable à ce que les propositions qui ressortent de la présente recherche soient entendues.

Cette réflexion prospective a initié un dialogue rural/urbain qui doit être approfondi. Il semble possible de créer de nouvelles alliances agriculteurs/urbains. En effet, une stratégie de reconversion des espaces agricoles peut s'appuyer sur le nombre important d'exploitations agricoles dans les franges périurbaines, sur le fait que plusieurs milliers d'hectares sont chaque année mis en vente, et sur la co invention d'un modèle alternatif à l'agriculture intensive qui soit également attractif pour les agriculteurs. Il faut pouvoir éclairer les orientations à prendre en développant une évaluation économique comparée des coûts/avantages de l'agriculture intensive et du jardinage urbain. Cette évaluation doit prendre en compte les fonctions non marchandes du jardinage et ses impacts sur la réduction éventuelle des coûts de l'aide sociale.

Il convient de mettre en place un algorithme de résolution des problèmes posés par cette alternative au modèle pavillonnaire. Parmi les questions à étudier figurent le choix des espaces aménageables, la réorganisation des transports, les nouveaux modèles de collectifs.

IV.2.3. Appuyer l'émergence de nouveaux modèles de collectifs

Un véritable laboratoire à ciel ouvert s'est développé depuis les années 1990. Il est constitué par l'ensemble des collectifs de *jardins partagés, d'insertion, pédagogiques, thérapeutiques, de développement social* et la *nouvelle génération de collectifs de jardins familiaux*. Ils fournissent des références pour les nouveaux modèles à expérimenter et à développer, ainsi que des réseaux de compétences et une capacité à former une nouvelle opinion publique. Quelques-uns des acteurs de ce laboratoire ont participé aux séances du Séminaire international de recherche et au programme *Regards croisés* qui leur a permis de découvrir les collectifs de jardins de Kazan, et de s'ouvrir aux propositions qui ressortent de la présente recherche.

Les références fournies par les expériences de ce laboratoire sont multiples. Leurs modes de gouvernance associent des acteurs associatifs et publics dans le cadre de chartes et de procédures précises. Elles permettent d'expérimenter les méthodes agrobiologiques du travail du sol et des plantes, ainsi que l'intégration du jardinage dans les politiques municipales de soulagement de la pauvreté et de lutte contre la violence. Elles aident à initier de nouvelles méthodes d'enseignement scolaires. Ce sont en même temps des révélateurs des besoins de villégiature, d'expression de soi-même, de création esthétique.

Il est nécessaire d'élaborer des outils d'aide à la décision sur les relations entre sols et santé. Il s'agit de compléter l'approche par les risques résultant des diverses pollutions et l'approche par les bienfaits (avec les évaluations économiques de ces bienfaits) découlant du contact actif avec les sols et les autres éléments de la nature.

Il convient de mettre à l'étude le droit de séjourner sur les parcelles lors des week-ends et des vacances pour développer leurs fonctions de villégiature, répondre ainsi aux attentes formulées par les utilisateurs actuels et en faire des modèles attractifs de manière durable pour une large partie des populations urbaines. Il faudra étudier en même temps les mesures évitant que cette autorisation n'ouvre à terme une dérive vers une transformation de ces collectifs en nouvelles zones pavillonnaires. Ce sont notamment des règles de construction et de dimension des maisonnettes.

Eduquer autrement. La perte des racines rurales n'est pas un obstacle à l'apprentissage d'un jardinage urbain biologique, producteur de sols de meilleure qualité et de produits alimentaires sains. Que ce soit sous la contrainte des crises ou par choix, des populations urbaines font l'effort physique et intellectuel nécessaire. Mais l'intervention de l'Etat pour développer les connaissances et les savoir-faire est indispensable. Elle peut commencer dès l'école maternelle et se prolonger dans un accompagnement adapté des nouvelles implantations de sites jardiniers.

Expérimenter le changement d'échelle. Les références internationales recueillies par la présente recherche et les résultats du laboratoire à ciel ouvert permettent d'envisager une phase distincte d'expérimentation pour changer d'échelle. Des expériences pilotes qui associeraient un large éventail d'acteurs publics et associatifs pourraient être mises en place

Références bibliographiques

Abdelmalek A., Barthélemy D., Delorme H., Morredu C., Nuieddu M. (Coordinateurs). 2003. La multifonctionnalité de l'activité agricole, *Economie rurale*, N° 273-274, janvier-avril.

Alix G. 2011. La nature, meilleur rempart contre les catastrophes – les experts réunis du 10 au 13 mai à Genève par les Nations unies plaident pour la restauration des écosystèmes, *Le Monde*, 11 mai 2011, p. 5.

Altieri, M.A. and all. 1999. The greening of the "barrios": urban agriculture for food security en Cuba. *Agriculture and Human Values*, Vol. 16, N° 2, pp. 131-140.

Anthony J. M. 2000. The urban environment and health in a world of increasing globalisation: issues for developing countries. *Bulletin of the World Health Organization*, 78 (9), pp. 1117-1126.

Araud C. *L'agriculture urbaine à Cuba* 13 avril 2011, <http://www.apeas.fr/L-agriculture-urbaine-a-Cuba.htm>

Arrif, T., Blanc, N., Clergeau P. 2012. Trame verte urbaine, un rapport Nature – Urbain entre géographie et écologie, *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, article 574, mis en ligne le 08 décembre 2011.

Association française pour l'étude des sols /AFES. 2011. Etude et gestion des sols, Numéro thématique impact des pratiques agricoles, Programme GESSOL 2004-2008, AFES, Vol. 18 – N° 3, 238 p.

Aubry C., Ramamonjisoa J., Dabat M.H., Rakotoarisoa J., Rakotondraibe J., Rabeharisoa L., 2008. L'agriculture à Antananarivo (Madagascar) : une approche pluridisciplinaire. *Natures Sciences Sociétés*, 16, 23-35.

Aubry, C., Ramamonjisoa, J., Rakotondraibe, J., Dabat, H., Rakotoarisoa, J., Rabeharisoa, 2005, L. Multifonctionnalités de l'agriculture dans les territoires périurbains : émergence et reconnaissance de fonctions à Antananarivo (Madagascar), in : *Les Cahiers de la multifonctionnalité*, n° 8. 2005, pp. 17-31.

Aubry C, Pourias J. 2013. Quand l'agriculture frappe aux portes des villes..., In *DEMETER*, A paraître.

Bairoch P. 1985. *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*. Paris : Gallimard, 706 p.

Baraton A. 2006, L'ortie hors la loi ? *Pour la science* N° 2687, p. 16

Barrere C., Barthelemy D.,Fortunet F., Melot M., Micoud A., Moroz D., Nieddu M, Ollagnon H., Pongy M., Proutiere-Maulion G., Rouet F., Thuriot F., Vivien F.-D. 2005. *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie : une nouvelle pensée du patrimoine*, Paris, L'Harmattan.

Barlett, P.F. 2005, *Urban Place. Reconnecting with the Natural World*. Cambridge, MIT Press, 330 p.

Baudelet, L. 2005. Jardins partagés : fruits, fleurs et lien social : où va la ville? *Pour*, 188, pp.

Baudelet L. et autres. 2013. *Profiles of Practitioners*, Cornell University, à paraître.

Baudelet L. 2009. *Agenda jardinier bio 2010*, Terre Vivante.

Baudelet L., Dubost F. 2008. Des jardins ouvriers aux jardins partagés, *La Grande Oreille*, revue des Arts de la Parole, n°35.

Baudelet L., Basset F., Le Roy A. 2008. Jardins Partagés, utopie, écologie, conseils pratiques, *Terre Vivante*,

Baudelet L. 2005. Jardins partagés: fruits, fleurs et lien social", in revue *POUR* n° 188, *Où va la Ville ?*

Baudelet L. 2005. "Les jardins partagés: un nouvel espace public? in *Urbanisme* n°343, juil.2005.

Barthelemy D., Nieddu M. 2002. *Biens marchands, biens identitaires et multifonctionnalité agricole*, Communication au colloque de la SFER des 21 et 22 mars 2002, pp. 13-14.

Bakhtin M. 1979. *Esthétique de la création verbale*, Moscou. Ed. Iskustvo. (М. М. Бахтин. Эстетика словесного творчества. М., Искусство, 1979).

Bakhtin M. 1986. Pour une philosophie de l'action, In : *Philosophie et sociologie de la science et de la technique*, Moscou. Ed. Nauka. (М. М. Бахтин. К философии поступка. В: Философия и социология науки и техники. М., Наука, 1986).

Bellows, A. C. 2004. One Hundred Years of Allotment Gardens in Poland, *Food Ways*, Vol. 12, N° 4, oct-déc., pp. 247-276.

Bellows, A. C., K. Brown, and J. Smit, with Urban Agriculture Committee: North American Initiative of the Community Food Security Coalition. 2005. *Health Benefits of Urban Agriculture*. Community Food Security Coalition's North American Initiative on Urban Agriculture, 27 p.

Belevi, H., Baumgartner, B. 2003. A systematic overview of urban agriculture in developing countries from an environmental point of view. *International Journal of Environmental Technology and Management*, Vol. 3, N° 2, pp. 193-211.

Bendaoud M. 2001. *Des travaux d'Amatya Sen à l'indice de développement humain*, Centre d'étude sur l'intégration et la mondialisation, avril, 19 p.

Ben Jelloun T. 2010. La banlieue s'ennuie, *Le Monde*, 12 avril, p. 24

Berger M., 2008, Pavillonnaires franciliens : d'une forme urbaine à des territoires quotidiens ? *STRATES 14*, pp. 119-133.

Bertaux D. 1997, *Les récits de vie – Perspective ethnosociologique*, Nathan, 1997, pp. 11-17

Bertrand, F., Simonet, G., 2012. Les trames vertes urbaines et l'adaptation au changement climatique : perspectives pour l'aménagement du territoire, *Vertigo*, Hors-série 12, <http://vertigo.revues.org/11869> ; DOI : 10.4000/vertigo.11869.

Bibler V. 1991. *De la théorie des sciences à la logique de la culture*, Moscou. (В. Библер. От наукоучения к логике культуры. М, 1991).

Billet P. 2010. *Le droit en ce jardin*, Note, 25 sept. 2010, 3 p.

Bienvenu H, Mandray N. 2012. Detroit Urban Agriculture, 22 septembre 2012, <http://urbania.ca/canaux/enquetes/3420/detroit-urban-agriculture>

Blanc N. 2000. *Les animaux et la ville*, Ed Odile Jacob, 240 p.

Blanc, N. 2012. *Les nouvelles Esthétiques urbaines*, Armand Colin, 220 p.

Blanc, N., Waldvogel, C., Glatron, S., 2011. Le développement urbain durable au prisme des politiques urbaines de prévention de la pollution atmosphérique : quelle place pour le citoyen aujourd'hui ?, in Béal, V., Gauthier, M., Pinson, G. (Eds), *Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.

Blanc, N., Cohen, M., Glatron, S., 2008. What role does plant landscape play in urban policy ?, in Berlan-Darqué, M., Luginbühl, Y., Terrasson, D. (Eds), *From Landscape Knowledge to Landscape Management*, Paris, Quæ, 83-99.

Blum, A. 1994. *Naître, vivre et mourir en URSS*. Paris, Petite bibliothèque Payot, 311 p.

Boivin N., Torre A. 2011. Gouvernance participative et agriculture biologique en Ile-de-France ; vers une Ecorégion ? *Territoire en Mouvement*, 11, 82-95.

Bonnaud H. 2009. The future of allotment Gardens. *Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs*, nov., 6 p.

BONNAUD H., Melin G. Les jardins familiaux collectifs du futur en France, Séance 5 du 20 mai 2010

Bonnefoy S. 2005. Terres en villes, le réseau des acteurs locaux de l'agriculture urbaine. *Les Cahiers de la multifonctionnalité*, n° 8, 173-175.

Boudes, P., 2012. Le sociologue, le climat, les trames vertes et la ville : croisements complexes et féconds, *Vertigo*, Hors-série 12, <http://vertigo.revues.org/11808> ; DOI : 10.4000/vertigo.11808

Bouchez Y., Chalmardier E., François J-B. 2010. 2010. Au bois de Vincennes, la survie des sans-domicile-fixe, *La Croix*, 13 avril, p. 7

Bouillon J-M., Mony E. *Les espaces verts au secours de la sécu*, *Le Monde*, 27 juillet 2011.

Boukharaeva L. M. 2011. Six ares of land: Resilience of city dwellers in Russia, in Tidball, Keith G.; Krasny, Marianne E. (Eds.), *Greening in the Red Zone: Disaster, Resilience and Community Greening*, Springer, New York.

Boukharaeva L. 2010. *Казань - Париж: горожанин и природа. Международный проект позволит из каждой столицы сделать город-сад.* // Наш дом - Татарстан, № 3 (011) Июнь 2010, с. 52 - 55. [*Kazan - Paris: the city-dwellers and the nature. Make of every capital a city - garden*] In: Notre Maison - Tatarstan, № 3 (011), juin, p.p. 52 à 55.]

Boukharaeva L. M. 2001. La pédagogie dialogique de Paulo Freire, in : *Education supérieure en Russie*, Revue scientifico-pédagogique du Ministère de l'éducation de la Fédération de Russie, Moscou, № 3, p. 122-127. *En russe. (Nom original : Диалогическая педагогика Пауло Фрейре.* In: Высшее образование в России. Научно-педагогический журнал Министерства образования Российской Федерации. Москва, № 3, с. 122 – 127).

Boukharaeva L. M. 1997. *En commençant le dialogue avec Mikhail Mikhailovith Bakhtin.* Ijuí, Brésil, Editions de l'Université de IJUÍ, 84 p. *En portugais. (Nom original : Começando o Dialogo com Mikhail Mikhailovith Bakhtin.* Ijuí, Brasil, Editora UNIJUÍ, 84 p.).

Boukharaeva L., Marloie M., Akhmetova S., 2012. *L'urbain et la nature : la dimension transdisciplinaire du développement durable de la ville.* Kazan, Edition de l'Université fédérale de la région de Volga. 288 p.

Boukharaeva L. M., Chianca G. K., Marloie M. 2007. *A Agricultura urbana como fenômeno universal*, In: *Agricultura Urbana: dimensões e experiências do Brasil atual*, Enda Brasil, pp. 11-30.

Boukharaeva L. M., Chianca G. K., Marloie M., Toledo Machado A., Toledo Machado C. 2005. L'agriculture urbaine comme composante du développement humain durable : Brésil, France, Russie, Paris, *Cahiers d'études et de recherches francophones/Agriculture*, janvier-février, Vol. 14, n°1, pp. 154-158.

Boukharaeva L. M., Marloie M., Axmetova S. A. 2013. *City-dweller and nature: interdisciplinary dimension of the sustainable urban development.* Acts of the international Seminar held the Federal University of Kazan in July, 2010, Kazan Federal University, January, 288 p.

Boukharaeva L. M., Marloie M. 2013. In *L'écologiste*, numéro 39 janv-mars 2013.

Boukharaeva L. M., Marloie M. 2012. L'utilisation des sols urbains et périurbains pour le développement durable des villes : une alternative au modèle pavillonnaire, in *Actes du Colloque Le sol face aux changements globaux*, Versailles 19 au 23 mars 2012, INRA/AFES/AgroParisTech, pp. 120-121.

Boukharaeva L. M., Marloie M. 2011. *L'utilisation des sols par le jardinage urbain à grande échelle en Russie.* *Economie rurale*, 2011, № 326 octobre 2011.

Boukharaeva L. M., Marloie M. 2011. *Des sols agricoles au service de la résilience urbaine : réflexions à partir du cas de la Russie*, *Espaces et Sociétés* n° 146, 2011/3.

Boukharaeva L. M., Marloie M. 2010. *L'apport du jardinage urbain de Russie à la théorisation de l'agriculture urbaine Vertig'O*, 10 (2) [en ligne: <http://vertigo.revues.org/9919>].

Boukharaeva, L. M., Marloie M. 2006. Family urban agriculture as a component of human sustainable development CAB Reviews: *Perspectives in Agriculture, Veterinary Science, Nutrition and Natural Resources* 2006 1, N° 025. <http://www.cababstractsplus.org/cabreviews>

Boulaine J, sept-oct. 1985. Etapes et progrès de la science du sol, *Annales de géographie*, N° 525, pp. 513-533.

Boulaine J. 1983. V.V. Dokouchaev et les débuts de la pédologie, *Revue d'histoire des sciences*, 1983, XXXVI/3-4, pp. 285-306.

Boulaine J. 1984. Le contrepoint et le cortège de Dokouchaev : quelques contemporains du fondateur de la pédologie génétique, *Pédologie*, XXXIV,1, p. 5-22, Ghent.

Boulaine M. 2001. L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois. In : *Anthropologie et sociétés*. *Economie politique féministe*. Vol. 25, N° 1.

Briant P., Donzeau N., *Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles : La situation dans les années 2000*, Insee, Division Logement, N° 1330 - JANVIER 2011. 4 p.

Bricas N. Pape A. S. 2004. L'alimentation des villes du Sud : les raisons de craindre et d'espérer. *Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures*, 13 : 10-14.

Branduini, P., Fleury, A. 2005. L'émergence d'un réseau d'agriculture urbaine en Europe. In : *Les Cahiers de la multifonctionnalité*, n° 8, pp. 159-164.

Braudel, F., 1979, *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme*, tome 1 : *Les structures du quotidien*. Paris, Armand Colin, 545 p.

Brown K. H. 2002. *Urban Agriculture and Community Food Security in the United States: Farming from the City Center To The Urban Fringe*, Prepared by the Urban Agriculture Committee of the Community Food Security Coalition, Venice, Calif., 30 p.

Bryld, E. 2003. Potentials, problems, and policy implications for urban agriculture in developing countries. *Agriculture and Human Values*, 2003, Vol. 20, N° 1, pp. 79-86.

Burlen K. (sous la direction de). 1987. *Henri Sellier et les cités-jardins 1900-1940. La banlieue Oasis*. Presses Universitaires de Vincennes 302 p.

Cabedos B., Pierson P. 1996. *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers – 1896-1996*, Grâne : Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer, 1996 ; 221 p.

Caillé A., R. Boyer, O. Favereau. 2008. Vers une économie politique institutionnaliste, *Revue du MAUSS*, [en ligne], <http://www.journaldumauss.net/spip.php, article312>.

Cao Trí, H., Thành Khôi L., Colin R., CEESTEM, Yuan-Zheng L. 1984. *Stratégies du développement endogène*. UNESCO, Paris, 329 p.

Casanova V., Confavreux J. 2008. La gauche n'aime pas le pavillon, *Vacarme*, 42 Hiver 2008.

Castaigne A. La forêt russe, une ville verte, 15 janvier 2009, <http://www.regard-est.com/home/>

Celecia J. 1997. The City as an Ecosystem : UNESCO's Pioneer Role in *Urban Ecology*. In Lizet B, Wolf A-E,

Celecia J. 1997. Sauvages dans la ville. De l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine. *Journal d'Agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, Vol. XXXIX (2), pp. 241-263.

Cerezuelle D. 2000. Economie non monétaire et processus informels d'éducation. In : *Economie non-monétaire, politiques d'insertion et lien social*. Commission nationale suisse pour l'Unesco et Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel. Uni Neuchâtel, pp. 173-186.

Cerezuelle D. 1999. *Jardinage et développement social*. Paris : Charles Léopold Mayer, 80 p.

Cerezuelle D., Le Formal Y. Rocca P.J. 1990. *Les jardins collectifs. Un outil d'insertion*. Institut régional du travail social Aquitaine, 299 p.

Cérézuelle D., Roustang G. 2010. *L'autoproduction accompagnée – un levier de changement*, Erès, 206 p.

Cerezuelle D., Roustang G. 1998. *Autoproduction et développement social*, Argo Ile de France, nov., 49 p.

Cerezuelle D. 1999. *Jardinage et développement social*, Paris, Charles Léopold Mayer, 80 p.

Chalas Y. 2001. *Villes contemporaines*. Ed. Cercle d'Art, Paris, 208 p.

Chevery C., Gascuel C. (Sous la direction de). 2009. *Sous les pavés La terre*, Montreuil, Omniscience, 208 p.

Citeau L., Bispo A., Bardy M., King D., (Coordinateurs), 2008, *Gestion durable des sols*, Versailles, Quae, 320 p.

Clarke S. 2002. *Making Ends Meet in Contemporary Russia. Secondary Employment, Subsidiary Agriculture and Social Networks*, Cheltenham, Edward Elgar, 281 p.

Clergeau P. 2007. Une écologie du paysage urbain, Editions Apogée, 137 p.

Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement. 1988. *Rapport Brundtland Notre avenir à tous*, traduit en français par Luc Gagnon et Harvey L. Mead. Editions du Fleuve et publications du Québec. Montréal.

Conférence européenne sur les villes durables. 1994. *Charte des villes européennes pour la durabilité (Charte d'Aalborg)*, Aalborg, Danemark, 27 mai.

Consales J-N. 2005. Les jardins familiaux de Marseille, Gênes et Barcelone, in *Rives nord méditerranéennes*, Urbanisation et environnement sur les territoires nord méditerranéens, [en ligne], mis en ligne le 29 novembre 2005. URL : <http://rives.revues.org/document449.html>.

Coquet Y. 2010. *L'étude des sols : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Forum des labos, Centre INRA de Versailles-Grignon, 3 juin, 17 p.

Choguill, C.L. and all. 1995. Urban agriculture and cities in the developing world, *Habitat International*, Vol. 19, N° 2, pp. 149-224.

Cottreel F. 2009. *Les jardins familiaux de développement social : un bon outil de prévention de la mal nutrition*, décembre, PADES, 47 p.

Cottreel F. 2009. *Les ateliers cuisine, une réponse à la malnutrition* - Guide méthodologique, PADES, 34 p

Coutard O., Lévy J-P. 2010. *Ecologies urbaines*, Paris, Economica / Anthropos, 364 p.

CREDOC (Hoibian S.). 2010. Vacances 2010 : les contraintes financières favorisent de nouveaux arbitrages, Enquête « *Conditions de vie et Aspirations des français* », oct.79 p. 2010,

CREDOC (Hoibian S.). 2012. Les catégories défavorisées de plus en plus sur le bord de la route des vacances, *Note de synthèse*, juillet 2012, 2 pages.

DANIAUD, E., 2011. *Le jardin dans la culture russe : modèle paysager et figure littéraire*. Master recherche Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, UFR des Langues et Civilisations, Département d'études germaniques et slaves, 140 p.

Direction régionale de l'environnement Ile-de-France, 2009. *Synthèse du Profil Environnemental Régional Ile-de-France*, 09-04-2009, 87 p.

De la Cruz B. 2011. Avec la crise, c'est la ruée vers les jardins ouvriers, *Le Parisien*, 20 sept. p. 25.

De Ridder K., Adamec V., Bañuelos A., Bruse M., Bürger M., Damsgaard O., Dufek J., Hirsch J., Lefebvre F., Pérez-Lacorzana M., Thierry A., Weber C. *An integrated methodology to assess the benefits of urban green space* ; *Science of The Total Environment*, Volumes 334-335, 1 December 2004, Pages 489-497

Dias J.A B. 2000. Produção de plantas medicinais e agricultura urbana. *Horticultura Brasileira*, 18, 140-143.

Djellouli Y., Emelianoff C., Bennasr A., Chevalier J. 2010. *L'étalement urbain: un processus incontrôlable ?* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 257 p.

Dobrovol'skii G.V. 2004. Philosophical Aspects of Pedology. *Eurasian Soil Science*. Vol. 37 N° 8,, pp.783-791.

Dokoutchaiev V.V. 1953. Œuvres, tome 7, Articles et rapports. Organisation des institutions du sol et questions sur l'agriculture en Russie. Cours populaires de 1880-1900, Moscou, Ed. de l'Académie des sciences de l'URSS, 504 p

Donadieu P. 1998. *Campagnes urbaines*, Arles, Actes Sud/ENSP, Versailles, 200 p.

Donadieu P. et FLEURY A. 2003. Les jardiniers restaurent notre monde, *Les Carnets de paysage* n° 9.

Donadieu P. 2009. *Les paysagistes*, Arles Actes Sud/ENSP Versailles, 140 p.

Donadieu P. 2011. Paysage, urbanisme et agricultures, des logiques économiques agricoles aux logiques paysagères urbaines, in *Agriculture métropolitaine/Métropole agricole*, Cahiers thématiques n° 11, Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage (LACTH) Lille, pp. 17-28.

Donadieu P. 2012. *Sciences du paysage, entre théories et pratiques*, Editions Lavoisier, Paris, 210 p.

Donzelot J. 2004. La ville à trois vitesses, Esprit, mars, 22 p.

Downdeswell E. 1995. Les ONG dans le développement du Programme des Nations unies pour l'environnement, in : Marloie M. (éd.), *Coopération Internationale pour la Démocratie*, n° 5, Montpellier, pp. 93-97.

DRAC Ile-de-France. 2003. Montreuil patrimoine horticole, Paris, *Itinéraires du patrimoine*, 41 p.

Drouin J-M. 1991. *L'écologie et son histoire - Réinventer la nature*, Paris, Flammarion, 213 p.

Dubost F. 1984. *Côté Jardins*, Paris, Scarabée et Co, 174 P.

Dubost F., Lizet B. 2003. *Bienfaisante nature*, Seuil, 237 p.

Emelianoff C., Stegassy R. 2010. *Les pionniers de la ville durable*. Paris, Autrement, 294 p.

Engfeldt L-G. 2002. *Le chemin de Stockholm à Johannesburg*. Nations unies Editions en ligne Volume XXXIX Numéro 3, http://www.un.org/french/pubs/chronique/2002/numero3/0302p14_essai.html

FAO. 1999. *Agriculture urbaine et périurbaine*. Comité de l'agriculture 15^{ème} session, 25-29 janvier, 16 p.

FAO. 2000. *L'agriculture urbaine et périurbaine, la santé et l'environnement urbain*. Document de discussion pour la conférence électronique de FAO-ETC/RUAF, 21 août- 30 septembre, 13 p.

FARMER P. 1997. On Suffering and Structural Violence : A View from Below, *Daedalus*, 125 (1), 1996, pp. 261-283 (réédité in A. KLEINMAN et al. (eds.), *Social Suffering*, Berkeley, Los Angeles-London, University of California Press, pp. 261-283.

Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs / FranceAgriMer. 2012. *Evaluation de la production d'un jardin familial*. Présentation des enquêtes réalisées en 2009, 46 p.

Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs. 2005. *Les jardins familiaux au cœur des villes*, Paris, 115 p.

Fédération Nationale des Jardins Familiaux. 2002. *Les jardins familiaux au cœur des cités: facteur de régulation sociale*, Paris: août, 4 p.

Fédération Nationale des Jardins Familiaux. 2001. *Dossier de présentation : Au cœur de la ville, la passion de la terre*, Paris.

Fédération nationale des SAFER. Etude annuelle sur le marché immobilier rural.

Flamand J-P. 2001. *Loger le peuple – Essai sur l'histoire du logement social*. Ed. La Découverte, Paris, 365 p.

Fleury A., Donadieu P. 1997, De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine. Paris, *INRA, Courrier de l'environnement*, 31, 45-61.

FNARS. 2002. *Les jardins, un outil d'insertion*. Actes d'une journée régionale d'étude. Mars, 87 p. + annexe.

FNARS. 2005. *Annuaire des jardins d'insertion en Ile-de-France*, Paris, FNARS, 43 p.

Fonds des Nations Unies pour la population. 2008. *Etat de la population mondiale 2007 : libérer le potentiel de la croissance urbaine*, www.unfpa.org

Fortier A. 2003. Les vertus du jardinage d'insertion ; in : *Revue Communication*. Paris : Seuil, 74 : 85-101.

Fuller, R. A. and Gaston, K.J. (2009). *The scaling of green space coverage in European cities [archive]*. Biology Letters. doi:10.1098/rsbl.2009.

Gojard S., Weber F. 1995. Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire, *INRA Sciences sociales / Recherches en économie et sociologie rurales*, N° 2, 4 p.

Gojard S., Weber F. 1996. Les potagers en France aujourd'hui, In *Cabedos, Cent ans d'Histoire des jardins ouvriers*, pp. 141-150.

Granotier, B. 1980. *La planète des bidonvilles – Perspectives de l'explosion urbaine dans le tiers monde*, Seuil, 382 p.

Griffon M. 2006. *Nourrir la planète*, Paris, Odile Jacob, 456 p.

Groupe de Recherche Production de la Ville et Patrimoine. 1996. *Cités, cités-jardins : une histoire européenne*, Bordeaux, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 262 p.

Groupement National Interprofessionnel des Semences et des plants (GNIS). 2010. *Kit pédagogique pour bâtir un projet de jardinage à l'école*, Paris, GNIS.

Guillou M., Matheron G. 2011. *9 milliards d'hommes à nourrir – Un défi pour demain*, Paris, François Bourin Ed., 421 p.

Hervouet R. 2006. L'économie du potager en Biélorussie et en Russie ; *Etudes rurales*, n°177, 25-42.

Hervouet R. 2007. *Datcha Blues. Existences ordinaires et dictature en Biélorussie*, Ed. Aux Lieux d'être, 193 p.

Howard A. 2010. *Testament agricole 1940*, réédité en langue française, Editions Dangles, 244 p.

Ianin E. P. 2007. Vassili Vassilievitch Dokoutchaïev – Initiateur des recherches complexes sur l'environnement urbain, in : *Nouvelles de l'Académie des sciences de la Russie*, Série Géographique, N° 2, pp. 113-120.

INRA. 2004, Programme fédérateur « Agriculture et développement durable », octobre, 13 p.

INSEE (Manon N.). 1996. *Conditions de vie des ménages : enquêtes 1986-1987 et 1993-1994*, INSEE, Paris, 174 p.

INSEE (Clanché F., Rascol O.). Le découpage en unités urbaines de 2010. Insee Première N°1364 - août 2011

Jarrige F., Thinon P., Nougaredes B. 2006. La prise en compte de l'agriculture dans les nouveaux projets de territoires urbains. Exemple d'une recherche en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Montpellier, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine : RERU*, (3), 393-414.

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France. 2005. *Les programmes agri urbains : un partenariat entre agriculteurs et collectivités, un nouveau mode de gouvernance*, Paris, URIF/DRIF, juillet, 52 p.

Kerviel S. Nunès E. 2010. *Vivre à Paris sous l'occupation allemande*, Direct matin, 16 déc. p. 12.

Kirdina S.G. 2001. *Institutionnal matrices and development in Russia*. Novossibirsk, Economic Institute of Sciences Academy of Russia, 2001. 307 p. (summary in English). In russian: Кирдина С. Г. Институциональные матрицы и развитие России. Новосибирск, ИЭиОПП (Институт Экономики и Организации Промышленного Производства) Сибирского отделения РАН, 307 с.

T. S. Kuhn. 1983 [1962]. *La Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion (Champs), 284 p.

Lahamr R., Ribaut J.P. (2001) *Sols et sociétés : regards pluriculturels*. Editions Charles Leopold Mayer. 2^{ème} trimestre, 210 p.

Lazaroff C. 2002. Nature offers solace in times of crisis, *Environmental News Service*, 2002, September 11.

LEIPZIG CHARTER on Sustainable European Cities. 2007. Une initiative de la présidence allemande l'Union Européenne, adoptée par la réunion informelle des ministres européens en charge de l'urbain à Leipzig le 24 mai. Organisation: Secrétariat général du comité interministériel des villes.

Le Jardin dans tous ses états, 2000. *Appropriation et intégration paysagère. Guide méthodologique, les jardins familiaux*, Fondation de France, 2000. 22 p.

Levesque, R. 2007. Pour une politique foncière durable. La terre, une ressource naturelle à respecter au même titre que l'eau et l'air. *Chambres d'Agriculture* n° 963, Paris, mai, pp. 35-42.

Levesque R., Liorit D., Pathier G. 2011. Les marchés fonciers ruraux régionaux entre dynamiques des exploitations agricoles et logiques urbaines, *Economie et statistiques*, N° 444-445, en ligne.

Lizet B, Wolf A-E, Celecia J. 1997. Sauvages dans la ville. De l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine, *Journal d'Agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, Vol. XXXIX (2)

Lovo C. I., Santandreu A. 2007. *Panorama Da Agricultura Urbana e Periurbana No Brasil e Directrizes Politicas Para Sua Promoção. Identificação e Caracterização de Iniciativas de AUP em Regiões Metropolitanas Brasileiras*, Documento Referencial Geral, (REDE – IPES/RUAF). Junho, 89 p..

Lowell S. 2003. *Summerfolk 1710-2000 – A History of the Dacha*, Ithaca and London, Cornell University Press, 260 p.

Luginbühl, Y. 2003. Jardins de tous les désirs d'Europe centrale, in : *Les carnets du paysage*. N° 9-10. Paris : Actes Sud et Ecole nationale supérieure du paysage, 229-255.

Madaleno, I. M. 2001. Cities on the future: urban agriculture in the third millennium. *Food, Nutrition and Agriculture*, n° 29, pp. 14-21.

Mairie de Paris. Direction des Espaces verts et de l'Environnement. Rapports annuels d'activité.

Mairie de Paris. 2003. Charte Main Verte.

Mairie de Paris. 2020. Livre Blanc de la biodiversité à Paris. Octobre, 80 p.

Marloie M. 1995. Un projet de pacte social mondial. *Coopération internationale pour la démocratie*, Montpellier, IBASE, INRA, SOLAGRAL, N° 4, fév. 144 p.

Martin Price, D.P. 1997. *The Roof Top Gardening Program in St. Petersburg*, 5 p.

Marxer Birgit. 2003. *Idéologie foncière en Russie du XVIe siècle à aujourd'hui*. L'harmattan, 400 p.

Maslow A. H. 1954. Theory of Human Motivation. *Psychological Review, Motivation and Personality*. Harper and Row publishers, 50, 370-396

Mathias X., 2010, *Le sol : la clé du jardin*, Paris, Rustica, 79 p.

Mathieu N. Repenser la nature dans la ville: un enjeu pour la géographie. In *Festival international de géographie*. Actes du colloque « Géographie et nature. 1999, 5 p. –

Mathieu N., 2000.- Des représentations et pratiques de la nature aux cultures de la nature chez les citadins : question générale et étude de cas. *BAGF*, 2, p.162-174

Mazières F. 2011. Au XXIème siècle, la ville sera fertile, *Métro*, 7 avril, pp. 18-19.

Mazoyer M., Roudart L. 1997. *Histoire des agricultures du monde*, Editions du Seuil, nov. 1997, 699 p.

Melin G. 2011. *Les jardins familiaux de l'Orme Pomponne*, 36 p.

Meyer-Lindenberg A. *From maps to mechanisms through neuroimaging of schizophrenia*, Nature 468, 194–202 (10 November 2010) | doi:10.1038/nature09569. Published online 22 June 2011 | Nature 474, 429 (2011) | doi:10.1038/474429a

Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, 2013, Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, 23 janvier 2013, 51 p.

Ministerio do Desenvolvimento Social e Combate à Fome. Secretaria Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional. 2007. *Seleção de Proponentes para apoio a projetos de Agricultura Urbana e Periurbana (Sélection des propositions pour l'appui aux projets d'agriculture urbaine et périurbaine)*, 53 p.

Mnatsakanian Ruben. 1992. *L'Héritage écologique du communisme dans les Républiques de l'ex-URSS*. Editions Frison-Roche, 286 p.

Monédiaire G. 1999. *Agricultures urbaines et villes durables européennes. Droits et politiques du jardinage familial urbain européen*. Limoges : Presses universitaires, 334 p.

Moldakov, O. 2001. Support for Urban Agriculture in St Petersburg. *Agricultural Magazine*, N° 4, July, RUAF Leusden, p. 232.

Moredu C. 2003. Multifonctionnalité : un aperçu des travaux de l'OCDE, *Economie rurale. La multifonctionnalité de l'activité agricole*, n° 273-274, janvier-avril, 76-90.

Morin E. 1997. Réforme de la pensée, transdisciplinarité, réforme de l'université, *Motivation*, N° 24,. En ligne : [www. Edgar Morin, "Réforme de pensée, transdisciplinarité, réforme de l'université"](http://www.EdgarMorin.com)

Mougeot, L. 2005. *The social, political and environmental dimensions of urban agriculture*, Montpellier, Agropolis, 286 p.

Nasr, J., Padilla, M. 2004. *Interfaces : agricultures et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*. Ed. Delta - IFFO, 430 p.

Nars, J. 2005. L'émergence des réseaux d'agriculture urbaine hors d'Europe, in : *Les Cahiers de la multifonctionnalité*, n° 8. 2005, pp. 165-175.

National Ecosystem Assessment (Watson R. and Albon S. Coord.) 2011. *Understanding nature's value to society*, UK National Ecosystem Assessment, Synthesis of the Key Findings, 86 p. juin 2011

Naudet J-B. 1997. De Staline à Eltsine, la victoire du "parti de la patate, *Le Monde*, 28 mai.

Office international du coin de terre et des jardins familiaux. 2011. *Les Fédérations européennes de jardins familiaux*. Brochure d'information, Luxembourg, 52 p.

OCDE. 1998. *Examen des politiques agricoles. Fédération de Russie*. Paris, 294 p.

Ortar N. 2005. *Les multiples usages de la datcha des jardins collectifs*, *Anthropologie et Sociétés*, vol. 29, n°2, p. 169-185.

Ovsinskiy I.E. 1899. *Un nouveau système d'exploitation agricole*. Kiev : Impression S.V Kouljenko. Réédition 2004, Novossibirsk, Ed. Agro-Sibérie, 86 p. (en russe)

Paillard S., Treyer S., Dorin B. 2010. *Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050*, Agrimonde, Versailles, Quae, 294 p.

PADES. 2010. Jardins et alimentation en Ile-de-France, Convention PADES-DRASSIF (ARS) Rapport final, déc. 88 p.

Parlement européen. 2004. *Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil définissant un cadre pour la protection des sols*, 2004/35/CE. 2006/0086 (COD)...

Pernin C., Schwartz C., Dumat C., Pourrut B., Douay F. 2009. *Caractéristiques des SOIs, des usages et des productions potagères dans les Jardins français (SOJA)*. Synthèse bibliographique. Document de travail confidentiel, décembre. ADEME/INRA 143 p.

Petts, J. 2001. *Urban Agriculture in London*, WHO Regional Office for Europe, Copenhagen, 19 p.

PNUD. 1994. Rapport mondial sur le développement humain, Paris, Economica, 239 p.

Polanyi K. 1983. *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 419 p.

Popper K. 1985. *Conjectures et réfutations : la croissance du savoir scientifique*, Paris, Payot, 611 p.

Population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nations. 2010. *Revision of World Urbanization Prospects*, New York, <http://esa.un.org/unpd/wup/index.htm>

Prédine E. 2009. *Des jardins en partage*, Paris, Editions Rue de l'Echiquier, 94 p.

Prévot-Julliard A-C., Servais V. 2008. La ville, un dénominateur commun, In UNESCO/MAB. 2008, *Programme sur l'Homme et la biosphère. Réserves de biosphère*. Notes techniques 3. (Ouvrage coordonné par Lise Garnier) *Entre l'Homme et la nature, une démarche pour des relations durables*. Février pp. 86-87.

Ranasinghe, T.T. 2003. A novel living concept in urban communities: Family Business Garden. *International Journal of Sustainable*, in: *Development and World Ecology*, Vol. 10, N° 3, pp. 239-245.

Réseau Cocagne. 2004. *Démarche qualité et développement durable dans les Jardins de Cocagne*, Actes du 6^{ème} forum du Réseau Cocagne, 25-26 novembre, 72 p.

Robin J-P. 2011. Les français sont les rois de la résidence secondaire, *Le Figaro*, 29 mai.

Rosa E. 2005. Entre l'œuvre de l'homme et l'œuvre de la nature : les cabanes ligures de bord de mer, in *Rives nord-méditerranéennes*, [Mis en ligne le 15 novembre 2005. URL : <http://rives.revues.document422.html>].

Roustang G. 2000. Centralité de l'économie monétaire ou économie plurielle. In : *Economie non-monétaire, politiques d'insertion et lien social*. Commission nationale suisse pour l'Unesco et Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel. Uni Neuchâtel, pp. 119-128.

Sachs I. 1980. *Stratégies de l'écodéveloppement*, Paris, Les éditions ouvrières, 140 p.

Sachs I., Bergeret A., Schiray M., Sigal S., Théry D., Vinaver K. 1981. *Initiation à l'écodéveloppement*, Toulouse, Privat, coll. Regards, 367 p.

Sachs, I., Silk, D. 1987. Introduction: urban agriculture and self-reliance, *Food and Nutrition Bulletin*, 9(2), 2-7.

Sachs I. et Silk, D. 1990. *Food and Energy Strategies for Sustainable Development*, Tokyo, United Nations University Press, 83 p.

Saldivar-Tanaka, L. 2004. Culturing community development, neighbourhood open space, and civic agriculture: the case of Latino community gardens in New York City, *Agriculture and Human Values*, Vol. 21, N° 4, pp. 399-412.

Sen A. 1987. *Commodities and Capabilities*. Oxford India Paperbacks, Oxford University Press, Oxford, 104 p.

SESAN. 2011. *Brasil. Atlas das Ações contra a Fome da Secretariat de Segurança alimentar e nutricional –2003-2010*, 251 p.

Sibgatoullina I., Riabov O., Louchpaeva I. 2013. Le mal-être, un problème de sécurité psychologique de l'habitant des mégapoles, in Boukharaeva L. M., Marloie M., Axmetova S. A. 2013. *City-dweller and nature: interdisciplinary dimension of the sustainable urban development*, 215-220

Schmitt G. 2010. *Inégalités écologiques et utilisation du sol : situation de la région Nord-Pas-de-Calais*. *Revue Développement durable et territoires*, octobre, En ligne

Smith O. B., Moustier P., Mougeot L., Fall A. 2004. *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone: enjeux, concepts et méthodes*, CIRAD - CRDI - Montpellier - Ottawa, 176 p.

Smit J., Ratta, A. & Nasr, J. 1996. *Urban Agriculture: Food, Jobs and Sustainable Cities*. New York : United Nations Development Programme, 302 p.

Southworth C. 2006. The Dacha Debate. Household Agriculture and Labor Markets in Post-Socialist Russia. *Rural Sociology*, vol. 71, n°3, p. 451-478.

Stiglitz, J. E., Sen A., Fitoussi J-P. 2009. *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Septembre, 324 p.

Stolbov V.P. La nature environnante comme facteur de satisfaction des populations urbaines vis-à-vis de leur habitation et de la qualité de vie en ville, in Boukharaeva L. M., Marloie M., Axmetova S. A. 2013. *City-dweller and nature: interdisciplinary dimension of the sustainable urban development*, 237-246

Sullivan, W. C. 2005. Forest, Savanna, City: Evolutionary Landscape and Human Functioning. In Barlett, 2005, pp. 237-252

Swedish International Development Agency. 2003. Annotated Bibliography on Urban Agriculture, 804 p.

Tcherkec, B.C. 1992. *Gorod i agrarnaïa creda (Town and agrarian environment)*, Lvov (Russia): Izdatelctvo Cvit, 150 p.

Terres en villes. 2010. *Les politiques agricoles périurbaines en Ile-de-France : état des lieux et analyses de leurs évolutions*, Terres en villes, 108 p.

Toronto Public health. 2011. *Soil Assessment Guide for New City Allotment and Community Gardens*, avril 2011, 11 P.

Torre A. 2013. Natures urbaines: l'agriculture au cœur des métropoles ? In *DEMETER, Nature et agriculture pour la ville : les nouveaux désirs des citoyens s'imposent*.

Traven V. 2005. *La datcha en Russie de 1917 à nos jours*, Paris, Ed. du Sextant, 232 p.

Traversac J-B. 2013. Inventaire statistique : état des lieux de l'agriculture dans et à proximité des villes. In *DEMETER, Nature et agriculture pour la ville : les nouveaux désirs des citoyens s'imposent*

Tzoulas K.. 2007. Promoting Ecosystem and Human Health in Urban Areas using green Infrastructure: A Literature Review, *Landscape and Urban Planning* 81, 167–178

United Nations Conference on Environment and Development. 1992. Agenda 21, Rio Declaration on Environment and Development.

United Nations Conference on Environment and Development. 2012. *The future we want*. Engagements de la Conférence.

United Nations Division for Sustainable Development. Sustainable Development Stories – 2000. 51. Russian Sustainable Agricultural Extension Centres.

UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population). Etat de la population mondiale. 2007. Libérer le potentiel de la croissance urbaine. www.unfpa.org

UNESCO-ACCU. 2006. *Expert Meeting on Community Involvement in Safeguarding Intangible Cultural Heritage: Towards the Implementation of the 2003 Convention*, Report. UNESCO-ACCU, 13-15 march 2006, Tokyo, 18 p.

USDA. Agricultural Research Service. 2000. *Urban Agriculture : An Abbreviated List of References and Resource Guide 2000*. National Agriculture Library, September, 25 p.

Van Den Berg A., Van Winsum-Westra M, De Vries S, Van Dillen S. 2010. *Allotment gardening and health: a comparative survey among allotment gardeners and their neighbours without allotment*. Wageningen, 28 p.

WHO. 1999. *Draft Urban Food and Nutrition Action Plan, (Project of Action Plan of Food Questions of St. Petersburg Populatio*.

Weber F. 1998. *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XXe siècle*. Paris : Belin, 287 p.

Weber F., Pluvinage M. 1993. Le jardinage ouvrier : ressource alimentaire et affirmation de soi. Ivry-sur-Seine : *Cahiers économie et sociologie rurales*, 4 p.

Weirich M. 1996. L'union fait la force ou les raisons d'être de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux, In Cabedos, pp. 125-132.

Wieviorka M. 2011. *La ville*, Auxerre, Ed. Sciences humaines, 330 p.

Zavisca J. 2003. Contesting Capitalism at the Post-Soviet Dacha : The Meaning of Food Cultivation for Urban Russians. *Slavic Review*, vol. 62, n°4, hiver, p. 786-810.

Zeeuw H. de. 2000. *L'agriculture urbaine et périurbaine, la santé et l'environnement urbain*. Document de discussion pour la conférence électronique de FAO-ET/RUAF sur l'agriculture urbaine et périurbaine. www.fao.org/urbanag/Paper2-f.htm, août-septembre, 13 p.

ANNEXES

ANNEXE 1.1. Communications sur la situation russe à la troisième séance du Séminaire le 6 juillet 2009 à Kazan

Auteur	Titre	Communication
Badroutdinova, D.Kh.	Secrétaire adjoint du Président de la République du Tatarstan	Développement durable, une voie stratégique de développement des entités territoriales de la Fédération de Russie
Grigorian B.R., Alexandrova A.B., Koulaguina V.I.	- Docteur en Biologie, Chef du Département de pédologie de l'Université fédérale de Kazan - Docteur en Biologie, Directeur de recherche au Laboratoire de bio géochimie de l'Institut d'écologie et des ressources souterraines de l'Académie des sciences de la République du Tatarstan - Docteur en Biologie, Maître de conférences au Département de pédologie de l'Université fédérale de Kazan	La pollution des sols urbains et périurbains, questions à la pédologie (exemple de la pollution des sols à Kazan)
Gouzelbaeva G.Ya., Egorova L.G., Efilova M.Y.	- Docteur en Sociologie, Maître de conférences au Département de sociologie de l'Université fédérale de Kazan - Docteur en Sociologie, Maître de conférences au Département de sociologie de l'Université fédérale de Kazan - Post-Docteur en Sociologie, Maître de conférences au Département de sociologie de l'Université fédérale de Kazan	L'espace écologique d'une ville industrielle évalué par ses habitants (exemple de la ville de Nijnekamsk)
Deïnekin V.F.	Organisateur et Président de l'Association des jardiniers de la ville de Kazan, membre du Présidium de l'Union des jardiniers de Russie	Le jardinage collectif russe : aspects historiques et législatifs
Ermolaev, O.P.	Docteur en géographie, Professeur, Directeur de l'Institut d'écologie de l'Université fédérale de Kazan	Les problèmes écologiques des grandes villes dans l'opinion publique (exemple de Kazan)
Erchov A.N.	Post-Docteur en Sociologie, Professeur, Recteur de l'Académie d'administration publique de Kazan	Le problème de conservation du vieux Kazan
Zaborova E.N.	Post-Docteur en Sociologie, Professeur au Département de sociologie et de gestion des relations publiques à l'Université publique des sciences économiques de l'Oural	Espace urbain : les stratégies de comportement des groupes sociaux
Minakova E.A.	Docteur en géographie, Maître de conférences au Département de bioécologie de l'Université des sciences pédagogiques et humaines.	Pré-évaluation de l'état écologique des jardins collectifs et des potagers de la région périphérique de Kazan
Moukhitov R.K., Fazleev M.Ch.	Docteurs en architecture, Maîtres de conférences au Département de reconstruction et de restauration du patrimoine architectural de l'Université publique d'Architecture et de Construction civile de Kazan	Restauration des éléments de paysages naturels dans la structure urbaine comme moyen pour réhabiliter l'espace urbain (exemples du Boulak et de l'espace de la gare de Kazan)
Nourgaleeva, R.	Directrice du Musée des Beaux-arts de la République du Tatarstan	Les parcs et jardins de Kazan comme matérialisation des représentations culturelles des sols urbains et périurbains
Rakhimova R.M., Rakhimova A.B.	- Post-docteur en sociologie, Professeur, Chef du Département des sciences de l'éducation et de sociologie de l'Institut du pétrole de la ville d'Almetievsk - Elève, Stagiaire en sociologie	Le facteur écologico-social et les problèmes du développement durable des villes du Sud-est du Tatarstan
Sibgatoullina I., Riabov O., Louchpaeva I.	- Post-docteur en psychologie, Chef du Département de psychologie pédagogique de l'Institut d'Education de la République du Tatarstan - Docteur en sciences techniques, Chef des activités internationales de l'Office des Relations Internationales de l'Université publique d'Architecture et de Construction civile de Kazan - Docteur en psychologie, Maître de conférences au Département de psychologie pédagogique de l'Institut d'Education de la République du Tatarstan	Le mal-être, un problème de sécurité psychologique de l'habitant des mégalofoles
Stolbov V.P.	Docteur en sciences économiques, Professeur, Chef du Département des sciences socio-économiques de l'Université publique de chimie et de technologie de la ville d'Ivanovo	La nature environnante comme facteur de satisfaction des populations urbaines vis-à-vis de leur habitation et de la qualité de vie en ville
Yao L.M.	Post-Docteur en Sciences sociales, Professeur au Département d'administration publique, d'histoire et de sociologie de l'Université publique Technologique de Kazan	Les formes institutionnelles des mouvements écologiques Les défis écologiques dans la société russe contemporaine

ANNEXE 1.2. Communications sur la situation russe aux séances du Séminaire à Paris

Séance	Auteur	Titre	Communication
Séance 2 14 mai 2009 : <i>Les politiques publiques d'accès des urbains aux sols et à la nature</i>	Farida Ichkeneieva	Maître de conférences à l'Académie d'administration publique de Kazan	Le développement durable des villes en Russie : discours et pratiques des politiques publiques
Séance 4 du 15 octobre 2009 : <i>Pour une conceptualisation sociologique des sols urbains et périurbains</i>	Boris Grigoryan	Chef du Département de pédologie à l'Université d'Etat de Kazan	L'héritage de Dokoutchaïev en Russie et dans les recherches conduites à Kazan
	Rosalia M. Nourgaleeva	Directrice du Musée des Arts de la république du Tatarstan	Les parcs et jardins de Kazan comme matérialisation des représentations culturelles des sols urbains et périurbains
Séance 5 du 20 mai 2010 : <i>Le rôle de la gouvernance dans les nouveaux rapports entre l'urbain, les sols et la nature : comparaisons France/Russie</i>	Farida Ichkeneieva.	Maître de conférences à l'Académie d'administration publique de Kazan	Présentation d'une enquête sur l'évolution de la gouvernance des collectifs de jardins de Kazan
	Eugène Akimkin.	Chercheur au Centre de sociologie de l'administration de l'Institut de sociologie de l'Académie des Sciences de Russie (Moscou)	Le rôle des sociologues dans le développement de la participation sociale
Séance 7 du 23 septembre 2010 : <i>Regards croisés sur le jardinage urbain collectif de France et de Russie</i>	Vladimir Deïnekin.	Président de l'Association des jardins collectifs de Kazan et Vice-président de l'Union des jardiniers de Russie (Saint- Pétersbourg)	Les aspects administratifs et juridiques du jardinage collectif de Russie.

ANNEXE 2. Les questionnaires d'enquêtes

ANNEXE 2.1. Enquête sols

Enquêteurs : Louiza Boukharaeva et Marcel Marloie

Personnes enquêtées : 50 jardiniers

Dates : Juillet 2010 et 2011

Guide d'entretien

1. Quand le mot « terre » est prononcé, quels termes apparaissent dans votre tête ?
2. La « terre » et le « sol », faites-vous la différence ? Si oui, quels termes apparaissent dans votre tête quand on prononce le mot « sol » ?
3. Que plantez-vous dans votre jardin ?
4. Pourquoi ces cultures ?
5. Est-ce que vous utilisez des engrais ? Lesquels ? Combien ?
6. Quels instruments utilisez-vous pour travailler le sol dans votre jardin (manuels, mécaniques) ?
7. A quelle saison de l'année préférez-vous préparer le sol pour les plantations ?
8. Si vous travaillez avec le sol dans une autre saison, laquelle, pour quoi faire ?
9. Préparez-vous le sol de manière homogène pour toutes les plantes, sur toute la surface, ou travaillez-le vous différemment selon qu'il s'agisse de cultures légumières, fruitières, de petits fruits, et autres plantes ?
10. Est-ce que vous créez des sols distincts pour les adapter aux différents usages ?
11. Faites-vous des composts ?
 - Avec quelles matières ?
 - Est-ce que vous utilisez ces matières dans des proportions particulières ?
 - Un endroit spécifique du jardin est-il réservé à cette fabrication ?
12. Qu'est-ce que vous utilisez pour traiter les maladies et les insectes ?
 - Produits achetés dans le commerce ?
 - Anciennes méthodes, lesquelles ?
13. Quelles autres méthodes de travail du sol utilisez-vous encore ?
14. Souhaitez-vous changer vos méthodes de travail du sol ? Pour lesquelles ? Pourquoi ?
15. D'où viennent vos connaissances de travail du sol (parents, école, livres, échanges d'expériences avec les voisins, TV, radio, internet, autre) ?
16. Quels sont les auteurs écrivant sur le jardinage, ou parlant du jardinage, qui font le plus autorité ? Pourquoi ?
17. Est-ce que vous connaissez des proverbes, des slogans, sur le sol, sur la terre ?
18. Vous rappelez-vous des contes pour les enfants, des poésies, de la littérature, des films sur les sols ?
19. Depuis quelle année jardinez-vous ?
20. Si l'on considère l'ensemble du travail dans le jardin, quel est le pourcentage dédié aux sols ?
21. Avez-vous des choses à ajouter ?
22. Avez-vous des choses à dire aux auteurs de la recherche ?
23. Votre âge ?
24. Votre profession et/ou vos autres occupations ?
25. Votre niveau de formation ?
26. Votre origine (pays, culture) ?
27. Pourquoi travaillez-vous le sol ? Pourquoi est-ce que vous jardinez ?

ANNEXE 2.2. Enquête *Jardiniers*

Enquêteurs : 30 étudiants encadrés par Simboul Akhmatova

Personnes enquêtées : 300 jardiniers

Dates : 2011

Enquête « Jardiniers » : les perceptions des sols par les jardiniers et leurs pratiques culturelles

1. Depuis quand, avez-vous bénéficié de ce jardin ?
2. De quelle manière ?
 - 1.a. Achat
 - 1.b. Reçu de l'entreprise
 - 1.c. Offert
 - 1.d. Héritage
3. Est-il individuel ou s'agit-il d'une parcelle dans un jardin collectif ?
4. Où se situe-t-il par rapport à la ville ?
5. Combien la famille utilise-t-elle de parcelles ?
6. Aimez-vous venir au jardin ?
7. Si oui Pourquoi ?
8. Si non pourquoi ?
9. Quelle est votre profession ?
10. Quel est votre âge ?
11. Quel est votre lieu de naissance ?
12. Est-ce économiquement profitable aujourd'hui ? 1/ oui ; 2/ non ; 3/ ne sais pas
13. Qu'est-ce qui a changé dans votre manière de jardiner depuis le début :
 - dans la plantation ;
 - dans la construction ;
 - dans les hobbies ;
 - dans les dépenses ?
14. Savez-vous sur quels sols le jardin a été créé ?
15. Quand vous plantez, est-ce que vous tenez compte des particularités des sols ?
16. Utilisez-vous les composts ?
17. Des purins de plantes (orties, autres)
18. Quels autres amendements et engrais utilisez-vous :
 - engrais minéraux (1) dont azote (11), acide phosphorique (12), potasse (13) ;
 - engrais organiques (2) ;
 - méthodes biologiques (3), dont préparations biologiques achetées (31) ;
 - fumier (4) ;
 - tourbe (5) ;
 - urée (6) ;
 - cendres (7)
19. Achetez-vous des herbicides ?
20. Achetez-vous des pesticides ?
21. Avez-vous des arbres fruitiers ? Lesquels ?
22. Avez-vous des arbustes (1), des légumes (2), des fleurs (3), des plantes médicinales (4) ?
23. Vendez-vous des légumes et des fruits ?
24. Quand vous travaillez au jardin, à quoi pensez-vous ?
25. Est-ce que quelque chose a changé depuis que vous avez un jardin ?
26. Si oui quoi ?
27. Est-ce que vous faites des conserves de légumes et de fruits pour l'hiver ?
28. Une partie des récoltes disparaît-elle sans être utilisée ?
29. Pensez-vous que vos enfants et petits-enfants vont jardiner ?
30. Est-ce que vous partagez vos fruits, fleurs, plantes médicinales avec vos proches, vos voisins, vos amis ?
31. Est-ce que le travail dans le jardin a influencé votre état physique, psychique ?
32. Si oui, comment ?
33. Y a-t-il des problèmes de pollution (sols, eau, air) dans votre jardin ?
34. Si oui, lesquels ?
35. Est-ce qu'il y a d'autres problèmes qui vous préoccupent ?
36. Si oui, lesquels ?
37. Quelle image ou mot apparaît dans votre tête quand quelqu'un prononce le mot « terre » ? 38. Quelle signification vous donnez au sol quand vous travaillez au jardin ?

39 Est-ce que vous êtes satisfaits de l'état de la terre en ville et en zone rurale ?

40. Quelle signification vous donnez au mot « terre » :

- couche fertile ;
- ressource naturelle ;
- endroit où je suis né ;
- ma datcha ;
- ma maison d'été ;
- mon pays ;
- la planète ;
- autre ?

41. Est-ce que vous êtes d'accord pour dire que l'état des terres et des sols se répercute sur votre santé ?

42. Considérez-vous que vos connaissances sur les sols sont suffisantes ?

43. Qu'est-ce qui menace La fertilité des sols :

- l'industrie ;
- les moyens de traiter (produits de défenses) les plantes ;
- l'activité inadéquate des entreprises agricoles ?

44. Quelle est votre opinion sur la mission principale du jardin :

- solutionner les besoins alimentaires de la famille ;
- la détente à la fin d'une semaine de travail ;
- le hobby ;
- l'observation de la nature ;
- l'éducation des enfants ;
- la santé des enfants ?

45. Quelle est la taille optimale d'une parcelle : 600 m², 1200 m², 2400 m², un hectare, autre.

46. Est-ce que vous vous sentez en sécurité dans votre jardin ?

47. Est-ce que vous avez formalisé la propriété du terrain et de la maison ?

48. Est-ce que vous avez formalisé la propriété de votre maison de jardin ?

49. Est-ce que vous avez l'intention de vendre le jardin ?

50. Si oui, pourquoi ?

51. Où passez-vous habituellement vos vacances ?

52. Y a-t-il dans votre jardin un endroit ou quelque chose d'original ?

53. Si oui, quoi ?

54. Sur quelle catégorie de terre se trouve votre jardin ?

55. Quelle est la taille de votre parcelle ?

56. La maison est de quel matériau ?

57. Y a-t-il des réunions des jardiniers organisées par la camaraderie (collectivité) ?

58. Est-ce que vous participez à des réunions, avec quelle fréquence ?

59. Est-ce habituel dans votre camaraderie de résoudre ensemble les problèmes de fonctionnement ?

60. Quels problèmes apparaissent le plus fréquemment dans les réunions ?

61. Etes-vous satisfait du travail du président de la camaraderie ?

62. Existe-t-il des conflits avec les dirigeants de la camaraderie ?

63. Si oui, pourquoi ?

64. Est-il nécessaire d'avoir une association qui défende les droits des jardiniers ?

65. Est-ce que vous êtes prêts à participer à son travail ?

66. Comment définissez-vous le niveau de bien-être de votre famille :

1. On arrive plus ou moins à joindre les deux bouts = l'argent n'est pas suffisant pour assurer l'alimentation ;
2. nous avons l'argent pour l'alimentation mais il est difficile d'acheter les vêtements ;
3. nous n'avons pas de problème pour l'alimentation et les vêtements, mais il est difficile de renouveler les biens de longue durée comme la télévision, le hifi ;
4. pas de problème pour les biens de longue durée, mais on n'achète pas d'objets chers ;
5. on peut s'acheter des biens chers tels qu'appartement, datcha.

67. Vous vous situez dans quelle catégorie socioprofessionnelle ? 1/ Dirigeant ou profession libérale 2/ Fonctionnaire 3/ Travailleur 4/ Retraité 5/ Etudiant 6/ Femme au foyer 7/ Enseignant.

68. 1/ Homme ; 2/ Femme

ANNEXE 2.3. Enquête *Leaders*

Enquêteur : Vladimir Deïnekin

Personnes enquêtées : 54 leaders de collectifs de jardins de Kazan

Dates : janvier-mars 2010

Guide d'entretien pour les présidents des collectifs de jardins de Kazan

1. Combien y a-t-il de parcelles dans votre collectif ? Total dont abandonnées ?
2. Combien de jardiniers ont deux parcelles ou plus ?
3. Quelle est l'activité la plus importante des jardiniers ?
 - produire des fruits et légumes pour leur consommation personnelle
 - produire des fruits et légumes pour la vente
 - le repos, le loisir avec les enfants et petits enfants
 - utilisation pour y construire une habitation permanente
 - autres
4. Les jardiniers s'adressent-ils fréquemment à vous pour des questions et propositions ?
 - fréquemment
 - rarement
 - presque jamais
5. Quelles questions vous posent-ils le plus souvent ?
6. Considérez-vous important que les jardiniers deviennent propriétaires de leur parcelle ? Pourquoi ?
7. Comment les jardiniers travaillent-ils le sol dans les parcelles ?
 - instruments manuels et mécaniques
 - utilisation des engrais et produits de traitement achetés
 - utilisation du compost et des purins de plantes
8. Les jardiniers utilisent-ils les conseils de professionnels ? Si oui lesquels, de quelle provenance ?
9. Pouvez-vous en un mot ou une phrase dire ce qu'est pour vous le sol ?
10. Sur quel type de sol a été créé votre jardin ?
11. Lorsque vous planter, tenez-vous compte de la nature du sol ?
12. A votre avis, pourquoi les urbains font du jardinage ?
13. Pourquoi vous-mêmes jardinez-vous ?
14. Les collectifs de jardinage ont-ils un rôle dans le développement territorial des villes et des zones urbaines ?
15. Que faut-il changer pour que les collectifs de jardinage puissent jouer un plus grand rôle dans la vie de la ville et des zones périurbaines ?
16. Pourquoi êtes-vous devenu Président de ce collectif ?
17. Quand se réunit l'Assemblée générale ? Où ? Quelles questions sont traitées ?
18. Sur quels sujets vous adressez-vous à l'Association des jardiniers de Kazan ?
19. Comment voyez-vous l'avenir de votre collectif ? Et de cette association ?
20. Est-ce que vous avez des choses à ajouter ?
21. Est-ce que vous avez des choses à dire aux auteurs de la recherche ?
22. Votre âge ?
23. Votre profession et/ou vos autres occupations ?
24. Votre niveau de formation ?
25. Votre origine (pays, culture) ?

ANNEXE 2.4. Enquête *Collectifs*

Phase 1.

Enquêteur : Vladimir Deïnekin

Personnes enquêtées : 12 leaders régionaux

Date : mars 2010

Phase 2.

Enquêteurs : Louiza Boukharaeva et Marcel Marloie

Personnes enquêtées : huit responsables de collectifs de la région de Kazan en Kazan

Dates : début août 2010

Phase 3.

Enquêteurs : Louiza Boukharaeva

Personnes enquêtées : quarante-huit présidents d'associations régionales de collectifs de jardins, potagers et datchas ayant participé à Saint-Pétersbourg à un congrès de l'Union des jardiniers de Russie

Dates : fin août 2010

Guide d'entretiens pour les leaders régionaux de la Fédération de Russie

1. Combien de collectifs de jardins dans votre association régionale : Chiffres et pourcentage de l'ensemble des collectifs de la région ?
2. Combien de parcelles dans les collectifs ?
3. Le nombre de parcelles abandonnées est-il en augmentation ou en diminution ?
4. Quelle est la proportion de propriétaires de deux parcelles ou plus ?
5. Avez-vous été invités à participer au travail du recensement agricole de toute la Russie de 2006 ? A quel titre ?
6. Votre opinion sur ce recensement. A-t-il été organisé de manière à ce que les résultats soient objectifs et suffisants ?
7. Quelles questions les chefs des collectifs et les jardiniers vous posent le plus souvent ?
8. Est-ce qu'il est important pour un jardinier d'être propriétaire de sa parcelle ? Oui / Non / Pourquoi ?
9. Quelles questions sur le jardinage débattiez-vous avec les représentants du pouvoir régional ?
10. Quelles questions vous semble-t-il nécessaire de débattre en premier lieu au Congrès de l'Union des Jardiniers ?
11. Quel rôle le jardinage collectif joue-t-il dans le développement territorial, dans le développement des villes et des zones urbaines ?
12. Est-ce que votre activité a changé votre perception des sols et de votre rapport aux sols ?
13. Existe-t-il des programmes de développement du jardinage dans votre région ?
14. Pourquoi participez-vous au travail de l'Union des Jardiniers de Russie ?
15. Travaillez-vous avec les structures du pouvoir au niveau des villes et de la région ?
16. Est-ce que vous jardinez vous-mêmes ? Depuis quelle année ?
17. Vous êtes président de quelle association régionale ? Depuis quelle année ?
18. Quelle est votre profession principale ?
19. Avez-vous des commentaires, propositions et autres informations ?

ANNEXE 2.5. Pour mémoire Guide d'entretien dans les premières enquêtes antérieures à la Convention GESSOL

1. Perception : Est-ce que vous aimez venir au jardin ? Pourquoi ? Qu'est-ce que ça vous apporte ?
2. Description et fonctionnement de la parcelle : quelle est la surface, la place de la maisonnette, du sauna ; l'occupation de l'espace : légumes, arbres et arbustes, fleurs, ...
3. Pratiques : quels sont les modes de culture, de fertilisation, de traitement ; l'emploi des composts, des purins de végétaux ; la destination des déchets...
4. Histoire. Depuis combien de temps disposez-vous de ce jardin ? Comment l'avez-vous obtenu ?
5. Gouvernance : Etes-vous propriétaire, depuis quand, comment cela s'est-il passé... ? Rapport avec l'organisation collective, les assemblées générales. Les coûts.
6. Problèmes : Y a-t-il des problèmes importants : risques d'expropriation, pollutions, insécurité... ?
7. Le futur. Comment vous voyez l'avenir ? Est-ce que vos enfants garderont le jardin ?

ANNEXE 3.1. Contributions françaises aux séances du Séminaire international *Recherche scientifique, formation supérieure et politiques publiques pour un développement durable des grandes villes*

N° et date	Titre des séances et des communications des invités français	Auteurs des interventions
1* 22/01/2009	L'accès des urbains aux sols	
1.1.	L'accès au foncier en zone rurale pour les jardins d'insertion	Yann Besse. Chargé de mission sur la thématique des jardins d'insertion de l'économie sociale et solidaire à la FNARS Ile-de-France (Fédération nationale des associations de réinsertion sociale)
1.2.	Les problèmes et perspectives du point de vue de la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs	Jérôme Clément. Directeur de la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs / FNJFC
1.3	Les modes informels de jardinage collectif	Daniel Cérézuelle. Directeur de recherches au Programme Autoproduction et Développement Social / PADES
1.4.	Les jardins collectifs à Marseille : le statu quo foncier	Jean-Noël Consalès. Maître de conférences à l'Université Provence / Côte d'azur
1.5.	La tendance à la perte des terrains agricoles ; le cas du conflit d'usages sur le site de la ferme de La Haye sur la ville des Mureaux	Jean-Pierre Pioger. Chargé de mission à l'Agence des Espaces Verts de la Région parisienne
1.6.	La nouvelle loi sur les jardins collectifs et les changements attendus	Laurence Baudalet. Accompagnatrice des projets de « Jardins partagés » en Ile-de-France
1.7.	Les politiques publiques face à la lutte sociale pour la création et l'appropriation de la rente foncière	Alain d'Iribarne. Administrateur de la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme
1.8.	Le problème vu depuis l'administration d'un département de la banlieue parisienne	Sandrine Deroo. Direction des Espaces Verts du Département de Seine-Saint-Denis
1.9.	La revalorisation des espaces néo-naturels urbains dévalorisés : les terroirs de Loos en Gohelle	Cyria Emelianoff. Maître de Conférences à l'Université du Maine
1.10.	Les projets de trame verte : une nouvelle légitimité pour les jardins	Nathalie Blanc. Chercheur à l'UMR LADYSS ; responsable du pôle environnement
1.11.	Construire le politique en créant une continuité entre le social et le politique : le foncier comme révélateur de la relation nature/ville et des alliances ruraux/urbains	Nicole Mathieu. Directeur de recherche émérite à l'UMR LADYSS
2* 14/05/2009	Les politiques publiques d'accès des urbains aux sols et à la nature : vers la définition d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs	
2.12.	Les lacunes de l'appareil statistique français	Laurence Baudalet. Directrice de l'Association Graines de jardins.
2.13.	Jardinage et politiques publiques : améliorer les lois et les outils institutionnels.	Eric Predine. Directeur de l'association Saluterre
2.14.	<i>Les conflits d'usage comme révélateurs des insatisfactions et des problèmes</i>	André Torre. Directeur de recherche à l'INRA-AgroParisTech
3 15/10/2009	Le changement des métiers face aux défis du développement durable des villes	
3.15.	<i>L'évolution actuelle des formations et des métiers du paysage en Europe</i>	Pierre Donadieu. Professeur à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles
3.16.	<i>La végétalisation des toits de la ville de Paris.</i>	Sylvie Laurent Begin Conseillère technique auprès de l'adjointe au Maire de Paris en charge des espaces verts
4 20/05/2010	Gouvernance et participation sociale	
4.17.	Du paternalisme à l'exercice de la démocratie	Gil Melin. Président de l'Association des jardins familiaux de Ris Orangis.
4.18.	Les projets de la ville de Paris en matière d'alimentation biologique et leurs conséquences sur l'utilisation des sols agricoles périurbains	Renaud Martin, Chef de Cabinet de Denis Baupin en charge du Développement durable, de l'environnement et du plan climat à la Mairie de Paris
5 23/09/2010	Quel avenir pour les collectifs de jardins urbains en France et en Russie ?	
5.19.	Idées et questions suite à la mission dans des jardins collectifs de la ville de Kazan du 2 au 4 juillet 2010.	Laurence Baudalet, Nathalie Blanc, Yves Coquet, François Cottreel et Gilles Melin

6.20. 03/02/2001	Le régime juridique du sol et de ses usages	Philippe Billet, Professeur de Droit public à l'Université Jean Moulin de Lyon 3
7 05/05/2011	Les politiques des villes de Londres et Paris	
7.21.	Les orientations et questions de la Ville de Paris sur l'accès des parisiens aux espaces verts	Nathalie Daclon. Direction des espaces verts à la Mairie de Paris
7.22.	Recherches sur l'agriculture urbaine et le jardinage urbain en Ile-de-France.	Christine AUBRY, Chercheur à l'INRA-AgroParisTech / SAD-APT
7.23.	La perception de la pollution des sols dans les jardins partagés urbains : les apports à la réflexion sur les politiques publiques	Jeanne Pourias, étudiante en thèse à l'INRA-AgroParisTech / SAD-APT

* Pour mémoire. Séances ayant eu lieu avant le démarrage officiel du projet.

ANNEXE 3.2. Sites enquêtés dans la Région Ile-de-France

N° et date	Type de jardin et localisation	Nom
	Jardins familiaux	
2009	Les Mureaux (78)	Rouillard
2009	Les Mureaux (78)	Sautour
2009	Montreuil (93)	Rue Emile Beauvils
2009	Montreuil (93)	Mur à pêches
2010	Montreuil (93)	Parc des Beaumonts
2010/2011	Sevran (93)	Jardins familiaux du parc de Sevran
2010/2011	Ris-Orangis (91)	Jardins de l'Orme Pomponne
	Jardins partagés	
2011	Pantin (93)	Banane Pantin
2011	Le Pré-Saint-Gervais (93)	Le Pouce Vert
2010/2011	Sevran (93)	Rougemont
2010/2011	Sevran (93)	Beaudottes
2009	Montreuil (93)	Mur à pêches
2010	Paris (75)	La Butte Bergère
2010		Cité des Chauffourniers
2010		Les Haies partagées
2010		Jardin du Luxembourg
2010		Rue Saint Blaise
2010/2011		Saint Serge
2012	Fontenay-aux-Roses (92)	Ecoloisirs
	Autres	
2009	Montreuil (93)	Murs à pêches
2010	Paris (75)	Jardin écologique du Muséum d'Histoire naturelle
2009	Paris (75)	Jardin pédagogique du Parc de Bercy
2010	Sevran (93)	Jardin biologique d'insertion du Port Blanc
2009	Versailles (78)	Jardins du Roi
2011	Versailles (78)	INRA Site des 42 parcelles expérimentales
2010/2011	Compans (77)	Cueillette de Compans
2010	Bailly (78)	Cueillette de Gally

ANNEXE 3.3. Propos d'experts lors de colloques et journées d'études

Date et numéros	Conférence
3 mars 2011	Colloque Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) <i>Et si la ville devenait une ferme ?</i>
1.	- François Bellanger - Directeur de Transit-City. <i>Les mutations des nouveaux imaginaires urbains en matière agricole, et les projets de fermes urbaines à travers le monde.</i>
2.	- Michel Griffon - ANR. <i>La découverte de l'agriculture urbaine par les agronomes.</i>
3.	- Jérôme Dehondt - Responsable du réseau des AMAP d'Ile-de-France. <i>Présentation.</i>
4.	- Anne-Sophie Carnuccini - Elue de Grigny. <i>Présentation d'un projet d'agriculture urbaine sur sa ville.</i>
5.	- Marc Dumont - Chercheur au CNRS-Espaces et Sociétés. <i>Les enjeux sociaux des jardins en ville.</i>
6.	- Olivier Peyricot - Désigner. <i>Un projet de ferme en milieu urbain</i>
7.	- Juliette Lauzac - En charge des études de PromoJardin (association des professionnels de la jardinerie). <i>C'est quoi le jardin en 2020 ?</i>
8.	- Frédéric Guyot - Directeur marketing de Gamm'Vert. <i>L'évolution des pratiques du jardin et du potager.</i>
9.	- Hubert Hémard - Directeur général adjoint de Monoprix. <i>Les projets de fermes urbaines de Monoprix.</i>
5 avril 2011	Bergerie Nationale de Rambouillet. <i>Séminaire de lancement du Réseau des territoires agri urbains d'Ile-de-France</i>
10.	Association Terre-en-Ville. <i>Les politiques agricoles périurbaines franciliennes</i>
11.	Ségolène Darly (AgroParisTech) et GAL Seine Aval. <i>Comment mobiliser les acteurs locaux autour d'un projet agricole de territoire ?</i>
12.	Alain Daneau (Bergerie Nationale) et association Terre et cité du Plateau de Saclay. <i>Circuits courts et systèmes alimentaires territoriaux : opportunités et contraintes locales</i>
6 juin 2012	Mairie de Paris. Ecole du Breuil en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). <i>L'agriculture urbaine demain en Ile-de-France</i>
13.	- Jean-Michel ROY – Conservation du patrimoine de la Courneuve.
14.	- Jeanne POURIAS – Agro Paris Tech. <i>Flashs sur divers cas d'agriculture urbaine en France, au Canada et en Afrique</i>
15.	- Philippe SCHULLER - La Société Régionale d'Horticulture de Montreuil
16.	- Françoise CHANCEL – Chambre d'Agriculture Ile de France. <i>Présentation de l'agriculture en Ile-de-France</i>
17.	- Philippe MAINGAULT – Planète Lilas. <i>La création et le développement de cette expérience à Vitry-sur-Seine</i>
18.	- Angélique PITEAU – Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile de France. <i>Le développement de l'agriculture urbaine biologique en Ile-de-France</i>
19.	- Jacques DUPONT- Chantier Ecole d'Ile de France. <i>Jardinage et réinsertion des personnes en difficultés</i>
20.	- Sabine BARLES – Université Paris 1 / Institut Universitaire de France. <i>Les perspectives d'un redéveloppement de l'agriculture urbaine</i>
21.	- Julie RUAULT – <i>Présentation de Terre de Liens</i>
22.	- Thierry LAVERNE – <i>Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix</i>
23.	- Jean-Louis COLAS – Association pour le Maintien d'une Agriculture de Proximité. <i>Présentation.</i>
24.	- Jean-Louis COLAS – Association pour le Maintien d'une Agriculture de Proximité. <i>Présentation.</i>

25.	- Hélène FOUCHER – Direction de l'environnement et du cadre de vie de Caen. <i>Le renouveau d'attention pour les arbres fruitiers en ville</i>
26.	- Sébastien GOELZER et Jérôme WOYTASIK – <i>Ecobox et les Vergers Urbains</i>
27.	- Emmanuelle CHARDIN et Simon Pierre DELORME – <i>Les Jardin de l'Aqueduc à Paris et le renouveau de l'apiculture en ville</i>

ANNEXE 3.4. Principaux propos d'experts sollicités

Dates	Nom et titre de l'expert	Thème de l'entretien
Septembre 2009	Dominique Daviot. Service développement du Groupement national interprofessionnel des semences (GNIS)	Programme « Semaine du Jardinage à l'école »
Nov. 2009	Nathalie Boquien. Terres de liens.	Objectifs de cette organisation
2009	Hélène Hampartzoumian. Chargée de mission Agriculture durable et périurbaine à la Bergerie nationale de Rambouillet	Les sentiers d'interprétation agricole
2010-2012	Yves Coquet. Professeur à AgroParisTech	Histoire et concepts des sciences du sol en France
19.04.2012	Christophe Schwartz. Professeur à l'Institut national polytechnique de Lorraine	Recherches du laboratoire Sols et Environnement, dont ceux sur le jardinage
26.09.2012	Florent Roubinet. FNJFC : chargé de la formation et responsable du Bureau d'étude	Les pratiques de travail des sols dans les collectifs de jardins de la FNJFC
10.10.2012	Joé Nars. Co auteur du Rapport du PNUD de 1996 sur l'agriculture urbaine. Professeur au <i>Centre for Studies in Food Security (CSFS)</i> de <i>Ryerson University (Toronto)</i>	La place des sols ans le Rapport du PNUD de 1996 et dans les travaux postérieurs
26.09.2012	Florent Roubinet. FNJFC : chargé de la formation et responsable du Bureau d'étude	Les pratiques de travail des sols dans les collectifs de jardins de la FNJFC

ANNEXE 3.5. Contributions d'experts et scientifiques français aux séances du Séminaire en Russie

Intervenant	Qualité	Titre de l'intervention
Nathalie Blanc	Directrice de recherche au Ladyss	Les projets de trames vertes en France
Laurence Baudalet	Association Graines de Jardins	Le développement des jardins partagés dans la ville de Paris
Yves Coquet	Professeur en sciences du sol à AgroParisTech	Etat des recherches françaises sur les fonctions des sols pour les populations urbaines
François Cottreel	directeur du programme <i>Autoproduction et Développement Social</i> /PADES	Le développement du jardinage comme moyen de réinsertion sociale en région parisienne
Pierre Donadieu	Professeur à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles	L'évolution des métiers de l'architecture et des paysages
Gil Melin	Directeur du Centre de formation professionnelle des adultes de la Bergerie nationale Rambouillet et administrateur à la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs	La réorganisation des jardins familiaux en France

ANNEXE 4. Personnes rencontrées et sites visités au Brésil

A Rio de Janeiro.

ASPTA (Agriculture familiale et agro écologie), Silvio Gomez de Almeida et Jean-Marc Von der Weid, fondateurs de cette association en 1979. Marcio Mattos de Mendonça coordinateur du programme sur l'agriculture urbaine¹⁰⁷.

A Brasilia.

- Siège brésilien de la FAO, Gustavo Chianca, chargé des programmes (avait auparavant dirigé un programme d'enquêtes sur l'agriculture urbaine dans l'Etat de Rio de Janeiro en tant que directeur d'un institut de recherche agricole (PEZAGRO) ; avait ensuite voulu créer une direction de recherche sur l'agriculture urbaine à l'institut national de recherche agronomique brésilien (EMBRAPA/Entreprise brésilienne de recherches agricoles) dont il fut le directeur exécutif de 2003 à 2006 ; Miriam Sampaio de Oliveira et Edeline Costa dos Santos, consultants chargées des programmes de la FAO sur les potagers scolaires¹⁰⁸.

Le programme FAO/Ministère de l'Education sur les potagers scolaires est un programme d'alimentation qui porte sur trois thématiques : le jardinage, l'apprentissage de l'alimentation, l'éducation scientifique. Il s'agit de former des professeurs à donner des cours de jardinage scolaire avec ces trois thématiques.

Visite d'une expérience de potager scolaire dans une école de la ville voisine de Formosa qui sert de référence pour la politique de la FAO au Brésil et en Amérique latine. 14 écoles sont entrées dans le projet en 2008. Le projet a comme objectif pédagogique de changer les habitudes alimentaires des enfants et des communautés par le travail des enfants et des professeurs dans les potagers. L'approche est interdisciplinaire. Le potager est dans l'enceinte de l'école ce qui favorise le va-et-vient avec le travail en classes

- Ministère du développement social, Simone Amaro dos Santos, Coordinatrice de l'appui à l'agriculture urbaine et périurbaine ; João Augusto de Freitas, Assessor, João Tadeu Pereira, Directeur du programme à la suite de Crispim Moreira (voir plus loin). Informations sur la politique officielle du gouvernement brésilien.

A Belo Horizonte¹⁰⁹

- Crispim Moreira. Directeur des programmes d'agriculture urbaine au Ministère du Développement Social de 2003 à 2011¹¹⁰. Nous explique que douze universités se sont impliquées dans l'appui au

¹⁰⁷ Documents collectés :

- CD : Almanaque da Agricultura urbana
- Folha Agroecologica (deux numéros)
- Revue « Agriculturas » (trois numéros)
- Brochure « A cidade e a roça: semeando agroecologia
- Livre : Agricultura familiar camponesa na construção do futuro

¹⁰⁸ Documents collectés :

- Cadernos 1, 2 et 3 du Programme « Horta Escolar » du Fonds national de Développement de l'Education (FNDE) du Ministère de l'Education (MEC) en partenariat avec la FAO ; et une présentation de ce programme en français pour les pays d'Afrique francophone ;
- José Graziano da Silva et alii. The Fome Zero (Zero Hunger Program) The Brazilian Experience. FAO, Brasília, 2011.

¹⁰⁹ Avec Curitiba, cette ville bénéficie d'une image de leader des politiques écologiques. A ce titre, elle avait reçu un prix lors de la Conférence Habitat II de Istanbul en 1996. Son maire de l'époque, Petrus Ananias, a ensuite été Ministre du Développement Social pendant les deux législatures du Président Lula da Silva de 2003 à 2011.

¹¹⁰ Documents fournis :

- Panorama Da Agricultura Urbana e Periurbana No Brasil e Directrizes Politicas Para Sua Promoção. Identificação e Caracterização de Iniciativas de AUP em Regiões Metropolitanas Brasileiras. Documento Referencial Geral. Alain Santandreu (IPES/RUAF). Ivana Cristina Lovo (REDE – IPES/RUAF). Junho de 2007.
- Brasil. Atlas das Ações contra a Fome da Secretariat de Segurança alimentar e nutricional – SESAN. 2003-2010.

développement des potagers urbains, et dans la formation théorique et pratique à cette production, en utilisant un cours à distance. Liens avec le siège de la FAO au Chili.

- Ivana Cristina Lovo. Responsable d'un séminaire de post graduação sur l'agriculture urbaine, pour des étudiants en doctorat et post doctorat de l'Institut de Géosciences de l'Université fédérale de Minas Gerais. Visite de trois sites d'agriculture urbaine.

- Daniela Almeida. Coordinatrice de l'ONG REDE / Réseau d'échange pour l'articulation de l'agriculture urbaine dans la région métropolitaine de Belo Horizonte. ONG très connue et qui travaille avec le RUAF.

Le premier jardin visité sur le terrain d'une municipalité fait 3500 m², dont 1500 m² sont en cours d'aménagement. C'était antérieurement un projet international « Cities for the Future » aidé par la coopération canadienne et suivi par le RUAF (Hollande). Six à sept personnes ont leur lot individuel au sein de cet espace collectif. Dans ville de Contagem qui touche Belo Horizonte, nous avons visité deux petits maraîchers qui vendent leurs produits dans leur boutique en ville. L'un sur plus ou moins 4 ha hors de la ville dont un demi hectare de maraichage et le reste un élevage de volaille et un champ de maïs dont la production est vendue pour l'alimentation des volailles. L'autre dans la ville : trois lots de 300 m² sur lesquels travaillent et vivent six familles.

ANNEXE 5. Programme *Les enfants et les sols*

Les étapes

Travail d'une semaine réalisé en trois grandes étapes :

1^{ère} étape au Musée des Beaux-arts :

- travail avec des photographies (dont plusieurs de Yann Arthus Bertrand) dans lesquelles le sol, principalement urbain est présenté de formes différentes ;
- modelage d'argile ;
- étude de cinq petits textes en leur demandant comment ils les comprenaient : 1/ la terre nourrice avec des proverbes et devinettes ; 2/ la terre mère (Platon comment la terre engendre l'Homme) ; 3/ le sol est la peau de la terre (mythe d'Indiens d'Amazonie) ; 4/ le sol est la terre vivante (œuvres littéraires) ; 5/ comment la terre est apparue (lettre de Maxime Gorki à Mikhaïl Prichvine) ;
- excursion au Musée et travail avec les œuvres du peintre Ivan Chichkine ;
- visionnage du film *Le petit vers de terre* produit par le Musée des sols Dokoutchaïev de Saint-Petersbourg ;

2^{ème} étape au Centre bio écologique pour les enfants de la Ville de Kazan :

- exercices pratiques avec les pédologues de l'Université fédérale, dont descente dans la fosse pédologique creusée dans le parc ;
- expérimentation avec les instruments apportés du laboratoire de pédologie : étude des caractéristiques des sols en les chauffant, etc. ;
- visionnage d'un film de vulgarisation scientifique sur le sol ;
- dessins de sols par les enfants.

3^{ème} étape au Centre bio écologique pour les enfants de la Ville de Kazan

Atelier théâtre sur le thème : qu'est-ce que c'est le sol ? Travail en groupe pour inventer l'histoire du sol : écriture d'un texte Conte sur le sol.

Annexe 6. Enseignements d'autres régions du monde

6.1. En Amérique du Nord et du Sud : des urbains qui deviennent acteurs du travail des sols

La brève enquête conduite au Brésil et quelques incursions sur les cas déjà médiatisés de la relance du jardinage urbain à Cuba et dans des villes industrielles des Etats-Unis permettent de recueillir quelques références complémentaires sur les acteurs de ce travail des sols et sur leurs perceptions.

6.1.1. Au Brésil, l'agriculture urbaine dans la lutte contre la faim

Lors de la Conférence Habitat II de Istanbul en 1996 le rapport du PNUD « *Urban Agriculture : food, jobs and Sustainable Cities* » fut présenté en même temps que le maire de la ville de Belo Horizonte (Petrus Ananias) recevait un prix pour son action en faveur de l'écologie de sa ville. Il fut ensuite nommé Ministre du Développement Social pendant les deux législatures du Président Lula da Silva de 2003 à 2011. C'est à ce titre qu'il a introduit l'agriculture urbaine dans les programmes fédéraux de lutte contre la faim.

➤ Une politique de l'Etat fédéral

João Tadeu Pereira, actuel Directeur des programmes d'agriculture urbaine au *Ministère du Développement Social* explique que l'appui à l'agriculture urbaine a été centré jusqu'en 2007 sur les municipalités pour les encourager à développer des potagers communautaires dans les périphéries des villes. Sur 5 575 municipalités existantes au Brésil, 300 ont reçu des financements pour un montant de 50 à 60 millions de réais (20 à 25 millions d'euros). Si l'on estime une moyenne de 1000 familles aidées par municipalité bénéficiant de ces financements, cela fait 300 000 familles aidées, composées de personnes pauvres, fragiles, vulnérables.

De 2007/2008 à 2011, le financement a été orienté vers les actions d'organisations locales et régionales, des Centres d'Agriculture urbaine dans les régions, et le financement d'assistance technique avec les universités et l'EMBRATER (Entreprise nationale d'assistance technique et de développement rural).

L'Agriculture urbaine est aussi traitée par les ministères de la ville, de l'environnement, de la santé et de l'éducation, ainsi que par le *Conseil national de sécurité alimentaire* qui regroupe des représentants des pouvoirs publics et de la société civile.

Crispim Moreira¹¹¹ ajoute que douze universités se sont impliquées dans l'appui au développement des potagers urbains, et dans la formation théorique et pratique à cette production. Un cours à distance a été mis en place en lien avec le siège de la FAO au Chili.

A terme, l'agriculture urbaine pourrait bénéficier de deux mesures mises en place par le Ministère du Développement Social, qui sont actuellement dirigées vers l'appui aux petits agriculteurs. C'est en premier lieu une loi avec les moyens d'en vérifier l'application selon laquelle au moins 30% des achats des cantines scolaires doivent provenir de l'agriculture familiale. Il s'agit d'un marché important qui représente 16 millions de repas par jour scolaire, lesquels sont subventionnés par l'Etat fédéral et par de nombreuses municipalités. C'est ensuite le statut accordé aux petits producteurs agricoles et à leurs coopératives qui leur permet d'approvisionner ce marché.

➤ Une option en faveur de l'agrobiologie

La politique d'appui à l'agriculture urbaine est actuellement réorganisée. Evolution importante, elle fait maintenant partie des programmes dits d'agro écologie au sein du *Ministère du Développement*

¹¹¹ Directeur des programmes d'agriculture urbaine au Ministère du Développement Social de 2003 à 2011

Social. A l'Entreprise brésilienne de recherches agricoles/EMBRAPA (homologue de l'INRA français), elle est englobée dans la thématique d'un département d'agro-écologie créé en 2011.

➤ Une diversité de perceptions des sols par des urbains proches des héritages paysans

Le Brésil est l'un des pays du monde ayant connu le plus fort taux d'urbanisation au cours des cinq dernières décennies. Pour une population totale de 73 millions en 1960 et de 197 millions en 2011, ce taux est passé de 47 à 84,6 % soit un total de 34 millions de personnes en 1960 et 167 en 2011. Pendant ce temps, la population rurale passait de 39 à 30 millions d'habitants.

L'augmentation de la population des villes (+ 133 millions) tient pour partie à un exode rural très fort, notamment des régions du Nordeste vers les banlieues des grandes villes, en particulier Rio de Janeiro et São Paulo.

Il s'ensuit une perception des sols très diversifiée, dont un aspect nous a été exposé en France par Ignacy Sachs. C'est le rejet des sols par de récents immigrés du Nordeste qui connectent le jardinage avec les conditions pénibles qu'ils ont connues à la campagne. Ignacy Sachs donne l'exemple d'un programme d'appui au jardinage urbain (*Chacun doit soigner son jardin*) organisé antérieurement dans l'Etat de São Paulo. Ce programme très construit n'eut aucun candidat. L'explication donnée par ses initiateurs fut que les migrants du Nordeste qui composaient la majorité de la population visée avaient un rapport au sol marqué par leur ancienne condition servile qui se traduisait par : « *Je ne veux plus travailler la terre. Si j'ai de l'argent, je vais mettre du ciment ou de l'asphalte sur mon morceau de sol pour pouvoir y garer ma voiture et pour que mes enfants puissent jouer sur un endroit propre* ».

Soumis à Silvio Almeida, notre partenaire de l'ASPTA (Agriculture familiale et agro écologie), cette analyse a suscité le commentaire suivant : « *Ceci est vrai en partie seulement. C'est surtout un discours administratif d'auto justification. Les programmes top down ne marchent pas ou bien seulement le temps que de l'argent public est distribué. Dans la réalité, beaucoup de nordestins et autres anciens paysans pratiquent de nombreuses formes d'agriculture urbaine.* » Et de citer des exemples à Rio et dans la périphérie où des nordestins disposent de leurs petites maisons avec des jardins énormes pour la consommation familiale et la vente.

Silvio Almeida explique que les attitudes diffèrent selon les générations. Ceux qui sont nés à la campagne perçoivent le sol comme un moyen de production. Leurs enfants nés à la ville ont plus tendance à le percevoir comme de la saleté. Crispim Moreira confirme cette analyse en ajoutant que de nombreux nordestins de São Paulo destinent leur petit espace de sol, considéré de l'extérieur comme un potentiel jardin, à la construction de la pièce d'habitation des parents du Nordeste qui viendront un jour les rejoindre.

A Formosa au nord de Brasília, les responsables d'un site du *Programme FAO d'éducation des enfants au travail des sols par le jardinage* indiquent qu'ils n'ont observé aucune réticence des enfants pour toucher et travailler le sol. Ils n'ont reçu aucune réclamation des parents.

Ces quelques observations sont insuffisantes pour prétendre avancer un diagnostic général. Mais elles montrent qu'il existe une grande variété de perception des sols jardiniers chez les anciens paysans.

6.1.2. A Cuba, un sujet stratégique pris en charge depuis les années 1970 par le Ministère de la Défense et d'autres institutions

Pour une population totale de 7,1 millions en 1960 et de 11,9 millions en 2010, le taux d'urbanisation est passé de 58,4 à 75 % au milieu des années 1990 et est resté depuis à pratiquement le même niveau (75,09 % en 2010). Le plateau atteint dans les années 1990 correspond à l'effondrement de l'Union soviétique et à la crise du secteur de la canne à sucre qui s'en est suivie par perte du

débouché russe avec ses prix garantis. Le choc fut extrêmement brutal : pénurie de pétrole, de machines, de pièces de remplacement, d'engrais et pesticides, et risque de crise alimentaire.

Beaucoup d'études et de témoignages (Altieri, M.A. and all. 1999 - Araud C. 2001) expliquent qu'il s'en est suivi un développement des méthodes agrobiologiques, non par conviction militante mais du fait de la pénurie. L'agriculture vivrière s'est redéveloppée dans les campagnes et dans les villes.

Fondamentalement, ce développement spectaculaire n'est pas dû à la persistance des savoirs paysans. Nous avons mentionné en partie II de ce Rapport que le développement du jardinage urbain avait été préconisé par la Russie dans les années 1960 pour tous les pays sous influence soviétique. Ce fut aussi le cas pour Cuba. Ainsi furent mises en place les prémices du développement d'une agriculture urbaine dans ce pays.

En même temps, l'embargo qui visait Cuba conduisait les autorités à envisager l'hypothèse de devoir s'auto suffire en production alimentaire. Il s'est agi d'un problème stratégique pris en charge par le ministère de la Défense et par l'Institut national des réserves d'État (encadré 27).

Encadré 27. Les conditions géopolitiques du développement de l'agrobiologie urbaine à Cuba

Les raisons de prudence et de sécurité nationale qui ont poussé Cuba dans cette voie (l'agriculture urbaine et biologique) depuis les années 1970 sont moins connues, mais peut-être tout aussi importantes. Cuba a été, et est encore sous un embargo partiel américain. L'éventualité d'un embargo total de l'île représente une menace encore plus grande et omniprésente. Les institutions scientifiques ont commencé très tôt à conduire des recherches portant sur la possibilité de substituts à l'importation dans la production, y compris la production agricole, ce qui rendrait l'île moins tributaire des importations.

Au même moment, des programmes ont été lancés par le ministère de la Défense (et non par le ministère de l'Agriculture, qui était engagé dans une agriculture industrielle et à haute production) ainsi que par des institutions telles que l'Institut national des réserves d'État (INRE). Ces programmes avaient pour but d'étudier les réponses possibles en cas de coupure totale des importations pétrolières. C'est lors d'une visite rendue à l'Entreprise horticole des forces armées en décembre 1987 que Raúl Castro, en tant que ministre de la Défense, a encouragé l'introduction d'une technologie qui sera par la suite largement utilisée dans l'agriculture cubaine.

Le général Moises Sio Wong – chef de l'INRE – rappela cette visite à Raúl Castro dix ans plus tard au cours d'une autre visite : une ingénieure agricole, mentionnée par Sio Wong simplement comme « ingeniera Anita », a mené à bien quelques expériences de culture de légumes sans avoir recours à des produits pétrochimiques. Castro avait suggéré les avantages de généraliser cette méthode de culture et c'est ainsi qu'au début du mois de décembre 1987, quatre ans avant la disparition de l'Union soviétique, les organopónicos, des constructions rectangulaires constituées par un muret – de trente mètres sur un environ – contenant des lits surélevés d'une mixture de terre et de substances organiques telles que du compost, ont commencé à être implantés dans des installations des forces armées.

Sinan Koont <http://cubanismo.net/cms/fr/articles/l-agriculture-urbaine-de-la-havane>

Posted 5 July 2012 by cubanismo

6.1.3. Aux Etats-Unis: un secteur informel

Première puissance économique mondiale, les Etats-Unis ont été fortement en crise, notamment dans l'agglomération de Detroit qui compte aujourd'hui autour de 4 468 000 habitants. La ville de Detroit qui compte autour de 700 000 habitants a perdu un quart de sa population depuis l'an 2000.

Les reportages sur l'explosion du jardinage urbain à Detroit aux Etats-Unis montrent que sous l'effet de la nécessité, d'anciens agriculteurs, notamment des immigrés des plantations du Sud, ont réinvesti leurs anciens savoirs dans le jardinage. Mais les reportages expliquent aussi que des urbains n'ayant aucune notion de jardinage sont devenus en quelques années des producteurs agricoles expérimentés, maîtrisant les techniques de l'agriculture biologique (cf. par exemple Bienvenu et Mandray, 2012 <http://urbania.ca/canaux/enquetes/3420/detroit-urban-agriculture>).

Autant que nous puissions en juger par les quelques investigations effectuées dans le cadre de la présente recherche, il semble ici que les normes juridiques actuellement en vigueur dans le *Right To Farm Act* font plutôt obstacle au développement de ces pratiques. L'agriculture urbaine reconnue dans les statistiques de l'USDA (Département américain de l'Agriculture) est celle des agriculteurs professionnels. L'agriculture urbaine familiale reste un secteur informel qui semble correspondre aux besoins de survie de nombreuses familles pauvres des villes, et rencontrer beaucoup de succès auprès des médias, mais qui n'est pas reconnu par les institutions autres que les municipalités. C'est probablement l'une des raisons pour laquelle la *Première dame des Etats-Unis*, Michèle Obama avait posé l'acte symbolique de créer un potager biologique dans le parc de la Maison blanche (photo 22).

Photographie 22. Le potager des Obama creuse le sillon du bio



In : Libération. Le potager des Obama creuse le sillon du bio, 24 mars 2009
<http://www.liberation.fr/monde/0101557484-le-potager-des-obama-creuse-le-sillon-du-bio>

6.2. Dans l'Union européenne (UE) : place des collectifs de jardins familiaux urbains

6.2.1. Un point aveugle

Le jardinage urbain est un point presque aveugle des institutions de l'Union européenne. Il n'apparaît ni dans les statistiques, ni dans la législation. Cette situation pourra évoluer grâce à une meilleure connaissance de ce secteur et de son potentiel. Un Programme européen COST a ainsi été engagé en 2012. Il finance l'échange d'informations et la mise en réseau de chercheurs travaillant sur ce sujet, au total soixante-quatre scientifiques de dix-huit pays d'Europe plus d'Israël¹¹². Pour le moment, les seules informations fondées sur un système fiable et suivi dans le temps sont celles fournies sur les jardins familiaux de douze pays de l'Union européenne par l'*Office international du Coin de Terre et des Jardins Familiaux*.

¹¹² European COST programme TU 1201: *Urban Allotment Gardens in European Cities*.

Cet *Office international* a été créé en 1926 à l'initiative de l'Abbé Lemire¹¹³. C'est la seule organisation internationale représentative de collectifs de jardins. Elle dispose d'un statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe mais peu de rapports effectifs avec les institutions de l'Union européenne (cf. encadré 28).

Encadré 28. L'Office international du Coin de Terre et des Jardins Familiaux face aux instances européennes

Le 16 septembre 1990, l'Office International recevait le statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe qui, suite à une modification générale des règles applicables au sein du Conseil de l'Europe, a été changé en 2008 en statut participatif.

Les jardins familiaux ont été intégrés depuis lors dans différents textes du Conseil de l'Europe. L'Union Européenne a également reconnu le rôle des jardins familiaux dans les domaines sociaux et de la protection de l'environnement. Elle a plusieurs fois soutenu financièrement les travaux du mouvement. Depuis le traité de Maastricht et les règles de subsidiarité qu'il contient, l'Union Européenne n'est plus compétente pour les jardins familiaux. A l'heure actuelle, seule un co programme basé sur des projets spécifiques peut avoir lieu.

Malou WEIRICH
Secrétaire générale de l'Office International
In Office international, 2011

En s'appuyant sur les informations fournies par cet Office (Office international du coin de terre et des jardins familiaux, 2011, et site internet) et les publications qualitatives collectées, nous pouvons esquisser une identification de ce secteur d'activité.

6.2.2. Tentative d'identification

Ce jardinage urbain collectif est très composite au sein des diverses sous-régions de l'Union européenne, avec des formes différentes d'institutionnalisation.

➤ Les données de l'Office international du Coin de Terre et des Jardins Familiaux

Les douze fédérations représentées au sein de l'*Office international du Coin de Terre et des Jardins Familiaux* appartiennent aux pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Suède. Elles comptent environ trois millions de membres selon cet Office. Il s'agit des parcelles des adhérents aux fédérations affiliées. Il faut y ajouter un nombre inconnu de parcelles d'organisations non affiliées ou de parcelles relevant de l'économie informelle (ou souterraine). Ainsi pour la France, la Fédération Nationales des Jardins Familiaux et Collectifs /FNJFC compte 25 000 membres soit environ le dixième du nombre effectif de parcelles. Il en est certainement de même en d'autres pays. Par contre, les chiffres concernant la Grande-Bretagne (400 000), l'Allemagne (990 000) et la Pologne (plus d'un million) sont proches de la réalité. On peut avancer le chiffre d'environ quatre millions de parcelles pour l'ensemble de ces douze pays. A 2,5 personnes concernées par parcelles, cela donne le chiffre de dix millions de personnes sur 246 millions d'urbains, soit un urbain sur 24 à 25 qui accède à une parcelle dans un collectif de jardins familiaux.

Concernant les surfaces, la taille moyenne des parcelles des fédérations adhérentes à l'Office international est de 150 m² pour la France, 250 pour la Belgique, le Royaume-Uni, le Luxembourg, les Pays-Bas, 300 pour le Danemark et la Finlande, 350 pour l'Autriche, 370 pour l'Allemagne, 100 à 300 pour la Suède, 250 à 400 pour la Slovaquie, 300 à 500 pour la Pologne.

¹¹³ Dénommé à l'époque Office international des jardins ouvriers.

A propos des fonctions de ces parcelles et notamment du droit de construire une maisonnette sur les parcelles afin d'y séjourner les week-ends et les vacances, trois sous-ensembles de pays peuvent être identifiés : 1/ le bloc des pays dans lesquels les parcelles ont surtout une fonction potagère et où la maisonnette et le droit de dormir au jardin ne sont pas autorisés (France, Belgique, Royaume-Uni, Luxembourg) ; 2/ les pays d'Europe du Nord dans lequel les jardins ont surtout évolué vers les fonctions de villégiature (Finlande, Suède, une partie des Pays-Bas et du Danemark) ; 3/ les pays dans lesquels les parcelles sont essentiellement multifonctionnelles sur un modèle qui se rapproche de celui étudié en Russie : Allemagne, Autriche et Pologne.

➤ Quatre sous-régions dans l'Union européenne

Deux groupes se distinguent parmi les quinze pays non représentés à l'*Office international du Coin de Terre et des Jardins Familiaux*.

C'est d'une part celui des **cinq pays méditerranéens** (Europe du Sud : Grèce, Espagne, Italie, Portugal, Malte). Il semble que le jardinage urbain individuel et collectif soit très développé dans ce groupe (à l'exception de Malte) qui compte environ 92 millions d'urbains. L'essentiel relève de l'économie dite informelle, même si une petite partie est institutionnalisée (Consales, 2005 - Molina, 2006).

L'autre groupe est celui des **anciens pays communistes d'Europe centrale et orientale** : pays baltes (Estonie, Lituanie, Lettonie), Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Tchéquie. Ils forment avec l'ex Allemagne de l'Est et la Pologne un groupe de dix pays qui compte autour de soixante-sept millions d'habitants. Il comporte une forte proportion de jardins collectifs. Certains ont fait l'objet de plusieurs publications, notamment de Bellows pour la Pologne (2004), Luginbühl pour la Hongrie et la Pologne (2003), Monédiaire pour la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie (1999). Il ne s'agit pas ici d'économie informelle, mais d'un héritage souvent ancestral qui a été ré institutionnalisé sous la période communiste sur le modèle existant en Russie. En effet, les autorités soviétiques ont décidé dans la première moitié des années 1960 d'impulser une même politique de collectifs de jardins urbains dans tous les pays de leur sphère d'influence, y compris Cuba. Mais avec la fin de l'Union soviétique et l'insertion de ces pays dans l'Union européenne, l'ancien cadre législatif a été abandonné. Il s'ensuit une situation confuse dans laquelle des collectifs sont menacés de disparition. En Pologne, 80 % des collectifs de jardins sont localisés à l'intérieur des villes, et subissent une forte pression immobilière. Des confrontations régulières s'ensuivent avec les promoteurs et le pouvoir politique.

Ainsi, quatre grandes sous-régions peuvent être identifiées au sein de l'Union européenne :

- 1/ l'Europe du Sud (Grèce, Italie, Espagne, Portugal) où les formes de collectifs de jardins familiaux sont peu institutionnalisées et où n'existe pas d'organisation nationale représentative, mais où le jardinage individuel reste très développé, et s'accroît semble-t-il actuellement du fait de la crise ;
- 2/ l'Europe de l'Ouest (France, Belgique, Royaume-Uni) où prédominent les collectifs de jardins familiaux hérités des jardins ouvriers ;
- 3/ l'Europe du Nord où prédominent les collectifs de jardins familiaux ayant évolué vers les fonctions de villégiature ; ils sont aussi qualifiés de modèle scandinave ou de jardins de loisirs ;
- 4/ L'Europe du Centre et de l'Est où prédominent les collectifs de jardins familiaux multifonctionnels avec maisonnette.

➤ Comparaisons et place de la France

Le tableau suivant présente une esquisse d'évaluation globale de ce secteur pour ces quatre sous-régions, en termes de nombre de parcelles d'urbains concernés et de droit à construire une maisonnette pour séjourner. Ces données doivent être considérées avec une grande précaution. Elles sont relativement fiables pour les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord, très incertaines pour l'Europe du Sud et approximatives pour les pays de l'Europe ex communiste à l'exception de la Pologne et de la Slovaquie où elles peuvent être considérées comme fiables. Il est certain que des investigations plus poussées fourniront des chiffres assez différents. Les données concernant les pays d'Europe du

Sud et une partie de l'Europe de l'Est pourront notamment être considérablement affinées, mais le constat global n'en sera pas significativement modifié.

Tableau 16. Esquisse d'évaluation du secteur des collectifs de jardins dans l'Union européenne

Groupes de pays	Nombre d'urbains (2010 ou 2012)	Nombre de parcelles dans les collectifs	Nombre de personnes (2,5 par parcelle)	Urbains accédant à une parcelle en %	Droit de construire une maisonnette pour séjourner
1/ Europe de l'Ouest Allem, Autriche, Belg, France, Irlande, Lux, R-U	186 214 000	1 700 000	4 250 000	2,3	Non sauf pour l'Allemagne et l'Autriche
- dont Allemagne	60 166 000	990 000	2 475 000	4,1	Oui
- dont France	56 522 000	240 000	600 000	1,1	Non
- dont Royaume-Uni	50 438 000	400 000	1 000 000	2,0	Non
2/ Europe du Nord Pays-Bas, Danemark, Finlande, Suède	30 293 000	97 000	242 500	0,8	Oui (partiellement pour les Pays-Bas et le Danemark)
3/ Europe du Sud Grèce, Espagne, Italie, Portugal, Malte	91 787 000	(367 200)	(918)	(1,0)	Secteur informel ; pas de législation
4/ Europe ex communiste* Estonie, Lituanie, Lettonie, Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie, Pologne	67 501 000	1 350 000 à 2 700 000 (Slovaquie 88 000 ; Pologne 1 000 000)	3 775 000 à 6 750 000	Entre 5 et 10	Oui
- dont Pologne	23 433 000	1 000 000	2 500 000	10,7	Oui
Total UE (1+ 2 + 3 + 4)	375 795 000	3 514 200 à 4 854 200	8 785 500 à 12 160 500	2,3 à 3,2	

Source. Nombre d'urbains : statistiques mondiales.com. Nombre de parcelles : estimations à partir des données de l'Office international du coin de terre et des jardins familiaux. Pour l'Irlande estimation d'une proportion identique à celle du Royaume-Uni. Pour la France cf. nos estimations en partie 4 du Rapport. Pour l'Europe du Sud, projection de l'estimation effectuée pour la France.

* L'ex Allemagne de l'Est est comptabilisée avec l'Allemagne actuelle.

Ainsi en 2012, l'Union européenne compte 376 millions d'urbains dans ses vingt-sept Etat-membres, soit 75 % d'une population totale estimée à 503 millions d'habitants. Au total, entre 2,3 et 3,2 % de ces urbains accèdent à une parcelle dans un collectif de jardins. La proportion la plus importante se situe en Pologne (10,7 %) et dans les autres pays de l'Europe ex communiste. Dans la majorité des pays (pays d'Europe du Nord et de l'Est, Allemagne et Autriche), ils sont autorisés à construire une maisonnette sur les parcelles pour y séjourner.

Du point de vue des sols occupés, si l'on applique le chiffre de 250 m² aux 3,5 à 4,9 millions de parcelles, cela signifie que 875 000 à 1 225 000 hectares de sols de l'Union européenne sont utilisés par les collectifs de jardins familiaux.

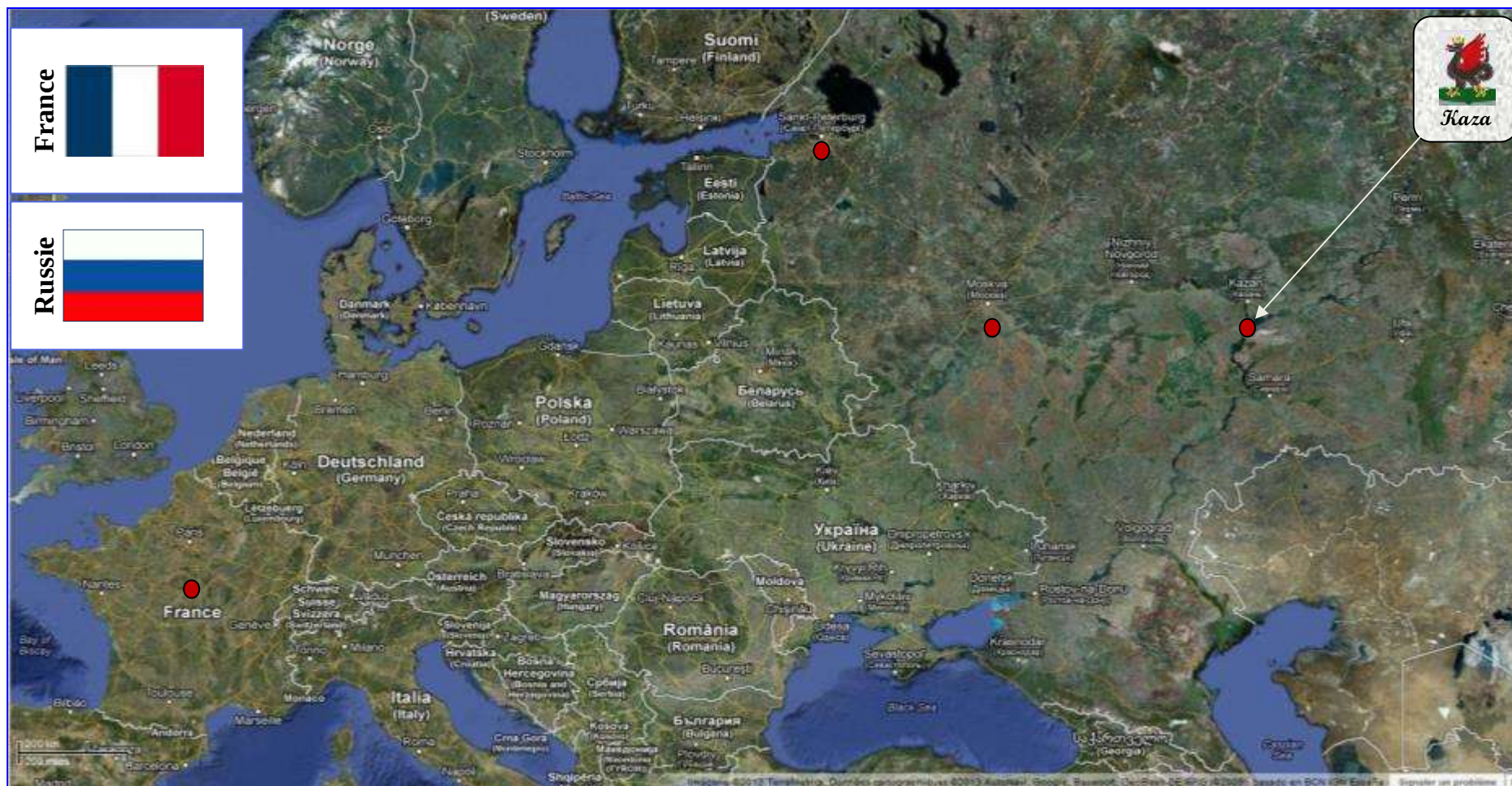
Ces données montrent que ce secteur est comparativement beaucoup moins important qu'en Russie (tableau 17) aussi bien en termes de proportion des urbains concernés (2,3 à 3,2 % contre 24,7 %), qu'en termes de tailles des parcelles. Dans une partie des pays européens, les urbains n'ont pas le droit de construire une maisonnette sur les parcelles pour y séjourner. Cette activité n'est pas institutionnalisée dans les pays d'Europe du Sud.

Tableau 17. Comparaison entre la Russie et l'Union européenne dont la France

	Nombre d'urbains (2010 ou 2012)	Nombre de parcelles dans les collectifs	Nombre de personnes (2,5 par parcelle)	% des Urbains accédant à une parcelle	Droit de construire une maisonnette pour séjourner
Russie	101 076 000	10 000 000	25 000 000	24,7	Oui
Union européenne	375 795 000	3 514 200 à 4 854 200	8 785 500 à 12 160 500	2,3 à 3,2	Varie selon les pays
- dont France	56 522 000	240 000	600 000	1,1	Non

Avec environ 240 000 parcelles pour 56 522 000 urbains, les collectifs de jardins familiaux français concernent environ 1,1 % de la population urbaine française soit une proportion plus faible que dans la plupart des autres pays européens. Il est interdit d'y construire une maisonnette pour y séjourner les week-ends et les vacances. Ils héritent des jardins ouvriers qui privilégiaient la fonction potagère.

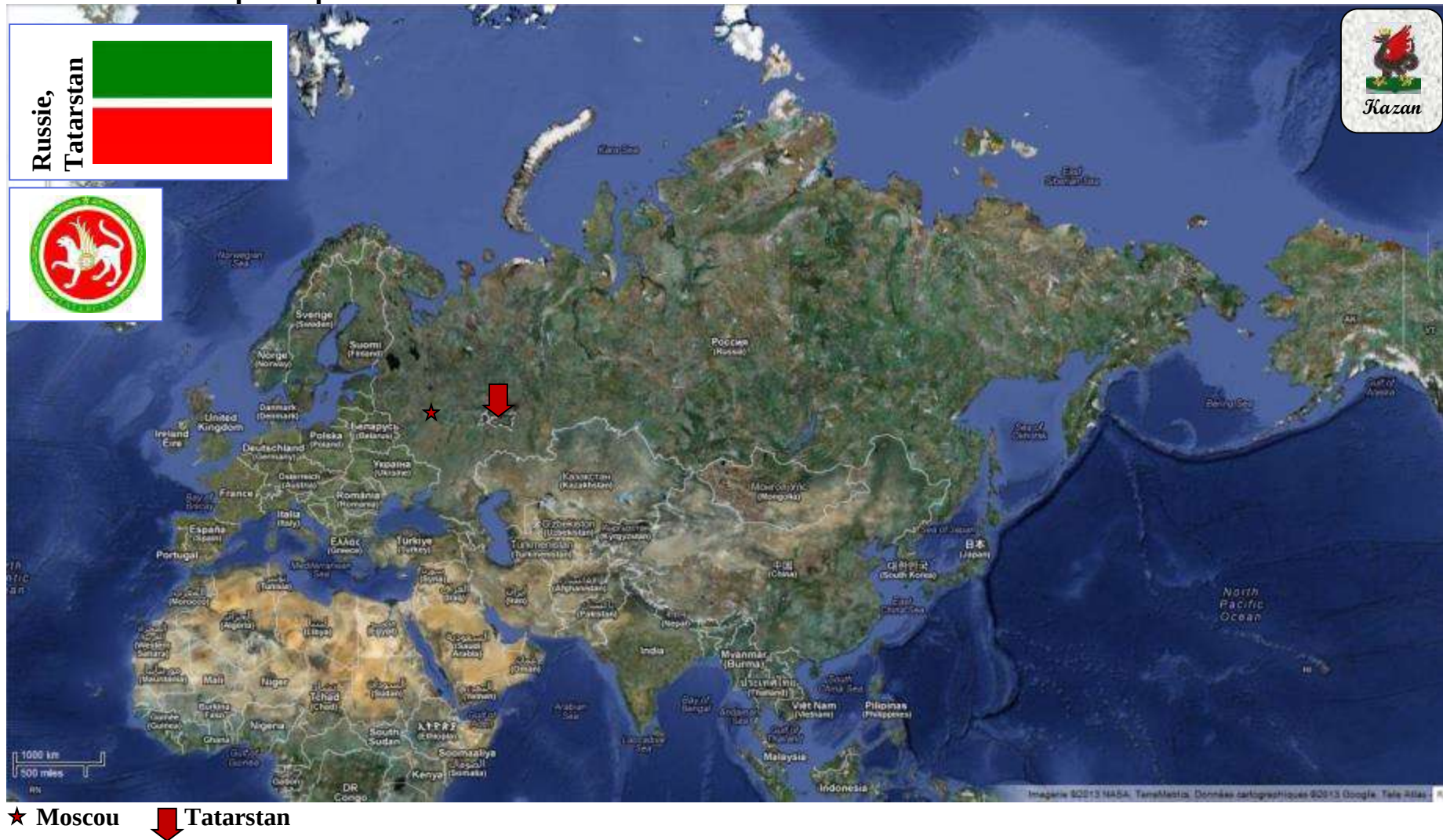
Concernant enfin le régime foncier, à savoir les règles d'utilisation des parcelles, plusieurs modes sont évoqués : concession à des associations qui contractent ensuite avec les jardiniers (cas général en France), contrats de location directement entre un propriétaire et les jardiniers, acquisition en pleine propriété. La question la plus déterminante pour les jardiniers et pour les pratiques de travail des sols est celle de la durée d'attribution des parcelles. En Russie, les parcelles de jardins avaient été attribuées pour cinq ans par un arrêté du Soviet des Ministres de l'URSS du 24 février 1949. Un arrêté du 17 janvier 1955 concernant la région de Moscou les a ensuite attribué pour une période indéterminée. Cette législation fut étendue à toute la Russie. Les jardiniers sont devenus usagers à vie de leurs parcelles, et en deviennent aujourd'hui propriétaires. La législation polonaise semble proche de celle de Russie. En Allemagne, une loi de 1983 protège les jardiniers contre la résiliation des baux et prévoit la conclusion de contrats à durée indéterminée. En France, le régime est beaucoup plus précaire.



Annexe 7. Les capitales : Paris, Moscou, Saint-Pétersbourg, Kazan

Kazan est la capitale de la République du Tatarstan au sein de la Fédération de Russie. Elle est située au confluent des fleuves Volga et Kazanka.

ANNEXE 8. La République du Tatarstan au sein de la Fédération de Russie





↓ Kazan

☀ Jardin №7 de l'entreprise de moteurs d'avion

★ Ile Victoria

★ Vétérans des guerres

☀ Gigant



Selon la *Carte schématique de Vassiliy Dokoutchaiev*, Kazan se situe dans la zone de tchernoziem. Cette zone est divisée en 6 sub-zones. D'une manière générale, les sols des environs de Kazan localisées au Nord sont moins riches en humus (subzone 2, 2-4% d'humus), les sols plus riches en humus sont à l'Ouest et à l'Est (zones 3, 4-7% d'humus) et encore plus riches au Sud-Ouest et au Sud-Est (zone 4, 7-10% d'humus).

Avec l'étalement de la ville et les activités humaines de ces dernières décennies, les sols de la ville et de ses environs ont considérablement changé. Les quatre terrains de recherche choisis étaient à l'origine situés sur des sols forestiers gris loam et des sols sod-podzoliques. Ils ont acquis aujourd'hui d'autres caractéristiques.



u ANNEXE 11. Le massif des collectifs de jardins "Gigant" (ЧТ "Гигант")

Adresse : 422627, République du Tatarstan, Laichevo district, le village Nikolskoïe

Distance de la frontière de la ville de Kazan est 30 km, situé sur le terrain de chasse, à la proximité de la forêt et entouré par les nombreux petits villages et champs agricoles. Il inclut les collectifs de jardins "Aéroport", "Ancre", "Aurore", "Bytovik", "Clairière", "Esperance", "Voljanka", "Le petit boulot", "Printemps", "Saturne", "Titan"



ANNEXE 12. Le collectif de jardins "Vétérans des guerres" (СНТ "Ветеран войны")

Adresse : 420061, République du Tatarstan, Kazan, arrondissement Sovietskiy, rue de Cosmonautes

Le collectif est situé au centre de la ville de Kazan faisant à partir de 2005 jusqu'à aujourd'hui l'objet d'un conflit entre des jardiniers défendant leur terre et des raiders désirants l'occuper pour les buts commerciaux



ANNEXE 13. Le collectif de jardins "Jardin №7 de l'Entreprise de moteurs d'avion" / massif Soukhaya rieka (CHT Саd №7 КМПО / "Сухая река")

Adresse: 422705, République du Tatarstan, Vissokogorskiy district, village Vissokaya Gora

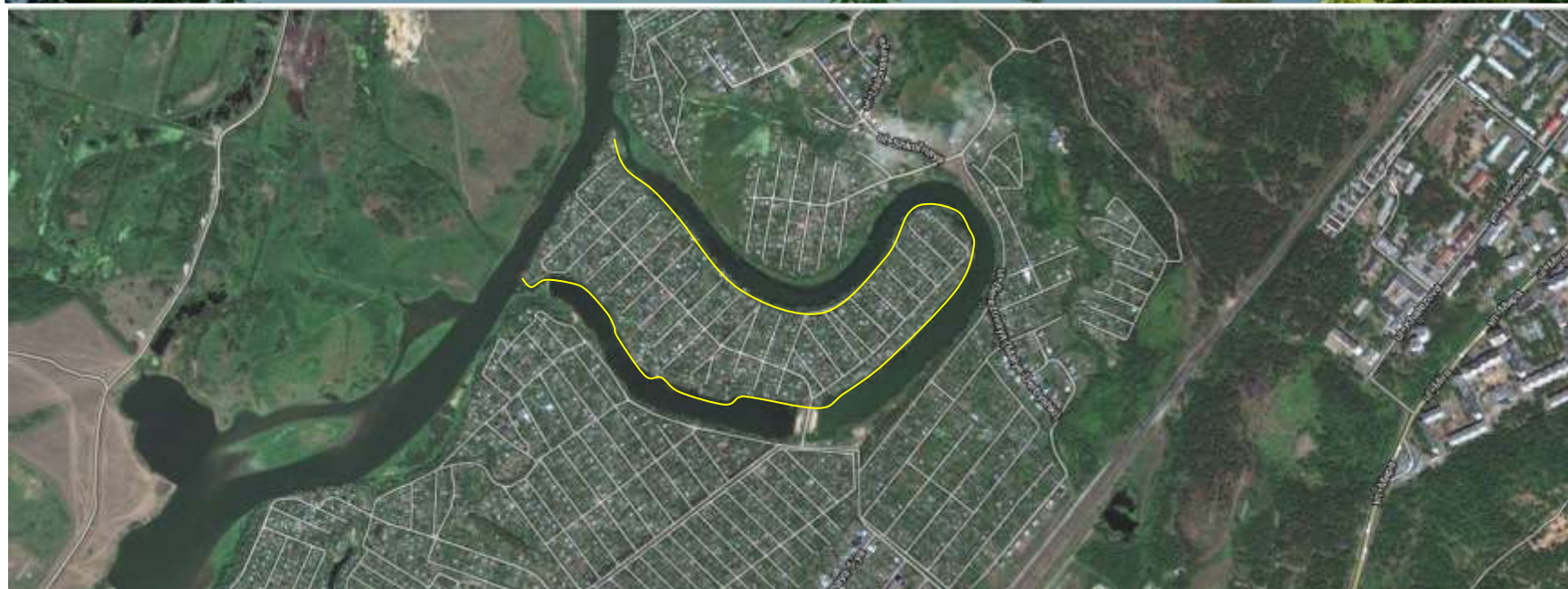
Le collectif est situé dans la zone rurale et adjacente immédiatement à la frontière urbaine de la ville de Kazan, entouré par d'autres collectifs de jardins ("Jardins №6, 8, 8a de l'Entreprise de moteurs d'avion", "Chimiste", "Aurore", "Automobiliste", "Hélios", etc.), par les villages de vacances pour enfants, les champs agricoles, la forêt, les villages ruraux



ANNEXE 14. Le collectif de jardins "Ile Victoria" (СНТ "Виктория - остров")

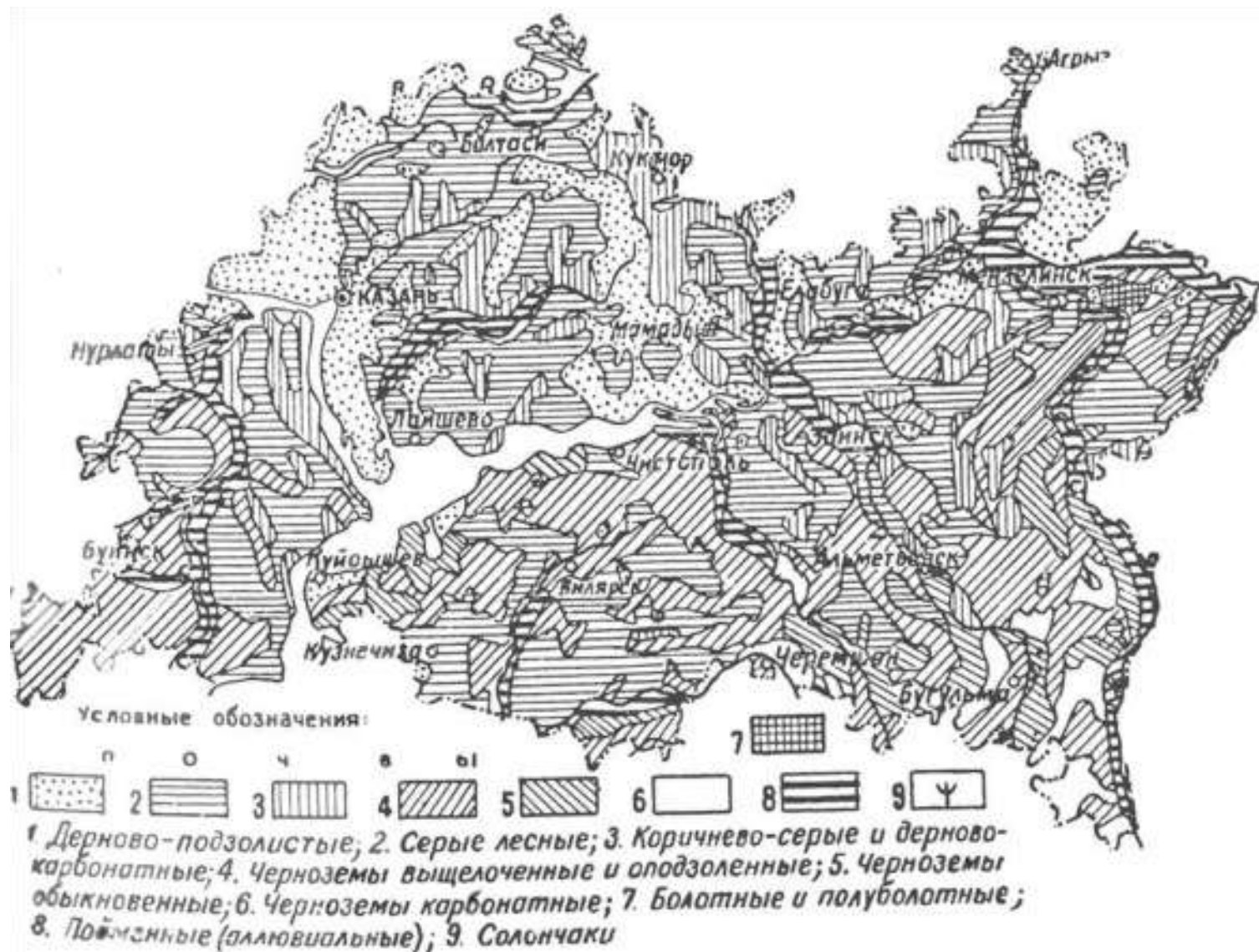
Adresse : 420096, République du Tatarstan, Kazan, arrondissement Sovietskiy, station Derbichki

Le jardin est situé dans la ville de Kazan, adjacent à la frontière de la zone rurale (village de Malie Derbychki) et entouré par d'autres collectifs de jardins localisés soit à l'intérieur soit à l'extérieur de la ville





Annexe 16. Carte des sols de la République du Tatarstan 1985



Annexe17. Carte des sols de la Fédération de la Russie 1985

Echelle 1cm:250km



SOMMAIRE DETAILLE

Remerciements	1
Résumé	2
Introduction	6
➤ L'étalement urbain et la nécessité d'une alternative plus égalitaire au modèle pavillonnaire	6
➤ Les antécédents du Rapport Brundtland et des recherches sur l'agriculture urbaine	8
➤ L'approche des sols	9
➤ L'urbain et les sols : l'actualité de Vassili V. Dokoutchaiev	10
➤ Développement durable et développement <i>humain</i> durable	12
➤ Un changement de paradigme dans le rapport de l'urbain à la nature	14
➤ La lutte contre la pauvreté par la conquête d'un élément du mode de vie de la classe moyenne	16
➤ La reconnaissance du jardinage et du potentiel de l'économie non marchande	17
➤ Définition des concepts : sol, sol produit social, sols jardiniers, agriculture urbaine, jardins, modèles de jardins, jardinage, multifonctionnalité	18
Partie I. La méthode de la recherche	22
I.1. Etat de l'art	22
I.1.1. Les fondements du dialogue entre sciences du sol et sciences sociales	22
I.1.2. Les processus historiques	24
➤ L'évolution des théories de l'agriculture urbaine	24
➤ Le jardinage urbain de Russie	27
➤ Le jardinage urbain en France	28
➤ Le jardinage urbain dans les autres pays de l'Union européenne	28
➤ L'agriculture urbaine au Brésil, à Cuba et aux Etats-Unis	29
I.1.3. Les fonctions économiques, sociales et culturelles des sols jardiniers	29
I.2. Choix de méthode	30
I.2.1. Réfutabilité	30
I.2.2. Démarche comparative	30
I.2.3. Transdisciplinarité	31
I.2.4. Dialogue, approche intersectorielle	31
I.2.5. Collecte de récits de vie	32
I.3. La ville de Kazan : représentativité, choix des terrains	32
I.4. Les enquêtes, les partenariats en Russie	34
I.4.1. Les enseignements des recherches sur la pollution des sols par l'accident de Tchernobyl	34
I.4.2. Le choix de la démarche méthodologique, des partenariats	35
I.4.3. Les contributions russes aux séances du séminaire en Russie et en France	35
I.4.4. Les enquêtes en Russie	35
➤ Enquête « Sols » : représentations du sol et pratiques culturelles	36

➤ Enquête « Jardiniers » : les perceptions des sols par les jardiniers et leurs pratiques culturelles	36
➤ Enquête « Leaders »	36
➤ Enquête « Collectifs » : l'émergence de l'acteur urbain de travail des sols	37
➤ Enquête au niveau fédéral : la perception des évolutions par les dirigeants	37
➤ Programme « Les enfants et le sol » : la perception du sol par les enfants	37
➤ Concours photographique "Le sol, la terre, la nature dans la ville par le regard des citoyens"	37
➤ Programme Regards croisés	38
I.5. Les enquêtes, les partenariats, les terrains dans les autres pays	38
I.5.1. Au Brésil	38
➤ Personnes rencontrées et sites visités	38
➤ Réalisation d'un Séminaire de recherche	38
I.5.2. En France et dans l'Union européenne	38
➤ Les contributions françaises aux séances du Séminaire international <i>Recherche scientifique, formation supérieure et politiques publiques pour un développement durable des grandes villes</i>	39
➤ Les enquêtes de terrain dans des sites de la région Ile-de-France	39
➤ Les propos d'experts	39
➤ Les contributions françaises aux séances du séminaire en Russie	39
➤ Exploitation des résultats du programme « Regards croisés »	40
➤ Incursions vers d'autres pays de l'Union européenne	40
Partie II. Les collectifs de jardins urbains en Russie	41
II.1. Un long processus historique	41
II.1.1. Antécédents : la datcha, les cités jardins et leurs symboles qualitatifs	41
II.1.2. Années 1920-1930 : les immeubles avec cour, les sanatoriums et quelques collectifs de datchas	42
II.1.3. Années 1940 à 1990 : développement des collectifs de potagers et de jardins	45
II.1.4. La crise des années 1990	46
II.1.5. Etat actuel et évolutions en cours	47
➤ Toutes les catégories sociales dans les collectifs de jardins	47
➤ L'âge des jardiniers	48
➤ Un jardinage urbain à grande échelle, non marchand et multifonctionnel	49
➤ Les effets de la privatisation	50
➤ Maintien du jardinage malgré le développement du modèle pavillonnaire	51
➤ Les apparences d'abandons	53
➤ La dimension environnementale	53
➤ Une évolution des modes d'utilisation	53
II.2. Une construction socio-politique et culturelle	55
II.2.1. La politique publique	55
➤ Du refus à l'acceptation de la maisonnette permettant de séjourner sur les parcelles	55
➤ Organisation des collectifs et de leurs parcelles	55
➤ L'éducation au jardinage à l'école	59
➤ L'éducation par les entreprises	61
➤ Des publications et des réseaux de compétences	62
II.2.2. La perception des sols et des jardins	63

➤ Des perceptions culturelles qui résultent d'une conquête et d'un apprentissage	63
➤ Les perceptions des enfants	65
➤ L'invention d'un mode de vie apaisé	65
II.2.3. Un acteur urbain de travail des sols	65
II.3. La fabrication des sols et les pratiques culturelles	66
II.3.1. La transformation de sols inutilisés par les entreprises agricoles	66
II.3.2. Pratiques culturelles : prédominance de l'agrobiologie	66
➤ Tendances générales	67
➤ La fertilisation	69
➤ La lutte contre les ennemis des plantes : revalorisation du biologique	71
II.4. Les fonctions étudiées et leurs effets synergétiques	71
II.4.1. Une production alimentaire qui fluctue selon les périodes et la situation des familles	72
II.4.2. La santé et la thérapie	73
➤ Les perceptions de la pollution des sols	73
➤ Le soin de son corps au jardin	74
➤ Les effets anti-stress	75
II.4.3. L'extension de l'habitat urbain	76
II.4.4. Les loisirs et le repos	76
II.4.5. La liberté et l'expression de soi-même	76
II.4.6. L'éducation des enfants et le maintien des liens intergénérationnels	79
II.4.7. Les effets synergétiques	79
➤ Le traitement de la pauvreté	79
➤ La résilience aux crises	79
➤ L'organisation des modes de vie	80
II.5. Synthèse des résultats sur la situation russe	80
II.5.1. Enseignements théoriques	80
➤ Apports aux théories de l'agriculture urbaine	80
➤ Une création culturelle	80
➤ L'importance du non professionnel et non marchand	81
➤ Le potentiel socio-compensateur, socio-stabilisateur et thérapeutique des sols jardiniers	81
II.5.2. Enseignements pratiques	81
➤ Une alternative au modèle pavillonnaire est possible	81
➤ L'urbain peut se transformer en acteur du travail des sols	81
➤ L'importance des politiques publiques	82
➤ La spécificité des périodes de crise	82
➤ La nécessité d'une perspective de long terme	82
➤ La nécessité de voir grand	82
PARTIE III. Les collectifs de jardins urbains en France	83
III.1. Les collectifs de jardins familiaux insuffisants par rapport aux besoins	83
III.1.1. Pour tous les urbains, les jardins et espaces verts publics	83
➤ Des fonctions écologiques et sociales	84
➤ La production du <i>bien-être</i> : une nouvelle conception de l'aménagement urbain et de ses métiers	84

➤ Effets sur la santé et sur la réduction de la violence	85
➤ Un système évolutif mais qui ne peut pas satisfaire tous les besoins	87
III.1.2. La double habitation et le pavillon	89
III.1.3. L'habitat collectif, ses insatisfaction, ses palliatifs	90
➤ 28 à 30 millions d'urbains qui n'accèdent pas aux sols par leur mode d'habitat	90
➤ Une insatisfaction structurelle, surtout parmi les 17 millions d'urbains qui ne partent pas en vacances	90
➤ Environ dix millions d' <i>urbains sans terre</i> soit plus d'un urbain sur cinq	90
➤ Insuffisance des palliatifs offerts par l'économie marchande	91
III.1.4. L'héritage imparfait des collectifs de jardins ouvriers	91
➤ La volonté d'un traitement en profondeur de la pauvreté	92
➤ Environ 600 000 personnes accédant à une parcelle dans un collectif de jardins familiaux	93
➤ Une reconnaissance à minima par les pouvoirs publics	94
➤ Une précarité significative au regard du statut des sols agricoles	95
➤ Des pratiques inadéquates de travail des sols	95
➤ Un héritage d'interdits qui limite leurs apports aux personnes	97
➤ Un soulagement à <i>la marge</i> de la pauvreté qui régule mal les crises et n'est pas attrayant pour la classe moyenne	97
➤ Des habitudes d'assistanat	98
III.1.5. Hypothèses pour le développement des collectifs de jardins	99
➤ Hypothèse 1 : un soulagement de la pauvreté pour huit millions d'urbains dits pauvres	99
➤ Hypothèse 2 : une alternative au modèle pavillonnaire pour 30 millions d'urbains	100
➤ La nécessaire réaffectation de sols agricoles vers le jardinage urbain	101
➤ Définir un statut spécifique pour les sols potentiellement jardiniers	102
➤ Questions pour la prospective	104
III.2. La création de références pour de nouveaux modèles	104
IV.2.1. Deux dynamiques transformatrices	104
➤ La lutte contre la pauvreté et de la violence	104
➤ L'invention militante de modes de vie plus autonomes et plus solidaire	105
III.2.2. Un laboratoire d'expérimentation à ciel ouvert : une nouvelle génération de collectifs de jardins	106
➤ Statut juridique	106
➤ Les jardins partagés, une expérimentation conjointe des villes et des associations	107
➤ Les Jardins d'insertion	108
➤ La proposition de <i>jardin familial de développement social</i>	110
➤ Les Jardins pédagogiques et thérapeutiques	110
➤ La nouvelle génération de jardins familiaux	110
III.2.3. Les fonctions expérimentées ou identifiées	113
➤ Dans tous les nouveaux collectifs : le travail du sol et des plantes par les méthodes agrobiologiques	113
➤ Dans tous les collectifs : une approche élargie de la relation entre sols et santé	114
➤ Les jardins d'insertion : intégration du jardinage dans les politiques de résorption de la pauvreté	115
➤ Les collectifs de jardins familiaux : lutte contre les causes structurelles de la violence par la réduction de l'inégalité du rapport à la nature	116
➤ Les jardins partagés et les jardins familiaux : lutte contre la violence par la recréation de liens sociaux	117
• Les jardins partagés de la cité des Chauffourniers dans le 19 ^{ème} arrondissement de Paris	117
• Le jardin partagé du quartier Rougemont à Sevran	118

➤ Un potentiel identifié : l'éducation des enfants	120
➤ Les aspirations réprimées : villégiature, expression de soi-même, création esthétique	120
➤ Gouvernance : de l'assistanat à l'auto prise en charge	121
III.3. L'enjeu des perceptions culturelles des sols	122
III.3.1. Dépasser l'héritage du clivage rural/urbain	122
III.3.2. Ecarter les fausses perceptions du rapport entre les urbains et les sols	123
➤ Un rapport au sol considéré comme d'essence réactionnaire	123
➤ Les sols jardiniers identifiés à la laideur	123
➤ Des traces de la symbolique du jardin du pauvre et du jardin de peine	123
➤ Le travail des sols par les urbains perçus comme une survivance appelée à disparaître	124
III.3.3. Mieux connaître et valoriser les perceptions positives porteuses d'avenir	124
➤ Les perceptions spontanées et construites des enfants (programme <i>Les enfants et les sols</i>)	125
➤ Le développement du compostage, les encouragements à l'agriculture biologique	126
➤ Les références transmises par la grande littérature, la création artistique et la culture savante	127
➤ Les expositions, colloques et manifestations qui cherchent à définir un nouveau projet global	128
III.4. Synthèse des résultats sur la situation française	130
III.4.1. Enseignements théoriques	130
➤ L'inégalité	130
➤ La dépossession	130
➤ La nouvelle institutionnalisation	130
III.4.2. Enseignements pratiques	130
➤ Les modalités actuelles d'accès des urbains aux sols et aux autres éléments de la nature sont insuffisantes quantitativement et qualitativement	130
➤ Un choix de politique publique	131
➤ Des références nouvelles créées par les expérimentations en cours	131
➤ La transition en cours : de l'expérimentation au changement d'échelle	132
Partie IV. Synthèse générale des résultats, propositions pour les pouvoirs publics	133
IV.1. Synthèse des enseignements théoriques	133
IV.1.1. Les pratiques agrobiologiques de traitement des sols par les urbains sont un apprentissage contemporain	133
IV.1.2. L'urbain, un nouvel acteur de l'amélioration des sols	133
IV.1.3. Une agriculture urbaine familiale	133
IV.1.4. Un secteur non marchand et multifonctionnel	133
IV.1.5. Le potentiel socio-compensateur, socio-stabilisateur et thérapeutique des sols	134
IV.2. Enseignements pratiques et propositions	134
IV.2.1. Institutionnaliser et renforcer les collectifs de jardins en tant que secteur distinct d'activité	134
IV.2.2. Commencer à mettre en œuvre l'alternative au modèle pavillonnaire	135
IV.2.3. Appuyer l'émergence de nouveaux modèles de collectifs	136

Références bibliographiques

137

ANNEXES

148

1.1. Communications sur la situation russe à la troisième séance du Séminaire le 6 juillet 2009 à Kazan	149
1.2. Communications sur la situation russe aux séances du Séminaire à Paris	150
2.1. Enquête <i>Sols</i>	151
2.2. Enquête <i>Jardiniers</i>	152
2.3. Enquête <i>Leaders</i>	154
2.4. Enquête <i>Collectifs</i>	155
2.5. Pour mémoire : Guide d'entretien dans les premières enquêtes antérieures à la Convention GESSOL	156
3.1. Contributions françaises aux séances du Séminaire international <i>Recherche scientifique, formation supérieure et politiques publiques pour un développement durable des grandes villes</i>	157
3.2. Sites enquêtés dans la Région Ile-de-France	159
3.3. Propos d'experts lors de colloques et journées d'études	160
3.4. Principaux propos d'experts sollicités	162
3.5. Contributions d'experts et scientifiques français aux séances du séminaire en Russie	163
4. Personnes rencontrées et sites visités au Brésil	164
5. Programme <i>Les enfants et les sols</i>	166
6. Enseignements d'autres régions du monde	167
6.1. En Amérique du Nord et du Sud : des urbains qui deviennent acteurs du travail des sols	167
6.1.1. Au Brésil, l'agriculture urbaine dans la lutte contre la faim	167
➤ Une politique de l'Etat fédéral	167
➤ Une option en faveur de l'agrobiologie	167
➤ Une diversité de perceptions des sols par des urbains proches des héritages paysans	168
6.1.2. A Cuba, un sujet stratégique pris en charge depuis les années 1970 par le Ministère de la Défense et d'autres institutions	168
6.1.3. Aux Etats-Unis: un secteur informel	169
6.2. Dans l'Union européenne (UE) : place des collectifs de jardins familiaux urbains	170
6.2.1. Un point aveugle	170
6.2.2. Tentative d'identification	171
➤ Les données de l'Office <i>international du Coin de Terre et des Jardins Familiaux</i>	171
➤ Quatre sous-régions dans l'Union européenne	172
➤ Comparaisons et place de la France	172
7. Carte : Les capitales : Paris, Moscou, Saint-Pétersbourg, Kazan	175
8. Carte : La République du Tatarstan au sein de la Fédération de Russie	176
9. Carte : les quatre terrains d'enquêtes à Kazan	177
10. Carte schématique des sols de Russie occidentale de Vassiliy Dokoutchaiev	178
11. Carte : Le massif des collectifs de jardins "Gigant"	179
12. Carte : Le collectif de jardins "Vétérans des guerres"	180
13. Carte : Le collectif de jardins "Jardin №7 de l'entreprise de moteurs d'avion"	181
14. Carte : Le collectif de jardins "Ile Victoria"	182
15. Carte des sols de la République du Tatarstan 1921	183
16. Carte des sols de la République du Tatarstan 1985	184
17. Carte des sols de la Fédération de la Russie 1985	185

Liste des encadrés, cartes, graphiques, photographies, tableaux

Encadrés

1. Quelques successeurs de Dokoutchaïev en Russie	12
2. Artificialisation de l'existence et nature humaine	15
3. Définition des collectifs de jardins, potagers et datchas	27
4. La statistique sur le jardinage urbain en Russie	28
5. Point de vue de Laurence Baudalet sur les collectifs de jardins en Russie et en France	49
6. Points de vues de François Cottreel et Gil Melin sur les collectifs de jardins de Kazan	54
7. Le compostage en trois étapes	69
8. La fabrication des purins de plantes en Russie	70
9. La production d'une parcelle	72
10. Le point de vue de Laurence Baudalet sur les banias	75
11. Points de vue de Nathalie Blanc et Yves Coquet sur le jardin comme espace de liberté et de créativité	77
12. Espaces verts et santé	86
13. Espaces verts et réduction de la violence	87
14. Marguerite Yourcenar, à propos de l'Abbé Lemire	92
15. Le point de vue de Vladimir Deïnekin sur les collectifs de jardins français	96
16. Le point de vue d'Eric Prédine sur les règlements des collectifs	97
17. Le point de vue de Nathalie Blanc sur la créativité et possibilité de dormir sur la parcelle	97
18. Le point vu de Laurence Baudalet sur les abris de jardins en Europe	97
19. Les zones de captage des eaux en Ile-de-France	103
20. L'invention militante de modes de vie plus autonomes et plus solidaires	105
21. Jardins d'insertion : Les Jardins Biologiques du Pont-Blanc à Sevran	116
22. Paris. Les jardins partagés pour la reconstruction du lien social	117
23. De l'abri à la maisonnette : la contradiction entre les aspirations du jardinier et les réglementations	121
24. Les nouvelles formes de gouvernance dans les jardins familiaux	122
25. Effets sur les sols du choix pour développer le bio dans les cantines scolaires	127
26. Le jardin d'Eden : la symbolique d'un paradis à reconstruire	127
27. Les conditions géopolitiques du développement de l'agrobiologie urbaine à Cuba	169
28. <i>L'Office international du Coin de Terre et des Jardins Familiaux face aux instances européennes</i>	171

Graphiques – Schémas - Carte

1. Schéma fonctionnel	23
2. Evolution des diverses catégories de parcelles	52
3. Plan d'un collectif	57
4. Prescriptions pour l'aménagement d'une parcelle	59
5. Plan d'une école élémentaire pilote	60
6. Carte. La place des espaces verts dans les villes européennes	84
7. Graphique. Risques de schizophrénie chez les ruraux et chez les urbains de villes moyennes et grandes	86
8. Surfaces nécessaires pour les jardins, comparées aux diverses occupations de l'espace en Région Ile-de-France	102

Photographies

1. Vassiliy V. Dokoutchaiev	10
2. Le dispositif d'expérimentation de l'INRA à Versailles	19
3. Boris Pasternak dans sa datcha	45
4. L'entrée du collectif « synthèse »	58
5. Le jardin d'une école	61
6. L'éducation au jardinage	62
7. Les conseils aux jardiniers par les entreprises	62
8. Les outils conseillers dans les livres actuels	68
9. Bêcher ou ne pas bêcher ?	68
10. Des outils fabriqués par les jardiniers	69
11. Une utilisation d'engrais verts	70
12. Un bania sur une parcelle	74
13. Un jardin et sa maisonnette	78
14. Des retraités	78
15. Des populations sans accès aux sols et à la nature	88
16. Un jardin partagé à Paris	107
17. Un jardin d'insertion sociale à Sevran	109
18. Les Jardins de l'Orme Pomponne à Ris Orangis	111
19. Le désherbage à la chaleur	114
20. Un jardin partagé à Sevran	126
21. Programme Les enfants et les sols à Kazan	170
22. Le potager des Obama creuse le sillon du bio	

Tableaux

1. Les terrains d'investigation à Kazan	33
2. La conduite des enquêtes en Russie d'octobre 2009 à août 2012	36
3. Les professions des jardiniers	48
4. Comment les gens ont obtenu le jardin ?	51
5. Le jardinage urbain en Russie : évolution du nombre de parcelles et des surfaces	51
6. Dates d'entrée en possession du jardin	52
7. Les collectifs de jardins, datchas et potagers en 2006	55
8. Localisation de jardins enquêtés dans l'enquête <i>Jardiniers</i>	56
9. Noms des collectifs mentionnés dans l'enquête <i>jardiniers</i>	58
10. Opinions sur la rentabilité des jardins en termes d'équivalent monétaire de la production alimentaire	72
11. Est-ce que vous êtes d'accord pour dire que l'état des terres et des sols se répercute sur votre santé ?	73
12. Opinions : l'effet du jardinage sur l'état physique et psychique	75
13. Evolution du nombre de parcelles de collectifs en France au cours du 20 ^{ème} siècle	98
14. Hypothèses de développement des collectifs de jardins	99
15. Occupation de l'espace dans la Région Ile-de-France	101
16. Esquisse d'évaluation du secteur des collectifs de jardins dans l'Union européenne	173
17. Comparaison entre la Russie et l'Union européenne dont la France	174

